



V I L L E D E
G E N È V E

DÉPARTEMENT DES FINANCES
ET DU LOGEMENT

**RAPPORT DU
CONSEIL ADMINISTRATIF
À L'APPUI
DES COMPTES 2010**

PR - 870

Conformément à l'article 48 lettres d) et e) de la Loi sur l'administration des communes (LAC), le Conseil administratif a l'honneur de présenter au Conseil municipal son rapport de gestion à l'appui des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 2010.

La première partie de ce rapport s'attache à l'analyse financière des comptes 2010, détaillant notamment les principaux écarts constatés entre le budget voté par le Conseil municipal et les comptes, chapitre par chapitre. Un éclairage est ensuite porté sur la fiscalité. Enfin, une attention particulière est donnée au compte d'investissements et à son financement, ainsi qu'aux émissions et remboursements d'emprunts durant l'exercice.

Le second chapitre est consacré au bilan annuel des délégations.

Le troisième volet présente les rapports de gestion de l'ensemble des services rattachés aux Autorités et aux cinq départements administratifs pour l'exercice écoulé. Chaque entité dresse le bilan des objectifs fixés pour l'année 2010 par missions et prestations. La présentation appliquée pour les comptes 2009 est reprise en 2010, chaque service dresse un bilan de l'année écoulée sous une rubrique « Introduction et faits marquants ».

Un chapitre complémentaire est consacré au suivi des coûts des grandes manifestations et intègre dans l'édition 2010, 4 nouvelles manifestations, à savoir :

- le Centenaire du MAH ;
- Post Tenebras Lux ou Illuminations de Noël ;
- le Festival Arbres et Lumières ;
- la Fête des Écoles.

Ce travail se base sur une démarche de coûts complets, prenant en compte notamment les coûts internes de main-d'œuvre, ainsi que d'utilisation des véhicules et engins ou encore de mise à disposition de matériel et de locaux de la Ville de Genève. Le recensement de ces coûts implique par conséquent une collaboration étroite avec l'ensemble des services municipaux prestataires.

Enfin, les annexes terminent ce rapport de gestion en proposant diverses informations statistiques.

Le rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes vient ainsi clore un processus budgétaire par missions et prestations réparti en plusieurs étapes et étalé dans le temps.

Entre la détermination des objectifs et leur évaluation, il s'écoule plus de 18 mois. Ainsi, concernant les objectifs 2010, le processus a été initié en mars 2009

avec la revue du catalogue des missions et prestations. Il s'est poursuivi en avril 2009 avec une nouvelle approche de détermination des objectifs, dont l'évaluation a été effectuée en février 2011.

Le présent rapport est riche en enseignements et laisse entrevoir des évolutions pour les exercices à venir.

Ce rapport confirme les évolutions de la démarche entamées en 2009 :

- **le nombre d'objectifs a été drastiquement diminué** depuis 2008. En effet, si 660 objectifs étaient déterminés par les directions et services en 2008, ce nombre s'élève à 187 en 2009 et à 184 en 2010. En moyenne, chaque entité présente environ 4 objectifs. Cette concentration est la conséquence directe des instructions fournies par l'Unité contrôle de gestion lors de la détermination des objectifs 2009 et 2010 ;
- **chaque objectif comporte** pour la seconde fois **un indicateur et une valeur cible** afin de rendre l'exercice d'évaluation moins subjectif. L'évaluation consiste désormais à mettre en regard de ces éléments une valeur atteinte en plus du degré de réalisation ;

- la grille d'évaluation des objectifs a été également **modifiée** pour distinguer clairement les objectifs reportés, de ceux abandonnés. Il subsiste 4 degrés de réalisation qui sont «Atteint», «Partiellement atteint» «Non atteint ou reporté» et «Abandonné»;
- sur la forme, les informations insérées sous la rubrique «Introduction et faits marquants» et «Commentaires sur la réalisation des objectifs» ont été **limités en nombre de caractères**, ceci afin d'améliorer la lisibilité du document. Les services municipaux ont été vivement **encouragés à commenter** tout objectif dont la cible a été partiellement atteinte ou non atteinte.

Les constats qui peuvent être opérés à ce stade sont les suivants :

- pour l'ensemble de la Ville de Genève, 55% des objectifs sont atteints, 29% des objectifs sont évalués comme partiellement atteints. Le 16% restant des objectifs est évalué soit comme non atteint (14%), soit comme abandonné (2%). Il s'agit ici d'une moyenne qui recouvre d'importantes disparités selon les départements;

- l'interprétation de certains degrés de réalisation est rendue possible du fait du manque de précisions de l'objectif, et/ou de l'indicateur, et/ou de la valeur cible. S'agissant du second exercice du genre, l'Unité contrôle de gestion poursuivra ses efforts, dès le prochain exercice budgétaire, afin de mieux encadrer les services lors de la détermination des éléments constitutifs des objectifs. Précisons que c'est au moment de l'évaluation que la pertinence de l'association d'un indicateur et d'une valeur cible à un objectif apparaît clairement;
- le contenu des commentaires, la formulation des valeurs atteintes voire les degrés d'évaluation ont fait l'objet d'échanges entre l'Unité contrôle de gestion, les services et les directions de département. Le résultat présenté dans ce rapport tient compte, en partie seulement, de ces échanges.

Département des finances et
du logement - Mars 2011

Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2010

Analyse financière et bilan annuel

Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 2010	I-8
Analyse des principaux écarts des revenus	I-11
Analyse des principaux écarts des charges	I-16
Évolution de la fiscalité	I-21
Compte des investissements	I-23
Engagements futurs et financement des investissements	I-24
Financement des investissements en 2010	I-25
Variation de la fortune de la Ville de Genève	I-25
Émissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2010	I-26
Synthèse du Conseil administratif	I-27
Gestion hôtelière	I-29

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Délégation Genève Ville Solidaire	II-3
Délégation à l'aménagement du territoire	II-4

ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2010 PAR MISSIONS ET PRESTATIONS

AUTORITÉS

Service de la Direction générale	III-8
Administration centrale	III-12
Service juridique	III-16
Relations extérieures	III-20
Office de l'état civil	III-24
Contrôle financier	III-28

FINANCES ET LOGEMENT

Direction des finances et du logement	III-36
Agenda 21	III-40
Direction financière	III-44
Comptabilité générale et budget	III-46
Taxe professionnelle communale	III-50
Centrale municipale d'achat et d'impression	III-54
Contrôle de gestion	III-58
Gérance immobilière municipale	III-62
Direction des ressources humaines	III-66

CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT

Direction des constructions et de l'aménagement	III-74
Urbanisme	III-78
Architecture	III-82
Bâtiments	III-86
Énergie	III-90
Aménagement urbain et mobilité	III-94
Génie civil	III-98

CULTURE

Direction de la culture	III-106
Service administratif et technique	III-110
Promotion culturelle	III-114
Service culturel (anc. SAAC)	III-118
Conservatoire et jardin botaniques	III-122
Musées d'art et d'histoire	III-126
Musée d'ethnographie	III-130
Muséum d'histoire naturelle	III-134
Bibliothèques et discothèques municipales	III-138
Bibliothèque de Genève	III-144
Analyse départementale des subventions (DC)	III-147

ENVIRONNEMENT URBAIN ET SÉCURITÉ

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité	III-154
Incendie et secours	III-158
Sécurité et espace publics	III-162
Direction des systèmes d'information et de communication	III-166
Logistique et manifestations	III-170
Voirie Ville-Propre	III-174

COHÉSION SOCIALE, JEUNESSE ET SPORTS

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports	III-182
Délégation à la petite enfance	III-186
Écoles et institutions pour l'enfance	III-190
Espaces verts et environnement	III-194
Pompes funèbres, cimetières et crématoire	III-198
Social	III-202
Délégation à la jeunesse	III-206
Sports	III-210

SUIVI DES COÛTS DES GRANDES MANIFESTATIONS

Suivi des coûts des grandes manifestations	IV-3
Fête de la Musique	IV-4
Musiques en été festival	IV-5
La Ville est à Vous	IV-6
La Nuit de la Science	IV-7
Centenaire du MAH	IV-8
Fêtes de Genève	IV-9
Post Tenebras Lux (Illuminations de Noël)	IV-10
Fête des Écoles	IV-11
Festival Arbres et Lumières	IV-12

ANNEXES

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

**ANALYSE FINANCIÈRE
ET BILAN ANNUEL**

Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 2010

Au vu du niveau des charges de fonctionnement et leur écart au budget, les comptes laissent apparaître de larges économies réalisées par les services. En comparaison avec les comptes 2009, sans tenir compte des provisions et des pertes sur débiteurs, ces charges s'inscrivent en légère diminution de 0.4%.

S'agissant des revenus, ils sont constitués de 77.0% de revenus fiscaux. Sur 2010, le produit des impôts se révèle supérieur aux montants budgétés (+41.2 millions de francs). Cet excédent s'explique par une production de la taxe professionnelle supérieure de 17.8 millions de francs par rapport aux prévisions ainsi que par la production de l'impôt sur les centimes supérieure de 25.3 millions de francs par rapport aux prévisions. Cependant, ces deux montants doivent être relativisés des effets des correctifs liés aux années antérieures. Une analyse détaillée de ce sujet est proposée sous le chapitre 40 de ce document. À relever enfin que les revenus fiscaux s'inscrivent en net repli de 72.3 millions de francs par rapport à 2009.

Enfin, le **niveau des investissements nets réalisés** en 2010 s'élève à 104.1 millions de francs, supérieur de 9.1 millions de francs par rapport au budget. Ils sont repris en détail sous le point 5. Comme en 2007, 2008 et 2009, les investissements sont autofinancés sur l'année et un excédent de financement de 38.5 millions de francs est constaté alors que les prévisions anticipaient un déficit de financement à hauteur de 22.1 millions de francs.

Tableau résumé du compte de fonctionnement 2010 comparé au budget 2010 et aux comptes 2009

		C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10		Ecart C10-C09	
Revenus								
Impôts	(chapitre 40)	839.5	798.3	911.8	+41.2	+5.2%	-72.3	-7.9%
Revenus des biens	(chapitre 42)	162.8	160.3	159.8	+2.5	+1.6%	+3.0	+1.9%
Revenus divers	(chapitre 43)	48.3	48.9	58.8	-0.7	-1.4%	-10.5	-17.8%
Parts et contributions	(chapitre 44)	1.5	1.4	1.3	+0.1	+7.4%	+0.2	+12.1%
Dédommagements de collectivités publiques	(chapitre 45)	32.7	32.7	27.3	+0.0	+0.1%	+5.5	+20.1%
Subventions et allocations	(chapitre 46)	5.7	4.5	5.9	+1.2	+26.8%	-0.2	-2.6%
	Total	1'090.5	1'046.1	1'164.8	+44.5	+4.3%	-74.3	-6.4%
Charges								
Charges de personnel	(chapitre 30)	413.4	418.1	403.2	-4.6	-1.1%	+10.2	+2.5%
Biens, services et marchandises	(chapitre 31)	181.9	190.2	185.2	-8.3	-4.4%	-3.3	-1.8%
Intérêts passifs	(chapitre 32)	37.7	44.9	40.6	-7.2	-16.1%	-2.9	-7.1%
Pertes sur débiteurs	(chapitre 33)	23.1	32.2	6.7	-9.1	-28.3%	+16.4	+245.3%
Contributions à d'autres collectivités	(chapitre 34)	35.3	29.2	36.1	+6.1	+20.9%	-0.9	-2.4%
Dédommagements à des collectivités publiques	(chapitre 35)	31.4	30.7	45.3	+0.7	+2.3%	-14.0	-30.8%
Subventions et allocations à des tiers	(chapitre 36)	224.7	227.9	217.6	-3.2	-1.4%	+7.1	+3.3%
Attributions à des financements spéciaux	(chapitre 38)	0.4	0.0	0.2	+0.4	-	+0.2	+87.6%
	Total	947.9	973.2	935.0	-25.3	-2.6%	+12.8	+1.4%
Amortissements et investissements								
Amortissements ordinaires et extraordinaires		61.5	67.5	68.4	-6.0	-8.9%	-6.8	-10.0%
Investissements nets		104.1	95.0	103.8	+9.1	+9.6%	+0.3	+0.3%
Comptes de fonctionnement et de financement								
Excédent des comptes de fonctionnement		81.1	5.4	161.4	-	-	-	-
Excédent/Insuffisance de financement		38.5	-22.1	126.0	-	-	-	-

(en mios)

Synthèse des principaux éléments constituant les écarts entre les comptes 2010 et le budget 2010 :

Écarts sur les revenus

Revenus fiscaux

Impôts personnes physiques <i>dont 25.0 de report année précédente</i>	+12.6
Impôts personnes morales <i>dont -2.6 de report année précédente</i>	+12.7
Fonds de péréquation PM	-1.9
Taxe professionnelle	+17.8

Autres revenus

Amendes d'ordres, redevance DP et taxe DP	-4.3
Revenus des loyers du PF	-2.7
Interventions SIS	-1.4
Émoluments État Civil	-1.2
Dividendes BCGe	+1.1
Vente d'option sur taux	+1.3
Revenus de gratuités	+2.0

(en mios)

Écarts sur les charges

Provisions

Provision pour reliquat	-7.1
Sécurité et espace publics	-1.5

Pertes sur débiteurs

Centimes additionnels	-2.2
Sécurité et espaces publics	-1.2
Taxe professionnelle	+0.4

Autres charges

Intérêts sur emprunts	-6.8
Subvention Petite enfance	-4.1
Dédommagement État-Civil	-0.7
Frais incinération Cheneviers	+1.0
Frais de perception État	+1.5
Actions BCGe	+2.1
Gratuités	+2.0

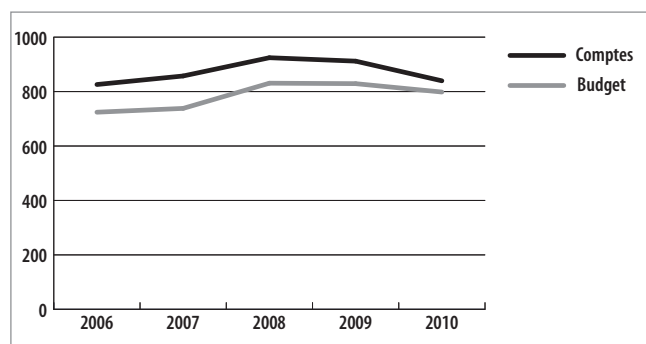
(en mios)

Analyse des principaux écarts des revenus

Chapitre 40: Impôts

C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10		Ecart C10-C09	
839.5	798.3	911.8	+41.2	+5.2%	-72.3	-7.9%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2010 et, respectivement, le budget 2010 et les comptes 2009 pour les différents groupes du chapitre 40 se présentent comme suit:

	C2010	(B2010)	(C2009)
400 Impôts sur le revenu et la fortune	564.5	+12.6	-45.7
401 Impôts sur le bénéfice et le capital	141.1	+12.7	+2.6
406 Impôts sur les chiens	0.2	+0.0	+0.0
408 Fonds de péréquation financière intercommunale	13.7	-1.9	+0.6
409 Taxe professionnelle communale	120.0	+17.8	-29.8

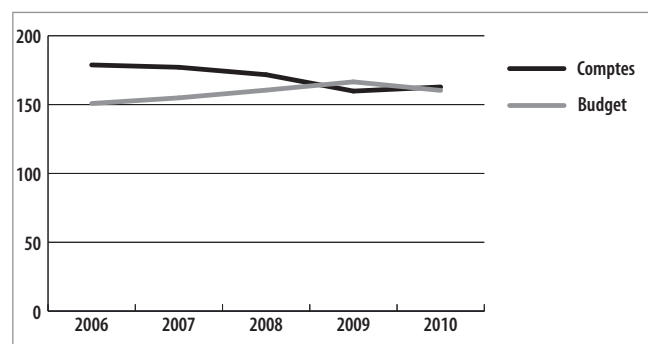
(en mios)

L'analyse de l'évolution de la fiscalité est détaillée, pour chaque catégorie d'impôts, dans un chapitre spécifique du présent rapport.

Chapitre 42 : Revenus des biens

C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10		Ecart C10-C09	
162.8	160.3	159.8	+2.5	+1.6%	+3.0	+1.9%
-37.4	-35.9	-34.8	- revenus de subventions en nature			
125.3	124.4	125.0	+0.9	+0.7%	+0.4	+0.3%

(en mios)



Les revenus des biens s'inscrivent en augmentation par rapport au budget 2010 et aux comptes 2009. Les écarts entre les comptes 2010 et respectivement le budget 2010 et les comptes 2009 pour les principaux groupes du chapitre 42 se présentent comme suit :

	C2010	(B2010)	(C2009)
420 Avoirs à vue	0.2	+0.1	-0.0
421 Créances	3.8	+0.0	+0.0
422 Capitaux du patrimoine financier	2.5	+1.1	-0.1
423 Immeubles du patrimoine financier	85.0	-2.9	-3.3
424 Gains comptables sur placements patrimoine financier	0.0	+0.0	-1.3
426 Participation permanente du patrimoine administratif	6.3	+1.7	+0.4
427 Immeubles du patrimoine administratif	60.9	+0.8	+4.8
429 Autres revenus	4.0	+1.5	+2.5

(en mios)

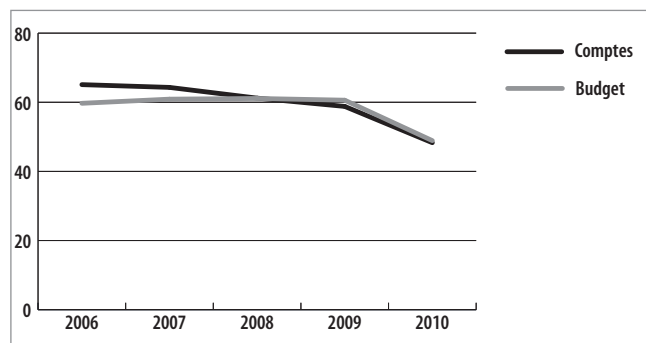
Éléments d'explication

- -2.7 millions de francs sur les loyers PF de la GIM;
- -1.6 million de francs de redevances d'utilisation du domaine public;
- +0.4 million de francs d'encaissements de créances amorties;
- +0.9 million de francs sur les intérêts des prêts;
- +1.0 million de francs de gratuités sur les taxes manifestations;
- +1.3 million de francs de revenus de ventes d'options sur taux d'intérêts;
- +2.0 millions de francs de dividendes (BCGe et ATMB).

Chapitre 43 : Revenus divers

C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10		Ecart C10-C09	
48.3	48.9	58.8	-0.7	-1.4%	-10.5	-17.8%
-2.4	-1.9	-2.3	- revenus de subventions en nature			
45.9	47.0	56.5	-1.2	-2.5%	-10.6	-18.8%

(en mios)



Les revenus divers sont en léger repli, et ce aussi bien par rapport au budget 2010 qu'aux comptes 2009.

Les écarts entre les comptes 2010 et respectivement le budget 2010 et les comptes 2009 pour les principaux groupes du chapitre 43 se présentent comme suit :

	C2010	(B2010)	(C2009)
431 Emoluments administratifs	1.9	-1.2	-0.9
434 Redevances d'utilisation et prestations de service	28.4	-0.7	-0.3
435 Ventes de marchandises	3.3	+0.4	+0.7
436 Dédommagements de tiers	7.8	+1.5	-1.1
437 Amendes	1.5	-2.7	-9.0
438 Prestations effectuées par le personnel (invest.)	3.6	+1.0	+0.1
439 Autres contributions	1.7	+1.1	+0.1

(en mios)

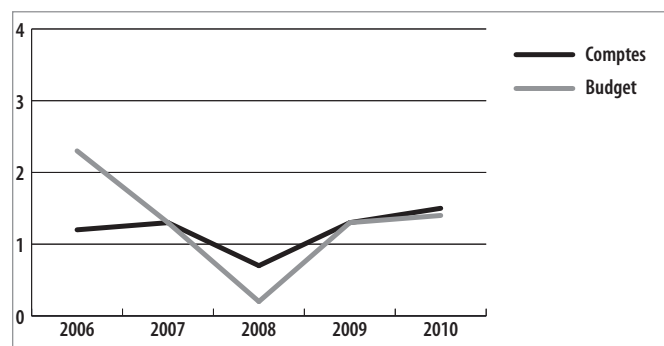
Éléments d'explication

- -2.7 millions de francs sur les revenus d'amendes ;
- -1.7 million de francs sur les interventions et revenus divers du SIS ;
- -1.2 million de francs sur les émoluments perçus par l'État civil ;
- +0.4 million de francs de récupération de taxes à Voirie-Ville propre ;
- +0.6 million de francs de ventes de vieux papiers et aluminium ;
- +1.3 million de francs de remboursements de l'assurance perte de gain accident, invalidité et maternité.

Chapitre 44: Parts et contributions

C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10	Ecart C10-C09
1.5	1.4	1.3	+0.1	+0.2
			+7.4%	+12.1%

(en mios)

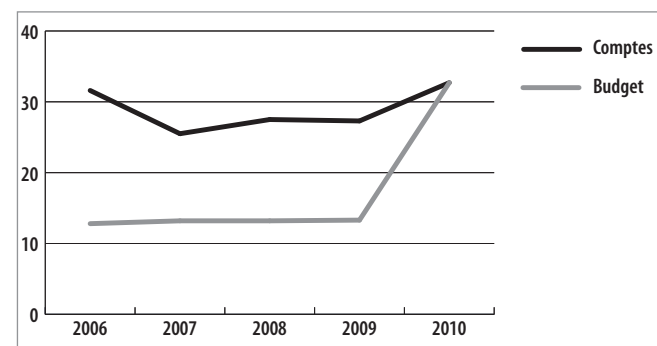


Les parts et contributions sont liées aux rétrocessions cantonales au SIS des participations des assurances aux frais de prévention.

Chapitre 45: Dédommagements de collectivités publiques

C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10	Ecart C10-C09
32.7	32.7	27.3	+0.0	+5.5
			+0.1%	+20.1%

(en mios)

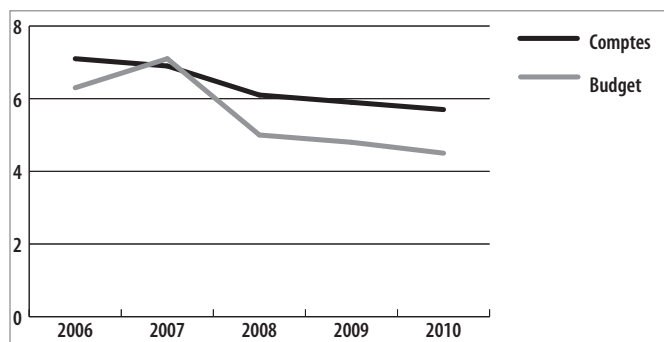


Les dédommagements de collectivités publiques sont composés de la subvention cantonale aux frais de routes prévue par l'art. 20 LRoutes, (15.0 millions de francs, provisionnés à hauteur de 14.2 millions de francs), de la participation des communes aux frais de fonctionnement du SIS (10.7 millions de francs) et du Bibliobus (1.0 million de francs), ainsi que du dédommagement négocié lors du transfert des activités de contrôle du stationnement à l'État de Genève (dégressif sur 3 ans, 5.0 millions de francs en 2010).

Chapitre 46 : Subventions acquises

C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10		Ecart C10-C09	
5.7	4.5	5.9	+1.2	+26.8%	-0.2	-2.6%

(en mios)



Éléments d'explication

- + 1.1 million de francs de dons non budgétés au Musée d'art et d'histoire.

Chapitre 48 : Subventions acquises

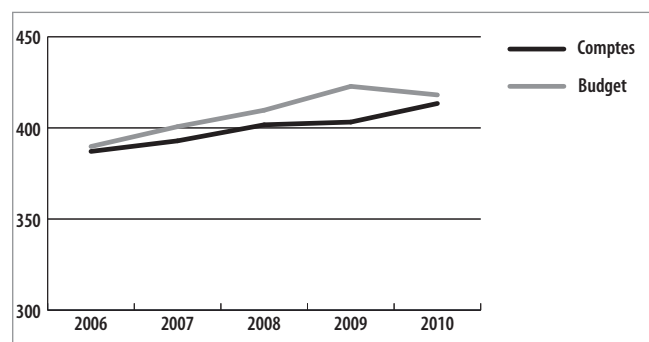
Pour mémoire, ceux-ci concernent les revenus de la dîme du livre et du Sport-Toto.

Analyse des principaux écarts des charges

Chapitre 30 : Charges de personnel

C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10		Ecart C10-C09	
413.4	418.1	403.2	-4.6	-1.1%	+10.2	+2.5%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2010 et, respectivement, le budget 2010 et les comptes 2009 pour les différents groupes du chapitre 30 se présentent comme suit :

	C2010	(B2010)	(C2009)
300 Autorités et commissions	1.8	-0.4	-0.1
301 Traitement du personnel	324.5	+0.4	+8.7
303 Assurances sociales	24.6	-1.4	+0.7
304 Caisse de pensions et prévoyance	40.4	-1.5	+0.7
305 Assurances maladie et accidents	8.3	-1.4	-0.4
306 Prestations en nature	2.0	-0.4	+0.3
307 Prestations aux pensionnés	6.9	-0.7	-0.4
308 Personnel intérimaire	1.1	+0.6	+0.4
309 Autres charges de personnel	3.8	+0.1	+0.3

(en mios)

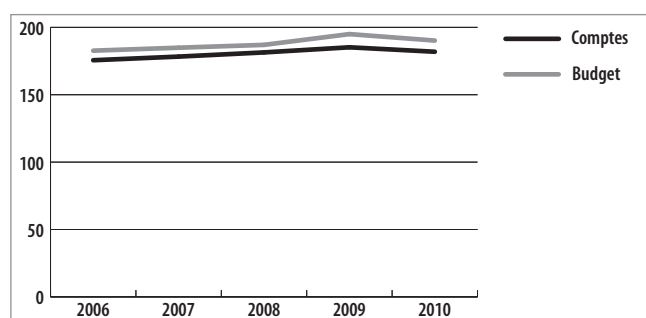
Éléments d'explication

- -4.4 millions de francs sur les salaires des fonctionnaires, y compris gel des postes vacants (10.0 millions de francs);
- -1.5 million de francs sur les cotisations sociales;
- -1.2 million de francs sur les cotisations CAP;
- -1.2 million de francs sur les cotisations assurance accident;
- -0.6 million de francs sur les pensions SIS;
- +0.7 million de francs sur les indemnités de nuisances;
- +1.1 sur le personnel intérimaire;
- +4.2 millions de francs de salaires pour du personnel temporaire.

Chapitre 31 : Biens, services et marchandises

C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10		Ecart C10-C09	
181,9	190,2	185,2	-8,3	-4,4%	-3,3	-1,8%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2010 et, respectivement, le budget 2010 et les comptes 2009 pour les différents groupes du chapitre 31 se présentent comme suit :

	C2010	(B2010)	(C2009)
310 Fournitures de bureau	10,7	-1,1	+0,1
311 Mobilier, machines, véhicules	6,3	+0,1	-0,5
312 Eau, énergie, combustible	22,1	-1,2	+0,1
313 Achats de fournitures et marchandises	13,7	-0,0	+1,3
314 Entretien des immeubles par des tiers	52,6	-0,4	+0,4
315 Entretien d'objets mobiliers par des tiers	8,4	-2,1	-1,6
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	12,0	+0,2	+0,2
317 Dédommagements	2,6	-0,1	+0,2
318 Honoraires et prestations de service	52,1	-3,4	-3,2
319 Frais divers	1,3	-0,5	-0,2

(en mios)

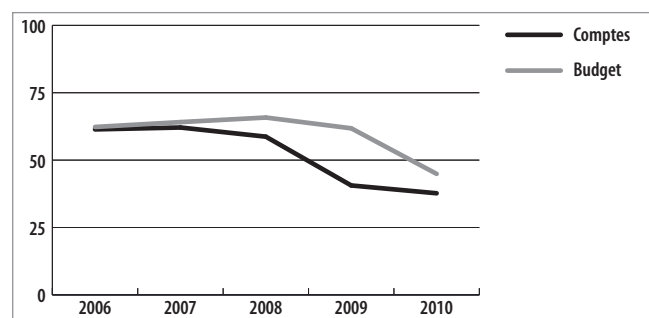
Éléments d'explication

- -1,3 million de francs sur l'enlèvement des résidus ménagers et des encombrants ;
- -1,0 million de francs d'expertises effectuées par des tiers et prestations pour service divers ;
- -0,7 million de francs sur les primes d'assurances ;
- -0,6 million de francs sur l'entretien du matériel informatique ;
- -0,6 million de francs sur les frais de chauffage ;
- -0,5 million de francs sur les frais d'électricité ;
- -0,5 million de francs sur les frais d'entretien des immeubles locatifs ;
- -0,5 million de francs sur les frais d'entretien des véhicules par des tiers ;
- -0,4 million de francs sur les achats de livres, revues et périodiques ;
- +0,4 million de francs sur les achats de sel ;
- +1,0 million de francs sur les frais d'incinération des Cheneviers ;
- +1,3 million de francs sur les frais d'entretien des immeubles administratifs et publics.

Chapitre 32: Intérêts passifs

C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10		Ecart C10-C09	
37.7	44.9	40.6	-7.2	-16.1%	-2.9	-7.1%

(en mios)



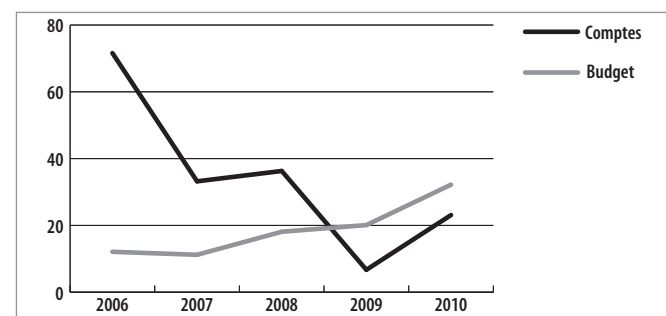
Éléments d'explication

- L'évolution des taux courts a été nettement plus favorable que le scénario retenu lors de l'élaboration du budget. La stratégie retenue par le Conseil administratif s'est avérée extrêmement profitable en 2010, induisant une économie de plus de 7.0 millions de francs par rapport au budget.

Chapitre 33: Pertes sur débiteurs

C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10		Ecart C10-C09	
23.1	32.2	6.7	-9.1	-28.3%	+16.4	+245.3%

(en mios)



L'écart important entre le budget et les comptes 2010 s'explique par la dissolution de provisions non budgétées. En effet, il est difficile d'anticiper, lors de la réalisation des budgets, les variations de provisions, qui peuvent être positives ou négatives. Par ailleurs, une provision relative aux frais de routes (compensée par la comptabilisation d'un revenu équivalent) a été budgétée et comptabilisée. En ne tenant pas compte de ces constitutions et dissolutions de provision, l'écart par rapport au budget n'est plus que de -2.1 millions de francs.

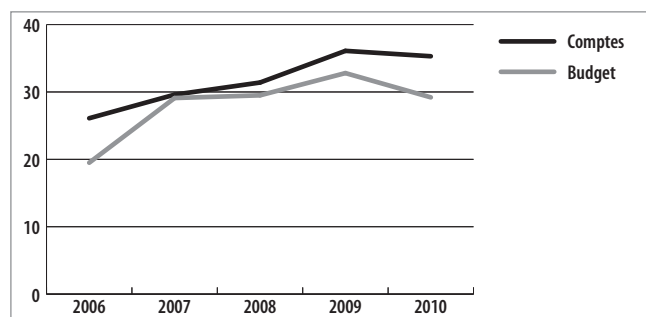
Éléments d'explication

Provisions	
- Diminution du reliquat	-7.1
- Sécurité et espaces publics	-1.5
Pertes effectives	
- Actions BCGe	+2.1
- Taxe professionnelle	+0.4
- Sécurité et espaces publics	-1.2
- Centimes additionnels	-2.2

Chapitre 34: Contributions à d'autres collectivités

C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10		Ecart C10-C09	
35.3	29.2	36.1	+6.1	+20.9%	-0.9	-2.4%

(en mios)



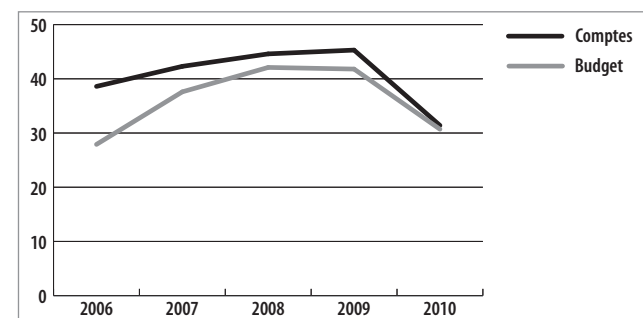
Éléments d'explication

- La compensation aux communes frontalières dépend de la masse salariale des travailleuses et travailleurs frontaliers imposés à la source. Cette masse salariale est en forte augmentation depuis quelques années et n'a été prise en compte que partiellement dans le budget;
- Les charges relatives à la nouvelle péréquation intercommunales ont été comptabilisées sans aucun écart avec le budget, conformément aux dispositions légales y relatives. Ces charges se sont élevées à 6.3 millions de francs en 2010.

Chapitre 35: Dédommagement à des collectivités publiques

C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10		Ecart C10-C09	
31.4	30.7	45.3	+0.7	+2.3%	-14.0	-30.8%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2009 et, respectivement, le budget 2009 et les comptes 2008 pour les différents groupes du chapitre 35 se présentent comme suit:

	C2010	(B2010)	(C2009)
350 Dédommagements versés à la Confédération	0.0	+0.0	+0.0
351 Dédommagements versés au canton	22.4	+0.7	-14.2
352 Dédommagements versés à des communes	9.0	+0.0	+0.3

(en mios)

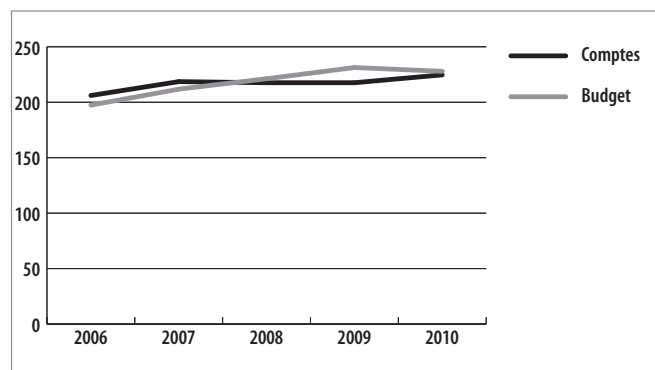
Éléments d'explication

- +1.5 million de francs de frais de perception engendrés par les revenus fiscaux et par la baisse du reliquat;
- -0.7 million de francs concernant les émoluments versés au canton par l'Office de l'état-civil.

Chapitre 36: Transfert à des tiers: subventions et allocations

C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10		Ecart C10-C09	
224.7	227.9	217.6	-3.2	-1.4%	+7.1	+3.3%
-39.8	-37.8	-37.1	- subventions en nature			
184.9	190.2	180.6	-5.3	-2.8%	+4.3	+2.4%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2010 et, respectivement, le budget 2010 et les comptes 2009 pour les différents groupes du chapitre 36 se présentent comme suit :

	C2010	(B2010)	(C2009)
361 Subventions aux cantons	8.5	+0.6	+0.1
363 Subventions à des propres établissements	6.3	+0.2	+0.2
364 Subventions à des sociétés d'économies mixtes	2.5	+0.2	+0.3
365 Subventions à des institutions privées	187.6	-1.4	+9.0
366 Subventions à des personnes physiques	15.4	-2.7	-2.4
367 Subventions à des institutions étrangères	3.8	-0.0	-0.1

(en mios)

Éléments d'explication

- -4.1 millions de francs sur la subvention au secteur de la petite enfance ;
- -1.4 million de francs sur les aides personnalisées de la GIM (nouveau règlement) ;
- -1.3 million de francs sur les subventions accordées aux personnes physiques par le Service social ;
- +0.5 million de francs sur la subvention accordée à la FASE ;
- +0.6 million de francs sur les subventions accordées par le Service des sports ;
- +2.0 millions de francs sur les subventions relatives à des prestations en nature (gratuités).

Évolution de la fiscalité

Les recettes fiscales de la Ville de Genève (y compris la taxe professionnelle) ont représenté, en 2010, 77.0% du total des revenus contre 78.3% aux comptes 2009. Rappelons que 2010 aura été l'année de l'entrée en vigueur de la réforme de l'imposition des personnes physiques. Une analyse différenciée des revenus fiscaux selon ses composantes se révèle intéressante.

Depuis l'introduction du système postnumerando, les productions des impôts « personnes physiques » et « personnes morales » de l'année courante, inscrites aux comptes, sont estimées en totalité. À ces estimations, il convient d'ajouter des montants correspondant à des correctifs liés à la production effective des années antérieures. Une analyse pertinente de la manne fiscale réelle implique par conséquent de tenir compte de ces ajustements et de reconstituer, a posteriori, les résultats fiscaux de chaque exercice.

L'année 2010 est singulière, car c'est le premier exercice réalisé sous l'empire de la nouvelle loi sur l'imposition des personnes physiques. Le budget tablait ainsi sur une diminution de la production fiscale de 40 à 50 millions de francs. À cet égard, les prévisions se sont révélées correctes, la production de l'impôt relatif aux personnes physiques reculant de manière sensible.

Une première lecture des résultats fiscaux 2010 révèle ainsi que les impôts « personnes physiques » sont supérieurs aux montants budgétés (+2.3%). Les impôts « personnes morales » sont également supérieurs aux niveaux budgétés (+9.9%). Toutefois, les montants budgétés par définition n'appréhendent pas les correctifs des années antérieures, correctifs pouvant tout aussi bien être positifs que négatifs. Aussi, pour juger de la pertinence des estimations portées dans le budget, il convient d'appréhender la situation en tenant compte des correctifs.

Le montant des impôts « personnes physiques » dépasse le budget de 12.6 millions de francs. Ce dépassement est plus qu'entièrement dû aux correctifs des années antérieures atteignant 25.0 millions de francs, dont 12.9 millions de francs uniquement pour l'année fiscale 2008 et 10.1 millions de francs pour l'année fiscale 2009. Au final, l'écart entre la prévision et l'estimation comptabilisée des rentrées fiscales « personnes physiques » pour 2010 se monte à -12.4 millions de francs. Les prévisions portées au budget se sont donc, pour l'instant, avérées plus optimistes que la réalité.

La production estimée aux comptes 2010 concernant les impôts « personnes morales » dépasse également l'estimation budgétée. La production comptabilisée en 2010 atteint 141.1 millions de francs, dont -2.6 millions de francs de correctifs liés à des années antérieures. Les économies genevoise et suisse ont résisté de manière remarquable à la crise de 2008 et, qui plus est, rebondi plus rapidement fin 2009 et 2010.

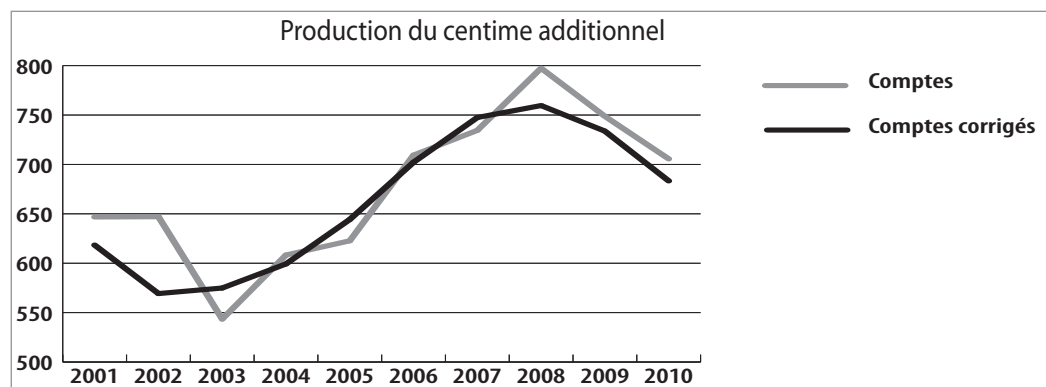
	C2010	B2010	C2009	Ecart C10-B10		Ecart C10-C09	
Revenus							
Personnes physiques	564.5	551.9	610.2	+12.6	+2.3%	-45.7	-7.5%
Personnes morales	141.1	128.4	138.6	+12.7	+9.9%	+2.6	+1.9%
Impôts sur les chiens	0.2	0.2	0.2	+0.0	+23.9%	+0.0	+2.3%
Fonds de péréquation pers, morales	13.7	15.6	13.1	-1.9	-12.4%	+0.6	+4.6%
Sous total I	719.5	696.1	762.0	+23.4	+3.4%	-42.5	-5.6%
Taxe professionnelle	120.0	102.2	149.8	+17.8	+17.4%	-29.8	-19.9%
Sous total II	839.5	798.3	911.8	+41.2	+5.2%	-72.3	-7.9%
Impôt sur les bénéfices immobiliers	-0.1	0.0	-0.7	-0.1	-	+0.0	-
Total	839.4	798.3	911.1	+41.1	+5.2%	-72.3	-7.9%
Charges							
Rétrocession aux communes frontalières françaises	29.0	22.9	36.1	+6.1	+26.7%	-7.1	-19.7%
Pertes sur créances irrécouvrables centimes additionnels	12.8	15.0	14.9	-2.2	-14.8%	-2.1	-14.2%
Sous total I	41.8	37.9	51.0	+3.9	+10.3%	-9.2	-18.1%
Pertes sur créances irrécouvrables taxe professionnelle	1.8	1.4	1.5	+0.4	+31.0%	+0.2	+15.1%
Sous total II	43.6	39.3	52.6	+4.3	+11.0%	-9.0	-17.1%
Frais de perception impôts	21.5	20.0	35.0	+1.5	+7.7%	-13.5	-38.7%
Total	65.1	59.2	87.6	+5.9	+9.9%	-22.5	-25.7%
Revenus nets	774.3	739.0	823.5	+35.3	+4.8%	-49.8	-6.0%

(en mios)

La production de la taxe professionnelle s'inscrit en très net repli par rapport aux comptes 2009 à 120.0 millions de francs. En 2009, une partie de la production comptabilisée concernait en fait les années fiscales antérieures (25.5 millions de francs). Toutefois, la production 2010 reste de 17.8 millions de francs supérieure au budget. Là encore, la résilience de l'économie genevoise face à la conjoncture mondiale explique pour partie cet écart.

Les pertes effectives réalisées sur les débiteurs «centimes additionnels» diminuent quelque peu par rapport à 2009 pour atteindre 12.8 millions de francs. À relever enfin que le reliquat poursuit son recul de manière sensible de 23.7 millions de francs pour atteindre 281.6 millions de francs. Comme 30% de ce montant est porté en provision, cette baisse permet de réduire la provision ad hoc de 7.1 millions de francs.

Les montants comptabilisés aux comptes 2010 sont de 22.3 millions de francs supérieurs aux revenus correspondant effectivement à l'exercice sous revue. Il conviendra de tenir compte de cet élément pour établir les prévisions de rentrées fiscales pour les années futures. Tout comme relevé à l'occasion des comptes 2009, la réévaluation des rentrées fiscales des années antérieures explique à nouveau cet écart.



Valeur de production d'un centime additionnel en 2010

en comparaison avec le budget 2010

(en francs)	Personnes		Total
	physiques	morales	
Comptes 2010	12'406'189.07	3'101'684.78	15'507'873.85
Budget 2010	12'129'252.75	2'822'593.41	14'951'846.15
Différence	+276'936.32	+279'091.37	+556'027.70
Différence en %	2.3%	9.9%	3.7%

en comparaison avec les comptes 2009

(en francs)	Personnes		Total
	physiques	morales	
Comptes 2010	12'406'189.07	3'101'684.78	15'507'873.85
Comptes 2009	13'410'461.47	3'045'057.18	16'455'518.65
Différence	-1'004'272.40	+56'627.60	-947'644.80
Différence en %	-7.5%	1.9%	-5.8%

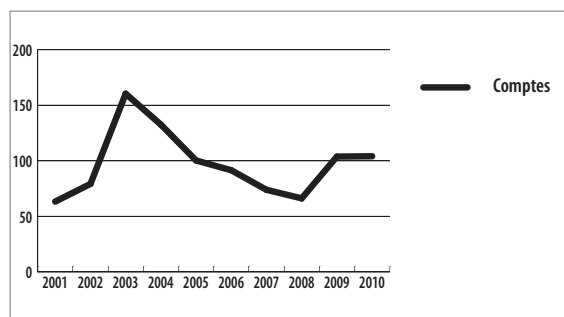
Compte des investissements

En 2010, les investissements nets se sont élevés à 103.8 millions de francs, supérieurs de 9.3% à l'estimation portée au budget.

Le tableau comparatif ci-après montre l'évolution des investissements opérés depuis 2001 et leur taux de réalisation.

	Comptes	Budget	Taux de réalisation (en %)
2001	63.3	121.9	51.9%
2002	79.2	109.7	72.2%
2003	160.4	155.0	103.5%
2004	132.6	100.0	132.6%
2005	100.3	110.0	91.2%
2006	91.5	110.0	83.2%
2007	73.9	100.0	73.9%
2008	66.1	95.0	69.7%
2009	103.8	95.0	109.3%
2010	104.1	95.0	111.2%
2001-2010	975.2	1'091.6	89.3%

(en mios)



En 2010, les investissements ont été supérieurs au montant budgété. Les principales dépenses d'investissements 2010 ont porté sur les travaux du tram TCOB, la décontamination du site d'Artamis, le réaménagement de la plaine de Plainpalais, le foyer de Sécheron, l'Orangerie du Parc de la Grange ainsi que la capitalisation de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.

Le total des investissements atteint, pour ces dix dernières années, 975.2 millions de francs, soit une moyenne annuelle de 97.5 millions de francs et un taux de réalisation de 89.3%.

Crédits extraordinaires votés en 2010

Durant l'année 2010, le CM, sur proposition du CA, a voté 207.2 millions de francs de nouveaux crédits extraordinaires.

Ces crédits concernent :

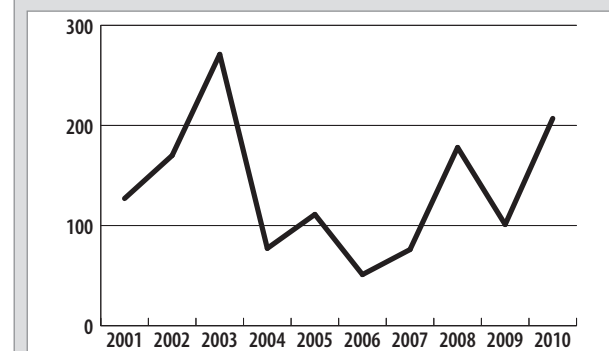
Le patrimoine administratif:	168.8 mios
Le patrimoine financier:	38.4 mios

La moyenne des crédits votés ces dix dernières années atteint 136.9 millions de francs. Un montant total important de crédit aura ainsi été voté en 2010, puisque les investissements votés atteignent plus du double des dépenses d'investissement annuellement budgétées à 95.0 millions de francs. Il convient d'avoir à l'esprit qu'à long terme, les investissements votés devraient être équivalents à l'enveloppe annuellement allouée.

Évolution des crédits votés

	Crédits votés
2001	127.0
2002	170.0
2003	271.0
2004	77.0
2005	111.0
2006	51.0
2007	76.0
2008	178.0
2009	101.0
2010	207.0
Moyenne 2001-2010	136.9

(en mios)

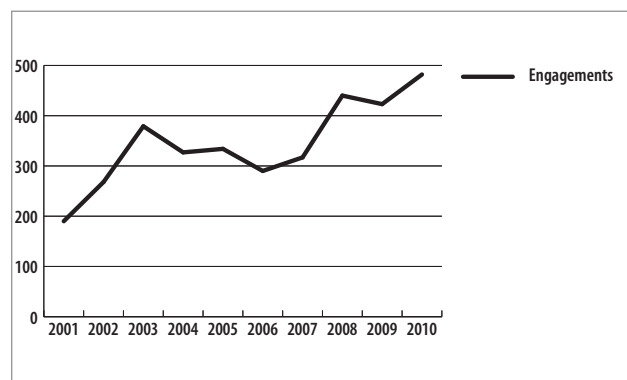


Engagements futurs et financement des investissements

Après avoir analysé les dépenses d'investissements comptabilisées en 2010 et leur mode de financement ainsi que les nouveaux crédits votés, les commentaires suivants se rapportent plus spécifiquement aux engagements financiers futurs de la Ville de Genève.

Au cours de l'année 2010, le Conseil municipal a voté pour 207.2 millions de francs de nouveaux crédits d'investissements, soit un montant nettement supérieur à celui de 2009 (100.6 millions de francs).

Le total des engagements s'élevait, au 31 décembre 2010, à un niveau record de 482 millions de francs, en augmentation de 59.0 millions de francs. Cette augmentation s'explique à la fois par la différence entre les nouveaux crédits votés et les dépenses d'investissements 2010, différence compensée en partie par les crédits bouclés durant l'année.



Une rétrospective sur les dix dernières années permet d'observer leur évolution au 31 décembre de chaque année :

	Engagements	Variations
2001	190	-16
2002	268	+78
2003	379	+111
2004	327	-52
2005	334	+7
2006	290	-44
2007	317	+27
2008	440	+123
2009	423	-17
2010	482	+59

(en mios)

Le niveau actuel des engagements est un signal devant inciter le Conseil municipal à la mesure dans le vote de nouveaux crédits d'investissements. À ce stade, les projets existants entraîneront une augmentation du niveau des investissements qui risque fort d'être difficile à contrôler les prochaines années. Pour cette raison, il conviendrait de continuer à ne pas voter des crédits d'investissements au-delà de l'enveloppe annuelle fixée. Faute de quoi, le montant des engagements risquerait de croître, et de provoquer, d'ici quelques années, une nouvelle augmentation de l'endettement de la Ville de Genève.

À cet effet, il convient de rappeler que le Conseil administratif informe de manière permanente le Conseil municipal sur le montant des crédits votés au cours de l'exercice et sur l'incidence budgétaire de ceux-ci, grâce à un panneau affiché dans la salle des délibérations et au baromètre financier remis à chaque chef-fe de groupe.

Situation au 31 décembre 2010

	Montant	Incidence budgétaire annuelle (annuités)
Crédits votés	207	16
Crédits à l'examen des commissions	173	15
Total	380	31

(en mios)

Le montant des crédits à l'examen des commissions est particulièrement important au 31 décembre 2010.

Financement des investissements en 2010

La structure du financement des investissements en 2010 s'est présentée comme suit :

	Comptes	Budget
Amortissements réglementaires	61.5	67.5
Excédent de revenus (charges)	81.1	5.4
Autofinancement	142.6	72.9
Investissements nets	104.1	95.0
Excédent / Insuffisance de financement	38.5	-22.1
Taux d'autofinancement	137.0%	76.7%

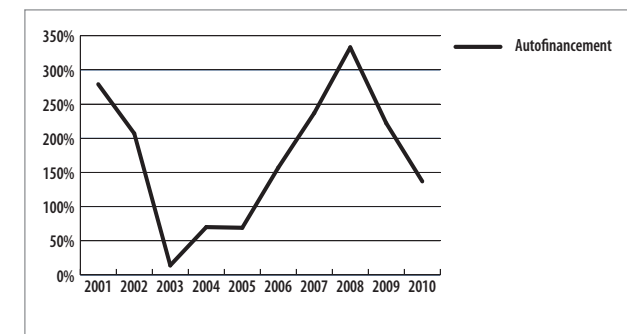
(en mios)

Le taux d'autofinancement reste supérieur à 100%, ce qui permet d'envisager la poursuite du désendettement.

Taux d'autofinancement réalisés entre 2001 et 2010

	Autofinancement
2001	279%
2002	207%
2003	14%
2004	70%
2005	69%
2006	157%
2007	237%
2008	333%
2009	222%
2010	137%

Évolution du taux d'autofinancement



Variation de la fortune de la Ville de Genève

L'excédent de revenus des comptes de l'exercice 2010 de 81.1 millions de francs est porté en augmentation de la fortune nette de la Ville de Genève qui s'élève, au 31 décembre 2010, à 950.5 millions de francs.

Émissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2010

Conformément à l'arrêté du Conseil d'État approuvant la délibération du CM de la Ville de Genève du 8 décembre 2009 :

- le Conseil administratif est autorisé à renouveler en 2010 les divers emprunts qui viendront à échéance et à procéder à tout remboursement anticipé si les conditions d'émission lui sont favorables ;
- le Conseil administratif est autorisé à faire usage des nouveaux instruments financiers.

Durant l'exercice écoulé, le CA a procédé aux opérations suivantes :

- Remboursement d'un prêt de 80.0 millions de francs arrivé à échéance le 14 mai 2010. Ce remboursement a été effectué avec les disponibilités en trésorerie ;
- Conclusion de 3 swaps de taux durant le mois de mai 2010, portant sur un emprunt de 220.0 millions de francs venant à échéance en novembre 2034, soit une durée résiduelle de 24 ans, à un taux moyen de 2.37%.

Synthèse du Conseil administratif

Les résultats obtenus en 2010 réjouissent à l'évidence le Conseil administratif (CA) puisqu'ils démontrent l'excellente maîtrise des charges dont les services ont su faire preuve. La Ville de Genève a, une nouvelle fois, démontré sa capacité à gérer au plus près ses dépenses en respectant les budgets alloués.

Le CA se satisfait également d'avoir suffisamment anticipé les conséquences prévisibles sur les rentrées fiscales suite à la crise financière qui a touché l'économie en 2008 et 2009. Cette anticipation a permis une croissance raisonnée des charges de fonctionnement et permet à notre commune d'appréhender les prochaines années de manière sereine. Toutefois, les menaces planant sur la taxe professionnelle, sont pour le CA une source d'inquiétude. En effet, aux comptes 2010, les recettes fiscales liées à cet impôt ascendent à 120.0 millions de francs soit 11% du budget municipal. Si les velléités cantonales de sa suppression devaient se concrétiser, notre commune se trouverait face à de graves difficultés financières. Les prestations délivrées devraient être revues à la baisse et des choix douloureux opérés.

La Ville de Genève poursuivra une politique de prudence budgétaire lors de l'évaluation des revenus

fiscaux. En effet, il est souhaitable que le processus d'établissement des prévisions fiscales mis en place depuis l'adoption du système de taxation postnumerando continue de s'améliorer. Des espoirs importants avaient été suscités par le fait que l'expérience de plusieurs années devait permettre d'affiner les précisions, tout en pouvant fonder la réflexion sur une, voire deux années de référence dont la taxation était quasiment achevée.

Dans ce contexte, la Ville de Genève poursuivra une politique de prudence budgétaire lors de l'évaluation des revenus fiscaux, se fondant sur la réalité des années de taxation plutôt que sur les résultats des comptes, lesquels, cette année encore, incluent des éléments se rapportant à plusieurs exercices antérieurs. Il conviendra également de remettre une nouvelle fois à l'ordre du jour la question de l'accès aux données traitées par l'administration cantonale, laquelle assume pour le compte des communes le rôle d'autorité fiscale, afin de donner crédit aux informations transmises et de permettre un minimum de contrôle de cohérence des chiffres annoncés. Cette demande de la Ville trouve toujours une fin de non recevoir au prétexte d'un secret fiscal qui s'appliquerait aux Magistrat-e-s et employé-e-s communaux et communales.

S'agissant plus concrètement des comptes 2010, il convient de mettre en perspective les excédents constatés dans les rentrées fiscales, en particulier ceux relatifs à la production fiscale des centimes additionnels personnes physiques et personnes morales. L'estimation de ces revenus s'est avérée in globo correcte. Le surplus de 20.0 millions de francs constaté aux comptes n'est que la résultante des correctifs liés aux années fiscales antérieures. La prévision s'est donc avérée, à périmètre constant, excellente.

S'agissant de la taxe professionnelle, le résultat de 120.0 millions de francs est, selon le Département des finances et du logement, appelé à durer. En ce sens, le budget 2011 a été corrigé et les chiffres actualisés à la hausse.

En parallèle, 2010, restera marqué par d'importantes économies de charges réalisées sur tous les chapitres et ce pour un montant de 31.3 millions de francs. À titre d'exemple, on peut citer la diminution de la charge des intérêts de la dette de plus de 7.0 millions de francs, résultat de la stratégie de gestion choisie par le Conseil administratif. Cette dernière prévoit qu'un tiers de l'endettement est réalisé sur la base

de taux variables. Le CA se félicite également d'avoir, sur la législature, réduit l'endettement de la Ville de Genève de près de 430.0 millions de francs, sans avoir eu à remettre en question les prestations.

Les investissements annuels ont, pour leur part, traduit les grands projets en cours en Ville de Genève avec, en premier lieu, les aménagements connexes aux lignes de tram. Les travaux de décontamination du site d'Artamis, la renaissance de la plaine de Plainpalais et la recapitalisation de la fondation de la Ville de Genève pour le logement social figurent également en bonne place parmi ces dépenses. L'enveloppe annuelle de 95.0 millions de francs qui figurait au budget est quelque peu dépassée. Le montant des engagements liés aux investissements votés a atteint un niveau record de 482.0 millions de francs, et les crédits actuellement étudiés par le Conseil municipal (173.0 millions de francs au 31 décembre 2010) devraient inciter à la retenue ces prochaines années, sous peine de voir l'enveloppe annuelle fortement dépassée. Pareille situation engendrerait, à l'instar de ce qui s'est déjà passé durant les années 80 et 90, une reprise de la croissance de l'endettement.

À la lumière de ce dernier exercice de législature et des précédents, le CA estime avoir rempli les engagements pris en matière de finances publiques, respectant ainsi ce qu'il avait énoncé dans son discours de législature sous la forme suivante: «Avant de conclure, nous tenons à marquer également nos intentions et notre engagement en matière de finances publiques. Elles sont aujourd'hui saines. Mais notre endettement n'est pas négligeable. Notre marge de manœuvre est donc étroite. [...] Nous sommes quant à nous décidé-e-s à juguler notre endettement par la mise en œuvre de budgets équilibrés, non seulement dans le domaine de la gestion mais aussi dans celui des investissements. Sous réserve toutefois de ne pas avoir à subir des reports de charges inconsidérés». En conclusion, le CA a rempli cet engagement et également celui pour «la solidarité, ferment de la cohésion sociale». Il a ainsi confirmé sa volonté de «favoriser une véritable cohésion sociale et de travailler à l'intégration de toutes et tous, au profit d'une qualité de vie durable et partagée».

Gestion hôtelière

Swissôtel Genève Métropole

Les résultats enregistrés en 2010 par le Swissôtel Genève Métropole, bien que positifs, ont encore souffert de la morosité du climat des affaires dans le secteur de l'hôtellerie de luxe en Suisse et à Genève. Les taux de remplissages ont été proches de ceux relevés en 2009. Le chiffre d'affaires s'est inscrit dans la droite ligne des résultats de l'année dernière, en progression de 0.4 million de francs. L'hôtel a continué de souffrir de son positionnement sur la clientèle d'affaires.

Les charges continuent d'être maîtrisées à un niveau proche de celles de 2009.

L'exercice 2010 est ainsi bouclé avec un bénéfice de 2.4 millions de francs contre 2.2 millions de francs en 2009. Ce résultat tient compte de :

- 3.1 millions de francs d'amortissement de matériel, de mobilier et d'équipements de l'hôtel, ainsi que des intérêts versés à la Ville de Genève, à savoir 1.4 million de francs ;
- L'exploitation de l'hôtel Métropole engendre ainsi des revenus aux comptes de fonctionnement de la Ville de Genève pour 3.8 millions de francs.

Comptes de résultat comparés 2010 - 2009

	2010		2009	
Produits d'exploitation	21'524.7		21'105.2	
Charges d'exploitation				
Marchandises et frais généraux	13'840.8		13'660.0	
Entretien et maintenance	786.5	14'627.3	659.7	14'319.7
Bénéfice d'exploitation avant intérêts et amortissements	6'897.4		6'785.5	
Amortissements		3'067.0		3'037.0
Intérêts versés à la Ville		1'410.8		1'572.1
Bénéfice net d'exploitation	2'419.6		2'176.4	

(en milliers de francs)

Bilans comparés 2010 - 2009

Actif	2010	2009
Total	57'465.5	59'478.5
Immobilisations	52'234.7	53'176.8
Terrains	1'001.7	1'001.7
Bâtiments, mobilier, matériel	51'233.0	52'175.1
Stock marchandises et fournitures	478.9	514.3
Marchandises	363.1	382.8
Fournitures, combustibles	115.8	131.5
Réalisable et disponible	4'751.9	5'787.4
Actifs transitoires	97.8	52.9
Débiteurs, dépôts de garantie	3'148.2	3'802.3
Liquidités	1'505.9	1'932.2

(en milliers de francs)

Passif	2010	2009
Total	57'465.5	59'478.5
Exigible à long et moyen terme	52'509.6	54'661.0
Ville compte d'investissements	52'509.6	54'661.0
Exigible à court terme	2'536.2	2'641.2
Créanciers, fournisseurs et passifs transitoires	1'802.2	1'803.7
Dépôts reçus	503.2	531.8
Charges sociales (provisions - acomptes)	230.8	305.7
Bénéfice de l'exercice	2'419.6	2'176.4

Restaurant du Parc des Eaux-Vives

Après une année 2009 marquée par un résultat légèrement négatif, les comptes 2010 du restaurant du Parc des Eaux-Vives sont à nouveau dans les chiffres noirs. Alors que le chiffre d'affaires s'inscrit en diminution par rapport à 2009, les charges se sont réduites dans une plus grande proportion. Au final, les comptes sont excédentaires à hauteur de 0.2 million de francs.

En tenant compte de la charge d'intérêt relative aux investissements consentis par la Ville de Genève dans cet édifice et versée par le restaurant du Parc des Eaux-Vives, l'impact sur les résultats de la Ville de Genève est de 0.3 million de francs.

Comptes de résultat comparés 2010 - 2009

	2010		2009	
Produits d'exploitation	4'999.7		5'431.0	
Charges d'exploitation				
Marchandises et frais généraux	4'295.0		4'975.0	
Entretien et maintenance	165.0	4'460.0	171.8	5'146.8
Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements	539.7		284.2	
Amortissements		216.5		214.1
Intérêts		77.7		86.7
Bénéfice net / Perte nette d'exploitation	245.5		-16.6	

(en milliers de francs)

Bilans comparés 2010 - 2009

Actif	2010	2009
Total	3'530.9	3'685.9
Immobilisations	2'412.6	2'511.1
Terrains		
Bâtiments, mobilier, matériel	1'879.3	2'054.3
Immobilisations incorporelles	533.3	456.8
Stock marchandises et fournitures	337.6	367.0
Marchandises, fournitures, combustibles	337.6	367.0
Réalisable et disponible	780.7	807.8
Actifs transitoires	3.3	14.8
Débiteurs, dépôts de garantie	291.5	126.2
Liquidités	485.9	666.8

(en milliers de francs)

Passif	2010	2009
Total	3'530.9	3'685.9
Exigible à long et moyen terme	713.2	660.3
Compte de liaison	713.2	660.3
Exigible à court terme	2'835.2	3'288.6
Créanciers divers	2'612.9	3'055.0
Fournisseurs, passifs transitoires	222.3	233.6
Perte reportée	(263.0)	(246.4)
Bénéfice / Perte de l'exercice	245.5	(16.6)

**DÉLÉGATIONS
DU CONSEIL ADMINISTRATIF**

Délégation Genève Ville Solidaire

Pour la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS), l'année 2010 a été marquée par l'acceptation, par le Conseil administratif in corpore, de signer les Engagements d'Aalborg et de retenir l'objectif 13 de son programme stratégique concernant la coopération (voir rapport Aalborg y relatif). Sa mise en œuvre devrait permettre d'ancrer de manière durable la politique de solidarité internationale au sein de notre municipalité.

Présidée jusqu'à la fin de la législature par M. Manuel Tornare et composée de Mme Sandrine Salerno et M. Patrice Mugny, la Délégation s'est réunie à 4 reprises durant l'année. 108 demandes ont été examinées desquelles 52 projets ont pu être financés (en hausse de 7 projets). En tout, ce ne sont pas moins de 166 dossiers qui ont transité par le secrétariat de la Délégation.

Les 51 projets acceptés représentent un montant de 1.954 millions de francs. S'il n'y a pas de règles quant aux montants accordés qui varient entre CHF 1'450 et CHF 200'000, ces projets participent tous à un mouvement de solidarité envers les moins favorisés.

La Fédération genevoise de coopération (FGC) a financé 39 projets et un plan d'action. Les relations avec ce partenaire privilégié continuent à nous donner entière satisfaction. Ses compétences de spécialiste sont précieuses pour notre municipalité et une collaboration s'est instaurée pour le pilotage de certains projets plus complexes (projets liés aux mairies de Bamako, Dakar et Saint-Louis).

Grâce à des contacts réguliers tout au long de l'année, les nombreuses synergies développées avec le Service de la solidarité internationale du canton de Genève et plusieurs communes genevoises actives dans ce même domaine continuent à porter leurs fruits. Ainsi, la coopération internationale permet à notre ville de développer, en réseau, la coopération «genevoise».

Par ailleurs, la Délégation a maintenu son appui en faveur des services de l'Administration municipale qui travaillent en partenariat avec des collectivités publiques et échangent, ainsi, leurs compétences métiers. Les Conservatoire et jardin botaniques (CJB) ont poursuivi les projets existants (jardins ethnobotaniques au Sénégal, au Brésil et au Paraguay) et le Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS) a renforcé ses échanges dans les domaines de la voirie et des technologies de l'information avec la Ville de Sofia en Bulgarie. Le secrétariat de la DGVS se réjouit d'envisager divers projets de coopération décentralisée avec les autres départements de notre collectivité.

Délégation à l'aménagement du territoire

(1/3)

La Délégation à l'aménagement du territoire a pour but de traiter des études d'aménagement des espaces publics ou de plans d'affectation du sol conduites par les services du Département des constructions et de l'aménagement (DCA) ou par des tiers et portant sur le territoire de la Ville de Genève.

La Délégation donne l'orientation des études, des rapports et travaux à exécuter, et en définit les priorités. Elle décide des options stratégiques en relation avec les dossiers d'aménagement. Les dossiers ainsi traités sont régulièrement rapportés au Conseil administratif par le Département des constructions et de l'aménagement en vue des décisions à prendre qui relèvent de sa compétence.

Elle est composée des Conseillers administratifs en charge du Département des constructions et de l'aménagement (M. Rémy Pagani), du Département de la culture (M. Patrice Mugny) et du Département de l'environnement urbain et de la sécurité (M. Pierre Maudet). La Délégation comprend également la présence permanente de la Direction du DCA (Mme Isabelle Charollais, codirectrice, et M. Claude-Alain Macherel, codirecteur).

La présidence a été assurée successivement par M. Pierre Maudet, de janvier à mai 2010, puis par M. Rémy Pagani, de juin à décembre 2010.

En 2010, la Délégation s'est réunie à 11 reprises. Mme Annick Viaccoz, assistante de direction au DCA, a assuré la prise des notes de séances.

La Délégation a instruit de nombreux dossiers. Parmi les objets les plus importants il convient de citer ceux qui ont fait l'objet de communications régulières au Conseil administratif:

Développement de zones piétonnes

Suite à l'adoption d'un document relatif à la stratégie de piétonisation préparé par le Service d'aménagement urbain et de la mobilité (SAM), en collaboration avec le Service d'urbanisme (URB), la Délégation a organisé deux tables rondes afin de sonder la position des milieux concernés. À cette occasion, la Délégation a eu l'occasion de préciser la position du Conseil administratif, admettant qu'une solution de parking souterrain comme mesure collatérale au développement des zones piétonnes serait acceptable pour compenser la perte des places de stationnement en surface.

Lors de ces rencontres, les débats ont été vifs, confirmant l'importante charge émotionnelle que suscitent les enjeux de mobilité dans notre ville.

Au plan formel, le Conseil municipal a été saisi d'un projet de résolution et d'une proposition de crédit d'étude portant sur l'aménagement piétonnier d'une cinquantaine de rues ou tronçons de rues.

Sur le même sujet, la Délégation a suivi le travail des services et a validé la stratégie liée à la concrétisation de l'initiative municipale «200 rues sont à vous – pour des rues ouvertes à la vie et aux mobilités douces!», acceptée par le Conseil municipal dans sa séance du 18 janvier 2010.

Délégation à l'aménagement du territoire

(2/3)

Aménagement de la rade

Comme l'année précédente, le suivi du dossier de l'aménagement de la rade a occupé la Délégation pratiquement à chacune de ses séances.

Après avoir obtenu le déplacement des bancs de glaces près de l'eau et une délibération favorable du Conseil municipal concernant le crédit y relatif, la Délégation a suivi la procédure d'appel d'offres pour les nouveaux pavillons menée par les services et leur installation aux nouveaux emplacements désignés.

Différents projets de notes ont également été soumis à la Délégation concernant le projet PPP (port – parc – plage des Eaux-Vives) de l'État de Genève, dans le but de demander le transfert de propriété au profit de la Ville de Genève comme condition préalable à la prise en charge de l'entretien du parc.

Enfin, un projet de mise à niveau de la signalétique sur le pourtour de la rade a été étudié conjointement par les Services d'aménagement urbain et de la mobilité (SAM) et de la sécurité et de l'espace public (SEEP). Financé en partenariat avec la Fondation pour le tourisme, il devrait se concrétiser au printemps 2011.

Plaine de Plainpalais

La première étape des travaux de réaménagement de la plaine de Plainpalais s'est terminée et a été inaugurée comme prévu à l'été 2010. C'est sur une portion de place rénovée que le cirque Knie s'est installé à fin août. Ses responsables n'ont pas manqué de relever la qualité du revêtement et sa parfaite adéquation aux besoins d'une telle manifestation.

Les travaux relatifs à la seconde étape ont fait l'objet d'une proposition de crédit soumise en fin d'année 2009 au Conseil municipal et renvoyée pour étude à sa commission des travaux et des constructions. À ce jour, elle n'a toujours pas été acceptée.

LRoutes

Le Conseil d'État, à la signature du chef du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), a proposé un projet de convention portant sur le versement annuel d'un montant de 7.0 millions de francs au titre de contribution de l'État à l'entretien des routes d'importance cantonale situées sur le territoire de la Ville de Genève, en application de l'art. 20 LRoutes.

Une partie de la Délégation a jugé cette convention peu acceptable, estimant la somme proposée globalement insuffisante.

Sous l'impulsion de la Délégation et sur ordre du Conseil administratif, le Conseil d'État a été saisi d'une nouvelle demande sollicitant un ajout à la convention portant sur la rétrocession à la Ville de Genève d'une partie de la Redevance sur le trafic poids lourds liée aux prestations (RPLP) pour l'entretien des ouvrages d'art, ainsi qu'une participation aux revenus produits par le stationnement des véhicules sur le domaine public municipal.

Celle-ci est restée sans réponse à ce jour.

Délégation à l'aménagement du territoire

(3/3)

La Délégation a également traité de nombreux autres dossiers, au gré de l'actualité ou des nécessités exprimées en vue de présenter des dossiers à la décision du Conseil administratif.

Il s'agit notamment :

- du projet de construction d'un pavillon de la danse sur le site de la place Sturm ;
- du dossier relatif à une nouvelle *concession pour l'affichage commercial*, avec le suivi des procédures judiciaires ;
- de la négociation avec les Services industriels de Genève (SIG) portant sur les conditions d'installation de *coffrets électriques* sur les domaines public et privé de la Ville de Genève ;
- du projet *Praille-Acacias-Vernets (PAV)*, dont la lente phase de gestation met en évidence la difficulté à trouver des intérêts convergents entre les différentes entités concernées ;
- du suivi de l'avancement des travaux de décontamination du *site Artamis* et du projet de construction et de réaménagement du périmètre ;
- du suivi du dossier Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (*CEVA*), notamment s'agissant des derniers développements en matière de sécurité ;
- des travaux de la nouvelle ligne de transports collectifs reliant Cornavin à Onex et Bernex (*TCOB*) et de ses conséquences notamment dans le quartier de la Jonction, ainsi que du nouveau schéma directeur 2011-2014 des Transports publics genevois (TPG) ;
- etc.





D'autre part, la Délégation a procédé aux auditions :

- des représentants de l'Association pour la danse contemporaine (ADC) dans le cadre de la construction d'un *pavillon de la danse* sur le site de la place Sturm ;
- des mandataires du projet « Portique des Nations », élément important du projet global intitulé « *Campus de la paix* » situé sur le site de la Campagne Rigot ;
- des représentants du groupe international *Japan Tobacco International (JTI)* pour la présentation du projet d'implantation dans le quartier de Sécheron d'un bâtiment destiné au nouveau siège du groupe à Genève.

**ÉVALUATION
DES OBJECTIFS 2010
PAR MISSIONS
ET PRESTATIONS**

AUTORITÉS

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint ou reporté*
-  *Abandonné*

En 2010, les Autorités ont poursuivi leurs missions de support au Conseil administratif et de direction de différents groupes de travail transversaux à l'Administration municipale.

En particulier le Comité de direction (CODIR) et le Comité d'attribution immobilière (COATTRIM) ont pu contribuer, par leurs travaux, à une bonne collaboration et une meilleure synergie entre les différents services de l'Administration municipale.

En coopération avec le CODIR, nous avons notamment défini les missions d'une nouvelle structure, au sein des Autorités, pour la gestion et la pérennisation du nouveau site Internet de la Ville de Genève. Cette unité sera opérationnelle dans le courant du premier semestre 2011.

D'autre part, un des grands projets des années précédentes touchant à sa fin (« hyperLEX »), une refonte de l'ensemble des directives de l'Administration municipale a été initiée en 2010. Cet important projet transversal, nommé Repair, vise à mettre à disposition de l'ensemble de l'administration, de manière analogue à « hyperLEX », l'ensemble des directives revues, corrigées et validées.

Les Autorités ont dû par contre abandonner en 2010 le projet de mise en place d'un système de contrôle interne (SCI). Cette expérience devait permettre ensuite une extension de la méthode à l'ensemble de l'administration ; le déploiement, prévu tout au long de l'année 2010 sur trois services, était en cours à l'Administration centrale. Cependant, une décision du Conseil administratif de mandater le CODIR pour une étude de mise en place d'un SCI simultanément dans tous les départements a eu pour conséquence d'interrompre le projet des Autorités, qui sera repris en 2011.

**SERVICE DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE**

Service de la Direction générale

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Assistance et conseil aux Autorités politiques	11 Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21 Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22 Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23 Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24 Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31 Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32 Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Coordination et gestion transversale des grands projets.
		33 Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41 Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42 Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43 Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Service de la Direction générale

Introduction et faits marquants

En 2010, la Direction générale a été fortement sollicitée par différents projets qu'elle a conduit au sein du CODIR (Comité de direction) du COATTRIM (Comité d'attribution immobilière) et qui ont permis de renforcer ces deux groupes de travail et de réflexion dans leur rôle d'appui et de proposition au Conseil administratif.

Le CODIR et ses différents sous groupes de travail ont notamment conduit les projets suivants :

En collaboration avec la Délégation au développement durable, à l'égalité et à la diversité et l'ensemble des départements : sélection et cahier des charges des projets considérés comme prioritaires pour la mise en œuvre des Engagements d'Aalborg. Évaluation des coûts financiers et intégration de leur financement dans le budget 2011.

En collaboration avec la DRH et la DSIC : suivi et coordination interdépartementale des travaux concernant la planification et les mesures préalables en vue de la mise en place du nouveau statut du personnel au 1^{er} janvier 2011.

En collaboration avec la Direction financière : étude pour le déploiement au sein de toute la Ville de Genève d'un système de contrôle interne (SCI) obéissant aux mêmes règles et définitions. Ce projet, qui impliquait certaines réorganisations, a été accepté par le Conseil administratif et sera mis en place en 2011 dans l'ensemble des départements.

Quant au COATTRIM il a répondu, dans la mesure de ses moyens, à de nombreuses demandes des départements et du Conseil administratif, notamment :

Recherche active pour des nouveaux locaux pour la police municipale et pour le réseau de soins et de maintien à domicile.

Nouvelle affectation des locaux sis au 9, rue du Grand-Pré (bâtiment des Schtroumpfs) en les proposant à la location au Groupe Sida Genève, ce qui a permis à cette association de libérer une importante surface de bureaux à la rue Pierre-Fatio 17. Ces derniers locaux ont été attribués au Département des finances et du logement, permettant ainsi de réunir toute la Direction financière sous un même toit.

Attribution à différents services de la Ville de Genève de plusieurs locaux, dont ceux qui se libéreront en 2012 à la rue Amat et qui ont seront dévolus à la future antenne de coordination des familles d'accueil de la Délégation à la petite enfance.





Le COATTRIM a également initié en 2010 une réflexion et créé, à cet effet, un groupe de travail afin de proposer au Conseil administratif, à la nouvelle législature, une redéfinition du rôle du COATTRIM ainsi qu'une charte de la politique en matière d'utilisation du patrimoine immobilier et de la gestion des demandes de locaux.

De plus, la révision de l'ensemble des règlements arrivant à son terme en début 2011, un nouveau projet a été lancé visant à recenser et mettre à jour l'ensemble des directives administratives (DGA). Ce projet est conduit par la Direction générale avec l'aide d'un groupe de travail réunissant l'ensemble des départements, la DRH et la Direction financière.

Suite aux nouvelles exigences fédérales relatives au passeport biométrique, l'État est devenu la seule autorité habilitée à enregistrer les demandes de passeports. De ce fait, une légère réorganisation des activités de l'État civil a été nécessaire, ce qui a permis la résiliation du bail de « l'arcade des passeports » et le transfert d'une partie de l'unité concernée à l'arcade d'information du Pont de la Machine. Cette dernière, rebaptisée « Espace Ville de Genève », offre désormais davantage de prestations à la population.

Service de la Direction générale

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Pour permettre de doter le CA ainsi que l'Administration municipale d'un outil de gestion moderne, finaliser les études et le cahier des charges pour le développement d'une nouvelle version de CANDIDE afin d'assurer une meilleure gestion et un meilleur suivi des séances du CA.	11	Taux d'avancement du cahier des charges.	Cahier des charges finalisé pour un développement en 2011.	- (cf. commentaires ci-après).	
Mettre en place des nouvelles dispositions statutaires ainsi que des règlements et directives y relatives en collaboration avec le CODIR et la Direction des ressources humaines.	32	Délai de mise en œuvre des nouvelles dispositions statutaires.	Entrée en vigueur des différentes dispositions réglementaires en 2010.	Les statuts sont entrés en vigueur le 31 décembre 2010.	
Pour permettre de doter l'état civil d'outil de gestion et d'une organisation moderne en vue d'améliorer les services rendus à la population, mettre en place de nouveaux systèmes d'information à l'État civil et optimiser son organisation et ses procédures.	31	Nouvelle organisation.	Nouvelle organisation opérationnelle au 31.12.2010.	La réorganisation de l'Arcade des passeports ainsi que l'analyse pour la numérisation ont été effectuées.	
Pour permettre à chacun d'avoir accès à l'ensemble des règlements de l'Administration municipale, réviser l'ensemble des dispositions réglementaires et les mettre à disposition en ligne.	41	Mise à disposition publique des règlements de l'Administration municipale.	Dispositions réglementaires disponibles pour le public dès le 1 ^{er} janvier 2011.	Une partie des règlements est déjà disponible en ligne, le reste le sera au 2 ^{ème} semestre 2011.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les nouveaux statuts sont entrés en vigueur le 31 décembre 2010 avec le règlement général d'application (REGAP) et les principales directives concernées. Toutefois, le travail se poursuivra en 2011, notamment par la mise à niveau de tous les règlements et de toutes les directives (DGA) dans les projets « hyperLEX » et « Repair ».

En 2010, nous avons dû nous concentrer sur la réorganisation de l'Arcade des passeports et sur le projet de numérisation des documents de l'état civil qui aura un impact important sur l'organisation du travail de ce service. L'analyse pour la numérisation a été finalisée et le financement du projet, inclus dans la PR-837A, a été accepté par le Conseil municipal lors de sa séance du 16 février 2011.

L'étude d'une nouvelle version de CANDIDE en 2010 n'a pas pu être initiée en raison de la surcharge de travail des services concernés occupés à finaliser le projet sur les règlements, à mettre en place les nouveaux statuts ainsi qu'à mettre en œuvre un système de contrôle interne.

**ADMINISTRATION
CENTRALE**

Administration centrale

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Assistance au Conseil municipal	11 Secrétariat du CM	Gestion administrative des séances du CM.
		12 Mémorial	Transcription des débats, publication et expédition du Mémorial.
		13 Coordination CM-CA	Suivi des dossiers du CM et des réponses aux initiatives des membres du CM.
2	Support au Conseil administratif et à l'Administration municipale	21 Appui logistique	Appui logistique au CA dans le cadre des représentations officielles.
		22 Aide à la décision	Informations, analyses et autres contributions soutenant les prises de décision du CA.
3	Gestion des archives municipales	31 Conseil aux services	Conseiller et assister les services de l'Administration municipale dans la gestion des documents qu'ils produisent et qu'ils reçoivent.
		32 Collecte et conservation	Réception des fonds des services et acquisition de fonds privés. Classement, cotation et mesures concernant la conservation physique des documents et leur restauration.
		33 Mise à disposition	Mettre les documents conservés à la disposition du public et de l'Administration municipale.
		34 Gestion documentaire	Acquisition, description, classement, élaboration de l'index des procès-verbaux du CA, versement aux archives municipales. Gestion administrative des règlements municipaux.
4	Information et communication	41 Communication interne	Coordination de la transmission d'informations liées aux décisions et aux activités du CM, CA, Directions et services.
		42 Communication externe	Mise en œuvre et suivi de l'information municipale à destination du public et des médias.

Administration centrale

Introduction et faits marquants

En marge des objectifs planifiés et largement réalisés (voir les évaluations détaillées ci-après), l'année 2010 a placé le Service de l'administration centrale face à un imprévu de taille. Le 1^{er} mars 2010 la législation fédérale retirait aux communes la compétence d'émettre des passeports biométriques obligeant l'Office de l'état civil à restructurer son secteur des pièces d'identité.

Cette réorganisation s'est faite de manière concertée et transversale entre les deux services impliqués sous la supervision de la Direction générale. Cette collaboration interservices a permis d'apporter des solutions originales et économiques pour l'ensemble des parties concernées.

Premièrement, l'équipe redimensionnée de l'Unité des pièces d'identité a déménagé au Pont de la Machine dans l'Arcade municipale d'information rebaptisée pour l'occasion « Espace Ville de Genève ». Cette intégration élargissant les prestations de l'arcade municipale a nécessité un réaménagement des locaux dans le but d'intégrer quatre nouveaux postes de travail ouverts au public.

Deuxièmement, cette synergie s'est traduite par la collaboration étroite des équipes sur place et une gestion commune des infrastructures et de leurs équipements. Par ailleurs, la signalétique des lieux a dû être totalement revue et l'organisation du travail a également fait l'objet d'une refonte opérationnelle.

Finalement, la fréquentation de ce nouvel « Espace Ville de Genève » a augmenté et le public s'est diversifié pour le plus grand profit des citoyens qui peuvent, suite à cette fusion, bénéficier de prestations davantage centralisées et par conséquent plus élargies (informations diverses, billetterie de spectacles, cartes CFF, cartes d'identité, attestations de vie et domicile des confédérés, etc.).

Administration centrale

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Transférer l'unité Dossiers et Documentation de l'Administration centrale aux Archives municipales de la Ville de Genève.	22 et 34	Niveau de réussite du transfert au 31 décembre 2010.	Transfert réussi et nouvel organigramme opérationnel.	100%	
Accompagner la phase de lancement du nouveau site Internet de la Ville de Genève, en collaboration avec les départements et services municipaux.	42	Taux d'avancement de la mise en place d'une structure pour le suivi du nouveau site.	Structure efficace pour le suivi du nouveau site en place.	100%	
Mettre en ligne des Comptes-rendus de l'Administration municipale (1842-2000), du Mémorial du CM (1842-2000) et des Procès-verbaux du CA (1842-1880) numérisés, sur les pages Internet des Archives de la Ville de Genève.	33	Taux d'avancement des travaux de mise en ligne.	Tous les comptes-rendus de l'Administration municipale (1842-2000), mémoriaux du CM (1842-2000) et procès-verbaux du CA (1842-1880) sont numérisés.	50%	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

1) Transférer l'Unité «Dossiers et Documentation» de l'Administration centrale aux Archives municipales de la Ville de Genève

Le transfert de l'Unité «Dossiers et Documentation» a été accompli au cours de l'année. Une série de déménagements et différents aménagements des locaux des Archives ont été nécessaires de manière à accueillir le personnel et les dossiers de l'unité aux Archives. Un certain nombre de projets communs ont été mis en place en 2010.

2) Accompagner la phase de lancement du nouveau site Internet de la Ville de Genève, en collaboration avec les départements et services municipaux.

Le nouveau site Internet de la Ville de Genève a été réalisé. Il est opérationnel depuis sa mise en ligne le 26 mai 2010. Une conférence de presse a marqué l'événement et son lancement a été largement médiatisé. En fin d'année, les ressources nécessaires pour développer et pérenniser la structure de mise à jour régulière du site ont été allouées par le Conseil administratif. La consolidation de l'unité assurant le suivi du nouveau site est en cours de réalisation.

3) Mettre en ligne des Comptes-rendus de l'Administration municipale (1842-2000), du Mémorial du CM (1842-2000) et des Procès-verbaux du CA (1842-1880) numérisés, sur les pages Internet des Archives de la Ville de Genève.

Les trois sources ont été numérisées. Un prototype technique pour la mise à disposition sur Internet a été réalisé par la DSIC. Des modifications de l'application sont en cours. L'ensemble des documents devraient être mis en ligne au cours de la première moitié de l'année 2011.

SERVICE JURIDIQUE

Service juridique

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseil au Conseil administratif en matière juridique	11	Assistance et conseil	Études et recherches juridiques selon les méthodes habituelles ainsi qu'avec l'aide de bases de données juridiques comprenant jurisprudence et doctrine. Rédaction d'avis de droit à l'attention du CA ainsi que du Directeur général et de son adjoint. Interprétation de la législation et de la réglementation en vigueur. Assistance et conseil juridiques au CA et à la Direction générale durant des réunions, soutien durant les négociations.
		12	Procédures judiciaires	Conduite de procédures civiles, pénales et administratives. Rédaction d'actes et de mémoires juridiques dans le cadre de procédures judiciaires ou arbitrales. Assistance et représentation de la Ville de Genève et des entités qui lui sont rattachées auprès des juridictions civile, pénale et administrative.
		13	Procédures disciplinaires	Conduite et participation à des procédures disciplinaires et enquêtes administratives. Interprétation du statut du personnel et de la réglementation connexe.
		14	Coordination	Coordination des ressources afin de gérer au mieux les dossiers juridiques globaux du CA. Constitution et maintenance de bases de données juridiques ainsi que d'outils de recherche à l'intention des juristes de la Ville de Genève. Constitution et maintien d'une documentation et d'une bibliothèque juridiques. Coordination et surveillance des mandataires professionnellement qualifiés (avocats, experts, auditeurs, etc.).
		15	Veille législative	Suivi de la législation fédérale et cantonale. Participation à l'élaboration de la réglementation communale. Propositions et suggestions au CA en vue d'améliorer le corpus réglementaire communal.
2	Secrétariat du Conseil administratif	21	Préparation des séances du CA	Organisation des séances, préparation des ordres du jour et élaboration des PV.
		22	Suivi des dossiers du CA	Assurer la bonne transmission des dossiers du CA.

Service juridique

Introduction et faits marquants

La priorité du Service juridique est d'apporter en tout temps conseil et assistance aux Autorités en matière juridique et judiciaire. Cette activité implique bien évidemment la conduite de nombreuses procédures judiciaires, enquêtes administratives et processus de médiation.

Le service met tout en œuvre afin de garantir le respect du secret le plus absolu sur les dossiers qu'il est amené à traiter. Une telle exigence a pour conséquence de limiter sensiblement les possibilités de communiquer sur l'étendue de ses activités.

En 2010, plus de 170 dossiers ont été traités par le service. Il s'agit pour l'essentiel de l'élaboration de conventions, de l'établissement d'avis de droit, de la conduite de procédures judiciaires ainsi que d'enquêtes administratives.

Le service a eu à gérer plusieurs aspects relatifs à la Loi sur l'information du public (LIPAD), l'accès aux documents et la protection des données personnelles du 5 octobre 2001). Le travail mené par la Ville de Genève à ce sujet a, au demeurant, été récompensé par l'attribution du prix du préposé cantonal à la protection des données et à la transparence qui vise à saluer et à encourager les démarches entreprises dans le sens de la LIPAD.

Diverses questions relatives à l'Accord intercantonal sur les marchés publics du 15 mars 2001 (AIMP) et au règlement sur la passation des marchés publics du 17 décembre 2007, ont notamment été analysées par les juristes du service.

Par ailleurs, le service a consacré d'importantes ressources à la progression du projet « hyperLEX ». La refonte formelle de la réglementation municipale a pu être soumise, le 15 décembre 2010, au Conseil administratif. Cette première étape devra permettre l'harmonisation et la publication de celle-ci sur le site Internet afin de garantir un accès fiable aux textes normatifs pour l'ensemble des intéressés.

Service juridique

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Achever l'intégration du secrétariat du CA au sein du Service juridique.	21 et 22	Niveau de réussite de l'intégration.	Intégration réussie et opérationnelle d'ici décembre 2010.	Le secrétariat du CA fait effectivement partie intégrante du Service juridique.	
Optimiser le processus intégré de traitement des dossiers des séances, de la réception des documents à l'envoi des extraits du procès-verbal.	21	Niveau d'amélioration du processus.	Atteinte d'une efficience reconnue, permettant de libérer des ressources pour d'autres projets.	Des propositions d'amélioration dans l'organisation du travail lié au processus de gestion des séances sont régulièrement mises en œuvre dans les limites du système informatique actuel.	
En partenariat avec la DSIC et l'ACE, réaliser la refonte de l'application Candide et procéder à son remplacement par « CandiDeux ».	21 et 22	Taux d'avancement du projet « CandiDeux ».	Remplacement de Candide par « CandiDeux ».	-	
Finaliser la refonte globale du corpus réglementaire municipal, consistant à mettre à disposition du public les règlements sur Internet (projet « hyperLEX », en collaboration avec la DSIC et l'ACE).	15	Nombre de règlements corrigés et mis à jour.	Mise à jour de l'ensemble des règlements municipaux de la Ville de Genève.	22 règlements ont été approuvés par le CA, le 15 décembre 2010. 97 règlements ont été renvoyés dans les départements concernés afin que les commentaires et propositions du Service juridique soient analysés.	
Lancer la seconde étape du projet « hyperLEX », à savoir la mise à disposition des juristes et chefs de service de la doctrine et jurisprudence relatives à la réglementation municipale par le biais d'Intranet.	14	Niveau d'avancement de la création de la base « hyperLEX ».	Mise en ligne de la base « hyperLEX ».	La récolte de textes de jurisprudence et de doctrine se poursuit lorsque cela est possible.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La réflexion sur la refonte de l'application Candide s'est poursuivie durant l'année 2010, sans aboutir à l'élaboration d'un projet susceptible d'améliorer de manière notable l'existant.

La refonte globale des règlements municipaux devrait aboutir à un corpus réglementaire municipal uniforme et validé par le Conseil administratif au printemps 2011. Par ailleurs, l'application informatique devant servir d'écrin aux textes normatifs municipaux est en cours d'élaboration auprès de la DSIC.

La compilation des textes de jurisprudence et de doctrine se poursuit et l'intégration à l'application « hyperLEX » pourra se faire, une fois ladite application en production.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Relations extérieures

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Assistance et conseil au Conseil administratif en matière de relations extérieures	11	Informations, analyses, synthèses, veille et documentation Recherche d'informations et de documentation, rédaction de textes de synthèse et d'analyse, élaboration de dossiers, suivi des évolutions et des développements de la « Genève internationale », des réseaux de villes dont Genève est membre, et des villes partenaires. Gestion des dossiers et de la documentation relative aux relations extérieures.
		12	Représentation du CA Suivi administratif et logistique des invitations reçues par le CA, à savoir: inscription à l'ordre du jour, traitement des réponses et appui logistique.
2	Mise en œuvre de la politique du Conseil administratif en matière de relations extérieures	21	Organisation de manifestations Organisation de manifestations visant à promouvoir l'image de la Ville de Genève. Mise sur pied du « Geneva Opera Pool » en partenariat avec le Grand Théâtre et de la cérémonie de remise du prix Martin Ennals pour les défenseurs des droits de l'homme en partenariat avec la Fondation Martin Ennals. Appui logistique au CA, incluant le cas échéant, la préparation et l'organisation de déplacements à l'étranger. Coordination interdépartementale.
		22	Promotion de la « Genève internationale » Participation aux réunions du Groupe interdépartemental de l'État aux affaires internationales et du Groupe de coordination des activités promotionnelles de Genève (GCAPG). Représentation de la Ville de Genève aux Comités du Centre d'accueil-Genève internationale, au Comité du Club suisse de la presse et au Comité du Club diplomatique. Organisation ou participation financière à des réceptions dans le cadre de la Genève internationale.
		23	Relations avec d'autres villes en Suisse et à l'étranger ainsi qu'avec les réseaux de villes dont la Ville de Genève est membre Suivi et, le cas échéant, appui dans la mise en œuvre des projets élaborés dans le cadre des accords bilatéraux signés avec d'autres municipalités. Participation aux réunions des réseaux de villes. Préparation et organisation des déplacements des membres du CA et, le cas échéant, assistance aux Magistrats sur place.
		24	Communication externe Rédaction des pages internationales du « Vivre à Genève », un journal d'information destiné aux habitant-e-s de la Ville de Genève (5 fois par an, 112'000 exemplaires). Rédaction des communiqués de presse concernant les relations extérieures de la Ville de Genève. Mise à jour des informations relatives aux relations extérieures sur le site Internet de la Ville de Genève.
		25	Solidarité internationale Appui au CA dans la mise en œuvre de ses projets de coopération décentralisée et de coopération au développement. Subvention à des projets ponctuels qui œuvrent en faveur de la solidarité internationale. Participation à la Délégation Genève Ville Solidaire.
		26	Appui spécifique à la/au Maire Organisation d'événements spécifiques dans le cadre de la Mairie. Appui à la/au Maire dans ses tâches de représentation.
3	Protocole Accueil Réceptions	31	Protocole Accueil des hôtes du CA, organisation de leur programme de visite, organisation de réceptions et de repas et application du « protocole décès ».
		32	Réceptions pour des manifestations organisées par la Ville de Genève ou par des tiers Réceptions pour les vernissages, les inaugurations, les manifestations sportives et autres manifestations. Organisation de manifestations honorifiques (par exemple la remise de la Médaille Genève reconnaissante).
		33	Réceptions pour des cérémonies destinées aux collaborateurs et collaboratrices et retraité-e-s de l'administration Organisation des réceptions pour les apprenti-e-s, les nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices, les départs à la retraite ainsi que les vœux de début d'année des Magistrat-e-s à leur département.

Relations extérieures

Introduction et faits marquants

Pour la première fois en 2010, le Service des relations extérieures (SRE) a co-organisé la Fête nationale du 1^{er} août qui s'est déroulée dans le Parc des Bastions. En collaboration avec le Président de l'ancien Comité d'organisation et la collaboratrice « mairie » de Mme Sandrine Salerno, Maire, un nouveau concept a été développé mettant l'accent sur le renforcement de l'aspect festif et participatif de la célébration afin de mobiliser le plus largement possible la population genevoise. Le canton du Tessin et le monde paysan ont été mis à l'honneur et les membres du Comité diplomatique ont été invités à prendre part à la réception et à la cérémonie officielles. Cette nouvelle mouture de la Fête nationale a rencontré un grand succès populaire.

Outre les manifestations organisées chaque année par le SRE (Geneva Opera Pool, cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, remise du Prix Martin Ennals pour les défenseuses et défenseurs des droits humains), le service a apporté un soutien logistique et financier aux différentes manifestations mises sur pied dans le cadre de la mairie de M. Rémy Pagani, notamment une série d'ateliers sur les Conventions de Genève.

À l'occasion du 4^{ème} Congrès mondial contre la peine de mort, qui s'est tenu à Genève du 24 au 26 février 2010, le SRE a mis sur pied, avec les membres de la Fondation « Cartooning for Peace – Dessins pour la paix », une exposition de dessins de presse sur cette thématique dans les locaux d'Uni Mail. Toutes ces manifestations mettent en avant le rôle de Genève en tant que ville hôte d'organisations internationales gouvernementales et d'organisations internationales non-gouvernementales.

Le SRE a également apporté un soutien logistique, financier et opérationnel au Pavillon des villes de Genève, Zurich et Bâle à l'Exposition universelle de Shanghai. Ce projet a démontré la capacité des trois grandes villes à travailler ensemble et a, ainsi, permis de consolider la place des municipalités sur la scène nationale.



Le SRE continue à participer activement aux Comités du Centre d'accueil – Genève internationale (CAGI), du Club suisse de la presse, du Club diplomatique et aux séances de travail du Groupe inter-départemental aux affaires internationales, permettant ainsi à la Ville de Genève de faire entendre ses positions et de coordonner ses actions en faveur de la « Genève internationale » avec tous les autres acteurs.

Du côté des réseaux de villes, Genève a conservé son poste au Bureau exécutif de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue en octobre à Lausanne.

Enfin, tout au long de l'année, le SRE fournit au Conseil administratif des notes de synthèse et d'analyse en soutien à son processus de décision et la « section réceptions » du SRE a organisé toutes les réceptions du Conseil administratif ainsi que les repas offerts à ses hôtes de marque à la Villa La Grange.

Relations extérieures

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Évaluer de façon structurée les événements et manifestations majeurs organisés par le service.	21	Nombre d'événements et manifestations évalués.	Deux manifestations évaluées.	2	
Valoriser les lieux d'accueil du CA.	31	Nombre de plaquettes publiées.	Une nouvelle plaquette publiée.	- (cf. commentaire ci-après)	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'objectif «Valoriser les lieux d'accueil du Conseil administratif» est partiellement atteint, même si les travaux de préparation (contact avec des graphistes, le DC) ont été faits, la publication de la brochure n'a pas encore été effectuée.

OFFICE DE L'ÉTAT CIVIL

Office de l'état civil

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Gestion des événements d'état civil	11 Naissances	Gestion des naissances qui surviennent sur le territoire de la Ville de Genève.
		12 Reconnaissances	Renseignements et enregistrement des reconnaissances en paternité.
		13 Mariages	Gestion des procédures de mariage pour les fiancés domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève.
		14 Partenariats enregistrés entre personnes de même sexe	Gestion des procédures de partenariat pour les partenaires domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève.
		15 Décès	Gestion des décès qui surviennent sur le territoire de la Ville de Genève.
		16 Registre des personnes	Gestion du registre des personnes originaires de la Ville de Genève.
		17 Déclarations de nom	Enregistrement des déclarations de nom après divorce.
		18 Recherches	Diverses recherches d'état civil.
		19 Informations	Diverses informations au public.
2	Pièces d'identité	21 Passeports	Enregistrer la demande en vue de l'établissement des passeports.
		22 Cartes d'identité	Enregistrer la demande en vue de l'établissement des pièces d'identité.
3	Autres prestations à la population	31 Certificats de vie	Enregistrer la demande en vue de l'établissement des certificats de vie.
		32 Attestations OCP	Mise à jour des domiciles des citoyens suisses dans la base de données Calvin.

Office de l'état civil

Introduction et faits marquants

Dans le cadre de la refonte du site Internet de la Ville de Genève, l'Office de l'état civil a vu la réalisation d'un projet initié en février 2007 permettant la commande et le paiement en ligne des actes d'état civil.




Cette procédure donne la possibilité aux citoyens de recevoir des actes, sans devoir ni se déplacer ni être contraints de payer des taxes postales élevées de contre remboursement. De plus, l'outil développé par la DSIC offre une gestion administrative de ces commandes simplifiée et transparente.

Depuis l'ouverture du guichet virtuel le 25 mai 2010, plus de 1900 commandes ont été passées sur le site pour un chiffre d'affaire avoisinant les CHF 46'000.

Compte tenu des exigences fédérales relatives au passeport biométrique, l'État de Genève est devenu la seule autorité habilitée à prendre la commande des passeports depuis le 1^{er} mars 2010. De ce fait, les prestations effectuées par l'arcade des pièces d'identité de la rue du Nant se sont considérablement réduites. Il a donc été convenu, avec le Conseil administratif, que les collaboratrices et collaborateurs de l'arcade effectueraient les activités résiduelles (commande des cartes d'identité, établissement des certificats de vie et changement d'adresse des Confédérés) dans les locaux de l'Arcade d'information situés au Pont de la Machine et rebaptisés « Espace Ville de Genève ». Le déménagement a été réalisé le 6 décembre 2010 et a permis une économie annuelle de l'ordre de CHF 74'000 (loyer de l'arcade de la rue du Nant).

Office de l'état civil

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeurs atteinte	Degré de réalisation
Poursuivre et finaliser l'étude sur la possibilité de célébrer les mariages et l'enregistrement des partenariats dans plusieurs lieux sur le territoire de la Ville de Genève et en mesurer les impacts organisationnels.	13 et 14	Taux d'avancement des travaux de l'étude.	Étude réalisée au 31 décembre 2010.	Pas d'étude effectuée.	
Assurer la formation continue des collaboratrices et des collaborateurs de l'état civil par le biais de cours organisés par la Commission latine de formation afin de leur permettre d'obtenir le brevet fédéral d'officier de l'état civil.	11 à 17	Taux de réussite des collaboratrices et collaborateurs au brevet fédéral.	100% de réussite.	50%	
Poursuivre l'étude destinée à améliorer les conditions de travail du personnel et la confidentialité en collaboration avec le Service des bâtiments.	11 à 22	Taux d'avancement des travaux de l'étude.	Étude réalisée au 31 décembre 2010.	Pas d'étude effectuée.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'étude sur la possibilité de célébrer les mariages et l'enregistrement des partenariats dans plusieurs lieux sur le territoire de la Ville de Genève n'a pas pu aboutir par manque de ressources. En effet, le projet de commande et de paiement en ligne des actes d'état civil ainsi que les analyses effectuées pour le projet de numérisation des documents ont été traités en priorité.

L'objectif de formation et obtention du brevet fédéral d'officier de l'état civil a été réalisé partiellement; un collaborateur, sur les deux qui se sont présentés aux examens fédéraux, a obtenu le brevet.

L'étude destinée à améliorer les conditions de travail du personnel et la confidentialité des guichets est reportée car elle dépend de la réalisation du projet de dématérialisation des documents d'état civil.

CONTRÔLE FINANCIER

Contrôle financier

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Audit interne	11	Audit des services	Assurer les tâches de surveillance et de contrôle en Ville de Genève sur Délégation du CA (promotion d'un contrôle interne efficace à titre préventif et à moindre coût).
		12	Vérifications spécifiques	Effectuer des vérifications spécifiques comme le contrôle d'entités subventionnées, procéder à des contrôles transversaux, contrôles de caisse, fermage, inventaires, etc.
2	Révision externe	21	Contrôle des comptes Ville de Genève	Vérifier la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes annuels de la Ville de Genève.
		22	Contrôle des comptes autres entités	Vérifier la comptabilité et les comptes annuels des entités pour lesquelles le Contrôle financier a été nommé organe de contrôle ou de révision.
3	Missions particulières	31	Conseils	Étudier et proposer des solutions aux problèmes soumis par les différents bénéficiaires en matières organisationnelle, financière, comptable, logistique, opérationnelle, etc. (préventif).
		32	Assistance	Apporter le savoir-faire du Contrôle financier au service demandeur pour des sujets précis (curatif).
		33	Expertise	Procéder à des travaux d'expertise commandés par l'urgence (détournements, malversations, etc.) ou par des dysfonctionnements graves. Réaliser des travaux d'expertise sur demande d'un conseiller administratif, du CA ou de la Commission des finances.
		34	Formation des tiers	Former et sensibiliser les services de la Ville de Genève aux principes comptables en matière de tenue de comptabilité, de contrôle interne, ainsi qu'à la conception et l'adaptation des procédures; et les former aux domaines spécifiques de contrôle d'entités subventionnées.


Contrôle financier

Introduction et faits marquants

Le Conseil administratif a décidé de mettre en place un système de contrôle interne (SCI) au sein de l'Administration municipale. Une organisation ad hoc a été créée dans ce but.

Contrôle financier

Évaluation des objectifs





Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Favoriser la prise en main (appropriation par la direction des services) de la modélisation du système de contrôle interne (schématisation des procédures), selon les modèles de diagrammes de cheminement établis par le Contrôle financier lors de la réalisation de ses audits, ceci afin que l'Administration municipale dispose en permanence d'un système de contrôle interne standardisé, voire documenté dans un deuxième temps. L'intervention du Contrôle financier se fera sous la forme de conseil, d'assistance et de cours de formation. Compte tenu de son ampleur et de sa complexité, ce projet se poursuivra durant la totalité de l'année 2010, et éventuellement sur une partie de l'année 2011.	11	Nombre de services qui disposent d'un système de contrôle interne standardisé.	Tous les services de la Ville de Genève.	-	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Sur la base de cette décision, le Contrôle financier a été déchargé de la tâche d'assistance à la mise en place du système de contrôle interne.

FINANCES ET LOGEMENT

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint ou reporté*
-  *Abandonné*

Dans le cadre de ses objectifs et priorités, le Département des finances et du logement (DFL) plaçait l'année 2010 sous le signe de la stabilisation des réformes entreprises pendant la première moitié de la législature, notamment sous les angles suivants :

Gestion exemplaire des ressources humaines

En juin 2010, le nouveau statut de la fonction publique municipale était accepté par le Conseil municipal. La Direction des ressources humaines, avec l'appui de la Direction du département a consacré un travail important à la vulgarisation des textes, la formation des employé-e-s cadres et la mise sur pied de l'ensemble des procédures relatives à son entrée en vigueur, le 31 décembre 2010.

Politique sociale du logement

Le travail sur la mise en œuvre du nouveau règlement de la Gérance immobilière de la Ville de Genève (GIM) a pu reprendre, à la suite du moratoire sur son application voté par le Conseil municipal. Le nombre des inscriptions pour un logement s'est élevé à plus de 3'300 alors que le nombre d'appartements libérés a avoisiné les 300. Parmi ces demandeurs et demandeuses, plus de 700 sont des personnes sans toit, plus de 100 sont en instance d'évacuation et près de 500 ont reçu leur congé. Ces statistiques montrent la précarité dans laquelle se trouve une partie de la population genevoise et marquent l'importance pour les pouvoirs publics, comme la Ville de Genève, de mettre en place des politiques publiques volontaristes dans le domaine.

Développement durable

Le Conseil administratif a signé les Engagements d'Aalborg le 24 septembre 2010. 13 objectifs ont été sélectionnés suite à un large processus de consultation mené en 2009. Par ailleurs, le Conseil administratif a décidé de participer au programme européen « Cités interculturelles » dans le but de promouvoir la richesse sociale, culturelle et économique que représente la diversité pour la commune de Genève.

Promotion du tissu économique local

La politique économique de proximité de la Délégation Agenda 21 a été renforcée. Le premier incubateur de l'économie sociale et solidaire a été financé par le département. Par ailleurs, de nouvelles actions liées au soutien et à l'appui financier à la réalisation de certains projets spécifiques ont été lancés, comme la mise en place de circuits courts de distribution de produits agricoles genevois, la vente directe, l'accroissement de l'offre genevoise de produits issus du commerce équitable ou la sensibilisation des habitant-e-s aux modes de production et de consommation responsables.

Souci de l'équilibre financier

L'élaboration du projet de budget 2011 a révélé une perte de 46.0 millions de francs. Grâce au travail du Conseil administratif et de l'Administration municipale, le budget a pu retrouver l'équilibre. Toutefois, en vue des grands projets dont le Conseil municipal a chargé le Conseil administratif, notamment la municipalisation de la petite enfance, la satisfaction de la demande en places de crèche, la création d'un poste de police municipale par quartier, le soutien aux personnes précaires ou les décisions cantonales ayant des impacts financiers sur les communes comme l'allongement des horaires scolaires, les années à venir seront difficiles en matière d'équilibre financier, ce d'autant plus que plane toujours la menace d'une éventuelle suppression de la taxe professionnelle communale, laquelle entraînerait, en l'absence de contrepartie, une diminution des recettes de l'ordre de 120.0 millions de francs, soit 10% du budget municipal.

Genève internationale

La seconde partie de l'année a vu la Présidente du département accéder à la Mairie. Ce fût l'occasion pour le département de renforcer les liens de la Ville de Genève avec les acteurs et actrices de la Genève internationale.

**DIRECTION DES FINANCES
ET DU LOGEMENT**

Direction des finances et du logement

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Coordination et gestion transversale des grands projets.
		33	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction des finances et du logement

Introduction et faits marquants

Durant l'année 2010, la Direction du département a optimisé l'organisation du département en créant la Direction financière, véritable pôle de compétences « finances » avec des prérogatives transversales. La Délégation Agenda 21, unité en charge du soutien à l'insertion socioprofessionnelle, s'est vue rattacher le Fonds chômage.






Durant l'année, l'équipe de direction a pleinement assumé son rôle de soutien à la Magistrature, d'appui aux services et de coordination des projets du département.

La direction s'est particulièrement impliquée dans les dossiers suivants :

- l'adoption du nouveau statut du personnel par le Conseil municipal et sa mise en œuvre par la Direction des ressources humaines ;
- le soutien apporté à la nouvelle équipe de direction de la Gérance immobilière municipale dans la prise en main du service, dans la mise en œuvre du nouveau règlement sur les logements sociaux et dans la mise en place de séances d'informations dans les quartiers, destinées aux locataires et favorisant un dialogue de proximité ;
- la signature des Engagements d'Aalborg pour la mise en place d'une politique de développement durable mesurable en Ville de Genève ;
- la mise sur pied d'actions emblématiques et régulières de sensibilisation sur les stéréotypes de genre ;
- l'adhésion de la Ville de Genève au programme « Cités interculturelles » dans le cadre de l'élaboration d'une politique de la diversité ;
- le renforcement des liens avec les représentant-e-s de la Genève internationale ;
- l'adoption par la Ville de Genève d'une charte sur les investissements socialement responsables pour la gestion des fonds spéciaux.

Direction des finances et du logement

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Améliorer l'information et la communication destinées aux citoyens et citoyennes afin de mieux faire connaître les activités du département.	41	Mise à jour du site Internet.	100% des pages Internet du DFL sont revues et de nouvelles pages sont créées.	L'ensemble du site du département a été revu.	
Assurer le bon fonctionnement du département durant l'année de mairie de la Ville de Genève par la Présidence.	Toutes	Organisation de la Direction du département et respect des délais.	Toutes les tâches de la Direction du département sont assumées dans les délais fixés.	Les délais ont été respectés et aucun dossier n'a pris du retard.	
Soutenir les services du département dans la résolution de leurs problèmes.	31	Taux de résolution des problèmes soumis à la Direction du département.	Au moins 90% des problèmes sont résolus. Les projets sont réalisés.	Tous les problèmes soumis à la direction ont abouti à une solution concluante.	
Assurer la coordination des projets internes au département.	31	Taux de projets coordonnés.	100% des projets sont coordonnés.	Tous les projets internes au département ont été coordonnés.	
Maintenir la notation Standard's & Poors.	22	Note obtenue.	AA-	AA-	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'ensemble du site Internet du département a été revu. Les citoyen-ne-s ont une meilleure visibilité des activités du département et les informations sont mises à jour régulièrement, notamment celles en lien avec la Gérance immobilière municipale. Des pages relatives au Fonds chômage et à l'économie de proximité ont été créées.

Grâce à la nouvelle organisation par pôle de compétences et à la tenue de séances régulières avec les directions de service, la Direction du département a pu coordonner efficacement les projets et apporter tout son soutien pour qu'ils puissent être menés à bien. Avec cette approche, les activités de mairie ont été pleinement assurées sans desservir le bon fonctionnement du département. De même, les problématiques soulevées ou rencontrées par les services ont trouvé des solutions probantes grâce au concours et à l'expertise de la direction.

S'agissant de la notation Standard's & Poors, la conjoncture favorable associée à une bonne maîtrise des charges ainsi qu'à une gestion optimale de la dette ont permis à la Ville de Genève de maintenir sa notation AA-.

AGENDA 21

Agenda 21

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Évaluation du développement durable en Ville de Genève	11	Appui à la Magistrature et aux services Information et conseil à la Magistrature ainsi qu'aux départements et services. Examen et rédaction de rapport pour le CA, réponses aux questions du CM sur les questions de développement durable.
		12	Monitoring du développement durable et de l'égalité en Ville de Genève Suivi des objectifs locaux spécifiques et des indicateurs dans le cadre de la politique du développement durable (processus d'Aalborg). Suivi du Cercle d'indicateurs. Mise en place d'un Écobudget.
2	Promotion économique municipale	21	Subventions aux projets d'économie de proximité en matière d'égalité et de diversité Examen des demandes de soutien provenant de l'économie sociale et solidaire et suivi des projets soutenus.
		22	Mise en place d'un outil d'aide à la création et à l'hébergement d'entreprises Planifier et réaliser un Écopôle sur la zone industrielle des Charmilles, comprenant un incubateur et une pépinière d'entreprises en partenariat avec la Fondetec et la Chambre d'économie sociale et solidaire.
3	Soutien à l'insertion socio-professionnelle	31	Subventions à des projets visant à l'insertion socio-professionnelle Examen et suivi des projets.
		32	Développement de partenariat public-associatif visant à l'insertion socio-professionnelle Dans le cadre du dispositif cantonal existant, soutien aux services désirant développer ce type de projets.
4	Promotion, sensibilisation au développement durable	41	Information et communication Rédaction d'articles pour les journaux et publications municipales, et pour le site Internet. Organisation d'actions et d'événements visant à la promotion du développement durable.
		42	Subventions à des projets de sensibilisation au développement durable Examen et suivi des projets.
		43	Formation Mise en place de formations internes dans le cadre du catalogue général de la DRH ou formations sur mesure internes/externes.

Agenda 21

Introduction et faits marquants

Développement durable

La signature à l'automne, par le Conseil administratif, de 13 objectifs pour la politique municipale de développement durable a concrétisé les Engagements d'Aalborg au sein de la Ville de Genève.

Genève devient ainsi la troisième collectivité de Suisse à signer ce programme européen et la neuvième ville d'Europe à formuler un programme stratégique dans ce cadre.

Égalité

L'engagement d'une répondante Égalité à la Délégation a permis d'accélérer la mise en œuvre d'un règlement.

Par ailleurs, de nombreuses actions en matière d'égalité ont été menées à l'interne de l'administration comme à l'externe : célébration du cinquantenaire du droit de vote des femmes à Genève, formations délivrées aux cadres et au personnel sur le règlement Égalité et la prévention des risques de violences de genre dans le travail (harcèlement etc.), actions en matière de sensibilisation sur les stéréotypes de genre ou en faveur de l'insertion économique des femmes à Genève.

Diversité

En sus de la participation à des événements liés à la question de la diversité, la Délégation a travaillé en 2010 à la participation de la Ville de Genève à un programme européen, « Cités interculturelles », qui vise à promouvoir la richesse sociale, culturelle et économique que représente la diversité pour la commune de Genève.

Promotion du tissu économique local

La redotation de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève (FONDETEC) de 10.0 millions de francs, effectuée en 2010, permet de donner un nouveau souffle aux soutiens apportés par la fondation.




En 2010, la Délégation a par ailleurs lancé de nouvelles actions liées au soutien à l'Économie sociale et solidaire par l'accompagnement et l'appui financier à certains projets spécifiques (mise en place de circuits courts de distribution de produits agricoles genevois, vente directe, accroissement de l'offre genevoise de produits issus du commerce équitable, etc.), la sensibilisation des habitant-e-s aux modes de production et de consommation responsables (semaine du goût dans les établissements publics).

Insertion socio-professionnelle

Le rattachement administratif du Fonds chômage de la Ville de Genève à la Délégation à l'automne 2010 permet d'inscrire également les dimensions du développement durable dans le soutien à des projets d'insertion.

Agenda 21

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Planifier la mise en place d'un ÉcoPôle sur la zone industrielle des Charmilles.	22	Réalisation d'études de faisabilité. Validation de la demande de crédit pour l'aménagement.	Toutes les études de faisabilité sont réalisées. Demande de crédit votée par le CM.	Toutes les études liées au projet sont finalisées. La demande de crédit est en cours d'élaboration dans les services.	
Mettre en place une formation sur le processus d'Aalborg relatif au développement durable.	12 et 43	Nombre de collaboratrices et collaborateurs formés.	L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs concernés est formé.	L'ensemble des collaborateurs et collaboratrices ayant œuvré dans les équipes de projet a été formé, soit environ 20 personnes.	
Analyser les publics cibles soutenus par le Fonds chômage.	31 et 32	Diversité des publics.	Au moins 3 types de publics sont soutenus.	4 publics différents ont été soutenus par le biais des projets du Fonds chômage.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La pré-étude sur l'image directrice de la zone industrielle de Châtelaine et la réalisation d'un ÉcoPôle a été lancée en octobre 2010. Ainsi toutes les études liées à ce projet sont finalisées. S'en est suivie une présentation des premières hypothèses aux services concernés, principalement la Délégation Agenda 21, la Gérance immobilière municipale, le Service de l'urbanisme et le Service de l'architecture.

La proposition pour l'ouverture d'un crédit destiné à poursuivre l'étude est en cours de rédaction dans les services concernés. Elle sera déposée au Conseil municipal dans le courant du premier semestre 2011.

En février 2010, une introduction aux Engagements d'Aalborg a été conduite dans le cadre de la formation « Fonctionnement politique et valeurs de la Ville de Genève ».

Comme la mise en œuvre des Engagements d'Aalborg a été repoussée de 2010 à 2011, les personnes concernées, cette année, par la formation ont tout d'abord été responsables d'objectif et participant-e-s aux équipes de projet. La formation s'est déroulée dans le cadre de la préparation du processus lors des séances de travail en bilatéral avec la Délégation Agenda 21 plutôt que sous une forme centralisée. Une formation ouverte à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs a été préparée pour février 2011.

Dans le cadre du rapport annuel 2010 du Fonds chômage, une analyse des publics cibles soutenus par le Fonds chômage a été réalisée. Il en résulte que sur les 12 projets soutenus :

- 2 projets s'adressent à un public essentiellement féminin ;
- 2 projets s'adressent spécifiquement à des jeunes adultes en rupture (entre 16-25 ans) ;
- 1 projet concerne spécifiquement un public migrant ;
- 6 projets impliquent des personnes en emplois de solidarité.

DIRECTION FINANCIÈRE

Direction financière

Introduction et faits marquants

La décision de créer une Direction financière a été prise par le Conseil administratif en automne 2009 avec pour objectif de créer un pôle de compétences «finances» au sein du Département des finances et du logement et de doter la Ville de Genève d'une direction avec des prérogatives transversales.

Dans un premier temps, la Direction financière a été créée par la réunion des entités suivantes :

- Contrôle de gestion (CDG);
- Comptabilité générale et budget (CGE);
- Taxe professionnelle communale (TAX);
- Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI).

En sus de la supervision des activités déployées dans ces entités, la Direction financière est en charge de la gestion de la dette et apporte son expertise dans le domaine financier.

Une réflexion quant à la nouvelle organisation de la Direction financière a été entamée. Elle est actuellement en cours et vise à définir clairement ses missions et responsabilités tout en répondant aux attentes du Conseil administratif et de l'administration. À l'issue de cette réflexion, les rôles et responsabilités respectifs des différent-e-s acteurs et actrices dans les processus financiers auront également été définis.

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET BUDGET

Comptabilité générale et budget

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Élaboration, publication et suivi du budget	11	Collecte et saisie des données S'assurer que les données des services sont entrées ou reçues. Produire et saisir les données pour certaines rubriques.
		12	Contrôle et corrections Contrôler la cohérence des données reçues. Apporter les corrections et modifications en collaboration avec les services.
		13	Rapports et publications Fournir les états financiers prévisionnels à la Direction du département des finances et du logement (DFL) et au CA. Expliquer les variations, donner des explications à la DFL, au CA, à la Commission des finances et aux services. Publier le projet de budget et le budget.
2	Tenue, clôture et publication des comptes	21	Contrôle et paiement des factures fournisseurs Contrôler la saisie des factures, leur validation, leur imputation comptable, les classer. Gérer le fichier fournisseurs/débiteurs – tiers unique – (nom, adresse, données de paiement). Payer les factures à l'échéance, répondre aux questions des fournisseurs.
		22	Gestion des comptes de trésorerie Saisir et tenir à jour les liquidités. Gérer les excédents (placements) et les prévisions hebdomadaires.
		23	Élaboration et saisie des écritures de comptabilité générale Contrôler et saisir les virements établis par les services. Établir les virements correctifs et périodiques.
		24	Gestion des immobilisations Saisir les propositions de crédits d'investissement, les crédits votés, suivre ces derniers (bouclements, amortissements, intérêts intercalaires, honoraires de promotion, etc.). Établir le baromètre financier.
		25	Clôtures, rapports, publication des comptes Fournir les renseignements et les états financiers à la DFL et aux services. Expliquer les variations par rapport au budget. Publier les comptes et rapports y relatifs, ainsi que certaines statistiques.
		26	Gestion des systèmes informatiques Gérer le plan comptable, les opérations régulières, les interfaces, les fichiers divers, les clôtures, etc.
3	Formation, assistance, instructions	31	Formation permanente sur le système informatique Cours, formations individuelles, dépannages immédiats.
		32	Formation permanente sur les règles légales et comptables Cours, formations individuelles, directives, procédures.

Comptabilité générale et budget

Introduction et faits marquants

Deux faits marquants principaux sont à relever pour l'année 2010.

Tout d'abord, le passage à la nouvelle version SAP (ECC6) a nécessité une forte implication des collaboratrices et collaborateurs du Service de la comptabilité générale et du budget pour réaliser les tests nécessaires à son bon déroulement. Tous les problèmes survenus lors des tests ont pu être résolus à satisfaction des utilisatrices et utilisateurs.

Enfin, la Caisse municipale a définitivement fermé ses portes le 30 avril 2010. De nouvelles procédures internes ont été déployées par le service afin de pallier cette fermeture.

Comptabilité générale et budget

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Familiariser les collaborateurs et collaboratrices de la CGE à la nouvelle version SAP.	Toutes	Taux de collaboratrices et collaborateurs formés.	100% des collaboratrices et collaborateurs formés.	100%	●
Garantir une analyse et une résolution des problèmes techniques identifiés suite à la nouvelle version SAP.	Toutes	Taux de problèmes techniques traités.	80% des problèmes techniques traités.	100%	●
Assurer une information relative aux nouveautés engendrées par la nouvelle version SAP (pour tout ce qui a trait à la comptabilité générale et budget).	31 et 32	Taux des services informés.	100% des services informés.	100%	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le passage à la nouvelle version SAP (ECC6) s'est déroulé en fin d'année 2009, début d'année 2010 avec succès. Les instructions ont été données par le Service de la comptabilité générale et budget au fur et à mesure aux différents services afin de résoudre certains problèmes techniques, le temps que les corrections soient effectuées dans le système. Les collaboratrices et collaborateurs se sont bien familiarisés avec la nouvelle version SAP, qui au final, n'est pas très différente de l'ancienne du point de vue métier.

Étant donné que la Ville de Genève présente des spécificités qui dérogent aux standards SAP, les problèmes techniques et d'utilisation ont été résolus, en collaboration avec le centre de compétence SAP de la DSIC. Les modifications apportées par la nouvelle version sont mineures. La plupart des problèmes concernaient le module PSCD (gestion des tiers).

Les services ont été informés via les canaux de communication standard (Hotline SAP, messagerie électronique, téléphone et base de connaissance SAP). Il n'a donc pas été nécessaire de développer une procédure ad hoc pour la gestion des problèmes suscités par la nouvelle version SAP. Aucun service n'a été perturbé dans ses processus de travail, la nouvelle version n'engendrant aucun point bloquant.

**TAXE PROFESSIONNELLE
COMMUNALE**

Taxe professionnelle communale

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Appliquer les dispositions légales relatives à la taxe professionnelle communale (Articles 301 à 318 C LCP)	11 Assujettissement des contribuables	Procéder à l'enrôlement des contribuables remplissant les conditions d'assujettissement à la taxe professionnelle communale et en assurer le suivi.
	12 Taxation des assujettis	Procéder à la taxation des contribuables assujettis en leur notifiant les bordereaux de taxation.
	13 Recouvrement des créances fiscales	Saisir les écritures et procéder au recouvrement, par le biais de rappels et poursuites, des montants dus et impayés. Effectuer les remboursements des taxes perçues en trop.
	14 Gestion des litiges	Assurer la défense des intérêts de la Ville de Genève dans les procédures de réclamation et de recours intentées devant les autorités administratives et judiciaires.
	15 Participation à la Commission permanente du Conseil d'État	Procéder aux travaux préparatoires de la Commission permanente nommée par le Conseil d'État et chargée de fixer les taux applicables aux différents groupes professionnels (art. 307 al. 8 LCP).
	16 Uniformisation des politiques communales	Prendre les mesures adéquates en vue d'assurer, en collaboration avec les autres communes du canton, une uniformisation des principes de taxation sur le plan cantonal.

Taxe professionnelle communale

Introduction et faits marquants

Les tâches de la direction ont été réorganisées en 2010 pour permettre un fonctionnement optimal du service durant le congé maternité de la cheffe de service. Par ailleurs, depuis la rentrée scolaire 2010, le service accueille et forme pour la première fois une apprentie.




L'année 2010 s'est distinguée par une production ascendant à près de 120.0 millions de francs. Ce résultat, moins exceptionnel que l'année précédente, s'explique notamment par le système *praenumerando* bisannuel en vigueur en matière de taxe professionnelle communale. Ce système conduit à prendre en compte, dans le calcul de l'impôt, les années 2008 et 2009, années moins fastes dans le secteur bancaire et financier. À ce phénomène s'ajoute la baisse d'un certain nombre de coefficients de taxation, avalisée par le Conseil d'État, qui explique, en partie aussi, ce résultat.

En 2010, le double contrôle systématique des dossiers a été évalué, ce procédé a fait ses preuves et a, dès lors, été pérennisé.

Par ailleurs, le Service de la taxe professionnelle communale de la Ville de Genève a continué à officier comme entité de référence, notamment auprès des autres communes genevoises. Le service a répondu à toutes les sollicitations particulières des communes au sujet de problématiques concrètes rencontrées dans le traitement de leurs dossiers. De même, des séances ont été organisées avec les personnes en charge de cet impôt spécial dans les communes. Une conférence à l'attention des membres de l'Association suisse des chambres fiduciaires a également été animée. La collaboration avec la commune de Versoix s'est poursuivie à satisfaction des deux parties.

Taxe professionnelle communale

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Achever le traitement des dossiers dans les délais fixés.	12	Nombre de dossiers traités au 31 décembre.	Le 80% des déclarations de l'année traité au 31 décembre; le 99% traité au 28 février de l'année suivante.	le 75% des déclarations de l'année a été traité au 31 décembre 2010, le 99% sera atteint au 31 mars 2011.	
Réviser le manuel de taxation.	12	Nombre de chapitres révisés.	50% des chapitres révisés.	Seuls des points ponctuels ont été révisés, notamment en fonction des décisions jurisprudentielles reçues et des priorités fixées.	
Refondre les groupes professionnels et calculer les coefficients de taxation.	15	Nombre de groupes professionnels révisés.	Révision des coefficients de taxation des groupes professionnels de 86 à 169.	Révision des coefficients de taxation des groupes professionnels 86 à 169. L'ensemble des groupes professionnels a été revu sur deux ans et les coefficients recalculés.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Au 31 décembre 2010, environ 75% des déclarations envoyées en 2010 ont été traitées. Deux éléments expliquent que l'objectif soit atteint partiellement: d'une part, le nombre de dossiers à traiter en « année paire » est plus important que celui à analyser en « année impaire ». La section taxation s'efforcera d'achever le traitement de l'ensemble des dossiers d'ici la fin du mois de février 2011.

La révision du manuel de taxation demande un investissement temporel important et des connaissances techniques considérables. Ce projet a été reporté pour 2011, le temps que l'équipe de direction soit à nouveau au complet.

La Commission permanente du Conseil d'État a achevé, sur deux ans, la refonte des groupes professionnels et le calcul de leurs coefficients de taxation. Un rythme plus conventionnel de révision, sur six ans, sera repris dès 2011.

**CENTRALE MUNICIPALE
D'ACHAT ET D'IMPRESSION**

Centrale municipale d'achat et d'impression

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Définir et faire évoluer une stratégie d'achat et d'impression pour la Ville de Genève	11	Stratégie d'achat et d'impression Mettre en place une stratégie d'achat et d'impression intégrant les nouvelles missions de la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI). Faire évoluer la stratégie en fonction des contextes politique, social, environnemental et économique.
		12	Règlement d'achat et d'impression Établir, édicter et faire appliquer les nouvelles règles d'achat et d'impression.
		13	Information et communication Informer et communiquer tous les processus mis en place par la CMAI. Informer les services municipaux sur les règles « marchés publics » auxquelles sont soumises les administrations.
2	Application d'une politique d'achat en Ville de Genève	21	Recensement des besoins Déterminer les besoins des services de l'Administration municipale pour le mobilier et les appareils spécifiques (PAM) et élaborer les demandes de crédit. Recenser également les achats de biens, fournitures et prestations afin de lancer des appels d'offres globaux Ville de Genève.
		22	Processus achat Appels d'offres selon l'Accord Intercantonal sur les Marchés Publics (AIMP) : Établissement des cahiers des charges en partenariat avec les services clients. Lancement des appels d'offres par la CMAI représentante de l'autorité adjudicatrice. Adjudication des marchés, établissement de contrats cadres et information aux services des fournisseurs qui ont remportés les marchés. Achats ponctuels sur demande des services. Dans le cadre du PAM, acquisition des biens, gestion et suivi budgétaire pour l'ensemble des services municipaux.
		23	Conseils et soutien Rechercher des fournisseurs et mener des études de marché sur demande des services, assurer une hotline, informer les services et former les utilisateurs et les utilisatrices.
3	Application d'une politique d'impression en Ville de Genève	31	Recensement des besoins Déterminer les besoins des services de l'Administration municipale en matière d'impression (numérique, offset noir et couleur et travaux de finition), en vue de planifier les activités de l'atelier d'impression et, le cas échéant, de lancer les appels d'offres futurs.
		32	Processus impression Évaluer et planifier les travaux à effectuer en interne et/ou en externe, élaborer et lancer, le cas échéant, les appels d'offres. Effectuer les travaux de prépresse sur demande des services. Réaliser les travaux d'impression de masse en numérique ou en offset (documents et enveloppes à en-tête), les travaux de finition (mise sous pli, reliure, etc.). Facturer aux services municipaux les prestations d'impression (main d'œuvre et fournitures).
		33	Conseils et soutien À la demande des services, les conseiller et les informer en matière de prépresse et d'impression. Communiquer aux services les prestations délivrées par l'Unité Impression.
4	Gestion du portefeuille assurances et conseils	41	Gestion des assurances « choses » Gérer les contrats, suivre toute la gestion des sinistres depuis la déclaration aux assureurs jusqu'à leur liquidation pour ce qui concerne le patrimoine mobilier et immobilier de la Ville de Genève.
		42	Gestion des assurances « patrimoines » Gérer les contrats, suivre toute la gestion des sinistres depuis la déclaration aux assureurs jusqu'à leur liquidation pour ce qui concerne l'ensemble des cas liés à la responsabilité civile de la Ville de Genève.
		43	Gestion des assurances « personnes » Régler les primes d'assurances et traiter les cas particuliers relatifs aux assurances accidents.
		44	Conseils et soutien Porter assistance et renseigner les services pour les procédures administratives à suivre en cas de sinistre. Sensibiliser les services porteurs de risques en matière d'assurance. Donner tout conseil utile aux administré-e-s lorsque ceux-ci et celles-ci sollicitent le service.

Centrale municipale d'achat et d'impression

Introduction et faits marquants

La CMAI est composée de trois secteurs d'activités, à savoir: Achat, Impression et Assurance.

Unité Achat

La politique d'achat mise en place a permis de poursuivre la réalisation d'appels d'offres conformes à la législation sur les marchés publics.

De nouvelles prestations ont fait l'objet d'appels d'offres par la CMAI afin de répondre aux exigences des AIMP. Il s'agit notamment de prestations de surveillance et de mise à disposition de personnes, ouvriers de voirie et infirmières pour les immeubles avec infirmerie.

La CMAI a, en outre, initié une étude pour l'acquisition et l'entretien des vêtements de travail pour tous les services concernés de la Ville de Genève afin d'optimiser ces processus, respecter les normes de sécurité, harmoniser les pratiques en matière d'entretien, maîtriser les coûts et créer une identité Ville de Genève. Le projet intègre des représentants des directions et des commissions du personnel. La mise en œuvre a été planifiée pour janvier 2012.

Deux enquêtes de satisfaction ont été menées auprès des services utilisateurs, portant sur les fournitures de bureau et sur une partie des prestations de nettoyage des bâtiments administratifs, afin d'évaluer la qualité des services offerts. Le résultat de ces enquêtes a été jugé satisfaisant à l'exception d'une partie des prestations de nettoyage. Cela a conduit à la dénonciation de contrats adjugés en 2007 pour non-respect du cahier des charges.

Unité Impression

La mise en place d'un outil de gestion a permis d'optimiser les activités de l'Unité (préresse et atelier d'impression). Il a notamment permis de valoriser les prestations délivrées, d'établir une planification des travaux ponctuels ou récurrents, de mettre en place une meilleure gestion des urgences et d'améliorer les délais de traitement et de livraison aux services demandeurs.

La CMAI a initié une enquête auprès des services municipaux afin de déterminer l'image et le degré de satisfaction des activités de l'unité Impression. Il s'est avéré que les services connaissaient très peu les prestations délivrées. Suite à ce constat, le site Intranet a été entièrement revu, une information a été donnée aux services sous forme de flyers, un article a été publié dans le VG-Mag et des journées portes ouvertes ont été organisées.

Par ailleurs, au regard de l'augmentation significative des impressions numériques (2'400'402 clicks), l'adjudicataire du contrat de location de deux imprimantes (noir/blanc et couleurs) a accepté de nous mettre à disposition une troisième imprimante couleur, sans surcoût autre que celui des « clicks » supplémentaires.

Secteur des assurances

Les procédures de gestion administrative ont été optimisées. D'une part, le suivi des contrats des assurances sociales (LAA, LAA complémentaire et accident hors LAA) a été transféré à la DRH (paiement des primes et déclaration des salaires). D'autre part, le processus de traitement des sinistres « incendie et dégâts d'eau » a été simplifié: les factures liées aux travaux effectués suite à un sinistre sont désormais directement transmises à l'assurance pour paiement. Ainsi, la Ville de Genève ne fait plus d'avance de trésorerie aux assurances.

Centrale municipale d'achat et d'impression

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mettre en place un processus d'approvisionnement optimal suite à des appels d'offres pour l'acquisition de fournitures de nettoyage et de quincaillerie.	11, 12 et 13	Taux d'application par les services municipaux de la nouvelle procédure d'approvisionnement.	100% des services municipaux.	-	○
Lancer de nouveaux appels d'offres dans le respect des normes de l'Accord Intercantonal sur les Marchés Publics (AIMP).	22, 32 et 41	Nombre d'appels d'offres réalisés.	6 à 8 appels d'offres réalisés.	10	●
Relancer les appels d'offres qui arrivent à échéance.	22	Nombre d'appels d'offres relancés.	1 appel d'offres (sélectif) relancé.	-	○
Dans le cadre de la nouvelle stratégie d'impression, gérer de manière optimale et rigoureuse les équipements et la main-d'œuvre à disposition.	32 et 33	Taux moyen d'utilisation des ressources humaines et matérielles.	Taux moyen d'utilisation des machines > 60% et taux moyen d'utilisation des ressources humaines > 80%.	Taux moyen d'utilisation des machines =100% et taux moyen d'utilisation des ressources humaines =~80%.	●
Améliorer la qualité des informations figurant dans les documents d'annonces de sinistres transmis par les services partenaires.	44	Taux de correction des documents d'annonces de sinistres transmis.	Taux de correction situé entre 10 et 15%.	5%	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les deux appels d'offres d'acquisition de fournitures de nettoyage et de quincaillerie ont dû être reportés, ce qui explique que le processus d'approvisionnement optimal de ce type de fournitures n'a pas pu être mis en place, à l'instar des fournitures de bureau.

Une étude a démontré des pratiques tellement diverses dans les services de l'administration, qu'une analyse plus approfondie doit préalablement être menée en consultation avec tous les services concernés.

La relance de l'appel d'offres des contrats de nettoyage des bâtiments administratifs n'a pas pu être effectuée, en raison du lancement d'une étude, encore en cours, sur l'évolution des cahiers des charges de ces prestations.

L'utilisation maximale des deux machines à impression numérique ont abouti à l'acquisition d'une 3^{ème} machine sans surcoût, seul le «click» étant facturé.

CONTRÔLE DE GESTION

Contrôle de gestion

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Renforcer la capacité décisionnelle de l'Administration municipale par la mise en place et le déploiement du contrôle de gestion	11	Grandes procédures	Coordination des grandes procédures, de l'élaboration à la publication (catalogue des missions et prestations, rapport à l'appui du projet de budget, projet de budget par missions et prestations, rapport à l'appui des comptes, grandes manifestations).
		12	Mandats spéciaux	Réalisation de mandats d'analyses ponctuels en matière d'organisation ou de calcul des coûts.
		13	Soutien, formation et conseils	Soutien et conseils à l'utilisation des outils de contrôle de gestion. Organisation et animation de séminaires et formations.
		14	Systemes d'information de gestion	Élaboration et déploiement des outils de contrôle de gestion au sein des services municipaux. Gestion des évolutions des modèles de contrôle de gestion. Exploitation des modules analytiques du progiciel SAP et déploiement de nouvelles fonctionnalités.

Contrôle de gestion

Introduction et faits marquants

2010 a été pour l'unité Contrôle de gestion (CDG) une année particulièrement riche en termes de changements structurels et de projets.

L'unité CDG a poursuivi l'étude et les travaux d'amélioration continue dans le domaine des grandes procédures, en particulier sur la communication et la publication de données de gestion, ainsi que sur la refonte et l'harmonisation des catalogues de missions et prestations de l'Administration municipale.

On peut citer, notamment, l'uniformisation au niveau départemental des catalogues de missions et prestations au sein du Département des constructions et de l'aménagement, pour les services pilotes de l'Aménagement urbain et mobilité (SAM) et du Génie civil (GCI), qui partagent désormais la même structure. Ce travail se poursuivra lors du prochain exercice avec de nouveaux services.

Par ailleurs, les projets n'ont pas manqué et l'expertise du CDG a été sollicitée régulièrement par les services municipaux. Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des projets dans lesquels les contrôleurs et contrôleuses de gestion sont intervenus :

- Participation active aux groupes de travail des projets EVA (Espaces verts et ateliers), Engagements d'Aalborg (avant signature) ou encore de mise en place d'une base de données communes liées au parc véhicules et engins de la Ville de Genève ;
- Accompagnement de services municipaux tels que Voirie-Ville propre (VVP) pour la mise en place d'un système de contrôle de gestion pour le suivi budgétaire ;
- Appui à la Délégation Agenda 21 dans la définition et la mise en œuvre des plans de projets issus de la signature des Engagements d'Aalborg, permettant un suivi régulier du développement durable à Genève ;
- Extension du périmètre des grandes manifestations analysées en coûts complets, par l'ajout de 4 nouvelles manifestations, à savoir la Fête des Écoles, le Centenaire du Musée d'art et d'histoire (MAH), le Festival Arbres et Lumières et Post Tenebras Lux (Illuminations de Noël) ;
- Mise sur pied d'une formation SAP inscrite au catalogue de formations de la Ville de Genève, pour l'utilisation accrue des rapports de gestion à disposition, en lieu et place des ateliers informels organisés jusque là.

Cette année a également été marquée par l'arrivée d'une nouvelle responsable d'unité et par sa forte implication dans le pilotage du projet de mise en place d'un système de contrôle interne en Ville de Genève. Ces travaux ont notamment abouti à la création de postes de responsables du contrôle interne et de gestion dans chaque département. Un de ces postes a été pourvu par un collaborateur de l'unité CDG dont le remplacement est en cours. Ces éléments ont affecté l'organisation de l'unité qui a pallié ce manque de ressources provisoire par une nouvelle répartition des tâches.

Contrôle de gestion

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Pour poursuivre le processus d'amélioration continue des publications financières de la Ville de Genève et assurer la transparence et la transversalité des informations de gestion : proposer des analyses spécifiques efficaces en complément des axes retenus à ce jour.	11	Nouvelles analyses spécifiques publiées.	Publication d'au moins 2 analyses spécifiques intra et interdépartementales au projet de budget 2011.	4	
Pour garantir la qualité des données de gestion contenues dans le système d'information SAP : mettre en place des procédures de contrôles et des analyses spécifiques relatives aux nouvelles solutions élaborées dans SAP durant l'exercice 2009.	14	Nombre de procédures définies par nouvelle solution.	Une ou plusieurs procédures de contrôle et d'analyse définies par nouvelle solution.	3 nouvelles procédures pour 3 nouvelles solutions de gestion SAP.	
Pour contribuer à l'évolution de la culture de gestion au sein de l'Administration municipale : offrir aux répondant-e-s financiers au sein des services municipaux une formation ciblée sur le Contrôle de gestion et ses outils en collaboration avec la Direction des ressources humaines.	13	Formation inscrite au catalogue de la Ville de Genève.	1 cours inscrit au catalogue et donné en 2010.	1 cours inscrit et 2 cours donnés.	
Pour garantir un support efficace aux services municipaux : assurer une qualité et un délai optimal dans le cadre de la gestion de leurs demandes.	13	Taux et délai de réponse aux demandes des services municipaux.	Toutes les demandes des services municipaux sont traitées dans la journée, mais au maximum dans les 24 heures.	93%	
Pour étendre le périmètre d'analyse des coûts des grandes manifestations : intégrer de nouvelles manifestations dans la démarche définie.	11 et 12	Nombre de nouvelles manifestations évaluées.	1 à 2 nouvelles manifestations évaluées.	4	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Un regard critique a été porté sur les catalogues de missions et prestations aboutissant à un certain nombre de propositions de refonte ou d'alignement. En outre, un affinage dans le processus de définition des objectifs, de leurs indicateurs et valeurs cibles a été réalisé.

Un travail conjoint a été mené avec la Direction du département des constructions et de l'aménagement (DCA) sur un catalogue de missions et prestations départemental, auxquels ont adhéré les services pilote de l'Aménagement urbain et mobilité (SAM) et du Génie civil (GCI). Ce travail se poursuivra lors du prochain exercice avec de nouveaux services.

Une analyse des subventions par genre (cinéma, musique, danse, théâtre, etc.), en francs et en nature, a été développée en étroite collaboration avec la Direction du département de la culture (DC). Un éclairage particulier pour les catégories les plus importantes a été proposé. D'autres éclairages spécifiques ont été réalisés. Ainsi, la Direction générale (DG) a proposé une répartition plus fine de la prestation de soutien au CA, CM et le Muséum d'histoire naturelle (MHN) a mis en évidence les

ressources ponctuelles auxquelles il a fait appel (éléments hors budget).

Un cours SAP a été inscrit au catalogue de formations de la Ville de Genève, dans le but de transmettre aux participant-e-s toutes les informations nécessaires à l'exploitation des états de suivi budgétaire. 2 cours ont été donnés et au vu des demandes des participant-e-s, il a été étoffé et étendu à une journée.

La cible a été surestimée au vu des différents types de demandes reçues par le CDG, dont certaines sont très consommatrices en temps, telles que la réorganisation d'entités ou la refonte des structures analytiques d'un service.

Le nombre de manifestations analysées en coûts complets a été complété par 4 nouvelles analyses, à savoir la Fête des Écoles, le Centenaire du Musée d'art et d'histoire (MAH), le Festival Arbres et Lumières et Post Tenebras Lux (Illuminations de Noël).

**GÉRANCE IMMOBILIÈRE
MUNICIPALE**

Gérance immobilière municipale

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Gestion et entretien des immeubles	11	Gestion financière ordinaire Gérer et tenir les comptes d'immeubles, établir des budgets par immeuble, encaisser les loyers et assurer leur recouvrement et payer les factures d'entretien.
		12	Gestion locative ordinaire Établir et gérer les baux des logements, des parkings, des locaux commerciaux et des établissements publics. Assurer le suivi des locataires et régler les éventuels problèmes liés à la gestion d'immeubles et aux relations de voisinage. Gérer les locaux communs. Représenter la Ville de Genève en tant que propriétaire.
		13	Gestion technique ordinaire Gérer le service de conciergerie des immeubles. Veiller à l'entretien courant des appartements et aux réparations qui sont de la compétence des gérant-e-s. Procéder aux états des lieux d'entrée et de sortie.
		14	Prestations spéciales de gérance Gérer les droits de superficie et les droits de propriété. Examiner les dossiers juridiques et représenter la Ville de Genève dans les procédures judiciaires ou d'évacuation. Gérer les salles communales et être un soutien dans le cadre des manifestations. Développer des projets liés au logement social.
		15	Gestion des locaux occupés par l'Administration municipale Analyser les besoins des services pour les locaux relevant du patrimoine financier. Établir et suivre les conventions internes.
2	Application de la politique sociale de la Ville de Genève	21	Gestion des demandes pour les locations à caractère social Assurer la gestion administrative des dossiers de demande pour un logement social. Effectuer des entretiens personnalisés avec les demandeurs et demandeuses. Préparer les dossiers pour la Commission d'attribution. Collaborer avec le Service social de la Ville de Genève (Unité Logement temporaire, ULT), avec les acteurs sociaux (Hospice général, CASS, etc.) et avec les régies privées. Procéder à des relogements d'urgence.
		22	Gestion des loyers Appliquer le règlement et calculer le loyer. Effectuer le suivi des dossiers individuels, afin de garantir un loyer adapté à la situation économique des locataires, notamment suite à des changements de situation.
		23	Aides financières Gérer les mises à disposition gratuite des locaux à des tiers, rabais consentis sur le prix de location y compris des salles communales. S'assurer de leur pertinence.

Gérance immobilière municipale

Introduction et faits marquants

Ressources humaines et logistique

Entrée en fonction à la fin de l'automne 2009, la nouvelle équipe de direction a repris en mains la gestion du service, tant sur le plan des ressources humaines que sur le suivi des dossiers et la collaboration avec les autres services de la Ville de Genève. Pour pallier le défaut d'une gestion cohérente de la centaine de collaborateurs et collaboratrices de la conciergerie, un nouveau secteur conciergerie a été créé.

Au niveau informatique, un travail préparatoire important a été mené afin d'assurer la migration à venir du système Ofiger, principal outil de gestion de la Gérance immobilière municipale (GIM), dont la mise à jour avait été négligée durant des années (14 versions de retard). Cette évolution permettra une gestion plus efficace et lisible du portefeuille immobilier dont la GIM a la charge.

Enfin, la collaboration avec l'Office du logement, qui doit permettre d'intégrer la GIM au futur système commun de gestion des demandeurs et demandeuses de logements, est bien engagée. À ce jour, les besoins de la GIM ont été référencés et sont intégrés dans les études conduites par l'État de Genève.

Action sociale

La pénurie de logements s'aggrave hélas, de sorte que le nombre de demandes de logements ne cesse de croître. 3312 demandes étaient ainsi enregistrées à fin décembre, soit 350 de plus que l'année précédente. Dans le même temps, le nombre de logements libérés est resté stable, de sorte que seuls 323 nouveaux baux ont été signés, ce qui reflète clairement la très grande difficulté à répondre aux attentes des demandeurs et demandeuses de logements.

La commission d'attribution des logements procède donc en permanence à des choix difficiles, de manière à répondre aux demandes les plus urgentes, en particulier des familles et des personnes très fragilisées. Dans le même temps, elle doit assurer autant que possible des solutions de relogement pour les locataires dont les immeubles font l'objet de rénovations lourdes.

Les bureaux d'accueil et de réception de la GIM ont enregistré 8345 contacts individuels, soit un nombre inférieur à celui de 2009 notamment en raison du moratoire décidé par le Conseil municipal, en janvier 2010, concernant l'application du nouveau règlement sur les logements sociaux, qui a réduit le nombre d'entretiens nécessaires en lien avec sa mise en œuvre.

Par ailleurs, ce moratoire a conduit à une interruption effective du travail de mise en œuvre du règlement de janvier à fin juin 2010. Il en a résulté un retard très important dans la révision des situations et

des centaines de dossiers ont dû être retraités. À ce stade, plus de 1800 loyers environ ont cependant été recalculés et notifiés, dont plus de 1'400 sont aujourd'hui en force (le « décalage » découlant des règles du droit du bail relatives à la notification des modifications des conditions du bail).

Gestion des immeubles

En collaboration avec la Direction du département, la GIM a organisé des rencontres avec les locataires des grands groupes d'immeubles de la Ville de Genève (Minoteries, Jonction, Asters, Quai du Seujet). Ces échanges ont été fructueux tant sur les questions concrètes des locataires que sur les discussions relatives à la vie du quartier.

L'attention portée à l'entretien des immeubles est renforcée. Pour l'entretien courant, la GIM a émis plus de 8200 bons de travaux totalisant des interventions pour un montant de près de 2.5 millions de francs, tandis qu'en étroite collaboration avec le Service des bâtiments, 248 logements ont donné lieu à des travaux d'entretien commandés par la GIM pour plus de 3.6 millions de francs.

Parallèlement, d'importants travaux de rénovation ont été engagés par les Services des bâtiments et d'architecture sur des immeubles présentant un degré de vétusté avancé (notamment Rousseau 14, Corderie 10, Industrie 8-11-12, Giuseppe-Motta 20). Dans la plupart de ces cas, les locataires doivent être relogés durant la période de travaux, de sorte que les logements vacants doivent fréquemment leur être attribués en priorité.




Concernant les parkings, une étroite collaboration avec le département en charge de la mobilité a permis de définir des critères de gestion compatibles avec les objectifs de mobilité douce défendus par la Ville de Genève. Ces nouvelles règles de gestion ont été soumises à l'approbation du Conseil administratif et seront appliquées en 2011. Enfin, l'ensemble des droits de propriété a par ailleurs été référencé et les indexations ont été actualisées.

Conciergerie

Un important effort a été consenti pour réorganiser le suivi des collaborateurs et collaboratrices de ce secteur afin de leur assurer des possibilités régulières d'échanges avec les responsables concernés du service, des outils de travail adéquats et une formation continue appropriée. Le nombre d'objets confiés à des entreprises privées a été réduit de 50 à 20 durant l'année. Cette dynamique se poursuivra en 2011 de manière à limiter l'intervention des entreprises privées aux périodes de remplacements pour cause de maladie et de vacances.

Gérance immobilière municipale

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Assurer l'application du nouveau règlement lié aux logements à caractère social de la Ville de Genève.	21 et 22	Nombre de locataires soumis au nouveau règlement.	2/3 des locataires sont soumis au nouveau règlement.	Près de la moitié des locataires sont soumis au nouveau règlement.	
Mettre en œuvre une nouvelle gestion de l'attribution et de la tarification des parkings.	12	Taux de locataires pendulaires. Taux de mise en œuvre de la nouvelle tarification (en fonction du profil du locataire).	Diminution des locataires pendulaires de 30%. 80% des locataires sont au bénéfice de la nouvelle tarification.	- (cf. commentaires ci-après).	
Mettre en place une gestion électronique des documents relatifs aux demandeuses et demandeurs de logement.	12, 21 et support	Taux de prise en charge des dossiers et des baux.	100% des dossiers et 40% des baux sont gérés électroniquement.	- (cf. commentaires ci-après).	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les objectifs 2010 avaient été fixés avant l'entrée en fonction de la nouvelle équipe de direction, laquelle a procédé, à son arrivée, à un état des lieux et à une redéfinition des priorités. Il s'est notamment avéré que les mises à jour du logiciel Ofiger, principal outil de travail de la GIM, avaient gravement été négligées et qu'elles devaient être entreprises de toute urgence pour pouvoir intégralement, entre autres, de nouvelles normes légales.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre du nouveau règlement fixant les conditions de location des logements à caractère social de la Ville de Genève, l'impact des débats politiques engagés par le Conseil municipal, après son approbation de 2009, a été extrêmement important. En effet, outre le fait que les travaux ont été interrompus pendant la moitié de l'année, de très nombreux dossiers ont dû être retraités à la levée du moratoire, induisant un retard effectif de près de 9 mois. Cette situation n'a permis d'atteindre que partiellement l'objectif fixé.

Concernant la gestion des parkings, un important travail de fond a été réalisé conjointement par la GIM et les Services d'urbanisme et d'aménagement urbain et mobilité afin d'élaborer des règles de gestion compatibles avec les objectifs de mobilité douce défendus par la Ville de Genève. Ces nouvelles règles, validées par le Conseil administratif, permettront la rédaction d'un règlement d'application idoine courant 2011.

Le projet de mise à jour du logiciel a notamment eu pour conséquence de reporter en l'état le projet de la gestion électronique des documents relatifs aux demandeurs et demandeuses de logement. Cependant, courant 2010, la GIM a rejoint un projet déjà bien avancé, piloté par l'Office du logement de l'État de Genève, visant à établir une base informatique commune des demandeurs et demandeuses de logement social. Ce projet, dont la finalisation est prévue pour 2012, permettrait donc de remplir cet objectif tout en réduisant de l'ordre de 40% le nombre de dossiers à traiter.

**DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES**

Direction des ressources humaines

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Gestion de l'organisation et du personnel	11	Gestion du personnel Gérer administrativement et financièrement les dossiers du personnel. Établir les budgets « RH » de la Ville de Genève. Élaborer les certificats et les attestations de travail.
		12	Statut du personnel et affaires juridiques Veiller au respect des dispositions statutaires et légales en apportant conseil et expertise. Participer aux discussions avec les partenaires sociaux dans le cadre des dossiers du personnel. Traiter les dossiers du personnel en matière de droit du travail et des assurances sociales.
		13	Analyse de fonction Effectuer des études et apporter des conseils dans l'organisation des structures. Effectuer des analyses conformément au règlement du CA fixant la procédure en matière d'évaluation des fonctions dans l'Administration municipale. Procéder aux évaluations des fonctions. Établir le catalogue des fonctions-types.
		14	Relation avec les partenaires sociaux et communication Maintenir un contact privilégié avec les partenaires sociaux afin de promouvoir le dialogue social. Informer et consulter régulièrement les partenaires sociaux sur l'évolution des réformes de l'administration afin de négocier dans un climat de confiance et de transparence. Offrir à l'ensemble des responsables, des collaboratrices et collaborateurs une information claire et facile d'accès sur tout ce qui concerne la gestion des ressources humaines.
2	Gestion de carrière et développement des compétences	21	Recrutement Assurer une gestion prévisionnelle de l'emploi, afin de rechercher l'adéquation optimale entre les besoins de l'administration et les ressources humaines. Instaurer une méthode de recrutement, en fonction notamment des types de compétences requis dans l'optique d'obtenir une qualité optimale des prestations. Établir une nouvelle manière de rédiger les offres d'emploi, en veillant à l'uniformité, la description pertinente des missions et l'adéquation des missions et des responsabilités. Redéfinir les supports de publication et le graphisme des annonces, en veillant à la valorisation de la Ville de Genève et de la fonction proposée.
		22	Formation Favoriser la formation continue par le biais d'un programme de formation, de formations sur mesure et de différentes possibilités de perfectionnement métiers afin d'apporter une réponse mieux adaptée aux besoins spécifiques de l'administration. Offrir aux jeunes un large choix d'apprentissages, de stages et d'emplois: - évaluer les besoins et engager des apprenti-e-s, des stagiaires, des jeunes durant l'été et des civilistes; - apporter conseil et soutien aux formatrices et formateurs, ainsi qu'aux apprenti-e-s.
		23	Gestion de carrières Recenser les compétences présentes par le biais d'un référentiel de compétences requises pour les différents postes. Instaurer une politique de suivi des compétences et des carrières. Promouvoir les compétences des personnes sans limitation d'aptitude au travail, en vue d'un transfert de leurs compétences de manière évolutive. Suivre et gérer l'évolution des membres du personnel, en particulier celle des cadres, pour établir les perspectives d'évolution professionnelle et repérer les futurs dirigeantes et dirigeants. Être à l'écoute des besoins, afin de mieux orienter les membres du personnel en fonction de leurs souhaits d'évolution professionnelle, de leurs compétences ainsi que des besoins de l'administration.
3	Régulation de la qualité de vie au travail	31	Intégration socio-professionnelle Définir et mettre en place les structures et procédures permettant l'application du Règlement du CM pour une politique active en matière d'intégration sociale et professionnelle (1 ^{er} novembre 2003) et son Règlement d'application. Contribuer à trouver une solution aux difficultés relationnelles et communicationnelles entre les collaboratrices et collaborateurs, aux dysfonctionnements professionnels engendrés par la dépendance, aux inaptitudes physiques ou psychiques en regard de l'activité professionnelle et aux dysfonctionnements psycho-sociaux de tous types rencontrés par une collaboratrice ou un collaborateur.
		32	Santé et sécurité Sensibiliser et informer le personnel au travers notamment de campagnes de communication et d'actions d'information. Prévenir les accidents et maladies professionnels et accidents non professionnels. Promouvoir la santé et la sécurité au travail.

Direction des ressources humaines

Introduction et faits marquants

2010 a vu l'adoption du nouveau Statut du personnel et de son Règlement d'application. Dès lors, la seconde moitié de l'année a été consacrée à un important travail de vulgarisation des textes. L'ensemble du personnel a été informé des changements apportés par ces dispositions et des modifications de procédures. La DRH a tout mis en œuvre pour permettre à l'administration de fonctionner dès le 1^{er} janvier 2011 avec le nouveau Statut. Par ailleurs, la DRH a poursuivi ses projets transversaux afin de continuer la modernisation des processus de gestion des ressources humaines en Ville de Genève.

Le projet de Portail RH et de numérisation des dossiers du personnel, mené en collaboration avec la DSIC, s'est poursuivi. Opérationnel à fin 2011, il vise un accès unique pour le partage et la gestion d'informations RH entre les services municipaux, la DRH et les membres du personnel.

Administration

Le nouveau Statut a imposé un nouveau paramétrage du progiciel SAP afin d'adapter la classification des salaires et les avantages sociaux aux nouvelles dispositions. Chaque membre du personnel a reçu une information personnalisée lui indiquant sa nouvelle situation en regard du nouveau Statut.

Conseil juridique

Les juristes de la DRH ont été largement sollicités tant à l'interne du service pour résoudre les situations individuelles dans le cadre du nouveau Statut que de la part des directions et services pour donner un conseil ou un soutien.

Développement des carrières et des compétences

Conformément au nouveau Statut, la DRH a entrepris de standardiser les cahiers des charges de tous les membres du personnel. La description des fonctions-types s'est poursuivie ainsi que leur validation par la commission d'évaluation.

Le nouveau processus de recrutement, préconisé par la Cour des Comptes, est en cours de finalisation et de validation. Il doit permettre d'harmoniser les pratiques dans les différents services. En 2010, 262 mises au concours ont été traitées par le secteur (150 publiques et 112 internes).

Le concept de gestion des carrières commence à se mettre en place. Il vise à faire de la Ville de Genève un employeur modèle et attractif grâce à une véritable gestion du personnel, à la recherche

de l'adéquation optimale entre les besoins de l'administration et les ressources humaines ainsi qu'en repérant et en retenant les talents de sorte à assurer la relève, en particulier celle des cadres.

Formation

En 2010, le nombre de jeunes engagé-e-s par la Ville de Genève a continué de progresser. À la rentrée scolaire 2010, l'effectif total était de 80 apprenti-e-s formé-e-s dans 20 filières professionnelles différentes, soit une augmentation de plus de 70% depuis 2007. Le nombre de stagiaires est lui aussi en augmentation constante et régulière comme celui des civilistes qui enregistre une augmentation de près de 25% en 2010. Actuellement, tous les départements participent à l'effort de formation : la Ville de Genève a engagé près de 500 jeunes en 2010 en leur offrant la possibilité de se former dans des filières aussi nombreuses que variées.

Le volume des inscriptions à la formation continue organisée par la DRH a doublé depuis 2005 et a représenté près de 4'000 inscriptions en 2010. 2'000 personnes se sont formées en 2010 par le biais de formations internes ou externes, ce qui représente plus de 6'000 jours de formation. L'offre de formation renouvelée et sa visibilité renforcée grâce à l'Intranet formation participent de manière significative au développement des compétences des employé-e-s de la Ville de Genève. Les formations sur mesure, le coaching et l'accompagnement de projets ou d'équipes sont en plein développement, répondant ainsi aux besoins collectifs ou individuels des services.

Santé et sécurité

La DRH a poursuivi la modernisation du secteur de la santé et de la sécurité par l'engagement de nouvelles compétences. Elle a structuré l'accompagnement d'environ 350 situations individuelles de collaborateurs et collaboratrices rencontrant des difficultés au travail (troubles de santé, situations de dépendance ou de conflit) et a intensifié ses contacts avec les services pour que les situations soient traitées sans attendre.

Un plan de réalisation des portefeuilles des phénomènes dangereux et des analyses de risques professionnels a été élaboré ainsi qu'une systématisation des analyses d'accidents professionnels. La commission santé et sécurité a été remaniée. Le groupe des 60 assistant-e-s de sécurité a été restructuré conformément aux dispositions du nouveau règlement en matière de santé et de sécurité au travail.

Enfin, des outils permettant de répondre aux nouvelles exigences statutaires (atteinte à la personnalité, médiation, plan de progrès, reconversion professionnelle) ont été préparés et leur application a débuté.

Direction des ressources humaines

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mettre en œuvre le nouveau Statut du personnel.	12	Adoption du nouveau Statut du personnel.	Nouveau Statut du personnel opérationnel en 2010.	Le nouveau Statut du personnel a été adopté par le Conseil municipal et est entré en vigueur.	
Mettre en œuvre le nouveau règlement relatif au temps de travail.	11	Adoption du nouveau règlement.	Nouveau règlement opérationnel en 2010.	Le règlement n'a pas pu être mis en place.	
Mettre en place au sein de la DRH, en collaboration avec la DSIC, une gestion électronique du courrier.	14	Application GED mise en place. Formation des utilisatrices et utilisateurs.	Application GED effective au plus tard le 31.12.2010. Formation dispensée aux utilisatrices et utilisateurs concernés à fin 2010.	La gestion électronique du courrier a été mise en place au sein de la DRH et est utilisée à satisfaction.	
Améliorer le système d'évaluation des fonctions en élaborant un nouveau dictionnaire des fonctions, définissant des normes, créant des fonctions-types, en positionnant les fonctions les unes par rapport aux autres et en révisant les critères d'évaluation des fonctions puis en les appliquant sur l'ensemble des fonctions.	21	Nouveau dictionnaire des fonctions Taux d'application des critères révisés sur les fonctions.	150 à 300 fonctions-types définies à fin 2010 50% des fonctions nouvellement évaluées à fin 2010.	Un nouveau catalogue des fonctions a été établi avec 253 fonctions-types identifiées à ce jour. Les évaluations sont en cours.	
Élaborer et déployer un système de suivi et de gestion des absences pour l'ensemble des départements.	32	Système de suivi et de gestion des absences élaboré et déployé au sein des départements.	Au moins 2 à 3 départements appliquent ce système à fin 2010.	2 départements appliquent le système de gestion des absences non planifiées en 2010: le DC et le DEUS.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'année 2010 aura fortement été marquée par la mise en place du nouveau Statut du personnel. Des séances spécifiques ont été organisées pour les cadres de l'administration afin de leur présenter les nouvelles dispositions statutaires et leur signaler les nouveaux processus à mettre en œuvre. Par ces séances, la DRH s'est assurée que les personnes chargées de diffuser l'information au sein des services puissent relayer efficacement les nouvelles dispositions et veiller à leur bonne application. La communication des nouvelles dispositions au personnel a également fait l'objet de plusieurs séances de vulgarisation.





S'agissant du nouveau règlement relatif au temps de travail, il n'a pas pu être mis en place. Le Conseil administratif l'a adopté au début de l'année 2010 mais les partenaires sociaux n'ont pas encore été consultés. Ce projet est dès lors reporté.

En raison de la charge de travail représentée par la mise en place du nouveau Statut du personnel, le projet d'harmonisation et de standardisation des fonctions est finalisé dans sa première phase. Un nouveau catalogue des fonctions a été établi avec 253 fonctions-types identifiées. Toutefois, leurs validations auprès de la commission d'évaluation sont encore en cours.

Le système de suivi et de gestion des absences non planifiées se révèle un outil avantageux d'aide à la gestion du personnel dans les départements qui l'ont développé. Il est dans l'ensemble bien accepté par le personnel et les premiers résultats portent leurs fruits. Le suivi des absences répétitives permet de prendre en main des situations qui pourraient déboucher sur des absences de longue durée. Le Département des finances et du logement a décidé en 2010 de mettre en place ce projet en 2011.

**CONSTRUCTIONS
ET AMÉNAGEMENT**

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint ou reporté*
-  *Abandonné*

En 2010, le Département des constructions et de l'aménagement a poursuivi sa mission de développement du patrimoine construit de la Ville de Genève, en s'appuyant sur l'outil de pilotage qu'est le plan financier d'investissement (PFI) et en utilisant, comme boussole, le Plan directeur communal.

Maintenant des contacts soutenus avec tous les acteurs du logement, le département a contribué en 2010 au lancement ou à la réalisation de programmes de logements, visant en priorité la zone de développement à travers l'élaboration de plans localisés de quartier (PLQ). À Champel, aux chemins de Champendal et du Velours, par exemple, les négociations menées par le département ont permis d'assurer la création d'une centaine de logements sociaux supplémentaires. Dans le quartier de la Servette, les discussions avec les promoteurs ont permis d'assurer, en partie, le financement d'une centaine de logements grâce à un système de péréquation financière.

Parallèlement, le département s'est attaché à tirer parti des derniers espaces disponibles au centre. C'est le cas à la Jonction ou à Sécheron, où vont émerger plus de 400 nouveaux appartements. Enfin, les travaux de rénovation des immeubles locatifs continuent.

En matière de culture, le projet du nouveau Musée d'ethnographie a fini par aboutir, grâce à un intense travail de concertation et de communication. Cet important bâtiment culturel, dont le chantier s'est ouvert à la fin de l'année 2010, est le premier depuis la réalisation du Muséum d'histoire naturelle, il y a maintenant presque 50 ans.

Concernant les projets d'espaces publics, la moitié sud de la plaine de Plainpalais a été rendue aux Genevoises et Genevois. Ils se sont immédiatement appropriés cet espace, aménagé de façon sobre et conviviale.

L'autre grand pôle du Plan directeur communal est lié à la mobilité douce. Dans ce domaine, les développements et les améliorations des zones 30 km/h et des zones de rencontres se sont poursuivis, avec un impact sensible sur la pollution et les accidents. Ainsi en va-t-il dans la zone 30 de Liotard, où une baisse de 32% du nombre d'accidents a pu être mesurée. Grâce à un patient travail de concertation avec les habitants des quartiers, le Département des constructions et de l'aménagement parvient à créer le consensus autour d'aménagements de qualité. Les actions menées en vue de la restitution des squares Pradier et Chantepoulet à la population en sont un exemple.

Le département a continué à informer régulièrement la population des projets en cours, notamment en diffusant des publications sur les nouveaux objets ou par le biais du nouveau site Internet de la Ville de Genève.

**DIRECTION DES
CONSTRUCTIONS ET DE
L'AMÉNAGEMENT**

Direction des constructions et de l'aménagement

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Coordination et gestion transversale des grands projets.
		33	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction des constructions et de l'aménagement

Introduction et faits marquants

Assistance à la Présidence du département et stratégie générale

Au cours de l'année 2010, le département a poursuivi son effort en vue de répondre dans les délais légaux aux différentes interpellations du Conseil municipal. Ainsi, il a répondu formellement à 24 motions, 7 pétitions, 10 questions écrites et 2 résolutions, soit au total 43 objets. Au 31 décembre, 18 objets restaient en attente, dont 6 pour lesquels les délais imposés par la LAC étaient dépassés.

Concernant la gestion des crédits d'investissement, le département a soumis 45 propositions de crédit à la délibération du Conseil municipal, pour un montant total de 116.5 millions de francs. Dans le même temps, 42 crédits correspondant à des opérations terminées ont été bouclés. Ensemble, ils représentent une dépense globale de 45.2 millions de francs, pour un total voté de 53.3 millions de francs. Aucune proposition de crédit relative à des objets en dépassement de crédit n'a été déposée.

Le 6^{ème} plan financier d'investissement (PFI) a été élaboré dans les temps, en transversalité et en collaboration avec les autres départements municipaux. Au plan des investissements, la totalité des dépenses, estimée à 95.0 millions de francs, présente finalement une valeur identique à celle de l'année précédente, soit un montant un peu supérieur à 100.0 millions de francs.

En délégation à l'aménagement du territoire, plusieurs dossiers ont été traités aux plans politique et opérationnel. Parmi les plus importants, citons la stratégie de piétonisation du centre-ville, le réaménagement de la plaine de Plainpalais et l'aménagement de la rade.

Direction et coordination du département, assistance et conseils aux services

Les unités rattachées à la Direction du département ont apporté assistance et conseils aux différents services en matière juridique, de gestion des dossiers en regard des exigences en matière de marchés publics, de gestion foncière et de conservation du patrimoine.

L'engagement en cours d'année d'une responsable du contrôle interne rattachée à la Direction du département renforcera encore et permettra de rendre plus efficiente la gestion administrative du département et de ses services.

S'agissant des grands projets, la direction s'est particulièrement impliquée en phase stratégique dans les dossiers suivants :

- CEVA (poursuite de la valorisation de l'emprise sur les parcelles de la gare des Eaux-Vives);
- site Artamis (poursuite des travaux de décontamination et organisation en vue de la reconstruction du site);
- plaine de Plainpalais (élaboration d'un projet permettant la suite et fin du projet de réaménagement de la plaine et de son pourtour);
- stratégie de piétonisation (développement d'un programme permettant à terme la création de vastes zones piétonnes au centre-ville et dans les quartiers, incluant la prise en compte de l'initiative des Verts «200 rues sont à vous – pour des rues ouvertes à la vie et aux mobilités douces»);
- OPB (poursuite de la stratégie d'intervention dans le but d'atteindre les objectifs d'assainissement à l'horizon 2018 comme exigé par l'ordonnance fédérale).

En matière de gestion RH, deux procédures de recrutement ont été engagées par la Direction du département, dans le but de repourvoir les postes de chef-fe-s des Services d'urbanisme, d'une part, et du génie civil, d'autre part, suite au départ en retraite anticipée des précédents titulaires.





Relations externes, information et communication

La participation à de nombreuses réunions de travail avec les partenaires habituels externes à notre administration, tels l'État de Genève, les TPG, les CFF, SIG, a permis d'assurer la coordination stratégique et opérationnelle des différents projets et domaines d'activité menés par le département.

Les projets du département sont valorisés à travers la série de publication des triptyques, désormais diffusée à plus large échelle. Il convient aussi de mentionner l'apport important que représente le lieu de rencontre et d'expositions Forum Faubourg, où plusieurs expositions de concours d'architecture ont été organisées.

Direction des constructions et de l'aménagement

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Dans le but de poursuivre et renforcer la politique mise en œuvre en 2009, améliorer la gestion des projets en phase stratégique, avec les partenaires habituels et la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.	21, 31, 32 et 43	Structure de projet.	Structure adéquate de gestion de projets par l'utilisation d'un référentiel commun.	Structure de gestion en place et opérationnelle.	
Poursuivre l'instauration d'un mode de gestion par projets au sein des différents services du département.	31	Structure de projet.	Structure adéquate de gestion de projets par l'utilisation d'un référentiel commun.	Structure de gestion en place et opérationnelle, avec mise en place de référentiels communs.	
Renforcer la politique d'information et de communication du département pour mieux faire connaître ses activités au plus grand nombre de citoyens et citoyennes.	41	Nombre de vecteurs utilisés.	Les vecteurs suivants sont utilisés : presse écrite, radio, TV, Internet, brochures, dépliants, affiches, débats, conférences, rencontres.	Tous les vecteurs ont été utilisés.	
Améliorer le processus en vue de répondre aux obligations du département vis-à-vis du CM concernant la gestion des crédits et les réponses aux motions et questions écrites.	21, 22 et 31	Nombre d'objets ne répondant pas aux délais légaux.	Diminution significative du nombre d'objets ne répondant pas aux délais légaux.	Reste 18 objets, dont 6 hors des délais légaux.	

URBANISME

Urbanisme

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Évaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population	11	Instruments d'évaluation	Conception, constitution et exploitation cartographique de bases de données sur les composantes du territoire, telles que UrbaSit, MémoCité, observatoire de la production du logement.
		12	Maquette de la Ville de Genève	Traitement des plans cadastraux, élaboration des photogrammétries et plans-maquettes pour la réalisation des modules au 1:500 ainsi que leur mise à jour.
		13	Définition des besoins en équipements de proximité	Planification pour la Ville de Genève des équipements scolaires sur la base du potentiel à bâtir, de l'évolution de la population scolarisable et de l'inventaire des locaux disponibles en collaboration avec les services constructeurs et gestionnaires. Sous contrat de l'ACG, établissement des prévisions des effectifs scolaires et des recommandations de planification des équipements pour les 14 communes genevoises urbaines.
2	Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable	21	Préavis d'aménagement	À partir d'une connaissance approfondie du territoire (maquette, bases de données, visite de terrain), expertise de toute action ou événement ayant un impact sur l'aménagement et la planification : dispositions légales (ordonnances, lois, règlements, etc.), options politiques, droits de préemption, requêtes en autorisation de construire.
		22	Planification directrice initiée par la Ville de Genève	Élaboration, construction et mise en œuvre des instruments (directeurs et impératifs) de compétence communale, évaluation. Traitement de leurs incidences socio-politiques ainsi que simulation des conséquences foncières et financières pour la Ville de Genève.
		23	Instruments et mesures impératives de la Ville de Genève	Accompagnement technique et administratif des plans d'affectation initiés par l'autorité compétente, impliquant la rédaction du préavis technique et de la proposition du CA au CM ainsi que la mise en application de la position du pouvoir législatif.
		24	Relation mobilité - aménagement du territoire	Contribution, expertise, préavis sur la conception de la mobilité (réseaux de circulation-transport, projets d'infrastructures) et ses corrélations avec l'aménagement du territoire.
3	Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire	31	Assistance aux instances exécutives et législatives	Apport technique et contributions administratives aux choix stratégiques du département, du CA et à la Commission de l'aménagement et de l'environnement du CM. Contribution à la cohérence du domaine « organisation urbaine » par l'organisation des séances « Politique foncière et urbanisme ».
		32	Concertation sur des projets d'aménagement	Mise en place et suivi de l'information-communication, afin d'obtenir une large adhésion collective autour des projets d'aménagement.
		33	Information et promotion pour le grand public	Mise sur pied d'événements et élaboration de documents d'information et promotionnels destinés aux professionnels de l'urbanisme, aux médias et à la population, afin de les sensibiliser à divers options et projets d'aménagement-mobilité impliquant parfois des changements de modes de vie.
		34	Échanges professionnels	Représentation de la Ville de Genève à diverses instances (Aspan, projet d'agglomération, commission consultatives, etc.), accueil de délégations et diverses contributions professionnelles (université, congrès, séminaires, etc.).

Introduction et faits marquants

Évaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population

- Suivi des plans d'affectation et requêtes et estimation du potentiel à bâtir ;
- Plan de coordination et extension aux projets d'aménagement ;
- Méthodologie du monitoring Plan directeur communal (PDCom) en lien avec MémoCité ;
- Planification scolaire : rapport 2010-19 (dimensionnement + calendrier des futurs groupes scolaires Chandieu et Mervelet). Programmation des besoins 2010-19 de 13 communes urbaines par mandat ACG ;
- Mise à jour base de données et cartographie sur mobilité : parkings GIM, chemins piétons, taux de motorisation ;

- Évaluation des besoins en stationnement des FIDP (partenariat avec État) ;
- Maquette : réalisation de 3 modules + mises à jour. Demande de crédit pour digitalisation de plans-maquette, acquisition d'un nouveau logiciel et formation. Digitalisation partielle de 18 modules.

Planification du territoire en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable

- Préavis sur 234 requêtes en autorisation de construire (58 immeubles, 70 surélévations). Appuis à l'unité juridique en cas de recours ;

Urbanisme

- RPUS : application, expertise PA-78 et propositions à la CAM ;
- Analyse de 20 droits de préemption ;
- Suivi du Projet d'Agglomération (PACA Genève-Meyrin-St Genis et Annemasse) ;
- PDQ Concorde : participation au projet ;
- PDQ Gare des Eaux-Vives : suivi, pilotage du mandat sur les parkings, expertises diverses, participation à la coordination des projets et des mises en œuvre ;
- Cornavin : montage de l'appel d'offres et copilotage de l'étude sur l'extension des voies CFF ;
- PAV : participation au comité technique, suivi du mandat d'études parallèles sur le triangle des Vernets ;
- Petite Boissière : pilotage du mandat de l'image directrice ;
- Voie verte : copilotage de l'étude de faisabilité et de l'élaboration de la Charte aménagement et entretien (canton et Projet d'agglo) ;
- Vieusseux : copilotage du mandat de l'image directrice (État, SCHG et FLPAI) ;
- Forêt : démarche pour la mise à jour de l'image directrice ;
- Lancement de la révision du Plan directeur des chemins pour piétons ;
- Montage et pilotage de PLQ : Eidguenots (projet et concertation), Allières (projet et convention entre propriétaires), J.-L. Prévost (projet en partenariat avec les privés), Rieu-Malagnou (projet et négociations avec les opposants), Chandieu (projet, coordination avec les projets voisins et négociation avec Mottatton), Vernier 115 (projet et coordination), Poterie (pour impulser sa réalisation) ;
- Montage et pilotage de la MZ Geisendorf ;
- Plan de site Clos Belmont : montage du projet et coordination avec l'État ;
- Godefroy – Swisslife et Triangle Soret : pilotage de l'étude de potentiel en vue d'un futur PLQ ;
- Écoquartier Jonction : participation au montage du cahier des charges du concours, suivi de l'élaboration du PLQ ;
- Rédaction de propositions pour l'approbation des projets par le CM ;
- Expertises sur le projet de modification de la LAT avec l'Union des villes suisses, sur le projet de l'OFROU relatif aux zones environnementales, sur Rail 2010, sur le plan directeur cantonal de la mobilité douce et sur la révision des normes de stationnement par la DGM ;

- Suivi des études ZILI et « Route de Vernier/Voies CFF » + montage et suivi du mandat d'aménagement « Jean-Simonet » ;
- Participation au jury de concours pour l'extension du centre AVS Franchises ;
- Mise en place du cahier des charges pour l'établissement de concepts énergétiques territoriaux en collaboration avec SENE et SCANE ;
- Contribution à la demande de déclassement de certains axes routiers, au cahier des charges « 200 rues piétonnes » (yc participation au comité d'évaluation des offres) ainsi qu'au cahier des charges « Espaces publics Gare des Eaux-Vives » ;
- Participation au groupe de suivi « Espace-rue axe de Frontenex ».

Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire

- Secrétariat CAM : 9 ordres du jour, 70 auditions pour 15 objets traités ;
- Participation aux séances publiques de quartier et appuis pour divers exposés de la Présidence ;
- Représentation Ville de Genève : Projet d'agglomération, PAV, CAT, CU, Comité ASPAN-SO, AGIAT-COM, ARE, groupes « État-Ville » et « Sécheron », « Positionnement des villes », Comité directeur du SITV ;
- Diffusion du PDCOM et contribution à la sa mise en ligne au volet « aménagement » du site Internet de la Ville de Genève ;
- Diffusion de 60'000 Plan Piétons en lien avec ONU, UOG, OMPI, etc. ;
- Mise en place d'une concertation avec l'Association des habitants des Eidguenots ;
- Rédaction d'un article « Voie Verte d'agglomération » dans la revue UNIL N°8 URBIA ;
- Refonte du dépliant « Marcher à pied », organisation de 16 visites « Dimanche-à-pied », accueil de délégations, stands d'information ;
- Assistance et suivi technique pour projet de coopération à Matagalpa (Nicaragua) ;
- Représentation : Energy Cities, NaQII Quartiers pilotes de la Confédération avec intervention à Bâle et Lucerne, conférence sur la mobilité durable à Angers, exposé aux Journées européennes des écoquartiers à Strasbourg.

Urbanisme

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Formaliser le concept d'aménagement de la « Voie Verte d'agglomération ».	22 et 24	Accord de collaboration.	Charte signée.	Retard de la phase « Étude de faisabilité » ce qui entraîne un décalage de la réalisation de la charte d'aménagement qui a commencé en novembre 2010 au lieu de février 2010.	
Instruire jusqu'à leur adoption des outils d'aménagement et plans d'affectation pour divers périmètres d'urbanisation prioritaires.	22 et 23	Validation des propositions CA-CM par le CA.	Arrêtés du CM (propositions validées).	Les propositions ont toutes été validées par le CA. Les résolutions municipales de Chandieu et de la Rue des Garages ont été votées par le CM en septembre 2010.	
Finaliser la révision du plan directeur des chemins pour piétons.	22 et 33	Validation des propositions CA-CM par le CA.	Vote du CM.	Cet objet portant partiellement sur le même périmètre que l'initiative populaire « 200 rues piétonnes » à laquelle le DCA doit répondre, il a été reporté pour le moment. Les délais légaux sont respectés.	
Élaborer des indicateurs de suivi des objectifs du plan directeur communal.	11 et 22	Validation des indicateurs de planification.	Décision du CA.	Le traitement technique est en cours par le biais de la refonte de l'atlas urbain Mémocité et la mise en place du monitoring du Plan directeur communal.	
Transmettre progressivement le savoir sur divers dossiers-clés dans la perspective d'un changement au sein de la Direction du service.	Toutes	Attribution des dossiers-clés.	Tous les dossiers-clés attribués.	Plusieurs séances et rendez-vous ont été organisés au sein du Service d'urbanisme pour assurer une bonne transmission de dossiers.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

2010 a été une année consacrée d'une part à l'approfondissement de grands projets, dont les études ont été engagées notamment en 2009 suite à l'adoption du plan directeur communal et d'autre part à la transmission du savoir technique et administratif au sein du Service d'urbanisme, afin d'assurer dans les meilleures conditions un changement de direction fixé au 1^{er} janvier 2011. 2010 a également été marquée par l'installation du service dans les nouveaux locaux du 7^{ème} étage du 25, rue

du Stand permettant ainsi une coordination accrue et plus immédiate avec les autres services du département déjà présents. Ainsi, ce déménagement a provoqué un réaménagement important du centre de documentation et des archives du service suscitant une demande d'appui logistique de la part du Service d'aménagement urbain pour le classement de ses documents.

ARCHITECTURE

Architecture

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description	
1 Construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève	11	Élaborer des études de faisabilité	Élaborer des études de faisabilité, des programmes pour les services utilisateurs et établir les chiffrages et la planification.
	12	Planifier, coordonner et gérer les crédits d'étude	Planifier, coordonner et gérer les crédits d'étude jusqu'au devis général et l'établissement de la demande de crédit de construction ou l'abandon du projet. Organiser les concours d'architecture et les procédures d'appel d'offres.
	13	Planifier, coordonner et gérer les crédits de réalisation	Planifier, coordonner et gérer les opérations de construction ou de rénovation. Assurer la documentation, le suivi financier, le bouclage final du crédit voté et l'archivage du dossier.
	14	Participer à l'élaboration de la stratégie générale, aux documents globaux et à la communication des services « constructeurs » de la Ville de Genève	Participer à l'élaboration de la stratégie, du PFI, des tableaux de bord et autres documents communs du département. Collaborer avec les services des bâtiments et de l'énergie à l'évolution du patrimoine immobilier en vue, notamment, de la réduction des coûts d'entretien et d'énergie, ainsi que la promotion de l'utilisation de matériaux écologiques, etc. Participer aux documents généraux et à la communication du département.
2 Conduire pour la fondation de la Ville de Genève pour le logement social les projets de rénovation et de construction d'immeubles	21	Élaborer des études de faisabilité	Élaborer des études de faisabilité, des programmes pour l'entité utilisatrice et établir les chiffrages et la planification.
	22	Planifier, coordonner et gérer les budgets d'étude alloués par la fondation	Planifier, coordonner et gérer les budgets d'étude jusqu'au devis général et l'établissement de la décision de réalisation ou l'abandon du projet. Organiser les concours d'architecture et les procédures d'appel d'offres.
	23	Planifier, coordonner et gérer les budgets de réalisation alloués par la fondation	Planifier, coordonner et gérer les opérations de construction ou de rénovation. Assurer la documentation, le suivi financier, le bouclage final du budget attribué et l'archivage du dossier.
3 Établir les préavis architecturaux	31	Traiter les requêtes en autorisation de construire	Examiner, du point de vue de l'architecture et de l'habitabilité les requêtes en autorisation de construire déposées sur le territoire communal et rédiger les propositions de préavis à l'intention de la Direction du département.

Architecture

Introduction et faits marquants

Le Service d'architecture a, durant l'année 2010, poursuivi l'objectif de tout mettre en œuvre afin de mettre à disposition de la population des nouveaux logements.

Pour ce faire, il s'est attaché entre autres :

- À organiser un concours pour la construction d'un immeuble de logements à la rue des Grottes 21 / rue Louis-Favre 24 ;
- À déposer des demandes de crédits d'études, telles que pour la construction d'immeubles de logements à la rue François-Grast et à la rue des Grottes 21 / rue Louis-Favre 24 (suite au concours susmentionné) ;
- À déposer des demandes de crédits de réalisation, notamment pour la rénovation d'un immeuble à la rue de Lausanne 27 et la construction d'un immeuble neuf à la même adresse ;
- À ouvrir des chantiers à la rue de la Cité-de-la-Corderie 10, avenue Giuseppe-Motta 20, Industrie 8-11-12 et rue de Lyon 45bis-49.

Le Service d'architecture a également déposé des crédits d'études et de réalisation pour la rénovation et la construction d'espaces de vie enfantine, de groupes et équipements scolaires, notamment rue Lamartine 2, à l'écoquartier Jonction, dans le périmètre de Chandieu et rue de Berne 50.

2010 a aussi été marqué par :

- Le vote par le Conseil municipal de la rénovation de l'Alhambra et de l'aménagement du bâtiment en salle de musique ;
- Le démarrage du chantier du Musée d'Ethnographie de Genève (MEG) suite à l'échec du référendum contestant l'abattage de 30 tilleuls. Le début de ce chantier a permis de démarrer celui de la rénovation de l'école enfantine de Carl-Vogt. Pour ce faire, il a fallu installer des pavillons provisoires afin que les enfants puissent poursuivre leur scolarité en toute quiétude, et ce dans un délai extrêmement court (2 mois). Cela a pu se faire grâce à la volonté et à la rapidité d'action de chaque intervenant (État, Ville de Genève, entreprises, mandataires) ;
- La reprise des études de rénovation et d'agrandissement du Musée d'Art et d'Histoire suite à un accord trouvé entre la Ville de Genève et des partenaires privés.

L'ouverture du chantier d'agrandissement des herbiers des Conservatoire et jardin botaniques et de la construction de nouveaux pavillons d'accueil a permis de découvrir un gisement de molasse du lac, matériau dont ne dispose plus le marché genevois. Trois entreprises, après un accord passé avec la Ville de Genève, se sont chargées de l'extraire, ceci dans le but de l'utiliser lors des rénovations de bâtiments anciens.

Il est à noter également que les efforts ont été poursuivis afin que toutes les constructions et rénovations tendent vers le label Minergie ou « 100% renouvelable ». Pour la première fois à Genève, un bâtiment — celui de la Cité-de-la-Corderie 10 — a été rénové dans l'optique finale du « 100% renouvelable ».

Enfin, l'année 2010 a permis de mettre en place la nouvelle organisation du service qui vise à séparer l'entité directionnelle / opérationnelle de l'entité gestion / administration.

Le mois de février a vu l'engagement d'une comptable et le mois de juin celui d'un adjoint de direction dont les tâches seront plus particulièrement axées sur les opérations et la planification.

Architecture

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Déposer des demandes de crédit d'investissement pour des bâtiments à construire ou à rénover (sept réalisations et une étude).	12 et 13	Nombre de demandes de crédits pour des bâtiments déposées.	8	7 crédits d'études et 4 crédits de réalisation ont été déposés auprès du Conseil municipal; certains crédits ont été reportés ou avancés.	
Gérer des constructions de logements nouveaux ou rénovés pour le compte de la FVGLS ou pour la Ville de Genève.	13 et 23	Nombre d'immeubles de logements en chantier en 2010.	6	6 chantiers de logements ont démarrés en 2010. Certains chantiers ont été reportés, d'autres avancés.	
Poursuivre et terminer la rénovation des immeubles très vétustes ou à faible performance énergétique du patrimoine immobilier de la Ville de Genève.	14, 22 et 23	Nombre de bâtiments avec indice de dégradation inférieur à 0.5 (état 2011).	0	L'effort continue afin que tous les immeubles ayant un indice de dégradation inférieur à 0.5 soient rénovés dans les délais les plus courts.	
Construire ou rénover au plus près des labels « Minergie » ou « 100% renouvelable ».	11, 12, 13, 14, 22 et 23	Pourcentage de nouvelles constructions avec label Minergie ou 100% renouvelable.	70%	En 2010, pour la 1ère fois à Genève, un immeuble, celui sis Cité-de-la-Corderie 10 a été rénové dans l'optique du « 100% renouvelable ». Les autres immeubles en chantier tendent vers le label Minergie ou l'atteignent.	
Intégrer les préavis d'architecture dans l'application URBASIT. Consultation et rédaction des préavis « en ligne ».	31	Pourcentage de réalisation du projet.	100%	Des discussions sont en cours avec la DSIC afin de voir si cette application peut être vue dans une démarche globale et non service par service.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

D'une manière générale, les objectifs 2010 ont été atteints.

Le manque de logements vacants, indispensables au relogement des locataires dont les immeubles doivent être restaurés (indice de dégradation inférieur à 0.5), constitue un frein à débiter dans les délais prévus ces chantiers.

BÂTIMENTS

Bâtiments

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Gestion, entretien, rénovation du patrimoine immobilier	11	Entretien et gérer le patrimoine financier Analyses, décisions et planification des interventions, ainsi qu'études et gestion des rénovations et transformations avec ou sans mandataires en coordination avec les services bénéficiaires ; représentation du maître de l'ouvrage, maîtrise et contrôle des coûts et de la bienfacture des travaux, suivi des engagements envers les locataires (durée des interventions, rapports avec les occupant-e-s), gestion des contrats soit dans le cadre du budget de fonctionnement, soit par des crédits d'investissements.
		12	Entretien et gérer le patrimoine administratif Analyses, décisions et planification des interventions, ainsi qu'études et gestion des rénovations et transformations avec ou sans mandataires en coordination avec les services bénéficiaires ; représentation du maître de l'ouvrage, maîtrise et contrôle des coûts et de la bienfacture des travaux, suivi des engagements envers les locataires (durée des interventions, rapports avec les occupant-e-s), gestion des contrats soit dans le cadre du budget de fonctionnement, soit par des crédits d'investissements.
		13	Analyses Recensement des états de dégradation des bâtiments avec les outils informatiques MER, MERIP, EPIQUR et STRATUS. Les critères de dégradation ou de maintenance sont remis à jour en fonction des interventions entreprises, d'où une planification plus proche de la réalité et une meilleure vision à long terme des sommes et crédits à engager.
		14	Études Préparation des programmes d'étude, réalisation d'études de faisabilité, d'avant-projets, de projets et plans d'exécution du service, préparation des dossiers d'autorisation de construire, gestion et archivage des plans et dossiers répertoriés et conservés. Gestion de la documentation technique du service.
		15	Atelier CAD Numérisation des plans des immeubles de la Ville de Genève. Mise à jour de la base de données accessible par les mandataires.
2	Sécurité	21	Assurer la sécurité des personnes et des biens Gestion et application des concepts de sécurité sur la base des normes cantonales et fédérales en vigueur, ainsi que celles des assurances. Les concepts de sécurité s'appliquent aux personnes et aux biens dans les immeubles propriété de la Ville de Genève et dans les locaux loués par la Ville de Genève accueillant du public.

Bâtiments

Introduction et faits marquants

La planification d'entretien 2010 n'a pas été entièrement satisfaisante. Si toutes les demandes d'urgences ont été satisfaites, nous avons constaté un décalage entre les travaux planifiés et leurs réalisations respectives. Année quelque peu inhabituelle puisque les imprévus, qui sont statistiquement plus nombreux dans le domaine du patrimoine financier, se sont retrouvés imputer plus fortement le budget d'entretien du patrimoine public et administratif du BAT.

L'année 2010 est marquée par la mise en place des structures des projets qui vont occuper de façon importante le service sur les cinq à dix prochaines années.

Il s'agit de projets qui touchent tant le patrimoine financier que le patrimoine public.

Ainsi le périmètre des immeubles locatifs de la rue de Carouge/Minoteries, un des quatre plus grands ensembles locatif de la ville, a-t-il vu sa procédure de sélection de mandataires se conclure et la mise en route des études être entamée à grands pas. Objectifs d'assainissement énergétique et de refonte complète des aménagements de la galette du rez-de-chaussée en font un programme ambitieux et novateur pour la Ville de Genève. La très bonne collaboration avec tous les partenaires tant administratifs que locataires et mandataires permet d'envisager un dépôt de demande de crédit de réalisation en 2011 avec pour objectif l'ouverture d'un chantier en 2012.

Le Grand Théâtre, le Bâtiment d'art contemporain (BAC), la Bibliothèque de Genève (BGE) sont autant de grands enjeux qui ont vu leurs échéances fixées ou leurs programmes précisés. Ainsi est-il d'ores et déjà convenu que le chantier du Grand Théâtre se déroulera du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. À cette échéance tous les travaux intérieurs impliquant des nuisances devront être achevés.

Le projet très médiatisé de remplacement des pavillons privés de la rade par des pavillons Ville de Genève a été mené à terme également. Les débats entre anciens et modernes se poursuivent mais la rade de Genève y a retrouvé une image calme et homogène qui plaît au plus grand nombre.

Le service poursuit sa politique d'amélioration des performances thermiques des immeubles en remplaçant les simples vitrages par des verres isolants. Ces interventions se réalisent sur la base de critères de niveaux de dégradation hors rénovations lourdes qui font l'objet de demandes de crédits.

Huit immeubles ont été concernés par ces travaux en 2010.

Suite au mandat d'expertise amiante dans les crèches de la Ville de Genève en 2009, les chantiers de désamiantage ont eu lieu durant l'été 2010. Le chantier principal a été celui de la crèche du parc Bertrand qui s'est parfaitement déroulé dans les délais (très courts) impartis.




Les nouveaux silos à sel ont pu être mis en exploitation quelques jours avant Noël après une péripétie liée à la réalisation des fondations en béton armé qui ne répondait pas aux exigences statiques de l'ingénieur génie civil. Les travaux de correction ont été entièrement pris en charge par l'entreprise fournisseur du béton.

Le nouveau poste de coordinatrice de grands projets n'a pas encore déployé tous ses effets pour cause de congé maternité mais les premiers mois confirment l'utilité de cette fonction.

Le bureau d'études, qui a retrouvé son effectif de trois personnes, a poursuivi de nombreuses études de faisabilité et déposé nombre de dossiers de requêtes en autorisation de construire.

Bâtiments

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Réduire le nombre d'immeubles du patrimoine financier situés en dessous de l'indice 0.5 (niveau de dégradation des bâtiments).	11, 14, 15 et 21	Nombre de PR déposées.	3 PR déposées au 31.12.2010.	2 PR au 31.12.2010.	
Poursuivre la numérisation des plans des bâtiments administratifs et publics.	15	Taux de traitement de dossiers scannés.	80% des dossiers sont scannés.	85% des dossiers ont été traités au 31 décembre 2010.	
Poursuivre la mise aux normes des plans d'évacuation des bâtiments administratifs et publics, afin de garantir la sécurité.	21	Plans d'évacuation évalués et mis aux normes par types d'occupation.	Domaines des crèches et CASS terminés à 100% au 31.12.2010.	Le domaine des crèches et des CASS a été traité par la cellule sécurité de notre service au 31.12.2010.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Dans l'ensemble, l'année 2010 a été une année pleine de projets et a vu un avancement certain des dossiers d'entretien importants. La charge de travail a été considérée comme étant plus importante que l'année précédente par les collaborateurs et collaboratrices du service. Ceci est vérifié par les chiffres de fin d'année qui montrent un taux de facturation plus important que les années précédentes. L'attribution d'un poste supplémentaire au budget 2011 devrait permettre de relâcher quelque peu la pression sur les architectes responsables d'opérations.

Pour le premier objectif fixé il est atteint à 60% avec le dépôt de deux PR au 31 décembre 2010. Par ailleurs deux chantiers d'immeubles des quartiers des Grottes et de Saint-Gervais ont été ouverts en 2010.

ÉNERGIE

Énergie

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève	11	Logistique et maintenance Planification, organisation, distribution et contrôle des tâches de maintenance et d'entretien liées à la gestion du patrimoine - gestion des contrats - achat des combustibles - achat des marchandises.
		12	Conduite et surveillance Travaux de conduite et surveillance des installations de chauffage et de ventilation, suivi des consommations de combustible.
		13	Entretien et transformations Travaux d'entretien et de transformation d'installations. Planification, mise en œuvre et suivi de travaux de transformation d'installations liés à des obligations légales, exécutés par des tiers.
2	Application d'une politique énergétique basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des ressources, le développement et la valorisation des énergies renouvelables	21	Ingénierie, recherche et développement Appui technique auprès des services municipaux et de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS), lors de projets de construction ou de rénovation de bâtiments - analyses et études générales en relation avec le développement durable et la protection de l'environnement. Développement de méthodes originales en matière de gestion énergétique ou environnementale - évaluation de nouveaux produits - planification, réalisation et suivi d'installations pilotes ou de démonstration. Appui à la politique énergétique cantonale et fédérale - participation à des groupes de travail externes à l'administration - mise à disposition de tiers des compétences du service - audits, analyses et expertises hors patrimoine Ville de Genève.
		22	Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables Mise en œuvre de la politique de maîtrise des consommations et de développement des énergies renouvelables, études, réalisation et suivi de projets.
		23	Information et communication Promotion interne et externe des activités du service - rédaction de publications - gestion du site Internet - participation en tant que conférencier à des séminaires, cours et conférences.
		24	Politique climatique municipale Coordination et intégration des politiques en matière d'énergie, de mobilité, d'urbanisme, de construction et d'aménagement au sein d'une politique globale. Conduite des processus de labellisation « Cité de l'énergie » et « European Energy Award ».

Énergie

Introduction et faits marquants

Globalement, toutes les priorités décrites ont été engagées ou réalisées.

La percée de nouvelles sources d'énergies renouvelables : les solutions de chauffage de bâtiments «100% renouvelables» se multiplient, avec la mise en œuvre de nouvelles ressources : CJB (bois déchets, soleil, appoint gaz), Écoquartier Jonction et périmètre élargi (eau du Rhône), ensemble immobilier des Minoteries (eaux usées, soleil), et en cours de développement, un projet de première envergure sur le site des Vernets, qui comprend la voirie, les centres sportifs piscines et patinoire et la Queue d'Arve, grâce à la valorisation des rejets de chaleur de Rolex.

Sur le plan de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et/ou d'installations, soulignons de belles réalisations également sur du patrimoine existant :

- Ensemble immobilier du Seujet : la récupération d'énergie sur la ventilation permet une économie annuelle de 100'000 litres de mazout ;
- Cité Corderie 10 : la première rénovation Minergie, 100% renouvelable et 0 émission est réalisée ;
- La stratégie «Éclairer mieux, consommer moins» est déployée (assainissement de 4500 points lumineux, renouvellement de l'éclairage de la rade), avec une économie d'énergie déjà enregistrée en 2010 de 0.5 GWh.

La nouvelle loi sur l'énergie entrée en vigueur en août 2010 généralise la construction et la rénovation de bâtiments selon des objectifs de hautes performances énergétiques, et constitue un contexte réglementaire tout à fait favorable au développement de la stratégie municipale.

La politique de la Ville de Genève en matière d'énergie a reçu d'importantes distinctions d'envergures nationales et européennes :

- Le Label European Energy Award Gold, qui place d'emblée Genève parmi les villes européennes les plus performantes ;
- Le label Cité de l'énergie pour la 2^{ème} année ;
- Le prix naturemade « mention spéciale », qui distingue la politique d'achat d'électricité verte.

Enfin, un moment d'exception le 4 mai 2010, avec le discours de M. Pagani à la Commission Européenne à l'occasion de la signature de la Convention des Maires, exprimant l'engagement de la Ville de Genève et des 26 autres collectivités réunies dans le projet transfrontalier « Rêve d'avenir ».

Énergie

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie générale « 100% renouvelable en 2050 ».	Toutes	Nombre de Megawattheure (MWh) total pondéré en fonction des conditions climatiques et de l'évolution du parc immobilier (PA+PF).	Pour 2010 : 135'000 MWh.	137'000 MWh.	
Élaborer et proposer une stratégie électrique visant à diminuer la consommation et à renforcer de manière équilibrée la production photovoltaïque du patrimoine de la Ville de Genève.	21 et 22	Dépôt en 2010 d'un rapport destiné à présenter la stratégie générale en matière de maîtrise de la demande et de production alternative.	Rapport déposé et adopté par le CA.	Document de stratégie générale élaboré.	
Mettre en œuvre et suivre les processus de labellisation de la Ville de Genève.	23 et 24	Labellisation « EEA ».	Obtention en 2010 de la labellisation « EEA Gold ».	Label EEA Gold obtenu avec un score de 77% des points.	
Élaborer une politique climatique globale.	24	Présentation au CA d'une stratégie générale, en matière de politique climatique.	Stratégie générale définie et présentée au CA en 2010.	Document intitulé « Politique énergétique et climatique de la Ville de Genève » validé par le CA.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Objectif 2

La mise au point de cette stratégie a nécessité plus de temps que prévu. Elle s'intitule « Consommer moins et produire mieux » et a pour objectif de garantir un approvisionnement électrique pérenne et 100% renouvelable. Elle comprend un plan d'actions en 11 propositions, et sera présentée prochainement au Conseil Administratif avec une première tranche d'investissements.

Objectif 3

Genève est classée d'emblée parmi les villes européennes les plus dynamiques et performantes en matière de politique énergétique et climatique, ce qui constitue un bel encouragement à poursuivre en ce sens.

Objectif 4

Ce projet a été finalement conduit plus rapidement que prévu. Le document de stratégie générale comprend une partie relative aux objectifs politiques et stratégiques, ainsi qu'un programme de 33 actions prévues d'être réalisées d'ici 2013.

AMÉNAGEMENT URBAIN ET MOBILITÉ

Aménagement urbain et mobilité

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Aménagement des espaces publics	11	Planification	Définir les orientations en matière d'aménagement des espaces publics et participer à l'élaboration des documents de communication relatifs à la conception et à la gestion du domaine public.
		12	Projets	Établissement des projets d'aménagement des espaces publics localisés et de mobilier urbain en intégrant les partenaires internes et externes.
		13	Expertises, conseils	Représenter la Ville de Genève dans les instances cantonales, nationales et internationales traitant de l'aménagement urbain. Gérer le patrimoine et coordonner l'aménagement des espaces piétonniers et les installations de mobilier urbain.
		14	Maintenance, entretien	Gérer et suivre les contrats de nettoyages des espaces aménagés et du mobilier urbain et planifier les travaux d'entretien en collaboration avec le Service du Génie civil.
		15	Information, communication	Préparer les dossiers de communication en matière d'aménagement espaces publics et contribution à l'organisation de séances de concertation avec les associations et le public.
		16	Promotion	Promouvoir et sensibiliser le public aux activités liées à l'aménagement urbain.
2	Mobilité	21	Planification	Définir et organiser des programmes et orientations en matière de mobilité, participer à la planification des infrastructures et réseaux cantonaux, développer les plans de mobilité douce.
		22	Projets	Établir, coordonner et assurer le suivi des projets en faveur de la sécurité et des déplacements écomobiles en partenariat avec les services de l'État de Genève et de la Ville de Genève, en concertation avec les associations.
		23	Expertises, conseils	Représenter la Ville de Genève dans les instances cantonales, nationales et internationales traitant de la mobilité. Assurer une assistance / conseil en matière de mobilité au sein des services de la Ville de Genève et dans les entreprises pour le développement de plan de mobilité.
		24	Information, communication	Préparer les dossiers de communication en matière de mobilité et contribution à l'organisation de séances de concertation avec les associations et le public. Mise à l'enquête des projets fédéraux et cantonaux.
		25	Promotion des mobilités douces	Promouvoir et sensibiliser le public aux activités liées aux mobilités douces.
3	Éclairage, illumination du domaine public et assimilé de la Ville de Genève	31	Planification	Coordonner le plan d'actions énergétiques et le programme de rénovation des installations vétustes. Gérer la base de données géoréférencées.
		32	Projets	Coordonner les projets de renouvellement d'éclairage public et les demandes liées à l'aménagement de nouveaux espaces réalisés tant en interne qu'en externe. Poursuivre la mise en œuvre du plan lumière.
		33	Expertises, conseils	Assurer une assistance / conseil en matière de lumière en Ville de Genève et en externe.
		34	Entretien et maintenance des installations	Gérer, entretenir et contrôler toutes les installations d'éclairage public ou d'illumination provisoires ou fixes. Faire respecter, pour toute nouvelle demande d'autorisation de construire, les principes du plan lumière ou Agenda 21.
		35	Information, communication	Préparer les dossiers de communication en matière d'éclairage public et contribution à l'organisation de séances de concertation avec les associations et le public.
		36	Promotion	Promouvoir les activités liés à l'éclairage public auprès des différents réseaux lumières, associations ou festivals lumière.

Aménagement urbain et mobilité

Introduction et faits marquants

Activité du service

L'important travail de structuration de l'activité du service, engagé en 2009 par la définition de cinq programmes stratégiques (développement des zones à priorité piétonne/ZP, amélioration de la qualité de vie dans les quartiers/QV, accompagnement des grands projets/GP, application de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit/OPB, mise en œuvre du plan lumière/PL), a permis de mieux programmer les investissements futurs. Aussi un grand nombre de lignes ont été introduites dans le 6^{ème} PFI, chacune se référant de manière claire à l'un des programmes. Cela permettra dans les années à venir d'établir des bilans d'activité circonstanciés.

Aménagement

Plusieurs projets d'aménagement de l'espace public ont été menés à bien. Il s'agit notamment des squares Pradier et de Chantepoulet, du bastion Saint-Antoine, ou de la rue des Rois et de l'Écoquartier Jonction encore en cours. Tous permettront une valorisation et une amélioration du cadre de vie dans les quartiers, en restituant aux piétons et aux autres mobilités douces des espaces qui leur étaient soustraits.

Plus en amont, l'organisation d'un concours pour l'aménagement des espaces publics autour de la gare CEVA des Eaux-Vives marque le démarrage des études Ville de Genève dans ce secteur. La participation à l'étude pour le Concept d'aménagement de la Voie verte d'agglomération a permis de planifier l'aménagement des tronçons prioritaires situés en Ville de Genève.

Côté réalisations, le SAM a accompagné le GCI dans la mise en œuvre de ses projets dont la deuxième et avant-dernière étape de réaménagement de l'emblématique plaine de Plainpalais et la requalification de la rue de l'École-de-Médecine. Par ailleurs, la campagne de remplacement des luminaires d'éclairage public par des modèles plus performants a permis d'améliorer la qualité de vie nocturne de plusieurs quartiers. Elle sera poursuivie en 2011.

Côté mobilité, un nombre considérable d'études et projets ont été menés en vue de répondre aux besoins toujours croissants de sécurisation des déplacements, tous modes confondus. Parmi les plus importants, on peut citer les chemins du Velours, des Coudriers et Rigot, l'itinéraire cyclable sur le pourtour de la rade et le pont du Mont-Blanc, l'amélioration des zones 30 existantes.

Dans ce domaine toujours, une partie importante des ressources du service s'est attachée à mettre en œuvre une politique volontariste de piétonnisation, soit la Stratégie de piétonnisation et l'initiative «200 rues sont à vous – pour des rues ouvertes à la vie et aux mobilités douces!», tout en poursuivant les démarches engagées dans les quartiers.

Les projets d'assainissement OPB ont été poursuivis selon le rythme imposé par la Confédération. Les Principes directeurs du stationnement 2-roues, élaborés conformément aux objectifs du Plan directeur communal, ont reçu le soutien du canton.

Enfin, la Ville de Genève a pris part activement à la réflexion engagée par le canton sur la mise en place d'un système de Vélos en libre service qui devrait voir le jour en 2012.

Processus travail






Le service s'est fortement impliqué dans les démarches de Contrats de quartier aux Grottes et à Saint-Gervais par la mise à disposition de ressources et de compétences.

Les bonnes collaborations avec les services partenaires de la Ville de Genève ont été complétées par une structuration des problématiques spécifiques aux écoles avec le service compétent. Ceci permet aux deux services de répondre de manière plus cohérente et coordonnée aux demandes de sécurisation du chemin des écoliers. À l'avenir, il sera également possible de mieux planifier les ressources humaines et financières à mettre à disposition de cette problématique particulière.

En revanche, le partenaire cantonal du SAM, soit la Direction générale de la mobilité, a engagé en 2009 des réformes internes débouchant sur des remises en question de fond quant aux modes de collaboration en vigueur jusque-là. Bien que cela se soit fait en toute transparence et dans un esprit de collaboration, ces réformes ne sont pas toutes à l'avantage de la Ville de Genève. D'autre part, elles n'ont jusqu'à présent pas démontré une meilleure efficacité dans le traitement des dossiers et le SAM doit et devra encore consacrer des ressources et du temps pour défendre les intérêts de la Ville de Genève dans ce domaine.

Aménagement urbain et mobilité

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Anticiper les besoins en matière d'aménagement du domaine public (espaces public et mobilité) à l'aide des outils de planification en place (plan directeur communal, plan lumière, plan directeur des pistes cyclables, plan directeur de l'assainissement du bruit routier) et de la collaboration interservices (URB, GCI, SEVE, SEEP). Établir les priorités, planifier les investissements et absorber les demandes imprévues (citoyens, CM, etc.).	11, 21 et 31	Programmes stratégiques d'aménagement de l'espace public.	Programmes stratégiques validés en 2010.	Programmes stratégiques validés et concrétisés dans le 6 ^{ème} PFI.	
Assurer la pérennité des aménagements sur l'espace public par une compréhension des besoins, une intégration des « conditions de vie » futures des espaces publics et la mise au point de processus de gestion et d'entretien avec les services.	12 à 15	Satisfaction des services gestionnaires et des utilisateurs et des utilisatrices.	100% des projets satisfaisants pour les services gestionnaires et les utilisateurs et des utilisatrices.	La collaboration mise en place progressivement entre les services gestionnaires et les services bénéficiaires et utilisateurs a donné entière satisfaction.	
Poursuivre l'action de la municipalité, dans le domaine de la mobilité, en faveur d'une tranquillisation et d'une sécurisation des déplacements dans les quartiers : mise en œuvre de projets permettant de tendre à une amélioration du cadre de vie, par l'abaissement des nuisances et l'optimisation du confort de tous les usagers et usagères.	22 à 25	Demandes de crédits au CM pour l'étude et l'aménagement de zones à priorité piétonne, selon programme stratégique spécifique.	100% des demandes de crédits déposés selon les programmes stratégiques sont votées par le CM.	Deux demandes de crédits déposées au CM, dont une votée.	
Contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans les secteurs de renouvellement urbain et accompagnement des grands projets : renforcement du réseau d'espaces publics, promotion des mobilités douces, densification du réseau cyclable.	11, 12, 13, 21, 23, 25, 31 et 33	Participation active du service aux groupes de travail ad hoc pour les projets de renouvellement urbain.	Tous les projets relevant de la compétence du service sont pris en charge tout au long de l'année 2010.	Le service a pris une part active dans divers groupes de travail.	
Poursuivre la mise en œuvre du Plan lumière, volet énergétique notamment.	31 et 32	Mise en œuvre des projets phares. Poursuite de la campagne de remplacement de 4'500 points lumineux visant des économies d'énergie.	État d'avancement des projets phares au 31.12.2010. 2'200 points lumineux remplacés au 31.12.2010.	Environ 1'800 points lumineux changés au 31.12.2010.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les programmes stratégiques ont été validés et concrétisés dans le 6^{ème} PFI par l'introduction de lignes spécifiques. Un nouveau grand dossier, soit la mise en œuvre de l'initiative IN2, a dû être engagé et a nécessité la mise à disposition de ressources importantes par une redistribution des tâches.

La collaboration interservices a permis d'instaurer un climat de confiance et de redéfinir les activités au plus proche des missions des services, notamment par la redéfinition des prestations d'entretien des espaces publics. Des améliorations pourraient encore être faites en matière de concertation préalable hors services Ville de Genève, soit avec les milieux associatifs et certains services cantonaux.

S'agissant d'objets cristallisant de forts enjeux politiques, deux demandes de crédit pour l'étude de

zones à priorité piétonne ont fait l'objet de longs débats. L'une s'est soldée par le vote sur le siège du PA-110 se substituant de fait à la PR 785. L'autre (PR 787) s'est poursuivie en Commission de l'aménagement et n'a pas encore fait l'objet d'un vote en plénière.

L'ensemble des problématiques à charge du service a été promu au sein des groupes de travail interservices ou État-Ville. Le service a par ailleurs piloté plusieurs grands projets, tels que la Voie verte, le concours espaces publics CEVA Eaux-Vives ou la passerelle Sécheron pour les piétons et les cycles.

Environ 1'800 points lumineux ont été changés au 31.12.2010, contre 2'200 prévus à l'origine. Une rupture mondiale de composants électroniques durant l'été 2010 est à l'origine de ce retard.

GÉNIE CIVIL

Génie civil

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Études	11	Chaussées, trottoirs, espaces publics	Aussi bien pour la thématique de la maintenance que pour des nouveaux aménagements, il est nécessaire de planifier, d'organiser, de coordonner les études réalisées en interne et en externe (SAM, OCM, SIS, SIG, communes etc.). Procéder aux inspections in situ, aux estimations des coûts de réalisations. Requérir les moyens financiers auprès du CM.
		12	Ouvrages d'art	Planifier, organiser, coordonner les études réalisées en interne et en externe (SAM, OCM, SIS, SIG, DCTI, communes, etc.) afin d'assurer la modification, la maintenance voire la reconstruction d'ouvrages en fonction de l'évolution des normes et/ou lié à de nouveaux aménagements. Procéder aux estimations du coût des réalisations. Requérir les moyens financiers auprès du CM.
		13	Assainissement	Établir la planification d'inspection et d'entretien (curage), de réfection, de reconstruction des collecteurs, aussi bien en réseau unitaire que séparatif, en coordination avec le DomEau, DCTI et communes avoisinantes. Procéder aux estimations des coûts de réalisations. Requérir les moyens financiers auprès du CM.
		14	Marquages	Lors de la réorganisation des voies de circulation, comprenant entre autre les voies cyclables, TPG, passages piétons etc., demandée par l'OCM, procéder aux estimations des coûts de réalisations et requérir les moyens financiers auprès du CM.
		15	Monuments	Planifier, organiser, coordonner leur nettoyage, entretien et restauration. Solliciter l'Unité conservation du patrimoine (UCP) lors de la pose d'un nouveau monument.
		16	Fontaines	Le positionnement de nouvelles fontaines ou la restauration d'existantes nécessitent une collaboration avec le SAM, l'UCP et/ou les privés et éventuellement, de requérir des moyens financiers auprès du CM.
		17	Barrières	Planifier, organiser, coordonner les études liées à la maintenance des barrières situées sur l'ensemble de la commune. Lors de l'élaboration de nouveaux projets de barrières, en collaboration avec le SAM et l'UCP, il faut procéder aux estimations des coûts des réalisations et éventuellement, requérir les moyens financiers auprès du CM.
2	Réalizations	21	Chaussées, trottoirs, espaces publics	Procéder aux travaux de maintenance, et/ou de construction, de nouveaux aménagements du domaine public, avec les moyens internes ou externes (mandataires, entreprises privées). Contrôle des mandataires et entreprises chargés de l'exécution desdits travaux. Les grands chantiers, avec de nouveaux aménagements, sont coordonnés, en collaboration avec le SAM (éclairage public), OCM, SIS, SIG, DCTI et autres communes. Procéder, d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
		22	Ouvrages d'art	Mettre en œuvre des moyens internes et/ou par mandataires pour l'exécution de travaux permettant la maintenance courante des ouvrages et de répondre aux nouvelles normes. Ces travaux s'exécutent, si nécessaire, en collaboration avec le SAM (éclairage public), OCM, SIS, SIG, communes, etc. Contrôler les mandataires et entreprises chargés de l'exécution desdits travaux. Procéder, d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
		23	Assainissement	Travaux de nettoyage des collecteurs par curage et aspiration. Construction et/ou reconstruction des collecteurs selon le plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Mise en œuvre des moyens internes ou par des mandataires pour l'exécution des travaux. Contrôler les mandataires et entreprises chargés de la mise en œuvre des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
		24	Marquages	Mise en œuvre des moyens internes et/ou externes pour procéder aux travaux de maintenance et/ou tous nouveaux marquages dont la Ville de Genève a la responsabilité. Veiller au respect des normes en la matière, coordonner, contrôler les mandataires et les entreprises chargés de l'exécution des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et à la communication.
		25	Monuments	Garantir un état de propreté permanent, (nettoyage des éventuels tags, graffitis) des 220 monuments y compris leurs restaurations. Mise en œuvre des moyens à mettre lors de la mise en place de nouvelles statues et œuvres d'arts sur le domaine public. Contrôler la bonne exécution des travaux.
		26	Fontaines	Garantir un état de fonctionnement mécanique, hydraulique, électrique permanent lors de la bonne saison des 331 fontaines. Exécuter l'hivernage (dès octobre) et la mise eaux (dès mars) de ces dernières. Mise en œuvre des moyens internes ou par mandataires, pour procéder à la restauration ou à la mise en place d'un nouveau point d'eau, en collaboration avec le SAM (éclairage public), l'UCP, etc. Contrôler les mandataires et les entreprises chargés du suivi et de l'exécution des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et la communication.
		27	Barrières	Assurer la maintenance des barrières (35 km) afin d'en garantir la sécurité et l'esthétique. Mise en œuvre des moyens internes ou par des mandataires pour procéder à la restauration ou à la réalisation de nouvelles poses de barrières. Contrôler les mandataires et les entreprises chargés de l'exécution des travaux. Procéder d'une part, à la gestion financière des opérations et d'autre part, à l'information et à la communication.
3	Système d'information du territoire	31	Établissement et maintenance du système	Mise à jour permanente du système d'information du réseau d'assainissement. Établir et contrôler les éléments de nivellements et d'alignements du domaine public.

Génie civil

Introduction et faits marquants

En matière de gestion et d'organisation

Un nouvel adjoint de direction a été confirmé pour diriger l'entité Projets & réalisations. L'adjoint de direction de l'entité Exploitation & maintenance est entré en fonction le 1^{er} juillet. Le service a mis au concours 1 poste de maçon, 1 poste de machiniste, 2 postes de secrétaire et 2 postes d'ingénieur(e) et engagé 3 agents techniques (sur 4 postes vacants), 3 ouvriers, ainsi que 2 secrétaires auxiliaires. Seul un ingénieur civil a pu être engagé en 2010 compte tenu des déséquilibres que connaît cette profession entre les offres et les demandes d'emplois. Suite au départ à la retraite du chef du Service du génie civil, la codirection du département a lancé, dès novembre 2010, la mise au concours de ce poste, par voie d'inscription publique.

En collaboration avec la responsable du contrôle interne, la DRH et la codirection du département, la structure de l'organigramme du service a été analysée et certaines adaptations ont été apportées afin d'optimiser l'encadrement des équipes et des entités techniques.

Pour ce qui est de la collaboration interservices et interdépartementales, le service collabore étroitement avec le Service d'aménagement urbain et mobilité (SAM) et le Service des espaces verts et environnement (SEVE), dont il rencontre régulièrement les représentants. Il a été sollicité à de nombreuses reprises par le Service de la sécurité et de l'espace publics (SEEP) pour des avis techniques et supports logistiques.

10 demandes de crédit d'investissement, élaborées en collaboration avec le SAM, ont été déposées par le service auprès du CM, totalisant plus de 35.0 millions de francs.

En matière de diagnostic du domaine public

Ouvrages d'art: 2 ouvrages ont été inspectés et 1 analyse structurale a été effectuée. Le nombre d'inspections effectuées en 2010 est inférieur à la planification. Ce fait s'explique par les difficultés en matière de recrutement d'ingénieurs civils.

Chaussées, trottoirs: L'inspection de l'état des chaussées et trottoirs, a été renforcée par l'engagement de 3 agents techniques. L'effectif complet devrait être atteint au deuxième semestre 2011.

Assainissement: Dans le cadre du PGEE, la phase diagnostic du réseau a été achevée et la phase concept est désormais engagée. L'objectif est de maintenir le fonctionnement des 280 km de canalisations existantes et projeter son extension future.

Une image de l'état du réseau secondaire de la Ville de Genève a ainsi pu être établie, retenant 5 ni-

veaux d'état. Ce bilan permettra de définir les secteurs prioritaires à rénover et les moyens financiers à investir à court et moyen terme.

En matière de travaux

En 2010, 59 chantiers sont restés actifs tout le long de l'année. Parmi eux, les travaux d'aménagements liés au tram TCOB et ses interventions connexes. La 2^{ème} étape de l'aménagement de la plaine de Plainpalais, l'assainissement du site d'Artamis, les rues de l'École-de-Médecine et Hans-Wilsdorf, etc. L'ensemble des chantiers exécutés représente un total de plus de 44.0 millions de francs d'investissement dépensés.

En janvier 2010, sur le chantier de reconstruction du collecteur Bel-Air, un incident sur le blindage de fouille a accidentellement permis à l'eau du Rhône de s'engouffrer dans l'enceinte du chantier, fort heureusement sans faire de victime. Les mesures de sécurisation ont indirectement provoqué plusieurs refoulements d'eaux usées dans les sous-sols de certains immeubles.

Les équipes travaux et marquages routiers ont réalisé environ 150 interventions, liées au marquages routiers, 120 interventions sur des bornes réfléchissantes, 340 réparations de potelets métalliques et divers mobiliers urbains, 720 interventions de sécurisation de l'espace public, 30 abaissements de trottoirs.

Le service a reçu 800 dossiers d'interventions de tiers (gaz, eau, électricité etc.). Malheureusement, faute d'un effectif complet, seule une partie a pu être supervisée par nos collaborateurs.

Monuments et fontaines: Outre leur entretien courant, le nettoyage de tags a fait l'objet de 60 interventions.

En matière d'Information & communication





Dans le cadre des chantiers ouverts, en cours, ou achevés en 2010, l'information-communication est intervenue avant, pendant et en fin de travaux. Des dépliants ont été diffusés permettant l'amélioration de la sécurité des déplacements. Des informations plus localisées ont été distribuées en complément. De manière générale, un avis aux riverains est distribué et des panneaux permettent d'identifier le maître d'ouvrage.

Parmi les événements marquants de l'année, en matière de communication, on peut citer:

- la plaine de Plainpalais: information aux riverains, panneaux d'information et de chantier, permanence d'information;
- la reconstruction des ponts de l'île;
- l'assainissement du site Artamis: visites guidées in situ, information assurée en permanence par la cellule info-com Ville-État.

Génie civil

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Optimisation de l'effectif des ressources humaines des équipes de maintenance et mise en application des tâches respectives.	Toutes	Niveau d'efficacité d'intervention des équipes de maintenance sur le domaine public.	100% d'efficacité.	70% d'efficacité.	
Finalisation des analyses du niveau et besoins sécuritaires du personnel pour chacune de leurs activités et application des directives prescrites.	Toutes	Nombres d'accidents professionnels.	Zéro accident.	Aucun accident professionnel n'a été à déplorer durant l'année 2010.	
Grands chantiers (TCOB, plaine de Plainpalais, Carré Vert).	11, 12 et 13	État d'avancement des travaux.	Respect des plannings, des enveloppes financières, des normes environnementales. Assurer l'information et la communication.	La totalité des grands chantiers a été réalisé avec succès dans le respect des valeurs cibles éditées.	
Élaborer et présenter à la délibération du CM tous les crédits d'investissements inscrits au 5 ^{ème} PFI.	11 à 27	Nombre de crédits d'investissements déposés.	Dépose de la totalité des crédits d'investissements programmés.	En 2010, la totalité des demandes de crédits, prévue dans le 5 ^{ème} PFI, n'a pas été déposée et votée par le Conseil Municipal compte tenu du fait que certains projets ont été reportés dans le temps.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs





Le manque de disponibilité en personnel dans le milieu de la construction, notamment au niveau des ouvriers qualifiés et ingénieurs en génie civil, a continué à perturber le bon fonctionnement du service. Malgré cette situation de sous-effectif chronique, que le Service du génie civil connaît depuis quelques années maintenant, une répartition temporaire des charges de travail a permis d'atteindre les objectifs fixés en matière de gestion de projets (préparation des demandes de crédits et suivi de chantiers).

Les missions d'inspections de l'espace public (relevés de défauts d'entretien) et le suivi des travaux de tiers, assurés par les agents techniques, ont été considérablement améliorés dès le deuxième semestre 2010, grâce à l'engagement et à la formation de 3 agents techniques sur 4 postes vacants. Les prestations assurées par la cellule *inspection de l'espace public* devraient être totalement effectives en 2011, par la mise au concours du dernier poste vacant d'agent technique.

L'effectif global en matière de ressources humaines devrait être repourvu avant la fin du premier semestre 2011.

CULTURE

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint ou reporté*
-  *Abandonné*

L'amélioration de la qualité des prestations et des services offerts par les institutions culturelles à la population et le suivi des projets liés à la revalorisation de certains grands équipements culturels de la Ville de Genève sont depuis plusieurs années des préoccupations permanentes du Département de la culture (DC). Dans ce contexte, l'année 2010 a été marquée par plusieurs événements nécessitant une forte mobilisation des ressources et un gros effort de planification. En parallèle, un projet pilote visant à améliorer la gestion des absences non planifiées a livré ses premières conclusions très encourageantes : le nombre de cas et de jours non travaillés cette année a diminué de moitié par rapport à 2009.

Les musées

Dans le domaine des musées, l'année 2010 a vu l'ouverture de plusieurs grands chantiers : rénovation et agrandissement du Musée d'ethnographie (MEG), rénovation de l'enveloppe du Muséum d'histoire naturelle (MHN) et construction du bâtiment BOT V aux Conservatoire et jardin botaniques (CJB). Autre temps fort : la signature d'une convention de collaboration à long terme avec la Fondation Gandur pour l'art, qui ouvre la porte au projet Jean Nouvel d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire (MAH).

Les arts du spectacle et de la scène

Dans ce domaine, l'action du département a permis la mise en place d'un nouveau projet artistique dans le bâtiment de Saint-Gervais, la reprise de la gestion du Théâtre des Grottes (ex-Théâtre Para-Surbeck) ainsi que la constitution de la Fondation des Cinémas du Grütli, qui succède à l'Association du CAC-Voltaire. Par ailleurs, une déclaration d'intention en vue de la création de la Fondation romande pour le cinéma a été signée avec les cantons romands et la Ville de Lausanne. La dernière étape de la rénovation du Théâtre de l'Orangerie et le suivi du projet de Nouvelle Comédie sur le site de la gare des Eaux-Vives ont également mobilisé l'attention.

L'art contemporain

Dans le domaine des arts plastiques, et suite au transfert des activités du Centre pour l'image contemporaine (CIC) de Saint-Gervais au Centre d'art contemporain (CAC), la gestion de l'espace Le Commun du Bâtiment d'art contemporain (BAC) dévolu aux associations et aux artistes actifs à Genève a été confiée au Fonds municipal d'art contemporain (FMAC). Celui-ci a également ouvert au public la nouvelle médiathèque destinée à mettre en valeur le fonds d'acquisition et en particulier la collection d'œuvres vidéo du CIC, le fonds André Iten.

Les bibliothèques

Une nouvelle convention de collaboration sur les plans informatique, scientifique et culturel a été signée entre la Bibliothèque de Genève (BGE) et l'université. Compte tenu de l'évolution très rapide des technologies numériques qui implique de nouveaux modes de gestion dans le domaine documentaire et patrimonial, l'année 2010 a également été mise à profit pour lancer une vaste réflexion sur les enjeux fondamentaux de l'institution pour les dix ans à venir. Par ailleurs, le service des bibliobus dépendant des Bibliothèques et discothèques municipales (BMU) a été complètement remanié et une nouvelle convention a été signée avec les communes genevoises partenaires.

Les publics

La poursuite des travaux de la « Passerelle d'observation des publics » (POP) a permis de récolter davantage d'informations sur les publics (et aussi les non-publics) afin de pouvoir proposer les réponses les mieux adaptées aux attentes et aux demandes des citoyen-ne-s. Un accent particulier a en outre été mis sur les mesures destinées aux personnes atteintes d'un handicap. Une enquête sur les pratiques culturelles des jeunes (15-25 ans) a été initiée.

Les subventions

Dans ce domaine, il convient de relever le renforcement du soutien aux échanges et aux tournées des artistes genevois. L'année 2010 a également été marquée par le renouvellement – et la signature – de plusieurs conventions de subventionnement, ainsi que la mise en place d'un partenariat consolidé entre la Ville de Genève, le canton, la Société coopérative Migros Genève et la Fédération des coopératives Migros concernant le Bureau culturel.

DIRECTION DE LA CULTURE

Direction de la culture

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Coordination et gestion transversale des grands projets.
		33	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction de la culture

Introduction et faits marquants

La direction a suivi les projets de rénovation, d'agrandissement et de construction suivants: ouverture du chantier du MEG après la votation populaire, ouverture des chantiers du Muséum et des Conservatoire et jardin botaniques (BOT V), élaboration du projet de Nouvelle Comédie, élaboration des projets de rénovation de la Console et de BOT III, élaboration du projet de dépôt patrimonial, projet de rénovation du BAC, de mise à niveau technique de la BGE, de rénovation du Grand Théâtre, projet d'agrandissement et de rénovation du Musée d'art et d'histoire (MAH).

La supervision de la commémoration «2012 Rousseau pour tous» s'est poursuivie suite au vote positif du Conseil municipal en mars 2010. Les accords de partenariats ont été signés avec les porteurs de projets qui ont rendu par ailleurs leurs premiers rapports d'activités. Une première journée de débat et d'échanges entre les porteurs de projets lauréats et les différents acteurs culturels engagés dans ce projet s'est déroulée en septembre, suivie du premier banquet républicain en décembre. Pro Helvetia a accordé son soutien au projet « handicap et culture » initié par la Passerelle d'observation des publics (POP) dans le cadre de la commémoration et des Engagements d'Aalborg et mis en œuvre en collaboration avec le canton, le Comité régional franco-genevois (CRFG), les institutions culturelles et les associations et organismes concernés.

Le Grand Théâtre a vécu une saison de transition entre deux directions générales, avec un déficit très important couvert par la garantie de déficit de 1.5 million de francs de la Ville de Genève et près de 1.7 million de francs pris en charge à parité par un généreux mécène et par le fonds de réserve. La fonction de secrétaire générale a été rétablie avec un lien de subordination directe pour le directeur technique, le directeur des ressources humaines et le chef du Service financier. En référence au statut du Grand Théâtre, la municipalisation de 52 personnes a été réalisée à la demande des syndicats et de la fondation afin de supprimer les dernières inégalités de traitement qui subsistaient encore au sein des services employant du personnel administratif et technique.

La direction prend part aux travaux de la plate-forme pour la recherche de locaux pour satisfaire les besoins des acteurs culturels mise en place par le canton et participe aux travaux du groupe de concertation culturelle et de la Fondation pour la promotion de locaux en faveur de la culture

émergente (FPLCE). Elle a œuvré avec le SEC et le SAT à la mise à disposition du Théâtre des Grottes et a valorisé, sur le site Internet, les mises à disposition de locaux effectuées par la Ville de Genève pour près de 10.0 millions de francs.

La direction représente également la Ville de Genève au sein de la nouvelle Fondation pour le Centre d'art contemporain qui a été constituée en 2010.

La direction a participé aux travaux de la Conférence des villes suisses en matière culturelle – qui est devenue une section de l'Union des Villes Suisses – et a rendu un rapport concernant le premier programme quadriennal mis en œuvre par la Confédération dans le cadre de la Loi sur l'encouragement à la culture (LEC) qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

La Commission de déontologie a poursuivi ses travaux. Quant à la Passerelle d'observation des publics, elle a déployé son activité suivant les deux modes opératoires définis pour son action.

1) Pilotage de projet :

- Poursuite des enquêtes quantitatives initiées en 2009, avec des campagnes sporadiques au MAH-Charles Galland et au MEG-Carl Vogt et une enquête sur toute l'année à l'Espace Ami Lullin;
- Mise en place d'enquêtes qualitatives sur des questions d'intérêt général, comme la perception du musée par les publics sourds et les pratiques culturelles des jeunes (15-25 ans).

2) Support et conseil :

- Formation à l'outil informatique SPSS, qui s'adresse aux collaboratrices et collaborateurs répondants de la POP au sein des institutions et qui mettent en œuvre tant la collecte que la saisie des données. Après le Muséum et la Direction du DC, ce sont les bibliothèques qui se sont équipées (BGE et BMU);
- Accompagnement ponctuel de projets.

Direction de la culture

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Améliorer la gestion et le contrôle des subventions.	24 et 31	Mesures mises en œuvre.	Une nouvelle procédure est adoptée par tous les services gérant des subventions.	Une nouvelle procédure a été élaborée avec tous les services concernés. Elle est en cours de validation par le CODIR et elle sera présentée au Conseil administratif au printemps 2011.	
Restructurer les Musées d'art et d'histoire.	21 et 31	Mesures mises en œuvre.	Un projet scientifique et culturel et un programme muséographique sont rédigés. Un document d'orientation sur le positionnement et les missions des musées municipaux est validé. Une étude sur l'avenir des filiales du MAH est réalisée. Un nouvel organigramme est mis en place.	Un document d'orientation sur le positionnement et les missions des musées municipaux a été validé. Un nouvel organigramme a été mis en place.	
Appliquer le protocole de gestion des absences non planifiées.	41	Évolution du nombre de jours d'absences non planifiées et du nombre de cas.	Baisse du nombre de jours d'absences non planifiées de courte durée (inférieures à 30 jours) et du nombre de cas.	En 2010, le nombre de jours d'absences non planifiées et le nombre de cas ont diminué de moitié par rapport à 2009.	
Poursuivre la rétroconversion des catalogues des bibliothèques scientifiques du département.	21 et 31	Taux d'informatisation des catalogues.	20% des catalogues des bibliothèques scientifiques du département sont informatisés.	Un chef de projet a été nommé et un échéancier a été établi. Le projet a débuté, mais il s'étalera sur plusieurs années.	
Développer les relations entre les musées et l'Université de Genève par l'élaboration d'un document cadre.	21, 31 et 43	État de réalisation du document cadre.	Le document cadre est signé.	-	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La restructuration des MAH s'est poursuivie, avec la réorganisation du secteur surveillance, la mise en place d'un nouvel organigramme et la validation d'un règlement de fonctionnement. Le document d'orientation sur le positionnement et les missions des musées municipaux a été validé par le Conseil administratif et il a été largement diffusé. L'autonomisation du Musée Ariana, préconisée notamment par l'audit sur les MAH, a été réalisée.

Le protocole de gestion des absences non planifiées a été appliqué dans toutes les équipes et les services du département et les nouveaux cadres engagés en 2010 ont été formés. Tous les cadres intermédiaires et les directions des services effectuent les entretiens de bilan dès le 4^{ème} cas d'absence sur les 12 derniers mois. Des dossiers particuliers (collaborateurs ayant plus de 8 cas d'absence) ont été suivis en collaboration avec la DRH et la Direction du département. Des séances de supervision (rencontres avec tous les cadres intermédiaires de tous les services et institutions) ont également

été menées par la Direction du département, la DRH et l'Institut pour la santé, le management et la gestion des absences au travail (ISMAT) mandaté pour ce projet. La Direction du département, en collaboration avec la DRH, a commencé à mener un travail de suivi avec les directrices et directeurs d'institutions et de services sur les absences de moyenne et longue durée; ce travail sera poursuivi bien entendu en 2011.

Le projet de rétroconversion des catalogues des bibliothèques scientifiques a avancé moins vite que prévu. Suite au vote du crédit de 10.0 millions de francs par le CM, un chef de projet a été nommé et un échéancier a été mis en place. Cette opération d'envergure, qui permettra d'en finir avec cette problématique, va durer plusieurs années.

Le dernier objectif a été reporté, car la direction a préféré laisser les collaborations se développer avant de les formaliser dans un document cadre.

**SERVICE ADMINISTRATIF
ET TECHNIQUE**

Service administratif et technique

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Administration du Domaine art et culture (hors FMAC)	11 Administration générale	Secrétariat, suivi des processus administratifs, gestion des ressources humaines, accueil et sécurité.
		12 Finances	Comptabilité du domaine art et culture, gestion financière et contrôle des subventionnés.
		13 Infrastructures	Suivi et gestion des bâtiments administratifs. Coordination, planification, aménagement et gestion de la sécurité des infrastructures.
		14 Logistique	Support en matière de technologie informatique de télécommunication et logistique.
2	Section scènes culturelles	21 Gestion, entretien et sécurité des salles de spectacles	Suivi, coordination et gestion des salles de spectacles.
		22 Administration des spectacles	Administration du personnel d'accueil du public et du personnel de billetterie.
		23 Technique de scènes	Réalisation scénique son, lumière et plateau. Coordination logistique.
3	Ateliers de décors de théâtre	31 Décors	Administration, conception et construction des décors de théâtre.

Service administratif et technique

Introduction et faits marquants

En 2010, le Service administratif et technique (SAT) s'est vu confier la gestion technique du Théâtre des Grottes (anciennement Théâtre Para-Surbeck), sans que cela génère la création de postes supplémentaires au sein du service. Au niveau administratif, le suivi des demandes d'utilisation des locaux est assuré conjointement par le Service culturel (SEC) et le SAT. Des aménagements ont été entrepris afin d'offrir une cage de scène neutre et plus spacieuse, tout en améliorant sa fonctionnalité. Les utilisateurs bénéficient ainsi d'un outil de travail modulable selon la conception des projets. Ce lieu a été inauguré par la troupe de l'École Serge Martin, qui a été accueillie du 29 novembre au 19 décembre.

Un nouveau processus de travail entre le Service de la promotion culturelle (SPC), le SEC et le SAT a été mis en œuvre en 2010. Les collaborations régulières entre les services et la gestionnaire RH ont permis d'optimiser la gestion des ressources humaines et d'améliorer la communication au sein du Domaine art et culture.

Un projet de l'outil « modélisation de l'utilisation des salles de spectacles » qui devrait permettre de faciliter la régulation du nombre de spectacles par rapport aux moyens du SAT en ressources humaines et financières a été présenté par la Direction du département de la culture aux responsables concernés. Sa finalisation est en cours.

Les travaux au Théâtre de l'Orangerie se sont achevés dans le courant de l'automne et l'inauguration est prévue au printemps. Le SAT a réceptionné et répertorié dans son inventaire l'ensemble du matériel technique dévolu au fonctionnement du théâtre. Hors périodes d'activité, ce matériel est stocké dans les dépôts du SAT.

Avec l'annonce en fin d'année de l'ouverture probable, au printemps 2012, du chantier de rénovation de l'Alhambra, la recherche effective d'un lieu de remplacement pour le point de vente billetterie a été activée. Une réflexion interne sur le rôle et les missions des cinq points de vente billetterie sera menée dans le premier trimestre 2011, afin d'étudier la pertinence de conserver cinq sites distincts dans un périmètre relativement rapproché. À titre d'information générale, 51 organisateurs ont eu recours à la billetterie informatisée pour des manifestations qui se sont déroulées dans les salles du SAT, ce qui représente 211 spectacles publics, 59'839 billets émis et CHF 1'375'507 de redistribution de recettes aux organisateurs.

La quantité des événements publics organisés en 2010 dans les salles du SAT est quasiment similaire à celle de 2009, tout comme d'ailleurs les prestations en nature fournies par l'équipe des Nomades et les constructions de décors de théâtre. À noter également que 399 représentations publiques ont bénéficié d'une prestation de la cellule « accueil des publics » au Victoria Hall, au Casino-Théâtre, à l'Alhambra, ainsi qu'à la Cour de l'Hôtel-de-Ville.

Service administratif et technique

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Privilégier la collaboration et l'échange au sein du Domaine art et culture.	11	Nombre de réunions de coordination avec le SPC et le SEC.	3 réunions.	9 réunions.	●
Organiser des exercices d'évacuation dans les salles de spectacle.	13	Nombre d'exercices réalisés.	2 exercices.	3 exercices.	●
Développer la vente des billets de spectacle par Internet.	22	Nombre de billets vendus par Internet pour les spectacles Ville de Genève.	50 billets par mois en moyenne.	49 billets vendus en moyenne par mois.	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La mise en service du site de vente de billets sur Internet prévue initialement en début d'année a été effective fin septembre. Ce report s'explique par une décision légitime de la Direction des systèmes d'information et de communication, de mener un audit applicatif complémentaire, pour vérifier que l'ensemble des failles sécuritaires relevées en 2009 dans un premier audit avaient bien été corrigées par la société qui héberge le site. Ceci bien entendu dans le but d'assurer à la clientèle une transaction sécurisée lors du paiement par carte de crédit.

À l'ouverture des ventes, l'offre proposée se concentrait dans un premier temps uniquement sur les Concerts du Dimanche organisés par le Département de la culture. Dans un deuxième temps, il a été décidé à titre d'essai d'étoffer l'offre en proposant dès novembre quelques soirées du spectacle de la R'vue au Casino-Théâtre. Le public s'est procuré 459 billets par ce biais. L'expérience sera sans aucun doute renouvelée en 2011 et les modalités précisées en temps voulu. À l'avenir, l'offre inclura également les concerts classiques et jazz du festival « Musiques en été ».

PROMOTION CULTURELLE

Promotion culturelle

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Missions de promotion	11	Communication institutionnelle Genève ville de culture : Élaboration de la stratégie de communication et mise en œuvre. Réalisation et diffusion des différents supports papiers et multimédias, relations presse et plan médias. Agendas culturels, affichage et dépliant, lettre d'information, Vivre à Genève. Animation du site Internet du DC. Support et conseil aux sites Internet des bibliothèques et musées municipaux. Réalisation et diffusion de vidéos sur les activités culturelles municipales genevoises. Promotion et diffusion des supports de promotion papiers et multimédias et relations presse pour les musées gratuits et les prix et bourses. Participation au jury des prix et ateliers le cas échéant. Édition et diffusion de brochures et d'annuaires culturels thématiques regroupant des institutions culturelles municipales. Gestion des espaces d'affichage SGA et colonnes Morris. Assistance multimédia, réalisation de supports multimédias et prêt de matériel pour d'autres services de la Ville de Genève ou des subventionnés.
		12	Grandes manifestations Élaboration et mise en œuvre des stratégies de communication. Réalisation et diffusion des supports papiers et multimédias et relations presse pour les manifestations du DC : Fête de la Musique, Fureur de lire, Poésie en Ville, Manifestation d'art contemporain, 2012 Rousseau pour tous, Prix de la Ville de Genève. Réalisation des sites Internet de la Nuit de la science et de la Ville est à vous.
		13	Art musical & scènes culturelles Élaboration et mise en œuvre des stratégies de communication. Réalisation et diffusion des supports papiers et multimédias et relations presse pour les Concerts du dimanche, Musiques en été et Mai en fanfare ainsi que pour les scènes culturelles (Victoria Hall, Alhambra, Maison des arts du Grütli). Suivi des projets de signalétique des scènes culturelles.
2	Missions en faveur du public	21	Personnes âgées Subventions aux organisateurs de spectacles et concerts pour les billets individuels à tarif réduit. Organisation de séances de cinéma en matinée. Achat et diffusion de lots de billets au grand théâtre et de cartes de répétitions OSR. Achat de représentations en matinée et billetterie.
		22	Populaires Édition, promotion et diffusion du chèque culture. Diffusion d'invitations aux spectacles à des organismes sociaux. Suivi des contacts avec les partenaires sociaux et culturels. Subventions aux organisateurs de spectacles et concerts partenaires des mesures destinées aux personnes à bas revenus. Édition et diffusion du guide des sorties culturelles à bas prix.
		23	Jeunes Subventions aux organisateurs de spectacles et concerts pour les billets jeunes et 20 ans 20 francs. Promotion et diffusion de la carte 20 ans 20 francs. Gestion du réseau des détenteurs et des partenaires. Animation du site Internet et autres plate-formes multimédias 20 ans 20 francs. Réalisation et diffusion de la lettre d'information.
		24	Handicapés Mise à disposition de services techniques et réalisation de supports d'information facilitant l'accès à la culture pour les personnes atteintes de handicap.

Promotion culturelle

Introduction et faits marquants

Le Service de la promotion culturelle (SPC) a poursuivi son travail de communication institutionnelle et 2010 a été marquée par la suppression du site Internet du Département de la culture (DC) et l'implémentation des contenus dans le site de la Ville de Genève. Cela a entraîné une perte de visibilité des contenus culturels et une baisse conséquente des visites sur les pages culture. Un gros travail doit donc être entrepris pour retrouver et fidéliser les visiteurs de l'ancien site du DC.

Afin de valoriser l'offre de médiation des musées de la Ville de Genève pour les publics scolaires, le SPC a édité un guide « École et culture ». Cette brochure a été bien accueillie au sein de l'enseignement privé et de l'enseignement public au Cycle d'orientation.

Les scènes culturelles ont fait l'objet de plusieurs actions de communication à relever. Une nouvelle identité visuelle pour l'Alhambra, ainsi qu'une nouvelle affiche pour le Casino Théâtre ont été créées. Par ailleurs, la première phase d'une signalétique extérieure pour la Maison des arts du Grütli a été réalisée. Une vidéo sur les boucles magnétiques et une sur les billetteries ont été conçues et diffusées, permettant de valoriser ces infrastructures.

Sur le plan des manifestations, la promotion de la deuxième édition de Poésie en ville s'est déployée au travers de divers supports. La communication en prévision de 2012 Rousseau pour tous s'est poursuivie et un travail autour de la recherche de sponsors privés a également été fourni. Une nouvelle identité visuelle a été créée pour l'édition 2011 de la Fête de la musique.

Les prestations pour les seniors ont été fournies avec une nouvelle mouture du concert du nouvel an. Il a été organisé à la salle communale de Plainpalais, permettant ainsi de mieux répondre à la demande des personnes en fauteuils roulants.

Le système de diffusion des invitations aux organismes sociaux a été repensé. Une collaboration accrue avec le Service social a été mise en œuvre et la diffusion a été améliorée par le biais notamment de partenariats avec les organismes concernés.

Une nouvelle campagne de promotion de la Carte 20 ans / 20 francs a été conçue avec une nouvelle identité visuelle. Elle est déclinée sur différents supports imprimés et un nouveau site Internet. En outre, une nouvelle enquête sur le profil des détenteurs a été menée.

Les vidéos « Compléments d'objets » forment aujourd'hui une série de 20 modules dont plus de la moitié ont été réalisés en 2010. Cette série de modules permet de mettre en valeur des pièces significatives des institutions culturelles de la Ville de Genève.






Un guide complet sur l'offre des Bibliothèques et discothèques municipales (BMU) a été conçu en collaboration avec la direction des BMU. Cette brochure innove avec des renvois entre les pages, à l'instar du fonctionnement Internet. Les six rubriques permettent d'informer de manière détaillée sur les collections des BMU ainsi que sur l'offre culturelle proposée. De surcroît, les aspects pratiques sont articulés entre un mode d'emploi et un plan avec les adresses et horaires des BMU, ainsi que des autres bibliothèques du canton.

Un nouveau processus de travail entre le SPC, le SEC et le SAT a été mis en œuvre en 2010. Les collaborations régulières entre les services et la gestionnaire RH ont permis d'optimiser la gestion des ressources humaines et d'améliorer la communication au sein du Domaine art et culture.

Le SPC a mis en place une collaboration avec des associations œuvrant dans le domaine du handicap, afin d'élargir les mesures d'accessibilité à la culture pour les différents publics. Les premiers fruits de ce travail ont donné lieu à la mise en œuvre d'une première pièce de théâtre proposée aux personnes sourdes ou malentendantes. Celle-ci a été accompagnée de surtitres. Cette expérience se poursuit en 2011. De plus, le SPC a piloté une série de visites adaptées pour les personnes en situation de handicap mental dans les musées de la Ville de Genève. Une publication a également été réalisée et diffusée de manière ciblée auprès des organismes concernés. Ce document relaye l'offre de médiation culturelle proposée par le DC, spécifique au domaine du handicap.

Promotion culturelle

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Optimiser l'élaboration des stratégies de communication pour les projets promus par le SPC.	11	Nouvelles stratégies de communication choisies suite à l'étude réalisée par le SPC.	Choix de trois nouvelles options potentielles.	Une nouvelle option choisie.	
Assurer une meilleure information à un large public concernant la variété de l'offre des bibliothèques municipales.	11	Nombre d'exemplaires diffusés de la nouvelle brochure sur les bibliothèques.	Au moins 10'000 exemplaires diffusés.	10'000	
Assurer une meilleure information aux artistes concernés par les aides à la création, avec la réalisation d'une nouvelle brochure et une diffusion plus ciblée de ce document.	11	Nombre de dossiers de demandes de bourses reçus par le département.	Augmentation de 10% par rapport à 2009.	-	
Privilégier la collaboration et l'échange au sein du Domaine art et culture.	11, 12 et 13	Nombre de réunions de coordination avec le SAT et le SEC.	3 réunions.	9	
Élargir les mesures d'accès des publics à la culture pour des personnes atteintes de handicaps dans un souci d'intégration.	24	Mesures mises en œuvre suite à l'enquête réalisée auprès des associations concernées.	3 mesures mises en œuvre correspondant à différents types de handicaps.	3	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La réflexion menée sur les stratégies de communication a induit un travail de fond qui mérite d'être poursuivi en 2011. En effet, ce travail devra être mis en perspective des manifestations qui n'ont pas eu lieu en 2010, mais qui sont prévues en 2011 et 2012.

Contrairement à l'édition précédente, la nouvelle brochure « aide à la création » a été réalisée en étroite collaboration avec le SEC. Le résultat est concluant mais ce travail participatif a pris plus de temps que prévu et la diffusion a été retardée de quelques mois. Ainsi, il n'est pas possible d'évaluer l'atteinte de la cible, cela ne pourra se faire qu'en 2011.

**SERVICE CULTUREL
(ANC. SAAC)**

Service culturel (anc. SAAC)

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Mise en place de la politique culturelle	11	Assistance et conseil	Suivi de la vie culturelle et de des événements artistiques. Participation à des commissions, bureaux, conseils, délégations, procès, groupes de travail, débats; pour la vie locale, nationale et internationale. Rapports au Magistrat. Analyse des demandes de subvention, en coordination avec les commissions de préavis. Rencontres individuelles et collectives avec les requérants. Présentation des préavis au Magistrat. Projets de réponses à des motions, questions écrites, projets d'arrêtés, de rapports, etc.
		2	Application de la politique culturelle	21
22	Gestion des prestations en nature			Établissement de conventions de mise à disposition de locaux. Séances d'usagers et d'usagers. Attribution de locaux et ateliers d'artistes ou d'associations (préavis pour Grütl, Usine). Préavis pour services (nomades, ateliers de décors de théâtre) et activités. Mises à disposition de salles (Victoria Hall, Casino Théâtre, Alhambra, etc.) et de scènes (Cour de l'Hôtel-de-Ville, Scène Ella Fitzgerald, etc.).
3	Organisation de manifestations	31	Fête de la Musique	Participation au choix des lieux et des responsables des scènes. Programmation et engagement des artistes. Participation au suivi administratif, technique et promotionnel. Supervision des concerts et de la technique. Traitement comptable des indemnités et évaluation.
		32	Musiques en été	Participation au choix des responsables. Établissement de conventions. Suivi administratif et comptable des prestations et évaluation.
		33	Concerts-sérénade	Conception des saisons. Engagements des artistes. Choix et discussion des programmes. Organisation technique et gestion administrative. Co-gestion de la promotion. Supervision des concerts et de la technique. Accueil et accompagnement des artistes et évaluation.
		34	Concerts Kiosques en musique	Planification de la saison. Organisation technique et gestion administrative. Co-gestion de la promotion.
		35	Manifestations littéraires	Direction de projet, coordination et organisation des manifestations « Fureur de lire » et « Poésie en Ville ». Participation à la manifestation « Lettres frontière ». Choix des responsables, programmation et engagement des participants. Suivi administratif, technique et promotionnel, évaluation.
		36	La Ville est à vous	Établissement de partenariats avec les quartiers et détermination de l'échéancier des manifestations par quartier. Traitement et suivi administratif et comptable des demandes de subventions. Mise en relation des quartiers et des administrations publiques. Communication, conseil, assistance, évaluation et suivi des manifestations.
		37	Expositions d'artistes actifs à Genève	Organisation et gestion du concours en vue de l'exposition des artistes sélectionnés (MAC).
		38	Autres manifestations	Manifestations ponctuelles et occasionnelles, partenariats.
4	Conservation et diffusion d'art contemporain	41	Gestion des collections d'art contemporain	Acquisition des œuvres. Conditionnement et stockage des œuvres dans les réserves. Contrôle de l'état des collections, identification et suivi des restaurations. Mise à l'inventaire et numérisation des images. Conception et réalisation d'œuvres ou interventions artistiques dans l'espace public.
		42	Présentation des œuvres de la collection du FMAC	Conception et organisation d'expositions, de présentations des œuvres de la collection du FMAC.
		43	Circulation des œuvres d'art contemporain	Prêts à l'Administration municipale: choix, transport, accrochage des œuvres. Prêt à des institutions externes. Traitement administratif et comptable des prêts (conditions, assurances).
		44	Diffusion	Signalétique des œuvres (cartels). Publications imprimées et électroniques (Internet) sur la présentation des collections et activités du FMAC. Expositions. Gestion de la médiathèque.
		45	Médiation culturelle	Présentation aux publics (enfants, adolescent-e-s et adultes) d'artistes, d'œuvres et de l'art contemporain genevois en général dans le cadre de cours, séminaires, conférences et autres manifestations.

Service culturel (anc. SAAC)

Introduction et faits marquants

Les missions du Service culturel (SEC) se sont développées en 2010, d'une part, en raison de la création de nouvelles structures et de nouvelles manifestations souhaitées par le Conseil municipal et d'autre part, grâce à l'augmentation des subventions votées.

Ainsi, le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) met à disposition des associations et des artistes actifs à Genève un espace d'exposition (Le Commun). Cet espace connaît un succès important et dix projets et manifestations ont pu s'y réaliser. La Médiathèque, ouverte régulièrement au public dès 2010, a présenté une dizaine d'événements pour mettre en valeur les œuvres du Fonds André Iten et celles du FMAC.

Le projet de Fondation romande pour le cinéma s'est concrétisé avec la signature par les partenaires engagés (Ville de Genève, Ville de Lausanne et cantons romands) d'une déclaration d'intention. La Fondation des Cinémas du Grütli a été créée et elle réunit la Ville de Genève, le canton et des représentant-e-s de la profession. M. Wainthrop a été nommé à la direction et une nouvelle convention de subventionnement a été élaborée.

Les travaux de rénovation du Théâtre de l'Orangerie n'étant pas terminés, la saison d'été s'est réinstallée dans la Tour vagabonde. Un nouveau projet artistique a été mis en place à Saint-Gervais avec une direction unique assumée par M. Macasdar pour l'ensemble des activités de la maison. La fin du mandat de Mme Bisang à la Comédie (elle y aura effectué 12 saisons en juin 2011) a suscité quelques controverses ayant mené au retrait des trois représentant-e-s du canton de la procédure de nomination de la nouvelle direction. Cette procédure a désigné M. Loichemol à la tête de l'institution. Le groupe de travail pour la Nouvelle Comédie a intégré deux observateurs délégués par le canton. Enfin, une solution concertée a été trouvée pour la reconstruction du Théâtre du Galpon, qui a mené à la fois une saison artistique et un chantier.

Le fonds pluridisciplinaire, créé en 2009, a permis de réaliser trois nouvelles conventions de subventionnement dont deux avec le canton. Une fondation a été créée pour la Bâtie-Festival de Genève, constituée de représentant-e-s des pouvoirs publics subventionneurs et de membres du comité de l'ancienne association.

La médiation autour de l'Usine a rassemblé tous les acteurs concernés par la question des nuisan-

ces sonores et un plan d'assainissement des locaux a été approuvé par le groupe de travail.

De nouvelles conventions de subventionnement ont été signées avec l'Association Tambour battant, l'Association pour la danse contemporaine, le Bureau culturel, Tierra Incognita, le théâtre Spirale, la compagnie l'Alakran et Fonction : Cinéma. Des conventions ont été évaluées et reconduites avec les compagnies Malandro, Jobin, Foofwa d'Imobilité, le festival Black Movie, le théâtre de l'Usine et l'Association de soutien à la musique vivante.

Les manifestations organisées par le SEC ont rassemblé la population à l'occasion de la Fête de la musique, de Poésie en ville, des Concerts du dimanche, de Musiques en été et des Prix pour la bande dessinée. Huit quartiers ont participé à la Ville est à Vous, qui a mis en place un projet pilote pour les gobelets réutilisables. Un prix pour la Jeune bande dessinée genevoise a été créé conjointement avec le canton. La première édition du festival transfrontalier Annecy-Genève s'est réalisée avec succès et se poursuivra sur deux autres années. En plus du suivi des projets lauréats de Rousseau 2012, plusieurs manifestations ont été organisées, comme le premier Banquet républicain et des rencontres publiques entre les porteurs de projets.

La question des lieux culturels a continué à préoccuper le service. Celui-ci a suivi les séances du Groupe de concertation culturelle des communes et les séances de la plate-forme cantonale de concertation des lieux culturels. Le SEC a par ailleurs collaboré avec l'ACG et le FI à l'élaboration de critères d'octroi, à l'évaluation de projets culturels et au soutien du démarrage du Festival Antigél.

Le SEC a représenté activement la Ville de Genève au sein de la Commission cantonale chargée d'élaborer un avant-projet de loi sur les arts et la culture (CELAC). Il a suivi de près la consultation sur l'avant-projet de loi ainsi que les débats autour de la nouvelle loi fédérale sur la culture.

La réorganisation du SEC, entamée en 2009, s'est poursuivie ainsi que les collaborations renforcées avec le Service administratif et technique et le Service de la promotion culturelle. Le SEC a accueilli des stagiaires du projet Scai en Ville de Genève, des stagiaires pré-professionnels et un apprenti au FMAC. Le projet transversal de gestion informatique des subventions a intégré, en mode projet, plusieurs collaborateurs et collaboratrices du service tout comme celui, également interdépartemental, concernant les procédures de gestion des subventions, qui est arrivé à terme.

Service culturel (anc. SAAC)

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Développer les collaborations au sein du Domaine art et culture.	11, 21 et 22	Nombre de réunions de coordination avec le SAT et le SPC.	3	9	●
Réaliser de nouvelles conventions de subventionnement dans le domaine pluridisciplinaire et dans celui des projets culturels de proximité.	21	Nombre de nouvelles conventions de subventionnement dans les domaines précités.	2	3	●
Faire connaître la médiathèque du FMAC grâce à des événements publics.	44	Nombre d'événements publics organisés dans la médiathèque.	2	10	●
Développer l'encadrement de jeunes en formation dans le service.	support	Nombre de jeunes en stage.	2	4	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les collaborations régulières entre le SEC, le SAT et le SPC, en lien avec la gestionnaire RH, ont permis d'optimiser la gestion des ressources humaines et d'améliorer la communication entre les services.

La création du Fonds pluridisciplinaire permet de mieux soutenir les artistes reconnus de ce domaine. Deux nouvelles conventions ont été signées avec le canton et les artistes Yan Duyvendack et La Ribot. Dans le domaine des projets culturels de proximité, une première convention a été signée avec l'Association Tierra Incognita et le Bureau de l'Intégration des étrangers du Département de la sécurité, de la police et de l'environnement du canton.

La Médiathèque du FMAC est ouverte au public du mardi au vendredi de 11h à 18h. Dix événements (projections, conférences expositions) ont été organisés en 2010.

L'accueil de jeunes en formation au sein du Service culturel se développe. Deux stagiaires du SCAI ainsi qu'un stagiaire pré-HEG, un civiliste et un apprenti ont partagé la vie du service.

**CONSERVATOIRE ET JARDIN
BOTANIKUES**

Conservatoire et jardin botaniques

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Travail de terrain (y compris préparation administrative et rapport de mission). Récolte de matériel biologique et photographique. Récolte de graines en vue d'échanges. Établissement du catalogue (Index Seminum). Gestion des achats et des dons.
		12	Traitement et classement des collections	Travail relatif au stockage des collections. Tri et préparation des échantillons, étiquetage, identification et intégration de nouveaux spécimens aux collections. Réorganisation des collections. Travail d'intégration du matériel de terrain.
		13	Inventaires et informatisation des collections	Travail relatif à la saisie informatique des inventaires des collections.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et entretien effectués sur les collections. Études de cas sur le terrain. Observations, relevés de la végétation, récolte de matériel. Identification d'échantillons par des chercheurs externes aux CJB. Prêt de collections. Protection des plantes dans et hors de leur milieu en vue de replantation ultérieure. Gestion du patrimoine végétal sur le canton, ainsi qu'aux niveaux national et international. Participation à des commissions. Programmes de multiplication d'espèces, replantations, conservation de graines à long terme.
2	Recherche	21	Recherche	Recherche effectuée dans les laboratoires des CJB en systématique, phylogénie, biogéographie et floristique (y compris travaux in vitro, séquenceur d'ADN et MEB). Recherches bibliographiques et nomenclurales, ainsi que sur des collections dans d'autres musées. Travail relatif à la rédaction d'articles, à la publication et l'édition de recherches effectuées par les collaborateurs et collaboratrices des CJB. Rédaction d'expertises.
		22	Échanges scientifiques	Temps passé à l'organisation ou à la participation à des congrès, des commissions et autres associations se déroulant aux et hors CJB. Travail effectué pour la publication et l'édition des revues dont les textes sont écrits par des scientifiques externes aux CJB. Formation scientifique se déroulant hors CJB.
		23	Formation	Préparation des cours, enseignement (systématique, floristique, biodiversité, etc.), réception des étudiants.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes vivantes	Entretien du Jardin botanique, soins aux animaux, renouvellement régulier des massifs horticoles.
		32	Expositions temporaires	Travail relatif à la conception scientifique et technique, à la réalisation, la mise en place et au démontage d'une exposition temporaire, y compris la surveillance.
		33	Activités didactiques	Participation aux animations pédagogiques pour les écoles et réalisation de documents pédagogiques à leur intention. Réalisation de documents de vulgarisation, pédagogiques. Formation continue des enseignants. Visites guidées (aux CJB ou à l'extérieur), conférences, événements ponctuels de vulgarisation et brochures de vulgarisation.
		34	Relations avec les publics	Travail relatif à l'accueil des visiteurs et du public, à la garde, à la surveillance, à la réception de la bibliothèque (y compris consultation en salle de lecture, prêt aux lecteurs, prêt entre bibliothèques). Formation s'y rapportant. Activités effectuées pour et avec des services externes aux CJB (autres services de la Ville de Genève ou autres). Promotion spécifique (médias, affiches, Internet, etc.). Travail relatif à l'accueil des clients du Botshop et à la gestion du point de vente. Mise à disposition du grand public et des scientifiques du Patrimoine virtuel. Actions pour le développement durable sur le canton. Gestion de projets destinés à utiliser la diversité végétale et ses usages pour combattre la précarité dans des villes du sud (éducation environnementale, ethnobotanique appliquée).

Conservatoire et jardin botaniques

Introduction et faits marquants

Année du début des travaux de construction de BOT V, soit l'agrandissement de l'herbier et la création d'un espace d'accueil du public, comprenant une buvette permanente, une boutique, une petite salle d'exposition et des sanitaires, 2010 est aussi l'année de la révolution énergétique aux CJB. En effet, en remplacement de l'ancienne chaudière à mazout, le Service de l'énergie a installé une chaudière à copeaux de bois, flanquée d'une chaudière à gaz d'appoint, qui chauffe l'ensemble du site, y compris les serres, grâce à une conduite à distance. Une centrale solaire thermique de 180 m² préchauffe le système et une centrale photovoltaïque de 148 m² produit annuellement environ 19'000 kWh.

À côté de l'accompagnement des travaux de BOT V, qui ont permis l'exploitation temporaire d'une carrière de molasse, le service a participé aux côtés des Services d'architecture et des bâtiments, aux travaux des bureaux d'architectes chargés de la rénovation de La Console et de BOT III (qui abrite la bibliothèque). On notera que la rénovation de BOT III, construit dans les années septante, devrait permettre d'économiser les deux tiers de l'énergie nécessaire actuellement à son chauffage. Cette économie permettra de brancher la serre tempérée au chauffage à distance. La rénovation de La Console verra l'installation d'un chauffage spécifique au bois (pellets), rendant le site des CJB 100% durable en termes énergétiques.

En cette année de la biodiversité, les CJB ont proposé une exposition, In Situ Ex Situ, en collaboration avec Pro Natura Genève. Trois excursions autour de ce thème et de celui de la mobilité douce étaient organisées, dont une a dû être annulée à cause du mauvais temps. Les CJB ont participé notamment à la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin, en guidant entre autres des visites dans le parc de l'ONU, ainsi qu'à la Nuit de la Science les 10 et 11 juillet 2010.

Au Jardin, l'inventaire des collections vivantes marque une étape importante avec la recension des espèces cultivées dans les serres.

Dans l'Herbier, on notera l'acquisition de deux herbiers, celui de Ozenda (lichens) et de Braun (flore régionale). Dans la perspective de BOT V, des réflexions importantes ont été menées sur la future organisation de l'herbier. Ces réflexions ont conduit à la décision d'adopter globalement la nouvelle classification internationale (appelée APGIII) tout en conservant l'ordre alphabétique des familles. D'autre part, le problème du format de plantes de grandes tailles est résolu par l'adoption d'un

nouveau format pour les palmiers et les pandanus.

Le personnel de la Bibliothèque a organisé la 15^{ème} réunion du « Linnaeus Link Project », un projet réunissant 14 institutions ayant créé un catalogue collectif des ouvrages et des archives du naturaliste suédois Carl von Linné. Dans la perspective des travaux de BOT III, le reconditionnement des archives a été initié.

La protection des espèces a pris un élan important avec la création d'une banque de semences, essentiellement cantonale. Respectant les directives de la Convention sur la diversité biologique, les CJB ont commencé la récolte de graines d'espèces menacées du canton. Un investissement de 130 jours / homme et 44 sorties sur le terrain ont permis de récolter 65 espèces. Au total, la banque de semences contient 104 espèces, soit 32% des espèces figurant dans la Liste rouge du canton de Genève.






Au niveau de la diffusion électronique, on notera la mise en ligne du Catalogue des lichens de Suisse (<http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/cjb/cataloguelichen/recherche>), qui donne un aperçu des 1'770 taxons de lichens qui poussent en Suisse. Par ailleurs, un don des Fondations Wilsdorf et Auxiliaire du Conservatoire botanique a permis de développer un site d'information sur les arbres hors forêts poussant à Genève (<http://www.ville-geneve.ch/themes/environnement-urbain-espaces-verts/arbres/>). La carte interactive permet d'accéder individuellement aux informations de près de 210'000 arbres actuellement répertoriés.

L'enseignement universitaire est marqué par la création d'une option « Systématique et biodiversité » dans le cadre du master en biologie, fruit d'une étroite collaboration entre le Muséum d'histoire naturelle, les CJB et les départements de zoologie et de biologie végétale de l'Université de Genève.

Enfin, les travaux du secteur Recherche ont conduit à la publication de 51 articles scientifiques et à la description de 10 nouvelles espèces, ainsi qu'à, fait beaucoup plus rare, la description de 2 genres (*Chautemsia*, *Gereaua*) et d'une famille (*Xanthoceraceae*), tous nouveaux pour la science et poussant essentiellement à Madagascar et au Brésil. Sur le plan régional, un effort intense a permis de quasiment terminer deux ouvrages importants pour la connaissance de la végétation du canton et de sa protection : l'« Atlas de la flore du canton de Genève » et la « Liste des espèces et sites prioritaires du canton de Genève », dont les publications devraient intervenir au début 2011.

Conservatoire et jardin botaniques

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Communiquer sur le chantier de Bot V (herbiers et accueil des publics) et apporter une expertise sur le suivi des études de restauration du bâtiment Bot III, d'agrandissement de la bibliothèque, ainsi que de restauration de La Console.	14 et 34	Nombre de réponses données au public et aux médias. Participation aux séances liées aux projets de restauration.	Une réponse est apportée à toutes les questions formulées par le public et les médias. Présence d'experts CJB à toutes les séances.	Une réponse a été apportée aux questions, écrites ou orales, formulées par le public et les médias. Présence d'experts CJB à toutes les séances.	
Organiser la manifestation EX SITU (série d'excursions familiales interactives à la découverte de la biodiversité végétale régionale).	32, 33 et 34	Nombre d'excursions organisées.	Au moins 5 excursions sont organisées.	3 excursions dont 2 réalisées, 8 visites thématiques et divers ateliers scolaires organisés, un dossier pédagogique pérenne élaboré.	
Réaliser la cartographie floristique du canton de Genève afin de donner la répartition de toutes les espèces végétales du canton, ainsi qu'une analyse des causes de cette répartition.	21	Publication de l'Atlas floristique du canton de Genève.	Atlas floristique publié avant fin 2010.	L'Atlas floristique a été réalisé à 95%.	
Sauvegarder des espèces rares et menacées du canton de Genève en accord avec les directives de la Convention sur la Diversité Biologique.	14	Nombre de lots de graines conditionnées sous tubes de verre scellés (puis congelés).	Environ 440 lots de graines conditionnés à fin 2010.	238 lots traités.	
Mettre à disposition du public et des professionnels un portail Internet pour le projet «Système d'Information du Patrimoine Vert (SIPV)». Via ce portail, les internautes auront accès à l'ensemble des informations que le projet SIPV voudra rendre disponibles (arbres isolés, flore sauvage, milieux naturels et espaces verts du canton).	34	Développement d'un portail Internet pour le projet SIPV.	Mise en production du portail Internet d'ici fin 2010.	Le portail Internet mis en production : http://www.ville-geneve.ch/themes/environnement-urbain-espaces-verts/arbres/ .	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les CJB ont organisé l'exposition IN SITU EX SITU, manifestation accompagnée d'une large palette d'événements en lien avec la biodiversité, tels que deux excursions magistrales EX SITU, grand public, au départ du Jardin botanique et à la découverte de la diversité végétale régionale, une série de 8 visites commentées le dimanche sous forme de rencontres et balades avec un spécialiste de la biodiversité, sans oublier les traditionnelles variations botaniques du mardi à 12h30. Enfin, signaux de nombreux ateliers scolaires et un dossier pédagogique pérenne élaboré à cette occasion. Ainsi, dans sa globalité, l'objectif n° 2 a été réalisé à satisfaction.

L'objectif n° 3, qui consiste en la publication de l'Atlas floristique du canton de Genève, s'est révélé une entreprise titanesque aboutissant à la publication d'un ouvrage de plus de 700 pages, dont l'indispensable relecture finale avant impression a nécessité plus de temps qu'initialement prévu,

repoussant de ce fait l'impression au début 2011. L'ensemble du travail des collaborateurs des CJB ayant néanmoins été effectué en 2010, nous considérons donc cet objectif atteint à 95%.

L'objectif n°4 est atteint partiellement en raison d'une appréciation trop optimiste de la vitesse de reconditionnement des lots et des possibilités de récolter les graines d'espèces menacées. Cet exercice était le premier du genre pour la Suisse. La campagne de récolte a permis de paramétrer les conditions d'acquisition et d'en déduire un programme plus réaliste, afin d'atteindre le plus rapidement possible l'objectif de stocker en banque de semences 60% des espèces en danger du canton. 65 espèces ont été récoltées en 2010, portant le nombre de taxons conservés à 104, soit 53% des espèces à conserver en banque de semences selon les directives de la Convention sur la Diversité Biologique.

**MUSÉES D'ART
ET D'HISTOIRE**

Musées d'art et d'histoire

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats d'œuvres, gestion des dons et legs.
		12	Traitement et classement des collections	Conservation des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts et des bâtiments, rangement et localisation des œuvres.
		13	Inventaire et informatisation des collections	Inventaire et numérisation des collections, gestion des prêts.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et entretien effectués sur les collections.
2	Recherche	21	Recherche	Recherches scientifiques sur les collections des MAH, l'histoire des institutions, les techniques.
		22	Échanges scientifiques	Échanges scientifiques internes et externes, accueil des chercheurs.
		23	Formation	Participation à la formation des étudiants, accueil de stagiaires, encadrement scientifique, cours.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes	Conception scientifique et muséographique des expositions permanentes, réalisation et mise en place.
		32	Expositions temporaires	Conception scientifique et muséographique des expositions temporaires, conception et édition du catalogue d'exposition, réalisation et mise en place des expositions temporaires, démontage.
		33	Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34	Relations avec les publics	Accueil des visiteurs, communication institutionnelle et événementielle, entretien, sécurité et surveillance, activités pour des tiers.

Musées d'art et d'histoire

Introduction et faits marquants

Hors la vie quotidienne des Musées d'art et d'histoire (MAH) marquée principalement par le Centenaire de l'institution, l'année 2010 constitue une étape déterminante dans la mise en place des projets de rénovation et d'agrandissement du musée. Dès 2010, les cabinets d'architectes Jean Nouvel, Architectures Jucker SA et DVK Architectes ont travaillé en liaison étroite avec le personnel scientifique et technique des MAH pour évaluer précisément les besoins en espaces d'exposition et en locaux techniques nécessaires au bon fonctionnement du musée tel que prévu dans le programme de la Ville de Genève. Un parcours permanent dans les collections a été élaboré ; les principes directeurs de la scénographie ont donné lieu à de nombreux débats et seront validés au printemps 2011.

Le 11 mars 2010, la Ville de Genève a signé une convention établissant les modalités d'une collaboration à long terme avec la Fondation Gandur pour l'Art (FGA) qui souhaite mettre en dépôt et exposer au MAH une partie de ses collections. La convention précise les conditions nécessaires à l'exécution de la donation et la garantie de découvert pour la construction de l'agrandissement du musée consentie par Jean-Claude Gandur. Dès sa signature, les équipes du musée ont travaillé sur l'intégration de la collection de la FGA dans le futur parcours permanent et participé à la réflexion sur la politique d'acquisition de la Fondation.

Le 1^{er} mai 2010, le Musée Ariana jusqu'alors dépendant du réseau des MAH est devenu un service de la Ville de Genève. La nomination d'une directrice et d'une équipe permanente de surveillants apporte les conditions nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement mais la mise en place de son autonomie, justifiée par la nature des collections, a toutefois nécessité de recourir à des emplois jusqu'alors dévolus au MAH.

La Maison Tavel, devenue espace dédié à l'histoire de Genève en 1986, n'avait guère connu d'évolution dans sa muséographie depuis lors. À l'occasion de l'arrivée d'une nouvelle conservatrice au 1^{er} octobre 2010, un programme scientifique et culturel a été initié en s'appuyant sur un comité scientifique.

Les festivités du Centenaire ont été lancées le 17 février avec pour point culminant la Grande Fête des 15 et 16 octobre. Le propos de l'Exposition du siècle, inaugurée en février et conçue comme une (re)découverte de l'histoire du bâtiment, des collections, et des coulisses de l'institution, a été renforcé par un recentrage de la programmation et des actions de médiation sur les collections.

Le programme pluridisciplinaire, construit en collaboration avec de nombreux acteurs culturels genevois, a permis d'instaurer une nouvelle politique de développement culturel.

La salle des antiquités romaines a fait l'objet d'une nouvelle présentation inaugurée le 1^{er} décembre. Des collaborations ont été développées avec l'Unité d'archéologie classique de l'Université de Genève et des contacts noués avec les Surintendances de Vérone, d'Ancône, d'Ostie et du Latium dans une démarche totalement novatrice sur le plan européen.

Ce recentrage sur les collections constitue l'axe commun des expositions du Centenaire. « Décor, design et industrie » célèbre l'expertise genevoise dans le domaine des arts appliqués. La salle des antiquités romaines réunit des œuvres provenant de plusieurs fonds de l'institution. Parmi eux, plus de 450 objets ont été sélectionnés dans les collections de bijouterie, d'horlogerie et d'émaillerie démontrant la richesse de ces fonds et l'importance incontestée de l'horlogerie et des branches annexes dans l'économie locale. Au Rath, l'exposition Corot en Suisse s'est distinguée par son approche originale — tout comme l'exposition Félix Vallotton au Cabinet d'arts graphiques — en mettant en valeur l'importance de l'œuvre du peintre français dans les collections suisses et en particulier au MAH.

D'entente avec l'Autorité palestinienne, le Musée a établi des partenariats en vue de la circulation de l'exposition Gaza à la croisée des civilisations, dont la 1^{ère} étape s'est tenue au Naturhistorisches Museum d'Oldenburg, du 31 janvier au 1^{er} avril 2010. La Ville de Genève y a été reconnue pour son action en faveur de la sauvegarde d'un patrimoine culturel actuellement menacé.

Les travaux de rénovation intérieure de la Promenade du Pin 5, commencés en mars 2008, ont pris fin en mars 2010. Le Cabinet d'arts graphiques et la Bibliothèque d'art et d'archéologie ont repris le cours de leurs activités. La BAA a renforcé et amélioré l'offre et le confort du public : deux salles de lecture ont été ouvertes, l'horaire de la Médiathèque a été élargi.

Le logiciel Museum + pour la gestion des collections des MAH, de la Bibliothèque de Genève et du FMAC a été implanté en 2010 et les données migrées sous la direction du Secteur d'inventaire et de documentation des MAH. Une première application accessible sur Internet et destinée au public a été lancée le 10 octobre 2010 pour la Grande Fête du Centenaire (<http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/mah/collections/>).

Musées d'art et d'histoire

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Élaborer le projet d'établissement (projet scientifique et culturel) puis un programme de base pour un nouveau musée pluridisciplinaire en vue du réaménagement et de l'éventuel agrandissement du Musée d'art et d'histoire (projet Jean Nouvel).	11, 12, 21, 31, 33 et 34	Élaboration du projet scientifique et culturel, et du programme muséographique.	Projet scientifique et culturel et programme muséographique élaborés.	Les besoins en terme d'espaces d'exposition et de locaux techniques ont été définis. Le projet de parcours permanent dans les collections a été élaboré.	
Réaliser les manifestations liées au Centenaire du MAH.	21, 31, 32 et 34	Édition et diffusion du programme général, des supports promotionnels et dossiers de presse. Organisation d'événements scientifiques et festifs.	Campagne promotionnelle, fête de lancement (18.02.10), fête du Centenaire (15-16.10.10), 2 expositions temporaires au MAH, 1 exposition temporaire au Musée Rath, réaménagement de la salle des Antiquités romaines, programme de 100 rencontres, coffret de publications (1000 ex).	Le programme a été réalisé en totalité. 22'626 visiteurs ont été reçus dans le cadre des 100 Rencontres; 1'268 lors de la Fête d'ouverture; 7'124 pour la Grande Fête du Centenaire (15-16 octobre).	
Réaménager la salle d'exposition dite de l'AMAM en exposition permanente évolutive («L'exposition du siècle! Hier, aujourd'hui, demain au Musée d'art et d'histoire»), reflétant l'actualité du Musée d'art et d'histoire.	21, 22, 31, 32, 33 et 34	Réaménagement de salles.	Un nouvel espace permanent inauguré pour la fête de lancement du Centenaire.	L'exposition, inaugurée le 17 février 2010, lors de la fête de lancement du Centenaire assure désormais une introduction à la visite du MAH.	
Publier les recherches sur les collections (collection de figurines en terres cuites de la collection de Candolle, les «Scherzi di fantasia» de G. Tiepolo et la revue scientifique Genova).	21	Nombre de publications éditées.	3 publications éditées: la revue scientifique Genova et deux nouvelles études.	La Revue Genova 2010 a été éditée à 1'000 exemplaires. La publication des études sur les collection de Candolle et les «Scherzi di fantasia» de G. Tiepolo ont été reportées.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les travaux sur le projet de rénovation et d'agrandissement du MAH ayant abouti à l'élaboration d'un parcours muséographique, les architectes en charge du projet ont rencontré individuellement les responsables de collections pour se familiariser avec les objets qui seront présentés. Les architectes disposent désormais des éléments nécessaires pour établir au cours du premier semestre 2011 l'estimation du coût du bâtiment et le document nécessaire au dépôt du crédit de construction.

Le programme des expositions du Centenaire (7 nouvelles manifestations temporaires) a été réalisé avec succès. La publication, pour la première fois, d'un programme annuel a été fort appréciée du public qui a suivi avec intérêt les 100 rencontres annoncées. La Grande fête du Centenaire des 15 (nocturne) et 16 octobre, dont la dimension festive était revendiquée, a dépassé les attentes en terme de public et de fréquentation (public plus jeune, nouveau, intéressé par les diverses programmations; public sourd et malentendant; nombreuses familles). L'éclairage de la façade par l'artiste

Patrick Rimoux restera un moment important dans l'histoire du musée.

L'Exposition du siècle a été le point de départ de rencontres liées à l'histoire de l'institution. Dans un même souci de valorisation des collections permanentes et d'amélioration de l'accueil du public touristique, deux parcours audioguidés (en français, allemand, anglais) ont été mis en place sur Ipod: l'un assure une visite transversale du musée à travers une sélection de 25 pièces; le second est consacré à la section beaux-arts (26 œuvres).

Avec le recentrage des activités sur le projet de rénovation et d'agrandissement du MAM, les deux publications prévues sur la collection de Candolle et sur la suite des Scherzi di Fantasia de Giambattista Tiepolo ont été reportées. Les recherches se sont toutefois poursuivies et la campagne photographique de la collection de Candolle a été lancée.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Musée d'ethnographie

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Enrichissement des collections par des dons, achats et missions sur le terrain conformément à la politique d'acquisition.
		12	Traitement et classement des collections	Aménagement et gestion de lieux adéquats pour les réserves accueillant les collections (déploiement de moyens préventifs contre les risques de détérioration, de vol et d'incendie). Mise en œuvre d'équipements de rangement et de moyens techniques de protection et de conditionnement des objets pour leur entreposage.
		13	Inventaire, informatisation et gestion des collections	Identification, inventaire et préparation des objets en vue de leur intégration aux collections ; saisie informatique de toutes les informations en relation. Mise en place d'outils informatiques pour la maîtrise de ces informations, le suivi des prêts d'objets et la mise à disposition des documents photographiques. Travail relatif à la gestion de la bibliothèque (acquisitions, enregistrements), au prêt, aux lecteurs et à la politique d'échange.
		14	Conservation et entretien des collections	Surveillance permanente de l'état de conservation des collections. Traitements préventifs et curatifs ponctuels sur les collections. Entretien et restauration des objets.
2	Recherche	21	Recherche	Recherches en vue de documenter les collections et les sociétés dont elles sont issues.
		22	Échanges scientifiques	Échanges scientifiques par la transmission et l'échange des informations collectées, la rédaction d'articles, la publication des recherches, la participation à des congrès, commissions et autres organisations scientifiques au Musée ou hors du Musée. Organisation et participation à des cycles de formation scientifique se déroulant au ou hors du Musée, par les scientifiques de l'institution.
		23	Formation	Enseignement et encadrement des étudiant-e-s, diplômant-e-s et stagiaires, lors de cours dans les universités ou au Musée.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes	Organisation d'expositions dites de référence où l'accent est mis sur la présentation de longue durée des collections permanentes du MEG: travail de conception scientifique et scénographique, puis montage et suivi technique.
		32	Expositions temporaires	Organisation d'expositions de synthèse à caractère temporaire dans lesquelles les collections servent à une mise en perspective des sociétés et de leurs interactions: travail de conception scientifique et scénographique, puis montage et suivi technique.
		33	Activités didactiques	Conception et organisation de programmes variés de médiation culturelle destinés aux divers publics: groupes hors scolaire, classes de divers niveaux et parcours de visites guidées. Création de documents pédagogiques et brochures de vulgarisation à l'intention des visiteurs. Programmes de formation continue aux enseignants. Organisation d'ateliers, films, conférences et événements ponctuels de vulgarisation.
		34	Relation avec les publics	Travail relatif à l'accueil général du public (information, vente, etc.), à la surveillance (sécurité du public et des objets), à la communication institutionnelle et à la promotion des activités du MEG. Mise à disposition de salles ou autres prestations pour des tiers.

Introduction et faits marquants

[ME]G[Carl-Vogt, dimanche 26 septembre 2010. Les autorités politiques, la population de Genève, les collaborateurs du MEG, leurs amis et leurs partenaires vivent un moment historique: les Genevois viennent d'accepter en votation populaire à 67% le crédit de 63.0 millions de francs pour l'agrandissement du Musée. Indéniable fait marquant de l'année pour le MEG, il l'est aussi pour la Ville de Genève, et le sera bien au-delà de 2010. La décision du Conseil municipal était attendue pour le printemps 2010, et le programme avait été prévu en conséquence, avec la fermeture des expositions à fin juin. Dès que le référendum fût déposé contre la décision du Conseil municipal, il a fallu revoir d'urgence les plans pour les mois qui allaient précéder le scrutin populaire. Il a été nécessaire de surseoir à la fermeture de Carl-Vogt, relancer le programme des expositions et d'accueil des publics, mettre en place la communication pour permettre à un maximum de citoyennes et citoyens de s'informer sur le projet d'agrandissement.

Ainsi, le MEG a poursuivi son programme, lançant en parallèle différentes actions en raison du référendum.

Conservation patrimoniale

C'est sous le regard de deux nouveaux collaborateurs ayant des compétences pointues dans les domaines de la conservation et restauration patrimoniale qu'une attention renouvelée a pu être portée à la sécurisation des collections (surveillance des objets et de leurs conditions, optimisation des rangements, restaurations, etc.). Le MEG a également pris part aux premières séances pour définir le cahier des charges du projet d'un nouveau dépôt patrimonial à construire sur le site du futur Écoquartier de la Jonction. L'étude pour ces locaux fait l'objet d'une grande attention, car ces dépôts doivent, à terme, remplacer ceux que le MEG occupe actuellement, et ils devront répondre encore longtemps aux besoins.

Musée d'ethnographie

Recherche scientifique

Le collège scientifique a contribué par ses travaux à l'inauguration de trois nouvelles expositions à Carl-Vogt et Conches et à l'édition de trois nouvelles publications (« Le Regard de Kannon », « À Madagascar. Photographies de Jacques Faublée, 1938-1941 » et « Traces de rêves, Peinture sur écorce des Aborigènes d'Australie »).

Les conservateurs et le directeur ont aussi entrepris des travaux à Genève et lors de voyages dont les idées maîtresses serviront aux prochaines expositions, notamment celles de la réouverture en 2014.

Les liens avec l'Université de Genève ont été renforcés et les enseignements donnés tant aux Universités de Genève que de Lausanne se sont poursuivis. Un nouveau cours est donné à l'Université de Lucerne par l'un des conservateurs dans le domaine de l'anthropologie visuelle.

Fruit des collaborations avec le RIME (Réseau international des musées d'ethnographie européens), le MEG figure en bonne place pour développer des projets communs de recherche.

Diffusion culturelle

Avec quatre nouvelles expositions inaugurées entre le premier semestre et le début du deuxième semestre, complétées par la relance des activités pour l'été, ce secteur a été très actif.

À Carl-Vogt, l'exposition « Le regard de Kannon » fut inaugurée en janvier, présentant plusieurs facettes de cette divinité très populaire du panthéon bouddhique. Suivirent, dès février, la présentation à Carl-Vogt du projet architectural d'agrandissement, puis en avril « À Madagascar, photographies de Jacques Faublée, 1938-1941 », exposition présentant une sélection de ses travaux. À Conches, c'est l'exposition « Traces de rêves. Peintures sur écorce des aborigènes d'Australie » qui prit la relève dès septembre.

Le secteur Accueil des publics et médiation culturelle et scientifique a travaillé intensément à la mise en valeur des 6 expositions en cours en 2010 (dont 4 nouvelles) sur les deux sites, avec un important programme. Plus de 500 groupes, toutes expositions confondues, en ont bénéficié, sous la forme d'une visite commentée ou d'une visite-atelier.

Les enseignants, tous degrés confondus, ont demandé un grand nombre de visites commentées, et se sont ajoutées à cela 2 journées Portes ouvertes aux mois d'août et septembre. Des visites commentées publiques ont encore été organisées chaque premier dimanche du mois pour chacune des expositions (plus de 30 visites). Ce secteur a encore participé aux Nocturnes « Nuit des Bains », à la Journée internationale des musées, au programme enfants de la « Croisée des cultures », au programme estival pour enfants de « Musées en été », en collaboration avec les autres musées et bibliothèques de la Ville de Genève et au passeport vacances.

En 2010, le nombre de visiteuses et visiteurs a été de 27'000 à |ME|G|Carl-Vogt (fermé dès le 27 septembre) et 10'000 à |ME|G|Conches.

Contribuant au rayonnement du MEG, des expositions ont été reprises par d'autres institutions. « Le vodou. Un art de vivre » fut présentée à Göteborg avant de poursuivre son périple à Berlin, l'exposition « Bambous Kannak » fut prêtée à Nouméa et l'exposition « Hors jeu » fut accueillie par le Tessin.

Musée d'ethnographie

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Installer le MEG dans des locaux provisoires.	Toutes	Déménagement concrétisé et personnel opérationnel dans ses nouveaux locaux.	Septembre 2010.	Bureaux opérationnels le 20 décembre, ateliers et bibliothèque à fin janvier 2011.	○
Développer des programmes d'accueil dans les expositions pour les visiteurs individuels et en groupes.	33	Nombre de programmes mis en place.	4 programmes différents.	4 programmes différents.	●
Organiser le Forum annuel d'anthropologie visuelle (FAV).	22 et 33	Nombre de films projetés.	15 films.	Il a été renoncé au Forum pour 2010.	○
Maintenir les liens avec les Universités de Lausanne (Section langues et civilisations orientales) et Genève (Unité de Japonais/Fac. des lettres), et développer les liens avec l'Université de Genève, notamment par la création d'un cours d'ethnomusicologie à l'Unité de musicologie (Fac. des lettres) et plusieurs autres collaborations en phase d'élaboration avec le Centre interfacultaire des sciences affectives et le Département de géographie.	22 et 23	Nombre de cours donnés.	4 cours.	5 cours donnés en 2010.	●
Maintenir le lien avec les publics du MEG par la diffusion d'informations par le journal Totem et le MEG-Info.	33 et 34	Nombre de nouveaux numéros du journal Totem et du MEG-Info.	3 nouveaux numéros.	3 nouveaux numéros du journal Totem et du MEG-Info. 3 nouveaux catalogues d'exposition ont également été édités et diffusés.	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs

En raison du référendum, c'est à fin septembre, avec quatre mois de décalage par rapport au calendrier initial, que les opérations de déménagement ont pu démarrer. Le MEG a déclenché son plan de déménagement dès le lendemain du vote. Les opérations comportaient essentiellement quatre temps (démontage des expositions, préparation des locaux provisoires, transfert puis installation du personnel) et concernaient tous les secteurs scindés en trois groupes (la bibliothèque et ses 50'000 références, les bureaux et les ateliers). Les bureaux ont investi leurs locaux en décembre, les ateliers à mi-janvier 2011, et, pour la bibliothèque, les opérations se sont étalées d'octobre 2010 à janvier 2011. Ainsi, le MEG était opérationnel dès janvier 2011 et Carl-Vogt libéré et remis aux architectes à fin février, conformément aux engagements.

Au préalable, il a fallu apporter un soin particulier aux prestations offertes par l'Accueil des publics et médiation culturelle et scientifique des deux sites du |ME|G|Carl-Vogt et |ME|G|Conches, afin

de sensibiliser les acteurs genevois aux enjeux du MEG. Un important programme de médiation culturelle directe a été mis en œuvre, incluant les tâches de back office liées à l'accueil des groupes : renseignements, inscription, planification, formation des guides, diffusion de l'information. Les programmes et publics cibles suivants ont eu la priorité :

- Les tout petits (crèches et 1^{ère} - 2^{ème} enfantine) : près de 50 visites-ateliers, dont la moitié avec les musiciens de la Bulle d'air (« L'air du temps ») ;
- Les adolescents : visite-ateliers pendant l'été (« Le regard de Kannon ») ;
- Les enfants fêtant leur anniversaire : plus de 80 enfants de 5 à 11 ans ont fêté leur anniversaire au MEG (« Au pays des masques », « Au pays des lotus », « Atelier blanc » et « Au pays des Mimi ») ;
- Le public familles, privilégié lors de l'organisation des Portes ouvertes et au premier semestre avec les visites surprises du Duo NPQ (Sylvain Fournier et Koko Taylor).

**MUSÉUM D'HISTOIRE
NATURELLE**

Muséum d'histoire naturelle

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et d'achats, gestion des dons.
		12	Traitement et classement des collections	Conditionnement et organisation des collections, aménagement et gestion des dépôts.
		13	Inventaire et informatisation des collections	Inventaire et identification des collections.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent de l'état de conservation des collections. Traitements ponctuels et entretien effectués sur les collections.
2	Recherche	21	Recherche	Recherches scientifiques et publication des recherches sur les collections.
		22	Échanges scientifiques	Échanges scientifiques internes et externes et publication de recherche.
		23	Formation	Participation à la formation des étudiant-e-s, diplômant-e-s, doctorant-e-s et stagiaires, encadrement scientifique et cours.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Collections permanentes	Conception scientifique, technique, logistique, réalisation et mise en place des expositions permanentes.
		32	Expositions temporaires	Conception, scientifique, réalisation et organisation des expositions temporaires.
		33	Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34	Relations avec les publics	Accueil des visiteurs, communication institutionnelle et événementielle, entretien, sécurité et surveillance, activités pour des tiers.

Muséum d'histoire naturelle

Introduction et faits marquants

Tous publics confondus, en 2010, le MHN a comptabilisé 271'669 visiteurs et le MHS 40'022 visiteurs.

La 8^{ème} édition de la Nuit de la science a été organisée les 10 et 11 juillet sur le thème « Extrêmes & Limites ». Plus de 60 activités scientifiques, animées par quelque 400 personnes (scientifiques, membres d'associations ou artistes) ont été proposées. La fréquentation a été moyenne à cause de conditions météorologiques caniculaires, d'un risque d'orage violent et d'un trafic perturbé par des travaux et d'autres manifestations.

Le MHN a fêté l'Année de la biodiversité avec différents événements. Le mois du film documentaire fut dédié à ce thème. Les chercheurs du MHN, en collaboration avec ceux des CJB, ont permis à Genève de remporter le premier prix du concours national « Murs urbains et biodiversité ». Grâce à leur compétence, ils ont répertorié pas moins de 149 espèces végétales et animales habitant sur le Mur de la Treille.

En collaboration avec la Société de volcanologie de Genève, le MHN a conçu et réalisé « Supervolcan », une exposition temporaire. L'exposition temporaire du MHS « Genève à la force de l'eau » a été prolongée jusqu'à la fin de l'année.

16 expositions temporaires d'importance petite à moyenne ont été présentées.

De nombreuses prestations de médiation ont été offertes. De nouvelles animations conçues pour les enfants, les « mercredis des sciences », ont été développées sur des thèmes en lien avec les collections du MHS.

Comme lors des années précédentes, la présence du MHN et du MHS a été forte en dehors des institutions, avec des expositions, des participations à des événements, des animations, etc. Ainsi, le MHN a, à nouveau, participé à la 3^{ème} édition des journées de la science de Beyrouth (Liban).

L'enrichissement de collections du MHN et du MHS s'est poursuivi. À côté du dépôt des spécimens-types et des récoltes sur le terrain, il faut signaler l'arrivée d'une collection de lépidoptères (4'000), d'une collection d'œufs (près de 28'700), d'une collection d'amphibiens et de reptiles (3'000) et d'un anémomètre (don de la Fédération de Russie).





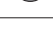
Les scientifiques ont poursuivi leurs recherches dans le domaine de la systématique et de la taxonomie et découvert de nouvelles espèces, certes moins médiatiques que celles décrites en 2009, mais tout aussi importantes pour la biodiversité.

Pour les bibliothèques scientifiques du MHN et du MHS, l'année a été marquée par l'adoption du nouveau nom : Service d'Information Documentaire Spécialisé (SIDoS) qui met mieux en avant les richesses documentaires. Une politique de développement a été définie. Un espace en libre accès a été ouvert au MHS.

Un effort a été porté sur la communication institutionnelle du MHS, en créant un visuel avec un joyau de la collection, le grand planétaire.

Muséum d'histoire naturelle

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mettre à disposition du public sur le site Internet les banques de données des collections du MHN et du MHS.	12	Nombre de fichiers mis sur le site Internet du MHN et du MHS. Nombre de publications sur les collections.	8 fichiers et 150 publications.	0 fichier et 250 publications.	
Développer un laboratoire d'archéométrie.	21	Nombre d'expertises.	50 expertises.	100	
Développer la collaboration avec l'Université de Genève par la mise en place d'un master.	23	Offre de cours de l'Université.	Commencer l'enseignement en automne 2010.	L'enseignement a débuté comme prévu.	
Organiser une grande exposition temporaire sur le thème des volcans.	31	Nombre de visiteurs et visiteuses.	80'000 visiteurs et visiteuses.	80'000	
Organiser la 8 ^{ème} Nuit de la science.	33	Nombre de visiteurs et visiteuses.	20'000 visiteurs et visiteuses.	entre 20'000 et 30'000	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Les scientifiques ont préparé les fichiers pour les sites Internet du Muséum et du Musée d'histoire des sciences mais ils sont toujours en attente de l'intervention de la DSIC. En revanche, l'objectif concernant les publications sur les collections du Muséum a été largement atteint puisque le nombre de publications s'élève à près de 250.

Le laboratoire d'archéométrie a réalisé une centaine d'analyses.

Le master en biologie orientation biodiversité et systématique, en collaboration avec l'Université de Genève et les Conservatoire et Jardin botaniques, a été mis en place.

L'exposition temporaire Supervolcan a été réalisée et a immédiatement remporté un grand succès aussi bien auprès des médias (une soixantaine d'articles, d'interventions radio, etc.) que des visiteurs et visiteuses (80'000).

Si le nombre de visiteurs et visiteuses se situe entre 20'000 et 30'000, l'édition 2010 de la Nuit de la science a néanmoins pâti d'une météo caniculaire et surtout d'une coïncidence de date avec la Lake Parade, de même qu'avec différentes autres manifestations sportives qui ont engendré d'importantes perturbations du trafic. Celles-ci ont découragé des visiteurs potentiels de se rendre dans le parc de la Perle du Lac.

**BIBLIOTHÈQUES
ET DISCOTHÈQUES
MUNICIPALES**

Bibliothèques et discothèques municipales

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Conservation patrimoniale	11 Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats de documents.
	12 Traitement et classement des collections	Conditionnement des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des documents.
	13 Inventaires et informatisation des collections	Inventaires, catalogage et indexation des collections.
	14 Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent des collections, conservation préventive et restauration.
2 Recherche	21 Recherche	Recherches sur les collections et les publics.
	22 Échanges scientifiques	Recherches, publications, conception et édition de bibliographies thématiques.
	23 Formation	Participation à l'accueil et la formation d'étudiant-e-s, apprenti-e-s et stagiaires, au suivi de travaux de diplôme, ainsi qu'à la préparation de cours et à l'enseignement.
3 Communication, diffusion et médiation	31 Expositions permanentes	Organisation et mise en valeur des collections en libre accès, expositions par thématiques.
	32 Expositions temporaires	Conception et réalisation d'expositions thématiques temporaires, réalisation de manifestations culturelles et animations.
	33 Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
	34 Relations avec les publics	Accueil des publics, renseignements, orientation, information, formation, sécurité et surveillance. Service de prêt.

Introduction et faits marquants

Priorités et perspectives

Les BMU continuent à être assidûment fréquentées, avec plus de 650'000 visites en 2010, 39'170 emprunteurs et emprunteuses actifs et actives et 1'712'000 documents empruntés. Les consultations sur Internet et l'accès aux ressources électroniques stagnent à 14'500 consultations faute de mises à jour régulières. Les BMU ont créé un groupe de travail consacré à la médiation culturelle, pour développer les activités socioculturelles, afin de répondre aux nouveaux usages des services et des espaces offerts par les BMU. Le groupe « formation des usagers » a porté sa réflexion sur les « visites didactiques » pour des groupes spécifiques d'usagers et d'usagères. Un approfondissement de la connaissance des publics a pu se faire sur la base d'une analyse des usagers actifs. Un important projet de « Service de référence en ligne » a été lancé en collaboration avec la BGE et les bibliothèques scientifiques. L'ouverture des BMU sur l'extérieur se poursuit avec des partenariats, en particulier avec les MAH lors de la fête du centenaire, l'État de Genève lors de l'année de la diversité, le DIP et les classes des REP et SCAI, la DPE et le festival du livre et petite enfance, les partenaires culturels de la Ville de Genève et Poésie en ville, la HEAD pour l'exposition annuelle lors de la remise du prix de la BD, l'association de lutte contre l'illettrisme « Lire et écrire ».

L'année 2010 a été marquée par un complet remaniement du service des Bibliobus et la signature de la nouvelle convention avec les communes genevoises partenaires. Le service à la prison de Champ-Dollon devient très difficile à réaliser, le nombre de détenus ayant plus que doublé.

Poursuivre l'effort de fidélisation des publics et la promotion d'activités hors murs

- Le guide de l'usager et de l'usagère des BMU, qui présente tous les services offerts, est distribué aux nouveaux inscrits et mis à disposition de tous en différents points de la Ville de Genève ;
- Une Foire aux questions est publiée sur le site Internet. Elle offre des réponses pratiques aux questions posées sur le fonctionnement des BMU ;
- Les avis de retards et de réservations sont envoyés par courriers électroniques à tous ceux qui ont choisi ce mode de faire (2'500 personnes, soit 6,4% des inscrits actifs) ;
- Un formulaire de pré-inscription a été mis en ligne afin de faciliter la démarche d'inscription ;
- Les publics ont pu bénéficier de 31h30 de plus d'ouverture hebdomadaire sur le réseau, l'équivalent des heures d'ouverture d'une bibliothèque de quartier ;

Bibliothèques et discothèques municipales

- Un accent a été mis sur le nouveau site Internet comme moyen supplémentaire d'accéder aux BMU, avec de nouvelles prestations en ligne tant au niveau des contenus que des services. Les publics disposent ainsi d'une importante source d'information et d'orientation : agenda, bibliographies, blogs, newsletter, mise en valeur des collections, pistes de lectures, sélections validées de sites Internet, podcasts et vidéos. Le nombre de visites du site Internet a augmenté de 46% (113'662 visites) et le nombre de pages consultées a triplé (276'000 pages). La création des profils Facebook et Twitter offre une nouvelle vitrine aux BMU et touche d'autres publics sur un ton différent ;
- 40'218 nouveaux documents ont été acquis, afin de présenter une collection actuelle attractive et renouvelée.

Former et accompagner les usagers et usagères dans leur utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)

Le mobilier et le matériel informatique n'étant pas encore livrés, les ateliers prévus n'ont malheureusement pas pu être réalisés faute de salle de formation. Les iPad qui devaient être proposés aux usagers et usagères n'ont pas pu être livrés. Ces projets sont reportés.

Offrir des manifestations culturelles conviviales

Plus de 23'000 personnes ont participé aux 234 manifestations culturelles. Pour les plus jeunes : spectacles, ateliers, contes et lectures, présentation de livres, mise en valeur des collections, séances pour « bébés lecteurs », festival du livre et petite enfance. Pour tous les publics : poésie en ville, salon musical, expositions avec en particulier « aucun enfant n'est illégal ». Le nombre de visites de classes et de crèches est en nette progression avec 780 visites durant l'année. 11'500 enfants sont ainsi venus aux BMU dans le cadre scolaire ou avec des crèches.

Maintenir un aménagement confortable, accueillant et évolutif des lieux mis à disposition

Les aménagements souhaités n'ont pas pu être réalisés faute de moyens. En effet, Le 9^{ème} plan d'achat de mobilier (PAM) n'a pas encore été voté.

Maintenir une formation continue de qualité pour le personnel

Des formations internes ont été consacrées au service de référence en ligne et à la recherche dans le catalogue des BMU. Plus de 100 personnes y ont participé. Ces ateliers se placent dans le cadre du développement du service de référence en ligne des bibliothèques de la Ville de Genève. Viennent s'ajouter les formations du catalogue Ville de Genève et les formations métier suivies à l'extérieur.

Bibliothèques et discothèques municipales

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Développer la démarche d'accueil et de fidélisation des publics à l'aide de différentes actions.	21, 31, 32, 33 et 34	Édition d'un guide de l'utilisateur et de l'utilisatrice.	Un guide de l'utilisateur et de l'utilisatrice est créé et diffusé en collaboration avec le SPC.	Le guide est paru.	
		Envoi d'avis de retard et de lettre de retard par e-mail et par sms.	Une application d'envoi d'e-mail et de sms est mise en place avec la DSIC.	Les avis de retard par sms sont en cours de réalisation.	
		Pré-inscription via le site Internet des BMU.	Une application d'inscription des usagers et utilisatrices via le site Internet est mise en place avec la DSIC.	-	
		Ouverture élargie sur le temps de midi des bibliothèques de quartier.	Une ouverture élargie des bibliothèques de quartier sur la période de midi est consolidée: 2h par semaine et par site.	31h30 de plus d'ouverture sont proposées sur tout le réseau.	
Rapport d'enquête par rapport à la salle de formation.	Une enquête mesurant la satisfaction des publics par rapport à la salle de formation est réalisée en collaboration avec la Haute École de Gestion, filière information et communication et la POP.	-			
Favoriser le vivre ensemble par le développement de liens entre les publics et les invités des manifestations culturelles.	32, 33 et 34	Nombre de manifestations culturelles mise en œuvre.	200 manifestations culturelles sont mises en œuvre, par exemple: Cycle de rencontres littéraires avec l'Association Encre Fraîche, Opération Livres nomades en partenariat avec la DEJ et diverses associations, Partenariat avec le Bureau cantonal d'intégration des étrangers: semaine d'action contre le racisme, Prix P'tits Mômes, Partenariat avec Festival du livre et petite enfance, etc.	234 moments d'animations ont été proposés.	
Mettre sur pied une offre de formation aux technologies d'information et de communication sous forme d'ateliers.	33 et 34	Nombre d'ateliers de formation et d'autoformation mis sur pied.	25 ateliers mis en place.	-	
Maintenir un aménagement confortable, accueillant et évolutif des lieux mis à disposition.	31, 33 et 34	Réalisation du renouvellement de mobilier. Acquisition d'équipements informatiques pour la salle de formation.	Enveloppe de CHF 80'000 pour le renouvellement de mobilier dans le cadre du 9 ^{ème} PAM. 9 postes complets de travail dans le cadre du 1 ^{er} plan biennal en matière de systèmes d'information et de communication.	-	
Maintenir une formation continue de qualité pour le personnel.	11, 21, 33 et 34	Nombre d'ateliers de formation organisés en interne.	12 ateliers de formation mis sur pied.	16 ateliers (143 participant-e-s).	

Bibliothèques et discothèques municipales

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le 1^{er} objectif a été réalisé partiellement suite au fait que l'enquête sur la salle de formation n'a pas encore été réalisée.

Le 2^{ème} objectif a été pleinement réalisé car plus de 200 manifestations ont été proposées à un public nombreux : spectacles, contes, mises en valeur des collections, bébés lecteurs, festival « À la page », poésie en ville, salon musical, expositions.

Le 3^{ème} objectif a été reporté car le projet sera réalisé dès l'ouverture de la salle de formation. Un groupe de bibliothécaires motivé par le projet a été constitué et formé. Il travaille à l'étude des contenus des formations.

Étant donné que le 9^{ème} plan d'achat de mobilier (PAM) n'a pas encore été voté, les BMU n'ont pas pu acquérir le mobilier devant être financé par ce budget. Par conséquent, le 4^{ème} objectif a été reporté.

Concernant le 5^{ème} objectif, dès juin 2010, des formations consacrées au service de référence en ligne et à la recherche dans le catalogue des BMU ont été organisées. Plus de 100 collaboratrices et collaborateurs y ont participé.

Durant l'année 2010, les BMU ont pu bénéficier de la présence de collaborateurs chargés de la sécurité préventive de proximité. Toutes les situations difficiles avec les usagers et usagères ont pu être réglées sans perturber les services de renseignements et prêts ni mobiliser le personnel des BMU, non formé à ces situations.

L'attente de mobilier et de matériel informatique ralentit l'évolution et les transformations des BMU.

Après l'annonce du départ à la retraite anticipée de la directrice, la personne pressentie pour le poste a renoncé à la veille de prendre ses nouvelles fonctions. La directrice actuelle a accepté de poursuivre son activité. Une telle situation n'a pas été propice à un climat de travail serein. À la demande du personnel, la mise en place en 2011 d'une commission du personnel devrait permettre au personnel d'avoir un lieu supplémentaire d'expression et de dialogue et de bénéficier de représentants auprès de la direction du service.

Des problèmes de santé ou d'accident, indépendants de l'organisation du travail, ont parallèlement perturbé le fonctionnement de plusieurs équipes (absences de plusieurs responsables, notamment à la Bibliothèque de la Servette). Le professionnalisme et la collégialité de chacun-e a permis de maintenir la qualité du service de prêt pour les publics.

La capacité du réseau à proposer de nouvelles idées et projets est importante. Les BMU doivent rester très attentives au fait que la capacité à produire de nouveaux services est restreinte (moyens en personnel, en espace et en matériel). Les groupes transversaux constituent de précieux laboratoires d'idées. Leurs activités sont mises en valeur. Il s'agit maintenant d'aller plus loin en mettant en place de nouvelles structures autour des groupes transversaux, qui donneront à tout le personnel l'opportunité d'apporter sa contribution, selon son souhait d'être toujours mieux intégré aux réflexions menées sur les transformations et les nouvelles orientations des BMU.

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

Bibliothèque de Genève

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Conservation patrimoniale	11	Constitution et augmentation des collections	Politique d'acquisition et achats de documents.
		12	Traitement et classement des collections	Conditionnement des collections dans des lieux adéquats, aménagement et gestion des dépôts, rangement et localisation des documents.
		13	Inventaire et informatisation des collections	Inventaires, catalogage et indexation des collections.
		14	Conservation et entretien des collections	Contrôle permanent des collections, conservation préventive et restauration.
2	Recherche	21	Échanges scientifiques	Recherches, publications et collaboration dans les domaines de la BGE.
		22	Formation	Participation à l'accueil et la formation de stagiaires, d'apprenant-e-s et diplômant-e-s, au suivi de travaux de diplôme, ainsi qu'à la préparation de cours et à l'enseignement.
3	Communication, diffusion et médiation	31	Expositions permanentes	Conception et réalisation d'expositions permanentes.
		32	Expositions temporaires	Conception et réalisation d'expositions thématiques temporaires, réalisation de manifestations culturelles et animations.
		33	Activités didactiques	Conception de projets et supports pédagogiques, prise en charge des publics.
		34	Relations avec les publics	Accueil des publics, renseignements, orientation, information, formation, sécurité et surveillance. Service de prêt.

Introduction et faits marquants

La BGE observe avec attention les bouleversements techniques qui affectent son domaine. Mémoire de la collectivité, elle a sans cesse à l'esprit la pérennité de ses missions patrimoniales et la nécessité impérieuse de faire vivre ses collections pour les femmes et les hommes d'aujourd'hui sans oublier celles et ceux de demain.

Collaboration entre bibliothèques

2010 a vu plusieurs avancées décisives en matière de collaboration entre bibliothèques. La BGE s'est trouvée aux avant-postes de ces réalisations. Une nouvelle convention a été signée entre la Ville de Genève et l'Université de Genève. Englobant l'ensemble des bibliothèques de la Ville de Genève, elle veut favoriser le travail commun dans les domaines informatiques, scientifiques et culturels. Sur le plan romand, l'Association romande des bibliothèques patrimoniales a été fondée pour créer un espace d'information et soutenir une dynamique de collaboration. Sur le plan fédéral, la nouvelle Conférence suisse des bibliothèques cantonales favorise elle aussi l'intégration des actions de chaque institution particulière.

La bibliothèque numérique

La technologie numérique a changé le domaine documentaire et patrimonial dans lequel évolue la

BGE. L'évolution de celle-ci y trouve une de ses incitations majeures.

Le projet d'étape finale de la rétroconversion des anciens catalogues sur fiches a été voté par le Conseil municipal (CM). La première étape a été la nomination d'un chef de projet, ce qui a été réalisé en décembre. L'opération a donc pris un certain retard mais elle se trouve dans les meilleures conditions de réussite.

La numérisation des collections fait l'objet de deux programmes principaux, « e-rara » pour les ouvrages du 17^{ème} siècle et « e-codices » pour les manuscrits du Moyen Âge. Les deux sont menés en collaboration avec les grandes bibliothèques suisses. D'autres réalisations ont commencé, comme la numérisation du journal féministe « L'Émilie » (projet terminé) et celle de manuscrits de Jean-Jacques Rousseau.

2010 a vu la réalisation en décembre d'une étape décisive, la création d'un groupe de travail réunissant les musées et bibliothèques de la Ville de Genève. Un grand programme de numérisation documentaire doit être élaboré pour rédiger une demande commune de crédit extraordinaire au CM.

Bibliothèque de Genève

Conservation

En matière de conservation, une demande de crédit a été présentée au CM pour une première étape de désacidification des collections afin de redonner à certains papiers qui se dégradent une nouvelle jeunesse. Un programme de reconditionnement des collections a été mis sur pied. Malheureusement, les délais de livraison du matériel n'ont pas permis de commencer le travail en 2010. Un plan d'urgence en cas de catastrophe a également été élaboré. Il doit être finalisé en 2011. Par ailleurs, une meilleure organisation du secteur de la conservation est recherchée et l'engagement prochain d'un conservateur préparé.

La médiation

Pour une bibliothèque patrimoniale et scientifique, il apparaît toujours plus important d'élargir son public aux amateurs d'expositions et autres manifestations. Dans ce contexte, le programme de médiation de la BGE prend de plus en plus d'importance. Plusieurs expositions ont été organisées à l'Espace Ami Lullin, un important programme de conférences s'y est déroulé. Dans le cadre de la collection des « Belles Pages », deux publications ont été éditées. De plus, la BGE a eu le plaisir de publier le 4^{ème} volume des « Papyrus de Genève » édité par le Professeur Paul Schubert. Le CM a voté les crédits pour « 2012 Rousseau pour tous », manifestation dans laquelle la BGE est très investie.

Les sites de la BGE





L'année 2010 a été marquée pour l'Institut et Musée Voltaire par un engagement toujours plus marqué dans le pôle « Siècle des Lumières » grâce à des expositions, des conférences, des publications et des colloques scientifiques. La mise à disposition d'une salle polyvalente au Clos-Voltaire ouvre de nouvelles perspectives. La Bibliothèque musicale, qui offre un service unique à Genève, a également mis sur pied plusieurs manifestations importantes. Elle augmente ses collections patrimoniales. Elle prépare l'ouverture d'un blog sur la musique. Le Centre d'iconographie genevoise consolide son organisation mais manque de moyens humains et financiers. Il a organisé une importante exposition d'albums photographiques accompagnée d'une publication collective.

Perspectives

Les grands projets lancés par la BGE n'ont de sens que s'ils se déploient sur plusieurs années. Ils se poursuivent donc. Cependant, le besoin d'une réévaluation des objectifs de « Transition BGE » se fait sentir, certaines analyses et conclusions ne tenant pas compte d'éléments nouveaux. En 2010, la BGE a donc lancé une réflexion — avec l'ensemble du personnel — pour définir les enjeux fondamentaux de l'institution à l'horizon 2018-2020 afin de concentrer son action actuelle et future. Les résultats de ces réflexions sont attendus pour le premier trimestre 2011.

Bibliothèque de Genève

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Développer l'étape finale de la rétroconversion de notices.	13	Nombre de notices rétroconverties.	50'000 notices.	20'000	
Lancer un nouveau programme de numérisation.	14	Nombre de projets lancés.	1 projet lancé.	2 projets lancés.	
Entretien et reconditionner les collections.	14	Nombre de cotes reconditionnées.	1 cote reconditionnée.	Aucune cote reconditionnée.	
Mettre en valeur des collections.	32	Nombre d'expositions temporaires, nombre de publications.	2 expositions, 1 publication.	4 expositions organisées (2 à l'EAL et 2 d'affiches à la BMUS), 3 publications.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Deux objectifs ont été partiellement atteints.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre de l'étape finale de rétroconversion, le crédit extraordinaire a été adopté par le CM le 23 mars. La mise en place de l'infrastructure de gestion de ce projet particulièrement ambitieux a demandé un certain temps. Le Comité de pilotage a mis sur pied l'organisation du projet qui rassemble toutes les bibliothèques scientifiques de la Ville de Genève. La définition du poste de chef de projet, faite en collaboration avec la Direction des ressources humaines, a elle-même pris du temps. En décembre, celui-ci a été nommé et le projet a effectivement commencé. Il se déploiera essentiellement sur 2011. Il n'a donc pas été possible d'entamer la rétroconversion proprement dite. Cependant, plusieurs projets précédemment commencés ont continué. Ainsi 20'000 notices ont été rétroconverties au lieu des 50'000 escomptées.

Le reconditionnement de collections patrimoniales nécessite des ressources hors de portée du budget de fonctionnement de la BGE. Le Conseil administratif a mis des moyens supplémentaires à disposition. Les délais de livraison du matériel ont été si longs – la commande était particulièrement importante – qu'il n'est arrivé qu'en décembre. Il n'a donc pas été possible d'entamer le travail en 2010. L'opération continue en 2011.

Analyse départementale des subventions (DC)

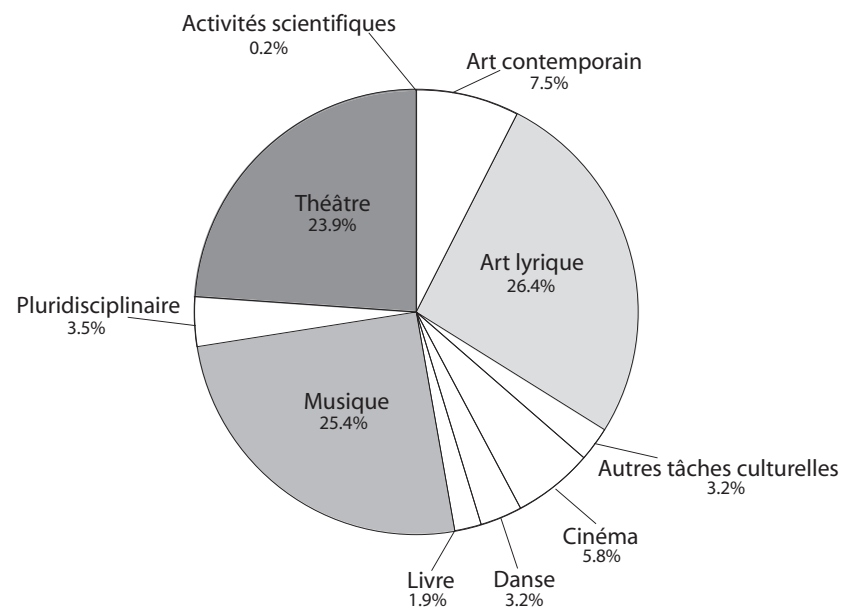
Subventions 2010 du Département de la culture détaillées par genre

(en milliers de francs)

Genres	DIR	SAT	SPC	SEC ⁽¹⁾	GTG	CJB	MAH	MHN	BMU	BGE	Total par genre
Activités scientifiques	5.2	-	-	-	-	50.7	-	24.8	-	30.1	110.8
Art contemporain	1.0	-	-	5'426.4	-	-	-	-	-	-	5'427.4
Art lyrique	-	-	200.0	-	18'927.9	-	-	-	-	-	19'127.9
Autres tâches culturelles ⁽²⁾	299.8	169.9	120.3	969.9	-	-	142.6	-	-	-	1'702.4
Cinéma	18.0	6.7	39.3	4'115.6	-	-	-	-	-	-	4'179.6
Danse	31.0	-	13.0	2'238.9	-	-	-	-	-	-	2'282.9
Livre	278.3	-	-	1'079.6	-	-	-	-	5.7	-	1'363.6
Musique	124.0	65.0	43.6	18'121.5	-	-	-	-	-	-	18'354.1
Pluridisciplinaire	-	283.9	28.3	2'199.7	-	-	-	-	-	-	2'511.9
Théâtre	72.0	19.0	356.8	16'811.9	-	-	-	-	-	-	17'259.7
Total par service	829.3	544.4	801.3	50'963.5	18'927.9	50.7	142.6	24.8	5.7	30.1	72'320.2

⁽¹⁾ y compris le FMAC

⁽²⁾ dans la rubrique «Autres tâches culturelles» sont englobées les subventions notamment allouées à la mise à disposition des locaux (subventions relatives à des prestations en nature), aux Maisons de quartier et associations ayant des activités culturelles diverses non comprises dans la classification pluridisciplinaire.



(en milliers de francs)

	En nature	En francs	Total	Part
Art lyrique (Grand-Théâtre de Genève)	3'159.9	15'968.0	19'127.9	100.0%

Composition des subventions allouées à la musique





L'Orchestre de la Suisse Romande	7.2	9'500.0	9'507.2	51.8%
AMR	224.7	814.4	1'039.1	5.7%
Contrechamps	66.0	752.6	818.6	4.5%
Fonds général musique	-	726.0	726.0	4.0%
Autres musique	1'374.9	4'888.3	6'263.2	34.1%
Total des subventions allouées à la musique	1'672.8	16'681.3	18'354.1	100.0%

Composition des subventions allouées aux théâtres

Fondation d'art dramatique	657.1	5'460.5	6'117.6	35.4%
Saint-Gervais Genève	341.1	2'104.1	2'445.2	14.2%
Fonds général théâtre	168.5	1'809.2	1'977.7	11.5%
Théâtre du Grütli	256.9	1'829.4	2'086.3	12.1%
Théâtre Am Stram Gram	264.6	1'038.9	1'303.5	7.6%
Autres théâtres	432.6	2'896.8	3'329.4	19.3%
Total des subventions allouées aux théâtres	2'120.8	15'138.8	17'259.7	100.0%

ENVIRONNEMENT URBAIN ET SÉCURITÉ

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint ou reporté*
-  *Abandonné*

Quatre dossiers majeurs ont été portés par le département en 2010:

1. Le nouveau site Internet dont l'élaboration et la mise en service ont reposé sur la Direction des systèmes d'information (DSIC);
2. La réforme de la police municipale;
3. La définition d'une stratégie destinée à renforcer la prise en charge par les commerces et entreprises de la gestion, du tri et de la charge financière des déchets qu'ils produisent;
4. Le pilotage du projet ConvergenceS visant à réunir dans une même organisation de secours le Service d'incendie et de secours (SIS) et le Service de sécurité de l'aéroport (SSA).

L'année 2010 a aussi été celle des quartiers. La vision du département, posant le principe de l'amélioration constante du quotidien des habitantes et des habitants, nécessite que les prestations très opérationnelles délivrées par les services se fondent sur une connaissance fine du terrain et une parfaite coordination des équipes qui gèrent le domaine public, le nettoyage et la sécurité. Un système de tournées régulières, effectuées en commun, a été mis en place et s'inscrit dans une volonté d'apporter de meilleures réponses aux demandes de la population et de renforcer la réactivité des services.

L'analyse de l'action du département montre que la vision idéale d'une ville propre et sûre, et perçue comme telle par toutes les personnes qui vivent, travaillent ou séjournent à Genève, passe par une manière différente de concevoir un service public proche et à l'écoute:

- Renforcer la décentralisation de la Police municipale en ouvrant de nouveaux postes de quartier est l'une des pistes;

- Les réflexions, ouvertes en 2010, sur l'intérêt de confier au Service Voirie Ville-propre (VVP) la gestion de tout le nettoyage des espaces publics sont également porteuses de réponses concrètes à un large public qui attend de meilleurs résultats dans ce domaine;
- De façon générale, il apparaît de plus en plus clairement qu'une ville qui vit aussi la nuit et 7 jours sur 7 doit rechercher des solutions innovantes pour mettre en place un service public adapté aux réalités urbaines.

Renforcer la propreté et la sécurité, mais également la convivialité. Sur ce dernier point, il faut mentionner le succès des nouveaux pavillons de la rade. Ce projet, mené à bien avec le Département des constructions et de l'aménagement, a renforcé de manière significative l'attrait des quais durant la saison estivale.

En conclusion, un regard positif peut être porté sur l'action du département durant l'année écoulée, notamment parce que les services ont rempli leur mandat de manière satisfaisante à en juger par le peu de doléances enregistrées. Toutefois, ils doivent mobiliser leur capacité à anticiper le développement de Genève et se préparer à répondre aux attentes de la population en maintenant le meilleur rapport possible entre les moyens nécessaires et la qualité des prestations.

**DIRECTION
DE L'ENVIRONNEMENT
URBAIN ET DE LA SÉCURITÉ**

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Coordination et gestion transversale des grands projets.
		33	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de convention, etc.

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Introduction et faits marquants

L'année 2010 a été marquée par un changement de titulaire au poste de directeur de département. Cette mutation a donné lieu à quelques réglages dans la répartition des tâches et les rôles de la direction d'une part, et du cabinet d'autre part, lesquels sont maintenant clairement définis. La vision partagée des missions du département, élaborée en 2009 avec l'ensemble des cadres, a été consolidée et se traduit en actions dans les unités opérationnelles des services. Diverses campagnes de communication ont été conduites afin de sensibiliser le public à des enjeux environnementaux : débarras sauvages, mégots. La volonté de remplir l'école de formation d'agent-e de police municipale 2011 a donné lieu à une campagne de recrutement afin de mettre en valeur la diversité des tâches de ce métier.

En collaboration avec la DRH, le programme de gestion des absences non planifiées a été introduit au sein de la direction et des cinq services du département. Les quelque quatre-vingts personnes ayant des responsabilités hiérarchiques ont suivi une formation leur permettant de s'approprier un outil qui se fonde sur la relation entre le climat de travail et les absences non planifiées. Ce programme a démarré le 1^{er} juillet 2010.

Souhaitant mettre en place un processus de maîtrise et de réduction des risques et de mieux s'assurer de la pertinence des moyens alloués au regard des objectifs fixés, la Direction du département s'est dotée d'un poste de responsable du contrôle interne et de gestion dès le 1^{er} septembre 2010. Les premiers mois d'activité du titulaire de ce poste ont permis d'élaborer un plan d'actions en vue de développer les bonnes pratiques, prévenir les dysfonctionnements et mettre en place des mesures correctives sur les risques résiduels.

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Fournir un appui au Magistrat dans ses obligations administratives.	11	Délai de réalisation.	Tous les courriers, rapports et projets sont réalisés dans les délais fixés.	95% des délais ont été respectés.	●
Mettre en place une stratégie de communication autour des activités du département.	41	Définition d'une stratégie de communication.	Stratégie définie et opérationnelle en 2010.	Stratégie définie et opérationnelle en 2010.	●
Harmoniser les structures organisationnelles des directions de services du département.	31	Mise à jour des organigrammes et des cahiers des charges des services du département.	Organigrammes formalisés et validés par le Magistrat. Cahiers des charges adaptés.	Les organigrammes sont formalisés et validés par le Magistrat. Les cahiers des charges sont adaptés.	●
Poursuivre l'assistance juridique aux services.	33	Taux de demandes de prises en charge.	Toutes les demandes d'appui juridique sont prises en charge par la Direction du département.	100%	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs

En ce qui concerne la réalisation des objectifs, il faut relever que la direction, dans son rôle de soutien aux services, est de plus en plus sollicitée dans le domaine des ressources humaines (RH). Outre les mesures d'harmonisation des structures, elle s'est beaucoup investie pour consolider le réseau des responsables RH des services et standardiser les procédures.

INCENDIE ET SECOURS

Incendie et secours

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Sapeurs-pompiers professionnels	11	Feu	Lutte contre le feu et ses effets sur l'ensemble du territoire cantonal.
		12	Sauvetage	Sauvetage et dégagement des personnes et animaux, en situation périlleuse ou nécessitant une désincarcération.
		13	Assistance	Lutte contre les effets liés aux forces de la nature et contre les dangers des risques techniques.
		14	Autres interventions	Travaux d'assistance technique de préservation des installations industrielles ou de l'habitat.
		15	Instruction	Instruction et formation permanente des sapeurs pompiers professionnels.
		16	Prestations pour des tiers	Travaux techniques, gardes et surveillances.
2	Sapeurs-sauveteurs	21	Sauvetage et transport	Transports sanitaires à la demande du 144 ou liés à une intervention.
		22	Instruction	Instruction et formation permanente des sapeurs sauveteurs.
		23	Prestations pour des tiers	Gardes et surveillances.
3	Protection civile	31	Protection	Gestion d'une Organisation de Protection Civile (OPC). Protection des personnes et des biens dans des situations d'urgence ainsi que la gestion de la mise à l'abri de la population. Entretien de la structure de protection. Protection des biens culturels.
		32	Instruction	Formation en prévention, assistance, sauvetage et protection des personnes astreintes à la protection civile lors des cours de répétition.
		33	Coopération	Cours de formation pour la prévention ou la gestion des catastrophes. Échange de savoir-faire ou de prestations avec l'OIPC et le CICR.
		34	Prestations pour des tiers	Mise à disposition de personnel, de matériel et de locaux. Piquet d'intervention pour le règlement ou le ravitaillement. Gestion de l'Organe communal de coordination et de conduite (ORCOC).
		35	Formations rapidement engageables (FORE)	Instruction, équipement et encadrement des membres des formations rapidement engageables (FORE) de la protection civile.
4	Gestion des organismes de milice	41	Sapeurs-pompiers volontaires	Gestion organisationnelle et administrative des sapeurs pompiers volontaires du bataillon de la Ville de Genève.
		42	Sauveteurs auxiliaires	Gestion administrative du corps des sauveteurs auxiliaires de la Ville de Genève.
		43	Gestion de l'OCoAE	Gestion de l'Office communal de l'Approvisionnement Économique (OCoAE). Application des mesures légales pour assurer l'approvisionnement de la commune et de sa population en denrées, matières premières et sources d'énergie d'importance vitale (RS 531).
5	Centre de formation	51	Formation	Mise à disposition d'un lieu et de personnel adapté à toute formation liée à la sécurité (Entreprises de la place, collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève, astreints à la Pci, école de formation latine sapeurs-pompiers et sapeuses pompières professionnels).
		52	Locations et préservations	Mise à disposition ou location de l'infrastructure de formation (piste AR, salles de classes, container feu, etc.).
6	Encadrement et logistique	61	Travaux au profit de tiers	Remplissage d'extincteurs et réapprovisionnement en produits chimiques. Contrôle des appareils respiratoires, remplissage d'air et transvasage d'oxygène. Réparation de bâtiments, contrôle du matériel, travaux de buanderie et liés aux habits de travail.
		62	Techniques	Établissement, mise à jour et distribution de plans, étude et organisation de la sécurité lors de manifestations, gestion des alarmes à domicile et lors d'intervention et gestion des points d'eau pour la commune et certains particuliers.
		63	Relations extérieures	Représentation du service dans les colloques, conférences ou réunions externes.

Incendie et secours

Introduction et faits marquants

La consolidation du rattachement de l'ex-SAPP a été marquée par de nouvelles attributions de locaux. Un nouvel organigramme a été introduit le 1^{er} septembre 2010, avec notamment la création d'une « Unité recrutement et formation » (URF).

Dans le cadre du projet Convergences (fusion SIS-SSA), le SIS a participé aux groupes de travail qui ont été créés en cours d'année.

L'unité sanitaire (soins ambulanciers) a été mandatée pour la formation BLS-AED (mesures pour sauver la vie et réanimation cardio-pulmonaire) des polices municipales, de la gendarmerie et de la police judiciaire.

En collaboration avec la DRH, le SIS a mis en place une formation continue spécifique d'encadrement pour les membres des sections d'intervention.

De fortes chutes de neige avec fermeture de l'aéroport et de la gare Cornavin ont mis à contribution toutes les forces vives du SIS, y compris les sapeurs-pompiers volontaires et les formations rapidement engageables (FORE) de la protection civile pour dégager les voies ou prendre en charge des touristes restés bloqués à l'aéroport ou à la gare.






Les grands froids ont également eu pour conséquence l'ouverture de 2 constructions de protection civile pour l'hébergement des personnes sans domicile.

Les travaux pour le réaménagement du Centre de formation de Richelien (PR-665) ont été reportés jusqu'au vote d'une demande de crédit complémentaire nécessitée par les demandes de l'État de Genève de respecter une zone de verdure de 50 mètres depuis la Versoix et de dépolluer le site.

La réforme de compagnies volontaires est terminée, de même que le rattachement du SAPP au SIS.

Incendie et secours

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Redéployer la CETA (Centrale d'engagement et de traitement des alarmes) dans de nouveaux locaux.	11, 21, 35 et 41	Délai de création de nouveaux locaux par l'extension provisoire de la caserne principale.	Deuxième semestre 2010.	-	
Finaliser la création d'une formation rapidement engageable de protection civile (FORE) afin de garantir la montée en puissance d'un grand dispositif d'intervention par des miliciens de protection civile rapidement engageables.	35 et 41	Nombre de miliciens incorporés.	80 miliciens volontaires incorporés.	53 miliciens.	
Poursuivre l'introduction du nouveau système de communication radio POLYCOM.	51 et support	Mise à disposition d'équipement. Instruction du personnel.	L'équipement des entités concernées est complet et opérationnel. Le personnel servant est instruit.	Pour la protection civile: personnel 100% formé et doté en appareils. Pour le reste du service: 25 appareils remis aux sections d'intervention. 53 pros formés, ainsi que 180 volontaires.	
Mettre en place une structure formalisée entre les corps de sapeurs-pompiers de Lausanne et de Genève afin de pérenniser l'école de formation latine des sapeurs-pompiers professionnels.	51 et support	Signature d'une convention entre la Ville de Lausanne et la Ville de Genève.	Convention signée d'ici fin 2010.	Avant-projet finalisé.	
Réviser le règlement concernant la coordination et la direction des moyens d'intervention et de soutien des services de la Ville de Genève en cas de situation extraordinaire survenant sur son territoire (ORCOC).	34 et support	Création d'un nouveau règlement. Information et instruction des directions et services municipaux.	Nouveau règlement créé à la fin du 1 ^{er} semestre 2010. Informations et instructions délivrées d'ici à fin 2010.	Règlement adopté le 24 novembre 2010. Information et instruction reportée en 2011.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le redéploiement de la centrale d'engagement et de traitement de l'alarme (CETA) a été mis en suspens en 2010 pour permettre une réflexion intégrant la fusion du SIS et du SSA.

Le règlement ORCOC révisé a été validé par le Conseil administratif en novembre 2010. L'information et l'instruction liées à cette réforme seront effectuées en 2011.

**SÉCURITÉ
ET ESPACE PUBLICS**

Sécurité et espace publics

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public	11	Empiétements	Examiner les demandes d'utilisation accrue du domaine public. Assurer la délivrance des permissions. Facturer les prestations d'utilisation du domaine public. Vérifier le respect des conditions d'octroi.
		12	Procédés de réclame	Examiner du point de vue légal, réglementaire et conventionnel les demandes d'utilisation accrue du domaine public et celles concernant le domaine privé relatives à des objets visibles du domaine public. Assurer la délivrance des permissions. Facturer les prestations d'utilisation du domaine public. Contrôler sur le terrain.
		13	Logistique Support	Répertorier sur support informatique les occupations du domaine public. Développer, maintenir et améliorer les applications propres aux services.
2	Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression, afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics	21	Îlotage	S'assurer d'actions permanentes de proximité et mener des actions spéciales de prévention en matière de salubrité.
		22	Surveillance du domaine public	Contrôler le territoire en matière de circulation routière et l'occupation du domaine public en matière d'installations saisonnières. Effectuer des rondes afin d'assurer la sécurité dans les parcs et lors de manifestations.

Sécurité et espace publics

Introduction et faits marquants

L'année 2010 aura permis au SEEP de finaliser les nombreuses réformes structurelles entreprises depuis deux ans.

Ainsi, la nouvelle unité des marchés a été créée au 1^{er} janvier 2010, comprenant 24 contrôleurs et contrôleuses et 3 responsables. Elle est totalement opérationnelle.

Au 1^{er} janvier 2010 est également entrée en force la nouvelle loi sur les agent-e-s de la police municipale (APM). Désormais, en sus du contrôle d'identité et de la conduite au poste, les APM peuvent désormais procéder à une fouille sommaire de la personne interpellée. Par ailleurs, ils-elles disposent des compétences nécessaires au prononcé d'une mesure d'éloignement au sens de l'article 22 b, alinéa 1 de la Loi sur la Police et ils-elles sont équipé-e-s d'un bâton tactique. Enfin, parmi les nouvelles compétences légales conférées aux APM par les dispositions de droit cantonal, figure la loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement, qui permet aux APM de veiller au respect des heures de fermeture des établissements publics, ainsi que d'intervenir en cas de nuisances sonores provenant d'établissements publics.

Parallèlement, afin de faciliter le travail des APM sur le terrain et de leur garantir un appui logistique permanent, une nouvelle centrale de transmissions a été constituée, composée de 9 collaborateurs et collaboratrices.

De plus, afin de faciliter le contrôle, sur le terrain, des permissions d'occupation du domaine public délivrées par le SEEP, un poste d'officier d'état-major a été créé, ayant pour mission principale d'assurer la coordination entre les unités gérant le domaine public et la Police municipale.

Par ailleurs, l'ancrage de la Police municipale (police de proximité) dans les quartiers a été poursuivi. Le nouveau visage de la Police municipale a fait l'objet d'une campagne de promotion et de recrutement, en vue de l'ouverture de l'école de formation 2011.

En sus, à compter du 1^{er} septembre 2010, la formation des APM de l'ensemble des communes genevoises est assurée par le Centre de formation du SEEP.

Courant 2010, le SEEP a été audité par la Cour des comptes (rapport publié le 7 octobre 2010).

Enfin, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des 849 établissements en Ville de Genève qui disposent d'une terrasse afin d'évaluer la qualité des prestations délivrées par le SEEP.

Sécurité et espace publics

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Réorganiser l'Unité « marchés », tant sur la forme, que sur le fond.	11	Intégration des ex-agents municipaux dans la nouvelle organisation de l'Unité « marchés ».	24 ex-agents municipaux sont intégrés en tant que contrôleur-contrôleuse des marchés.	24 contrôleurs et contrôleuses des marchés ont été engagé-e-s.	●
Harmoniser le travail du personnel administratif et de la police municipale afin d'améliorer le contrôle général du domaine public.	Toutes	Collaboration entre le personnel administratif et la police municipale.	Étroite collaboration entre le personnel administratif et la police municipale en 2010.	Une collaboration est effective entre le personnel administratif gérant le domaine public et la Police municipale.	●
Intégrer et appliquer les nouvelles compétences confiées à la police municipale par la loi sur la police municipale.	21 et 22	Nombre de nouvelles compétences intégrées et appliquées.	3 nouvelles compétences intégrées et appliquées en 2010.	Toutes les nouvelles compétences sont intégrées et appliquées en 2010.	●
Poursuivre, en collaboration avec la voirie, les actions communes tendant à lutter contre l'insalubrité.	22	Actions communes réalisées.	Le débarras sauvage, les déjections canines, action particulière Rade propre, réalisée en 2010.	Plus de 30 actions communes ont été réalisées par le SEEP et VVP.	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'ensemble des objectifs fixés a été atteint.

D'une manière générale chacun des objectifs poursuivis par le service en 2010 visait à renforcer la présence des collaborateurs et collaboratrices du SEEP dans les quartiers.

Ainsi, une attention toute particulière a été portée sur la concrétisation du concept de « Police de proximité ».

La très grande majorité des agent-e-s de la police municipale a été redéployée sur le terrain en allégeant notamment les tâches administratives des chef-fe-s de poste et de leurs remplaçant-e-s.

En parallèle, des actions particulières, à forte visibilité, ont été menées, s'agissant d'infractions récurrentes propres à augmenter le sentiment d'insécurité de la population (débarras sauvages, infractions à la loi sur la circulation routière, affichage sauvage, etc.).

Enfin, afin de mieux coordonner l'intervention de l'administration, un redécoupage des secteurs de la Ville de Genève a été entrepris. Désormais, ces secteurs sont similaires pour la Police municipale, les gestionnaires du domaine public et la Voirie.

**DIRECTION DES SYSTÈMES
D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION**

Direction des systèmes d'information et de communication

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Direction et administration	11	Conseils et assistance	Conseils, analyse, conception, assistance et formation relatifs aux marchés publics, ainsi qu'en matière juridique, au management des systèmes d'information et de communication.
2	Exploitation	21	Conseils, assistance et réalisation	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs à l'exploitation des systèmes d'information et de communication.
		22	Systèmes	Évolution et maintenance des serveurs et autres infrastructures relatives aux technologies de l'information et de la communication.
		23	Télécommunications	Évolution et maintenance des réseaux informatiques et téléphoniques.
3	Microinformatique	31	Conseils, assistance et réalisation	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs à la microinformatique.
		32	Équipement microinformatique	Installation et maintenance du matériel et des logiciels microinformatiques.
4	Développement	41	Conseils, assistance, réalisation et maintenance	Conseils, analyse, conception, réalisation, assistance et formation relatifs au développement et à la maintenance des systèmes d'information.

Direction des systèmes d'information et de communication

Introduction et faits marquants

Les technologies de l'information et de la communication sont une réalité incontournable et concrète si l'on se réfère à l'utilisation d'ordinateurs et de téléphones. Elles se révèlent également parfois plus subtilement dans le monde numérique qui nous entoure, depuis les systèmes électroniques de paiement jusqu'aux complexes interfaces de pilotage d'infrastructures. L'Administration municipale n'échappe pas à cette situation. L'usage des systèmes d'information et de communication y progresse rapidement, s'étendant désormais directement ou indirectement dans toutes les prestations de la Ville de Genève.

Le fait marquant de l'année 2010 pour la DSIC et toute l'Administration municipale est l'ouverture officielle, le 26 mai, du nouveau site Internet de la Ville de Genève. Il est un accomplissement technique et rédactionnel réunissant, à force de réécriture de milliers de pages, une vingtaine de sites de services et départements dans une plate-forme unique. Cette ouverture, qui a été immédiatement couronnée de succès, est le départ pour un espace électronique d'informations, de transactions et d'échanges, au service de toutes les citoyennes et de tous les citoyens genevois.

L'année 2010 est aussi l'aube d'un chantier majeur en matière de management des systèmes d'information et de communication. La DSIC a engagé des travaux préparatoires pour gagner en maturité, c'est-à-dire pour améliorer le degré auquel elle déploie explicitement et de façon cohérente des processus qui sont documentés, gérés, mesurés, contrôlés et continuellement améliorés.

Direction des systèmes d'information et de communication

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mettre en place des prestations en ligne sur le nouveau site Internet de la Ville de Genève.	21, 22 et 41	Nombre de prestations mises en place.	3 prestations.	20	
Développer un portail « ressources humaines » permettant une meilleure diffusion de l'information au sein de l'administration et y inclure des processus.	41	Mise en place d'un portail. Nombre de processus mis en place.	1 portail et 3 processus mis en place.	Analyse préalable réalisée.	
Intégrer la téléphonie dans l'informatique (voix sur IP ou « VoIP »).	21, 22, 23, 31 et 32	Taux de réalisation du redéploiement des réseaux informatiques et téléphoniques de la Ville de Genève.	30%.	22%	
Démocratiser l'accès à Internet.	23	Nombre de sites Wi-Fi publics.	10% de sites en plus par rapport à 2009.	10% de sites en plus par rapport à 2009.	
Intégrer les conciergeries des écoles au sein des systèmes d'information et de communication de la Ville de Genève.	23, 31 et 32	Nombre de conciergeries d'écoles intégrées dans les systèmes d'information.	La totalité des conciergeries des écoles (53).	60% de la valeur cible.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Dans la foulée de l'ouverture du nouveau site Internet de la Ville de Genève, la DSIC a atteint l'objectif de mettre en ligne les premières prestations accessibles au public et réalisables 24 heures sur 24. Certaines, à l'instar de celles concernant l'État civil, vont jusqu'au paiement en ligne.

L'objectif de mise en place d'un portail « ressources humaines » n'a pas pu être atteint par manque de ressources dans les services concernés. L'analyse préalable a toutefois été finalisée et une soumission publique a été lancée en septembre 2010. En accord avec la DRH, la mise en service du portail a été décalée en 2011-2012.

La planification de l'intégration de la téléphonie dans l'informatique a été revue après le vote du crédit, en décembre 2009 (PR-698).

L'intégration des conciergeries des écoles au sein des systèmes d'information et de communication de la Ville de Genève s'achèvera au premier trimestre 2011.

**LOGISTIQUE
ET MANIFESTATIONS**

Logistique et manifestations

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Gestion et maintenance du parc des véhicules, des machines et des engins de l'Administration municipale, hors SIS	11	Entretien des véhicules, des machines et des engins Entretien et gérer les véhicules, les machines et les engins : nettoyage, graissage, petites réparations, etc.
		12	Acquisition des véhicules, des machines et des engins En adéquation avec l'application «VEPROVIGE» et le processus d'acquisition des véhicules hors SIS, notamment dans le cadre des travaux de la COGEVE : conseiller les demandeurs, constituer des cahiers des charges et/ou dossiers techniques, planifier les acquisitions nouvelles ou de renouvellement, etc.
2	Soutien logistique aux services sis 10, rue François-Dussaud : LOM, VVP et GCI	21	Acquisition et gestion de biens Étudier les besoins, acquérir les biens, les distribuer, les stocker, les céder.
		22	Entretien courant des installations et des locaux Réaliser les tâches courantes d'entretien des installations et des locaux, au besoin intervenir en urgence.
		23	Réalisation de travaux dans le bâtiment À la demande de VVP ou GCI, effectuer de menus travaux dans le domaine du bâtiment : menuiserie, peinture, etc.
		24	Réalisation de diverses autres prestations logistiques Réaliser diverses autres tâches logistiques dans le domaine des services : gérer la cafétéria du site, réaliser des courses et des transports, etc.
3	Soutien logistique à d'autres services et entités de l'Administration municipale	31	Participation du groupe d'intervention Participer à la sécurisation du domaine public en cas de faits exceptionnels à la demande du SIS, de la police ou d'autres services publics.
		32	Prêt de véhicules pour l'Administration municipale Sur demande, prêter des bus et un fourgon.
		33	Réalisation de diverses autres prestations logistiques Sur demande et en fonction des disponibilités, réaliser diverses autres tâches logistiques : montage et démontage d'expositions, déménagements, etc.
4	Mise à disposition de biens et réalisation de prestations pour des tiers	41	Mise à disposition de matériel de fêtes Dans le cadre de manifestations se déroulant sur le territoire municipal, mettre à disposition du matériel de fêtes : chaises, tables, etc.
		42	Mise à disposition du matériel de tri des déchets Dans le cadre de manifestations se déroulant sur le territoire municipal, procéder à la mise en place, puis à l'enlèvement du matériel de tri sélectif des déchets.
		43	Pavoiement Garantir le pavoiement des ponts et bâtiments.
		44	Entretien des édicules publics Assurer l'entretien et le nettoyage des toilettes sises sur le domaine public ou assimilé.

Logistique et manifestations

Introduction et faits marquants

Le Service logistique et manifestations (LOM) réalise diverses activités et prestations pour d'autres services de l'Administration municipale et pour des clients externes. Les changements organisationnels initiés en 2009 se sont progressivement ancrés et ont porté leurs fruits cette année. En effet, le LOM a été très sollicité et a su mettre à disposition ses compétences en toute flexibilité, parfois en urgence. C'est notamment le cas du Groupe d'intervention, toujours plus sollicité.






Le nombre de manifestations auxquelles l'Unité matériel de fêtes a offert ses services est en hausse : environ 700 manifestations officielles, sportives, culturelles, caritatives, etc. L'activité de tri sélectif liée aux manifestations, s'est également développée en proportion.

D'importants efforts ont été mis en œuvre par l'Unité de gestion des véhicules (UGV) afin de gérer le parc de véhicules et engins motorisés de la manière la plus efficiente possible; la démarche privilégiée a été d'effectuer le maximum de travail en interne. En parallèle, l'UGV a participé activement, en collaboration étroite avec la COGEVE et dans le cadre du plan d'assainissement des véhicules, au renouvellement de ce parc vétuste.

Les coûts liés à l'Unité des ateliers généraux apparaissent désormais dans un centre de coûts dédié. Cette unité s'est occupée de projets et chantiers très variés dont le plus important et le plus connu reste sans doute « Post Tenebras Lux » ou Illuminations de Noël qui se sont encore étendues cette année.

Logistique et manifestations

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Promouvoir le LOM par diverses actions de communication.	11 à 44	Pourcentage de retour à une enquête interne. Pourcentage de satisfaction des clients internes.	100% des services municipaux répondent à l'enquête. 80% des clients internes connaissent les prestations du LOM. 60% des clients internes se déclarent satisfaits des prestations du LOM.	-	
Réaliser ou revoir la totalité des cahiers des charges des collaborateurs du LOM ainsi que les procédures ad hoc.	11 à 44	Pourcentage de cahiers des charges revus. Pourcentage de tâches « procédurées ».	100% des cahiers des charges sont actualisés en 2010. 100% des tâches sont décrites, validées et appliquées.	70% des cahiers des charges sont actualisés. 80% des tâches sont décrites, validées et appliquées.	
Rationaliser les coûts de fonctionnement, hors RH, du LOM de 10% à prestations équivalentes.	11 à 44	Rapport coûts/prestations.	Rapport coûts/prestations diminué de 10% à prestations équivalentes.	Rapport coûts/prestations optimisé sur quelques prestations.	
Réaliser un processus d'adjudication interne afin d'optimiser les coûts d'acquisition (prix, passation de commande, transport, etc.) des produits et du matériel nécessaires au fonctionnement du LOM.	21	Définition d'un processus d'adjudication.	Processus d'adjudication défini, validé et appliqué à 100% en 2010.	Processus d'adjudication défini, validé et appliqué à 50%.	
Absorber le développement du concept d'illuminations de Noël à budget constant.	33	Absorption des coûts de développement du concept d'illuminations de Noël dans les coûts de fonctionnement du LOM.	100% des coûts des illuminations de Noël sont intégrés dans le fonctionnement du LOM.	70% des coûts des Illuminations de Noël intégrés au fonctionnement du LOM.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La charge de travail liée au développement des activités du LOM et à la redéfinition du périmètre de certaines prestations n'a pas permis de réaliser en parallèle des actions de promotion et d'enquêtes auprès de ses clients internes. Cet objectif a donc dû être reporté.

Même si les coûts de fonctionnement du LOM n'ont pas été rationalisés comme souhaité, les prestations d'entretiens des véhicules, de gestions de biens pour le site François-Dussaud, de transports divers et de mise à disposition de matériel de fêtes ont été optimisées grâce à des réorganisations internes.

S'agissant du processus d'adjudication permettant d'optimiser les coûts d'acquisition, l'objectif est partiellement atteint. Une étude comparative a été menée pour les prestations et pièces mécaniques afin de choisir les meilleurs fournisseurs. La gestion des carburants a fait l'objet d'une réflexion qui a débouché sur l'élaboration d'un processus en cours de finalisation.

VOIRIE VILLE-PROPRE

Voirie-Ville propre

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Collecte des déchets	11	Collecte des résidus ménagers en vrac	Enlèvement au porte à porte.
		12	Collecte des déchets recyclables	Enlèvement des diverses fractions de déchets valorisables.
		13	Collecte des déchets encombrants	Enlèvement à la demande des déchets encombrants.
		14	Information au public	Informers les habitant-e-s afin de promouvoir les diverses actions visant à sensibiliser le plus large public aux divers tris des déchets valorisables.
2	Nettoiemment du domaine public	21	Nettoiemment systématique des voiries du domaine public	Nettoiemment systématique par brossage (mécanique ou manuel) et lavage.
		22	Nettoiemment manifestations	Nettoiemment pendant et après les manifestations organisées (ou coorganisées) par la Ville de Genève. Manifestations privées: conseil sur l'organisation du nettoiemment, contrôle de l'application des engagements des organisateurs.
		23	Viabilité hivernale	Organisation des interventions. Interventions en plusieurs phases en fonction des conditions météorologiques.
		24	Information au public	Informers les habitant-e-s afin de promouvoir les diverses actions visant à sensibiliser le plus large public à la propreté en Ville de Genève.

Voirie-Ville propre

Introduction et faits marquants

L'uniformisation des secteurs d'activité de Voirie-Ville propre (VVP), de la Police municipale et des gestionnaires du domaine public a permis d'apporter de meilleures réponses aux attentes de la population.

La coordination des acteurs sur le domaine public est ainsi renforcée et les actions sur le terrain sont davantage concertées. Des visites de quartiers ont par ailleurs été menées conjointement par les entités concernées. Une force opérationnelle temporaire a été mise en place pour renforcer les interventions, en particulier sur la rade pendant la saison estivale. En été également, les équipes de nettoyage ont été renforcées par une présence accrue sur le domaine public, afin de rendre plus visibles et valoriser ainsi les employés qui contribuent à améliorer la propreté de la Ville de Genève.

Les actions de répression, complémentaires aux actions de sensibilisation menées durant l'année, sont en cours de renforcement. Une nouvelle unité de gestion des incivilités a été créée dans le courant de l'année. Ses missions consistent à nettoyer le mobilier urbain, en particulier les tags, et à prévenir et signaler les incivilités sur le domaine public liées aux missions du service.

Voirie-Ville propre

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Poursuivre une stratégie communale en matière de gestion des déchets privilégiant les aspects environnementaux en milieu urbain et en relation avec les coûts induits.	11 à 14	Taux des déchets valorisables.	34% de déchets valorisés.	34% de déchets valorisés.	
Sensibiliser les différents acteurs en matière de propreté et salubrité urbaine et mettre en œuvre des actions y relatives.	21, 22 et 24	Nombre d'actions à mettre en œuvre.	Au moins 3 actions concrètes mises en œuvre.	4 actions mises en œuvre.	
Assurer le développement d'une répression complémentaire aux actions de sensibilisation, en collaboration avec les Agents de police municipaux.	11 à 14	Mettre en place des opérations de répressions.	3 grandes actions de répressions majeures menées en 2010.	3 mesures prises.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

En 2010, VVP a poursuivi le renforcement de sa stratégie communale en matière de gestion des déchets. Il a notamment envisagé diverses stratégies en vue d'amener les commerces et entreprises bénéficiant actuellement d'une tolérance pour la levée de leurs déchets à passer des contrats avec des entreprises privées. Un projet a été défini, avec pour objectif la suppression de la tolérance à l'horizon du 1^{er} janvier 2012.

L'installation de poubelles de nouvelle génération s'est poursuivie dans les rues passantes et fréquentées. Plus de 500 sont actuellement disponibles en ville de Genève, sur un parc total de quelque 3'500 poubelles.

Six nouveaux sites de récupération enterrés ont été implantés afin d'augmenter les infrastructures de tri et par conséquent améliorer le taux des déchets ménagers recyclables.

En matière de propreté urbaine, diverses actions ont été réalisées et deux importantes campagnes de communication ont été mises en œuvre.

Une campagne visant la problématique des mégots de cigarettes a été menée, consécutivement à la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics, afin d'inciter les fumeurs et fumeuses à jeter leurs mégots dans les cendriers. 30'000 cendriers de poche ont par ailleurs été distribués.





Dans le courant de l'automne 2010, une nouvelle campagne de sensibilisation aux débarras sauvages a été mise sur pied. Elle visait à inciter les habitant-e-s à utiliser le service de ramassage gratuit du service, par la prise de rendez-vous préalable.

La signature d'éco-contrats s'est poursuivie, en particulier avec deux entreprises qui se sont engagées à proposer des solutions de tri des déchets à leurs employés et à dispenser des cours en entreprise sur ce thème.

Enfin, les sacs à ordures sortis de façon anticipée ou hors tolérance (1 sac de 110 litres par levée pour les commerces et entreprises) ont régulièrement été ouverts et contrôlés en collaboration avec les agent-e-s de la police municipale, afin de faire respecter les lois et règlements cantonaux et communaux.

**COHÉSION SOCIALE,
JEUNESSE ET SPORTS**

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint ou reporté*
-  *Abandonné*

L'année 2010 a été pour le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports un important jalon dans la réalisation des objectifs stratégiques qu'il s'était fixés pour la législature. Poursuivant la mission générale qui lui est confiée, à savoir le développement d'une action sociale de proximité, il s'est attelé, avec l'appui de ses services, à développer et à proposer aux citoyennes et citoyens des prestations répondant à leurs besoins. Ceci présuppose d'avoir une bonne connaissance du territoire sur lequel il intervient et de s'appuyer sur l'expertise citoyenne pour développer des projets répondant au mieux aux attentes de chacun.

Pour ce faire, une réflexion globale et une série de projets spécifiques ont été conduites à trois niveaux:

- Au niveau des moyens d'action, le département avec le concours des services, a développé des outils de diagnostic et d'analyse des besoins, sur la base d'une définition territoriale des quartiers en Ville de Genève. Il a également développé une méthode de concertation pour la planification de nouvelles infrastructures et perfectionné ses outils de pilotage transversaux. Un important effort de formalisation des relations avec ses partenaires associatifs et institutionnels a été réalisé dans différents domaines notamment par le biais de conventions de subventionnement ou de partenariat;
- Au niveau des prestations, le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports a développé son offre afin de prendre en compte de nouveaux besoins et d'améliorer la cohésion sociale à Genève. La mise à disposition de nouveaux espaces de quartier, la diversification des offres de cours et d'infrastructures sportives, l'augmentation de l'offre de places dans les crèches, la proposition d'un projet global d'aménagement au Bois-de-la-Bâtie, l'installation d'un banc de skate, ainsi que la réalisation de projets communautaires tels l'école de mamans ne sont que des exemples parmi d'autres;

- Enfin, au niveau institutionnel, une organisation plus horizontale de la Direction du département a été mise en place, avec la création d'unités thématiques (subventions, projets & quartiers, organisation & contrôle de qualité, communication & manifestations), ceci dans le but de favoriser la transversalité et la mise en place de procédures communes par domaine d'activité plutôt que par structure administrative. Dans la même optique, plusieurs services ont également entrepris un travail approfondi sur leur organisation, avec pour objectif d'augmenter leur capacité d'anticipation et renforcer leur réactivité face à un monde en pleine évolution.

Les pages suivantes présentent en détails les efforts consentis durant l'année 2010.

**DIRECTION DE LA COHÉSION
SOCIALE, DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Assistance et conseils aux Autorités politiques	11	Soutien au CA, CM et Magistrat-e-s	Assistance au CA, à la Magistrate ou au Magistrat en charge, dans l'accomplissement de ses responsabilités du pouvoir exécutif municipal.
2	Développement des priorités stratégiques	21	Mise en œuvre de la politique du département	Orientation et adaptation des stratégies générales de la politique du département. Application et mise en œuvre des décisions du CA.
		22	Mise en œuvre de la politique budgétaire et financière du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département concernant le budget de fonctionnement et le plan financier des investissements en application des décisions du CA et des objectifs stratégiques du département.
		23	Mise en œuvre de la politique des ressources humaines du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de ressources humaines en application du Statut du personnel de l'administration.
		24	Mise en œuvre de la politique d'attribution des subventions du département	Orientation, adaptation et contrôle de la politique du département en matière de prestations financières et de prestations en nature en faveur de tiers (subventions).
3	Direction et coordination	31	Direction et coordination départementale	Supervision, coordination, information et communication aux services du département. Mise en place de directives et de procédures de travail. Développement des synergies et des collaborations interservices. Gestion des ressources.
		32	Direction et coordination interdépartementale	Participation aux groupes de coordination interdépartementaux. Coordination et gestion transversale des grands projets.
		33	Assistance juridique	Soutien, assistance et conseils aux services en matière juridique. Élaboration de règlements, traitement et suivi des dossiers, appui juridique en matière de marchés publics.
4	Relations externes	41	Information publique et communication	Mise en œuvre et suivi de l'information à destination du public, des partenaires, des médias et du CM.
		42	Représentation	Représentation du département et de la Ville de Genève dans des manifestations officielles, auprès d'organismes subventionnés, de fondations ou de sociétés. Participation à des séminaires, colloques ou conférences.
		43	Coordination externe	Relation et coordination avec les partenaires externes privés ou publics afin de préparer, faire connaître et défendre les prises de position du département et de la Ville de Genève dans le cadre de la définition de politiques publiques, de renouvellement de conventions, etc.

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Introduction et faits marquants

En 2010, le département a mis un accent particulier sur la formalisation de la politique des quartiers, afin de pouvoir répondre aux besoins croissants de la population et aux attentes des politiques avec des propositions équitables et des solutions argumentées. À cet effet, la Direction du département a développé des outils de diagnostic, sur la base de la définition territoriale des quartiers en Ville de Genève. Pour chaque quartier, il est envisagé de produire une carte situant les équipements publics et d'élaborer un Profil de quartier contenant des données statistiques et qualitatives qui permettront la comparaison. Une méthode de concertation lors la planification de nouvelles infrastructures a également été développée.

La politique des quartiers mise en place par le département a pour ambition de développer une vision commune et d'améliorer la coordination et la cohérence de l'action municipale au niveau local. Par conséquent, les autres départements ont été impliqués dans la récolte des informations et lors de processus participatifs de définition des besoins.

Dans ce contexte, la Direction du département a initié, en février 2010, un processus de concertation avec les Maisons de quartier, portant d'une part sur la réorganisation de l'offre parascolaire en Ville de Genève, en collaboration avec le GIAP et la FASe, et d'autre part sur le rôle et les programmes d'activités des Maisons de quartier en vue de la signature de nouvelles conventions tripartites. La direction a également assuré la coordination des deux Contrats de quartier et des soirées d'échange Paroles au quartier.

En 2010, plusieurs processus de réorganisation interne au département ont abouti — à commencer par la Direction du département — à la création d'unités thématiques (subventions, projets & quartiers, organisation & contrôle qualité, communication & manifestations). Cette organisation plus horizontale favorise la collaboration et la mise en place de procédures par domaine d'activité plutôt que par service ou processus administratif et facilite la collaboration transversale avec les autres départements de l'Administration municipale.

La clôture du projet EVA a été célébrée fin automne 2010. Visant à améliorer l'efficacité de l'administration en sortant de la logique de territoire pour instaurer une logique métier, l'aménagement paysager des cimetières a été confié au SEVE, tandis que le FUN est en charge des ateliers pour les deux services. La recherche de synergies a également été au cœur d'une analyse effectuée par les services ECO et DEJ qui s'est concrétisée par la nomination d'un administrateur commun. Le Service des sports s'est engagé dans un travail d'analyse de son organisation fonctionnelle en lien avec ses objectifs, un processus qui a conduit à des premières modifications organisationnelles en 2010 et qui va se poursuivre jusqu'au printemps 2011. Le Service des écoles et institutions pour l'enfance, confronté au changement de l'horaire scolaire et au bouleversement du parascolaire, a travaillé sur les profils de compétences dont il a besoin pour préparer au mieux les changements à venir. Enfin, suite à la crise traversée par le FUN cet été, l'organisation du service a été clarifiée, l'équipe de direction renforcée et plusieurs mesures d'accompagnement initiées.

En juin 2010, un accord a été conclu avec le canton afin de soutenir le Genève Servette Hockey Club (GSHC, le club d'élite) et l'association Genève Futur Hockey (GFH, sa structure de formation). Un soutien à l'association GFH dans l'élaboration de son projet sportif a été apporté, dont la viabilité devra être attestée par un business plan. Cette démarche est destinée à s'assurer que les sommes d'argent votées par le Conseil municipal ne seront pas investies à fonds perdus. Dans un souci d'équité, il a été demandé à l'association GFH qu'il remplisse les mêmes conditions que les autres entités subventionnées par la Ville de Genève. Enfin, la direction a contribué, avec l'État de Genève, à la rédaction d'un contrat de prestations formalisant les rapports à venir des pouvoirs publics avec l'association.

Pour terminer, l'année 2010 a été couronnée de succès avec l'inauguration du Pavillon des Villes le 1^{er} mai 2010 lors de l'Exposition universelle de Shanghai qui a reçu plus de 2 millions de visiteurs et visiteuses en 4 mois.

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Planifier les infrastructures sportives, scolaires, sociales et de jeunesse sur la période couverte par le plan directeur communal Genève 2020 (définition des besoins, recherche des opportunités, optimisation des installations existantes).	21	Établissement d'un inventaire de ces infrastructures, avec un planning intentionnel de réalisation.	Inventaire et planning établis.	Inventaire établi par quartier, planning intentionnel non réalisé.	
Disposer d'un modèle de convention de subventionnement applicable, au terme d'une phase pilote.	24	Nombre de conventions de subventionnement établies.	3 conventions « pilote » établies selon le modèle retenu.	2 conventions « pilotes » établies selon un modèle cadre et 1 convention spécifique rédigée et signée.	
Analyser les potentiels de synergie et de rationalisation des secteurs « entretien » des services SEVE et Pompes funèbres et cimetières.	31	Analyse du potentiel de synergies qualitatives, organisationnelles et quantitatives.	Analyse effectuée.	Analyse effectuée et changements organisationnels mis en œuvre (projet EVA).	
Impliquer les représentant-e-s de la population des quartiers de Saint-Gervais-Seujet-Voltaire et des Grottes et développer une culture de la responsabilité et du partenariat des intervenant-e-s dans la vie de ces quartiers.	21	A. Nombre de groupes de travail constitués avec les habitant-e-s/commerçant-e-s/usagers et usagères des quartiers de Saint-Gervais-Seujet-Voltaire et des Grottes. B. Mixité fonctionnelle et sociale dans les groupes de travail et les conférences de quartier. C. Taux de propositions approuvées par le CA et/ou le CM pour les quartiers de Saint-Gervais-Seujet-Voltaire et des Grottes. D. Taux de mise en œuvre des premiers projets/actions	A. 5 groupes de travail par quartier sont constitués et ont élaboré un catalogue de propositions. B. L'ensemble des tranches d'âges et des groupes sociaux concernés sont représentés. C. Au moins 2/3 des propositions des feuilles de route sont validées par le CA et/ou le CM. D. 1/5 des projets/actions validés ont débuté.	A. 8 groupes de travail pour les 2 contrats de quartier. B. Toutes les classes d'âges représentées. C. Une moyenne de 85% des propositions ont été validées par le CA et/ou le CM. D. Une moyenne de 83% actions ont débuté en 2010.	
Assurer, en collaboration avec les villes de Bâle et de Zürich, la visibilité d'un pavillon à l'Exposition universelle de Shanghai 2010 sur le thème de la gestion durable de l'eau en milieu urbain.	42	Nombre de visiteurs du pavillon.	1.5 million de visiteurs et visiteuses.	2.3 millions de visiteurs répartis sur les 6 mois d'ouverture.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Un important effort de planification des nouveaux besoins d'infrastructures publiques a été effectué par les différents services du Département. Si le premier objectif n'est que partiellement atteint, ceci est à mettre en lien avec la volonté du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports d'améliorer en amont les outils d'analyse des besoins, afin traiter de façon équitable l'offre pour chacun des quartiers et/ou à l'échelle de la ville. À noter également, que le processus de concertation avec le canton et les communes suburbaines concernant les besoins en termes

d'infrastructures sportives a pris plus de temps que prévu.

Le pavillon a été réalisé dans les temps pour l'ouverture de l'Exposition universelle le 1^{er} mai 2010. Le thème de la gestion durable de l'eau a été développé et un film genevois a, notamment, été réalisé pour présenter l'histoire de l'assainissement du Léman. La collaboration avec Bâle et Zurich s'est très bien passée.

**DÉLÉGATION À LA
PETITE ENFANCE**

Délégation à la petite enfance

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Création et développement de structures d'accueil petite enfance	11	Identification des besoins	Des indicateurs réguliers sont nécessaires à la Délégation à la petite enfance pour lui permettre d'assurer le développement politique de la petite enfance en Ville de Genève.
		12	Mise en œuvre des moyens choisis	Sur la base des indicateurs collectés, mise en œuvre des moyens nécessaires à la création de structures d'accueil de la petite enfance.
		13	Évaluation	Mise en place d'indicateurs permettant l'évaluation de la politique petite enfance menée par la Ville de Genève.
2	Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance	21	Administration et finances	Assurer le cadre administratif et financier.
		22	Gestion des bâtiments	Assurer la gestion du patrimoine du service en terme de travaux et d'acquisitions de matériels.
		23	Informatique	Mise à disposition des outils de bureautique nécessaires à la gestion administrative des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.
		24	Ressources humaines et salaires	Assurer la gestion des RH et du traitement salarial du personnel des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.
		25	Pédagogie	Assurer une vision pédagogique claire et cohérente.
		26	Prestations externes	Rendre visible les activités de la petite enfance et les ouvrir aux habitants de Genève.
		27	Sociologie	Rechercher pour préparer l'avenir.
		28	Accueil, conseil parents	Assurer l'accueil et l'orientation des parents en fonction de leurs besoins auprès des institutions de la petite enfance.

Introduction et faits marquants

La Délégation à la petite enfance (DPE) a vu l'arrivée en janvier 2010 d'une nouvelle déléguée, Mme Francine Koch. Durant cette première année, Mme Koch a rencontré individuellement les directions des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève (IPE) afin de nouer des liens étroits avec le terrain et l'ensemble des acteurs de la petite enfance. De même, Mme Koch a souhaité pouvoir échanger avec différents partenaires du secteur, comme la Fédération genevoise des IPE. L'organisation interne du service a également été repensée. Enfin, un portefeuille projets a été mis en place, permettant ainsi d'avoir une visibilité de l'ensemble des dossiers en cours et un suivi de l'échéancier.

Le groupe de travail interdépartemental (Gérance immobilière municipale, Services d'architecture et des bâtiments et DPE) créé suite à une décision du CA du 11 juin 2008, afin de rechercher et coordonner le développement de nouvelles IPE, s'est réuni deux fois. Toutefois, en raison de l'engorgement du parc immobilier genevois, seules 10 places d'accueil ont pu être créées. Par contre, un certain nombre de projets ont été ouverts et initiés, qui permettront la création d'ici 2016 d'environ 1'250 places. Relevons que le taux de satisfaction des demandes reste stable, aux alentours de 60%.

Concernant l'extension du service public à la petite enfance, plusieurs auditions auprès de commissions, suivies de rapports, ont eu lieu. Un projet de résolution a été déposé par le CA au CM afin d'obtenir son accord pour engager les négociations avec les partenaires sociaux.

Concernant la directive MSST sur la santé-sécurité au travail, un classeur de procédures a été réalisé; il sera présenté aux professionnels durant le 1^{er} semestre de l'année 2011.

Le dossier des familles d'accueil de jour, en lien avec la révision de la loi cantonale genevoise J6 29 sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial à la journée, a été discuté. Diverses propositions de concepts ont été présentées aux autorités afin de se préparer au mieux aux exigences légales cantonales.

Un nouveau logiciel comptable a été déployé auprès de la majorité des IPE. Quant au Bureau d'information de la petite enfance (BIPE), il bénéficie désormais d'un outil pour gérer les demandes d'inscriptions des parents. Cette application permettra début 2011 d'adresser aux IPE les demandes de placements de

Délégation à la petite enfance

manière électronique. Enfin, le paramétrage d'un nouveau programme de facturation a été fait et sera déployé dès janvier 2011. La DPE, grâce à l'ensemble de ces nouveaux outils, disposera ainsi d'une base de données centralisée, facilitant le flux et le traitement des informations ainsi que la consolidation des comptes des IPE.

Une évaluation du BIPE a été effectuée par des consultants externes. Les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants. L'étude a toutefois mis en exergue, une diversification des demandes des parents qui vont au-delà de la simple inscription de leur(s) enfant(s) dans un espace de vie infantine (EVE). Une réflexion sur le fonctionnement interne de ce bureau, ainsi que sur la diversification des prestations sera mise en œuvre dès 2011 afin de tendre à une efficacité optimale.

Fruit d'un étroit partenariat avec les Bibliothèques municipales, le Festival Livre et Petite Enfance 2010, a remporté comme chaque année depuis sa création en 2004, un grand succès. Cette année, le Festival s'est décalé sur un samedi afin de permettre aux familles de profiter pleinement de cette manifestation. Il s'est prolongé le lundi suivant, par une demi-journée professionnelle, destinée aux éducateurs et éducatrices et aux bibliothécaires.





Décision a été prise par le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, de donner au colloque annuel petite enfance, une dimension « interservices ». Ainsi, la thématique choisie « Grandir en Ville » a donné l'occasion à l'ensemble des unités du département de prendre part à l'élaboration du programme de ces journées des 15 et 16 octobre 2010, sous le pilotage de la DPE.

L'année 2010 a vu l'étude et la préparation de plusieurs fascicules qui seront présentés au public durant le 1^{er} trimestre 2011. Citons l'album pour enfants sur l'égalité qui répond à la M-540 « Pour une campagne de sensibilisation à l'égalité entre hommes et femmes destinée à l'âge préscolaire », la nouvelle édition de la plaquette « Indicateurs et tendances pour la petite enfance » pour laquelle la récolte et l'étude des données statistiques nécessaires à sa mise à jour s'est faite tout au long de l'année, le coffret « La petite enfance près de chez vous », présentant aux familles les fiches signalétiques des IPE et leurs liens avec les infrastructures du quartier.

Dans le cadre du rapport sur la M-663 du 22 janvier 2007 « Pour un éveil aux langues étrangères dès la petite enfance », un groupe de travail a été constitué. Sous la présidence de Mme Christiane Perregaux, professeure honoraire à l'Université de Genève et spécialiste de l'éveil aux langues étrangères, ce groupe a rendu un rapport au CA et au CM au printemps 2010. Le CA a souhaité la poursuite des travaux et l'étude de différents outils à l'intention des professionnels.

Délégation à la petite enfance

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Créer de nouvelles places.	12	Nombre de nouvelles places créées.	Environ 50	10	
Mettre en œuvre l'extension du service public.	12	État d'avancement des 7 chantiers qui composent le projet d'extension du service public au domaine de la petite enfance.	Achèvement des travaux préparatoires et des négociations permettant la prise en compte de cette extension dans le projet de budget 2011.	6 chantiers.	
Former les responsables d'institutions de la petite enfance.	24	Nombre de formations réalisées.	16	16	
Mettre en place des outils de gestion informatiques au sein des 23 institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève.	23	Nombre d'installations réalisées.	25	25	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La création de nouvelles places d'accueil est l'un des objectifs prioritaires de la DPE. Bien que seules 10 places aient vu le jour en 2010, de nombreux projets ont été étudiés et sont en voie de concrétisation : rue du Cendrier (60 places), à Sécheron (88 places), rue Rotschild (40 places), Cluse-Cingria (93 places), Barthélémy-Menn (84 places), et des extensions avec Le Gazouillis (+50 places) et La Dent de Lait (+22 places). Sont également en cours d'étude l'extension de Chateaubriand, La Madeleine des enfants avec le projet ambitieux du Manège, et la création d'une Maison de l'Enfance et de la Famille au Carré-Vert.

Dans le cadre du projet d'extension du service public au secteur de la petite enfance, les travaux se sont poursuivis. L'avenir des comités a fait l'objet d'un mandat à Mme M.-F. de Tassigny, ancienne Déléguée à la petite enfance. Celle-ci a constitué un groupe de réflexion composé de membres de comités, de professionnels et de représentants de la DPE. Le rapport rendu montre clairement la nécessité de maintenir les comités tout en adaptant leur rôle au nouveau contexte.

La complexification de l'accueil des tout-petits (diversités socioculturelles, nouvelles réalités familiales, intégration des enfants à besoins spéciaux, etc.) exige des professionnels, et en particulier des

cadres des IPE, des connaissances toujours plus pointues, actualisées et consolidées régulièrement : d'où l'importance accordée par la DPE à la formation continue des directions.

Le développement de la petite enfance nécessite des outils de gestion performants, facilitant la transmission des données et informations entre les différents acteurs, comme le contrôle administratif et financier des structures subventionnées par la Ville de Genève.

**ÉCOLES ET INSTITUTIONS
POUR L'ENFANCE**

Écoles et institutions pour l'enfance

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Mettre à disposition du Département de l'instruction publique les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires pour les besoins de l'enseignement infantin, primaire et spécialisé.	11	Analyse des besoins et affectation des structures	Analyser l'occupation des locaux en lien avec l'évolution des effectifs et des besoins. Planifier la mise en service de nouveaux groupes scolaires et d'équipements complémentaires et négocier avec les différents partenaires l'occupation rationnelle des locaux.
		12	Gestion et suivi des structures	Planifier et faire exécuter les travaux nécessaires à la bonne conservation et à la sécurité des bâtiments et équipements, conformément au Règlement cantonal relatif à la construction, à la rénovation et à la transformation des locaux scolaires. Assurer la bonne exécution des travaux de propreté des bâtiments et des préaux. Fournir, entretenir et renouveler le mobilier scolaire. Assurer un dialogue constant avec les utilisateurs et utilisatrices en facilitant la satisfaction de leurs besoins chaque fois que possible. Développer des projets participatifs au sein de la communauté scolaire.
2	Mettre à disposition les structures pour le déroulement des activités périscolaires.	21	Activités périscolaires organisées par le service	Sécuriser le chemin de l'écolier, avec la patrouille scolaire et le développement du permis piéton. Réaliser des nouveaux aménagements des places de jeux dans les préaux et les parcs publics, selon les normes de sécurité. Développer des actions visant à favoriser les conditions d'apprentissage des élèves dans les établissements scolaires du Réseau d'Enseignement Prioritaire (REP). Organiser diverses manifestations et animations pédagogiques pour les enfants (promotions enfantines, fêtes des écoles lors de la fin de l'année scolaire, marchés de Noël, ateliers, etc.).
		22	Activités organisées par des tiers	Équiper, mettre à disposition et entretenir les locaux et équipements destinés aux activités parascolaires, aux restaurants scolaires, aux ludothèques et aux colonies. Contrôler la qualité des prestations offertes par les associations de restaurants scolaires, de ludothèques et de colonies et veiller à ce que l'offre soit accessible à toutes les catégories de la population. Mettre en œuvre une politique de qualité, diversité et sécurité alimentaires dans les restaurants. Développer la présence du ludobus dans les quartiers, les parcs et durant les manifestations urbaines. Soutenir le tissu associatif en favorisant l'accès aux salles et locaux disponibles dans les écoles, hors des horaires scolaires. Organiser la logistique des opérations électorales dans les quartiers.

Écoles et institutions pour l'enfance

Introduction et faits marquants

Le paysage scolaire change ainsi que les missions du Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO). Depuis l'arrivée des directrices et directeurs d'établissement et la mise en place des conseils d'établissement, l'école primaire s'ouvre de plus en plus à l'ensemble des partenaires scolaires et de quartier. Cette ouverture s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique de proximité menée par la Ville de Genève et le service s'est clairement positionné comme partenaire de ces changements. Ainsi, il développe différents outils pour établir un dialogue régulier et constructif avec l'ensemble des acteurs concernés et pour mettre en place des processus de participation. Cette évolution, qui touche à la culture institutionnelle du service, se construit progressivement.

Par ailleurs, la loi sur l'accueil continu, largement adoptée par le peuple en novembre 2010, redessine l'ensemble du paysage para et périscolaire. Au-delà de l'augmentation et de la diversification de l'offre périscolaire, la question du type d'accueil des enfants hors horaire scolaire et de l'implication des partenaires se pose.

La loi sur l'augmentation des horaires scolaires est, quant à elle, en cours d'examen auprès du canton. Son entrée en vigueur a été repoussée à la rentrée 2013-2014 et se fera en lien avec la mise en œuvre de la loi sur l'accueil continu. Malgré ce délai, le service se doit d'anticiper et de préparer ces nombreux changements d'une façon concertée et coordonnée avec l'ensemble des acteurs concernés. Cela a été le cas en 2010, avec la participation du service à la commission HHS sur les nouveaux horaires scolaires, à la collaboration avec le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et la Fondation pour l'animation socio-éducative (FAS'e) à la mise en place de projets communs de prise en charge des enfants hors horaires scolaires.

L'année 2010 a également été marquée par de nombreux événements, dont le vote du Conseil municipal concernant la professionnalisation des ludothèques. Sur 11 ludothèques en Ville de Genève, 6 étaient encore entièrement bénévoles. Dès le 1^{er} janvier 2011, l'ensemble d'entre elles aura salarié leur personnel. Le service s'est fortement investi dans ce processus. Néanmoins, si toutes les équipes sont maintenant engagées et fonctionnent, de nombreuses étapes sont encore à venir afin de constituer un vrai réseau professionnel.

La participation de la Ville de Genève au sein des conseils d'établissement se structure. Les conseillers en actions communautaires prennent leur place ainsi que les responsables de bâtiments scolaires

(RBS). Mais c'est surtout en interne que le service s'est organisé afin de pouvoir répondre rapidement, tout en maintenant une cohérence d'ensemble, aux nombreuses demandes émanant des conseils.

L'ensemble des RBS a maintenant accès au réseau informatique de la Ville de Genève et peut ainsi être en lien plus direct avec le service.

Le service s'est attaché à la mise en œuvre et au pilotage de la Déclaration commune Ville-canton, concernant le réseau d'enseignement prioritaire (REP). De magnifiques projets ont vu le jour, menés par les différents services de la Ville de Genève impliqués dans cette démarche : les « ateliers sports et animations », « l'école des mamans » et les deux projets lancés par le Département de la culture dans les écoles de Pâquis-Centre et Hugo-de-Senger. Ces projets sont le résultat d'une véritable politique transversale au sein de la Ville de Genève et portent leurs fruits.

La problématique de la sécurité sur le chemin de l'écolier ressort clairement des conseils d'établissement. L'ECO a développé différentes mesures en lien avec le SAM afin de répondre aux demandes des parents. Ainsi, deux parcours « futés » ont été créés, des aménagements réalisés et des groupes de liaison avec le chantier du TCOB, mis en place.

Les locaux scolaires sont de plus en plus sollicités et deviennent un véritable enjeu. De nouveaux projets de logements, l'évolution des besoins en locaux du DIP, la nouvelle loi sur l'enseignement délégué, l'augmentation du nombre d'enfants inscrits au parascolaire, ont un impact important tant sur les effectifs scolaires que sur le type de locaux à mettre à disposition. Dans ce contexte, la planification scolaire revêt un aspect stratégique, qui, au-delà des besoins de l'enseignement, doit intégrer ceux du périscolaire et des équipements publics, et nécessite toute l'attention du service. Cela a été le cas, lors de la définition des programmes pour deux nouveaux lieux : le futur groupe scolaire de Chandieu et la salle de gymnastique des Cropettes.

Enfin, la rénovation complète de l'école de Saint-Jean qui a débuté en 2010 a nécessité le déménagement de la totalité de l'école dans celle de Cayla. L'agrandissement du Musée d'ethnographie a nécessité, quant à lui, la fermeture de l'école de Carl-Vogt. Ces deux fermetures ont demandé de nombreuses mesures d'accompagnement de la part du service.

Écoles et institutions pour l'enfance

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Évaluer les conséquences de l'introduction des nouveaux horaires scolaires (rentrée 2011) sur le fonctionnement du service.	12 à 22	Recensement des prestations et activités qui devront évoluer.	Recensement terminé pour les 3 domaines concernés: patrimoine, logistique et périscolaire.	Recensement pour le domaine logistique terminé. Autres recensements en cours.	
Engager le service dans les établissements faisant partie du Réseau d'enseignement prioritaire (REP) par la prise de mesures définies dans le cadre de la déclaration commune Ville-canton.	12 à 22	Taux de mesures prises dans les 5 établissements en REP.	30% des actions définies sont mises en œuvre.	L'essentiel des actions a été mis en œuvre.	
Rénover et sécuriser les aires de jeux dans des parcs publics très fréquentés.	21	Nombre d'aires de jeux rénovées et sécurisées.	5 aires de jeux rénovées et sécurisées.	13 aires de jeux rénovées et sécurisées.	
Planifier et réaliser des travaux d'entretien, intégrant également les besoins du parascolaire.	11	Nombre de travaux planifiés et réalisés.	Réalisation des travaux planifiés dans les 53 bâtiments scolaires.	L'ensemble des travaux planifiés ont été réalisés.	
Gérer les locaux en élargissant leur accessibilité.	21	Augmentation du taux de fréquentation des salles.	10% d'augmentation du taux de fréquentation des salles.	10%	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'introduction des nouveaux horaires scolaires a été reportée à la rentrée scolaire 2013 et la nouvelle grille horaire n'est, à ce jour pas encore connue. De plus, le règlement d'application de la loi sur l'accueil continu sera défini en lien avec ces nouveaux horaires scolaires. En conclusion, le service évolue dans un contexte très mouvant et il n'a pas été possible d'évaluer l'ensemble des conséquences qui y sont liées. Néanmoins, bon nombre de mesures qui devront être prises, sont d'ores et déjà connues. Les changements concerneront essentiellement le domaine logistique et le domaine périscolaire.

L'introduction des nouveaux horaires scolaires a été reportée à 2013 et la nouvelle grille horaire n'est, à ce jour, pas encore connue. En conséquence, le service n'a pas été en mesure d'évaluer pleinement l'impact de ces changements sur son fonctionnement. Cependant, une partie de leur impact est déjà connue, notamment pour le domaine logistique. Le service se prépare actuellement à l'introduction des ces changements.

Le frein à la mise en place de nouvelles actions est dû en partie à la difficulté d'impliquer les services municipaux, du fait que le financement doit être pris sur leur propre budget de fonctionnement. La situation est similaire au niveau du canton, où les services de l'État de Genève ne sont pas toujours très engagés. Néanmoins, les projets développés dans ce cadre sont de qualité et méritent d'être poursuivis.

Outre les travaux d'entretien courant, le vote de plusieurs crédits a permis de conduire quelques opérations plus importantes, notamment de finaliser le désamiantage de toutes les écoles.

De nombreux locaux gérés par le Service des écoles étaient déjà mis à disposition de diverses sociétés le week-end. Le service a néanmoins renforcé leur accès. Cette démarche est concluante, bien que les demandes ne soient pas très nombreuses, du fait que les salles de gymnastique dans les écoles ne sont souvent pas adaptées aux manifestations sportives.

**ESPACES VERTS
ET ENVIRONNEMENT**

Espaces verts et environnement

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description
1	Planification, entretien, aménagement, parcs aux animaux, décorations florales	11	Entretien paysager des espaces verts de la Ville de Genève Toute action entreprise dans le cadre de la création, l'entretien et le renouvellement des espaces verts de la Ville de Genève.
		12	Travaux de génie civil, plantation d'arbres, taille, élagage, traitements, fumure pour les espaces verts de la Ville de Genève Travaux de génie civil, tous travaux relatifs à l'entretien et au renouvellement du patrimoine arboré, traitement des végétaux, amendement des sols, nutrition des végétaux.
		13	Entretien des pataugeoires Toute action mise en œuvre dans le cadre de l'entretien de nos pataugeoires (rénovation, entretien, nettoyage, contrôle de la qualité de l'eau).
		14	Parc aux animaux Bois-de-la-Bâtie Toutes activités liées aux soins des animaux et à l'entretien du parc.
		15	Entretien d'espaces verts et autres prestations pour des tiers Prestations d'entretien paysagé pour des tiers, facturées ou non (gratuité). Décorations florales interne et externe Ville de Genève. Gestion technique et administrative des manifestations, nettoyage et réparation des dégâts.
2	Environnement	21	Production intégrée Toutes actions en vue d'améliorer l'environnement.
		22	Développement de pratiques écologiques Récupération du bois d'abattage et transformation en copeaux. Levée et transport des résidus.
3	Vulgarisation, représentation vers l'extérieur	31	Informations, publications Rédaction, mise à jour et adaptation de livres ou brochures. Conception de maquettes, réalisation et mise en place de panneaux d'information dans les parcs.
		32	Expositions Participation à des expositions florales. Création et conception de stands dans le cadre d'expositions florales en Suisse et à l'étranger.

Espaces verts et environnement

Introduction et faits marquants

Durant l'année 2010, le Service des espaces verts et environnement (SEVE) a poursuivi sa mission de gestion et de valorisation des grands parcs et a mis l'accent sur le développement de son bureau d'étude. Cette cellule a initié divers projets d'aménagement et représenté le SEVE dans le cadre de projets transversaux comme le CEVA, la Voie Verte, le Projet vélos / parcs, le concours d'architecture à Chandieu, le Campus de la Paix, la campagne Rigot, la Plage des Eaux-Vives et a participé activement à la mise en œuvre du Contrat de quartier des Grottes et des places de jeux dans les parcs. Le bureau d'étude a également initié le Masterplan destiné à réaménager le périmètre du Bois-de-la-Bâtie et mené à bien le projet de réhabilitation paysagère de l'Île Rousseau. Dans les années à venir, au vu des nombreux projets d'envergure prévus, il sera nécessaire de renforcer le bureau d'étude.

Deux postes d'adjoints de direction (responsable du bureau d'étude et responsable de l'entretien des espaces verts) sont vacants au sein de la direction du service. Ces postes seront pourvus durant le premier semestre 2011, ce qui permettra de compléter l'organisation du service. Par ailleurs, le SEVE annonce également la réussite de deux apprenties aux examens d'horticulteur, option floriculture.

S'agissant du projet EVA (Espaces verts et ateliers), le SEVE est désormais en charge de la conception et du plan de gestion paysagère des cimetières de la Ville de Genève. Pour accomplir cette nouvelle mission, six horticulteurs du FUN ont été transférés au SEVE.

Pour la deuxième année consécutive, le SEVE a organisé, en collaboration avec la Délégation à la jeunesse et le Service social, une campagne de sensibilisation des usagères et des usagers sur la salubrité dans les parcs. Des supports de communication ont été placés dans les parcs des Crochettes et des Bastions et des volontaires ont participé à la sensibilisation durant les fins de semaines de juillet et d'août. Cette opération s'est clôturée par une journée de nettoyage public le samedi 4 septembre. Par ailleurs, 50 poubelles mobiles supplémentaires ont été installées au printemps.

Une journée de sensibilisation à la nature en ville a également eu lieu le samedi 26 juin 2010. Le public était invité à se rendre dans le parc Mon Repos et à la promenade de Saint-Jean. Des animations y étaient organisées avec des partenaires professionnels sur le thème de la biodiversité.

Pour terminer, le SEVE a participé au groupe de travail «Vettra-10» en vue de l'élaboration d'un appel d'offres global, relatif à l'acquisition et à l'entretien des vêtements de travail pour l'ensemble de l'Administration municipale.

Espaces verts et environnement

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Entretien et sécuriser le patrimoine arboré.	12	Nombre d'abattages d'arbres en urgence.	Moins de 30 abattages d'arbres en urgence.	15	
Mettre en œuvre une étude pour la requalification des grands parcs afin de pérenniser les valeurs culturelle et naturelle des espaces verts.	11	Avancement de l'étude en % par rapport aux parcs concernés.	Réalisation de 20% de l'étude.	5%	
Définir des surfaces de référence et mesurer l'augmentation de la diversité végétale.	11 et 21	Augmenter le nombre d'espèces végétales dans les surfaces de référence.	Au moins 5 espèces nouvelles.	-	
Élaborer et déposer des demandes de crédits liées à différentes études, notamment en ce qui concerne la mise aux normes des pataugeoires, la réhabilitation paysagère de l'Île Rousseau et le nouveau concept d'arrosage.	11, 12, 13 et 21	Nombre de demandes crédits déposées.	3 demandes de crédits déposées.	15	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le SEVE met l'accent sur le suivi sanitaire des arbres dans chaque secteur de la ville notamment par le biais de la formation du personnel ainsi que par la présence d'une équipe spécialisée dans le soin aux arbres tels que l'élagage, le haubanage, l'abattage d'arbres dangereux, etc. Ces opérations permettent de diminuer progressivement les interventions en urgence.

Cet effort doit perdurer car le patrimoine arboré est globalement vieillissant et de nombreux arbres présentent des altérations prononcées.

À noter que, quels que soient les efforts et moyens déployés, les cas d'urgence ne pourront jamais être réduits à zéro.

Lors de l'élaboration des objectifs, le périmètre de l'étude pour la requalification des grands parcs était basé sur l'élaboration de masterplans à entreprendre dans le cadre du crédit d'investissement concernant le patrimoine arboré. Celui-ci ayant été présenté deux fois à la commission de l'aménagement, son vote a été décalé dans le temps. Ce retard explique que cet objectif ne soit que partiellement atteint. Cette étude doit se poursuivre en 2011 et se terminer en 2012.

Cet objectif n'a pas été atteint car il est directement lié à l'introduction de la gestion différenciée au sein du service qui a été reportée en raison du recrutement de l'adjoint de direction responsable de l'entretien des espaces verts courant 2011. Sa mission première sera de mettre en place cette gestion.

Le SEVE a partiellement atteint son objectif. En effet, le crédit relatif à la réhabilitation paysagère de l'Île Rousseau a été déposé. Par ailleurs, la demande de crédit relative au nouveau concept d'arrosage sera déposée durant le premier trimestre 2011. Ce retard est dû à l'élargissement du périmètre de ce projet.

Le projet d'investissement concernant la mise aux normes des pataugeoires doit, dans un premier temps, faire l'objet d'une étude qui se déroulera durant le premier semestre 2011. Cette étude comprendra l'évaluation de la technique de traitement, les coûts de réalisation et l'identification de la première tranche de réalisation.

**POMPES FUNÈBRES,
CIMETIÈRES ET CRÉMATOIRE**

Pompes funèbres, cimetières et crématoire

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Gestion des Pompes Funèbres Officielles	11	Organisation des obsèques	Permanence d'accueil : permanence d'accueil et permanence téléphonique 24/24. Accueil des familles : accueil au guichet, renseignements téléphoniques, entretiens en privé, prise en charge des consignes, formalités légales. Coordination des cérémonies : coordination des différents acteurs (Responsables opérationnels, officiers de culte, organiste, etc.). Devis, facturation et recouvrement : établissement de devis, facturation selon règlement et recouvrement. Approvisionnement fournitures funéraires : ordres de commande, réception, contrôle, entreposage et stockage des fournitures, comptabilité fournisseurs, négociations fournisseurs, choix de l'assortiment et catalogue.
		12	Fournitures funéraires achetées aux tiers	Cercueils, capitonnages, urnes, autres fournitures décoratives et fleurs, avis de décès et de remerciements.
2	Gestion des centres funéraires, chapelles et crématoire	21	Convois funèbres et transports de corps	Levée de corps et transfert : prise en charge de corps en civière ou ossements, pour toutes destinations. Convois funèbres : destination crématoire de la Ville de Genève ou cimetières dans le canton. Voitures d'accompagnement : voitures de famille et fourgon pour fleurs. Transfert de corps par avion : à destination de Cointrin pour transport par avion. Transfert de corps à l'institut d'anatomie. Transport de corps hors du canton : transport de corps par la route à destination de villes suisses ou de l'étranger.
		22	Traitement des corps	Mise en bière et traitement ordinaire : mise en bière et habillage. Traitements spéciaux : toilettes mortuaires, traitements de conservation, soudure de cercueils.
		23	Chapelles et chambres funéraires	Chapelles : mise à disposition pour cérémonies, entretien et surveillance des chapelles. Chambres funéraires : mise à disposition entretien et surveillance des chambres funéraires.
		24	Incinération	Incinération de corps : incinération de corps et traitements des cendres. Incinération d'ossements : incinération d'ossements et traitements des cendres. Maintenance des installations d'incinération et de filtration des fumées.
3	Gestion des cimetières	31	Entretien et surveillance des cimetières	Concessions et redevances contractuelles : gestion et attribution de concessions et contrats d'entretien. Travaux pour les parties communes : travaux de peinture, menuiserie, maçonnerie et marbrerie. Entretien général et aménagement : entretien ordinaire, nettoyage, évacuation de terre. Surveillance : surveillance des entrées et maintien de l'ordre.
		32	Creusage et remblayage de fosses et columbariums	Exhumations : exhumations de corps, d'ossements et d'urnes. Inhumations : inhumations de corps, d'ossements et d'urnes. Travaux pour tombes et caveaux particuliers : travaux de maçonnerie, marbrerie et jardinage.
		33	Prestations internes des ateliers	Travaux réalisés pour d'autres services de la Ville de Genève : travaux de peinture, menuiserie, maçonnerie, mécanique, serrurerie et manutention.

Pompes funèbres, cimetières et crématoire

Introduction et faits marquants

En 2010, l'organisation interne du Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire (FUN) a été repensée. Cette réflexion a débouché sur la clarification des différents secteurs d'activités ainsi qu'à la redéfinition des cahiers des charges de l'équipe de direction.

Le 2^{ème} semestre 2010 a été marqué par l'aboutissement du projet EVA (Espaces verts et ateliers) qui visait à regrouper les compétences métiers du SEVE et du FUN. L'ensemble des ateliers a été regroupé, sous la responsabilité du FUN, à Saint-Georges. Le SEVE quant à lui est désormais en charge de la gestion paysagère des cimetières de la Ville de Genève. Pour accomplir cette nouvelle mission six horticulteurs du FUN ont été transférés au SEVE. Ce projet favorise ainsi la transversalité au sein du Département de la cohésion, de la jeunesse et des sports et permet aux services de se concentrer sur leurs missions premières.

Suite aux événements traversés durant l'été 2010, le service, en collaboration avec la Direction du département, a mis en place un corpus de mesures lui permettant d'endiguer rapidement la crise mais également de poursuivre sa mission dans des conditions optimales. Citons, entre autres, la mise sur pied d'un dispositif de gestion du stress professionnel adapté aux besoins du service. Pour ce faire, l'appui d'un institut spécialisé dans le domaine a été demandé et un projet sera proposé au cours du 1^{er} semestre 2011.

Le réaménagement des quartiers d'inhumations s'est poursuivi et les délais prévus pour ce projet d'envergure ont été tenus.

Le service a également lancé un appel d'offres public pour la rénovation de l'orgue de la chapelle de l'Ange de la consolation. Le mandataire a été choisi et les travaux débuteront en 2011.

Le débat relatif à la délivrance des certificats d'incinération par le Centre universitaire romand de médecine légale (CURML) s'est poursuivi en 2010. Le CURML a souhaité modifier sa pratique pour la rendre conforme à la législation, avec le risque de compliquer les interventions des sociétés de pompes funèbres, dont les Pompes funèbres officielles de la Ville de Genève. En automne, les parties sont parvenues au constat que la législation cantonale était inadaptée aux besoins actuels. Un groupe de travail a été constitué par le Département de la sécurité de la police et de l'environnement pour préparer un projet de révision du droit genevois relatif aux incinérations et inhumations.

Pompes funèbres, cimetières et crématoire

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Les systèmes permettant la conservation des corps sont hors d'usage. Afin de pouvoir offrir aux familles une prestation de qualité, il convient de mettre aux normes les installations nécessaires à la conservation des corps dans les chambres mortuaires et cellules de la chapelle des Rois.	23	Nombre de chambres mortuaires. Nombre de cellules remises aux normes.	12 chambres mortuaires et 18 cellules remises aux normes.	Pré-étude a abouti à l'obtention du crédit d'étude.	
Diversifier les sources d'énergies, pour ne pas être tributaire d'une seule source, en utilisant un autre type d'énergie permettant de réaliser des crémations au centre funéraire de Saint-Georges.	24	Réalisation d'une étude pour la mise en place d'un four crématoire à gaz.	Étude préliminaire réalisée en 2010.	-	
Remplacer le système d'arrosage aux tuyaux et bassins par des bornes de distribution d'eau dans les cimetières afin d'assurer une meilleure gestion de la consommation d'eau destinée à l'arrosage des tombes par les familles et à l'entretien par les horticulteurs concessionnaires.	31	Nombre de bornes de distribution d'eau installées.	Au moins 10 bornes de distribution d'eau installées.	Mise en place de 4 bornes de distribution d'eau.	
Continuer le géoréférencement des cimetières afin d'offrir au public des renseignements sur les lieux où reposent les défunt-e-s inhumé-e-s dans les cimetières, également en dehors des heures d'ouverture des loges, au moyen de bornes multimédia.	32	Nombre de carrés d'inhumation géoréférencés.	Géoréférencement de 40 à 60 carrés d'inhumation.	31 carrés d'inhumation ont été géoréférencés en 2010.	
En adéquation avec l'agenda 21 et le développement durable, mettre en place un système de traitement des déchets compostables en vue de diminuer les coûts de mise en décharge.	31	Réalisation d'un système de traitement des déchets compostables.	Système de compostage réalisé en 2010.	Plate-forme de tri construite, réorganisation de la collecte des déchets en cours.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le crédit d'étude « chauffage-ventilation-froid » a été adjudgé. À ce stade, ce dossier est géré par les services des bâtiments et de l'énergie qui ont planifié fin 2011 la soumission de deux propositions.

La pré-étude a été reportée pour 2011. En effet, l'adjudication du contrat de maintenance des fours crématoires ayant été repoussée à fin 2011, il n'a pas été possible d'envisager une étude préliminaire sur un four crématoire à gaz sans connaître qu'elles seraient les modifications apportées par l'entreprise adjudicatrice sur la structure actuelle.

Suite à la découverte du mauvais état de la conduite principale d'eau, l'installation des bornes n'a pu commencer qu'après son remplacement.

Cet objectif n'a que partiellement été atteint, car il a été décidé de l'adapter pour créer une base de données commune avec le SEVE. L'objectif initial de 40 à 60 carrés d'inhumation géoréférencés par année sera atteint en 2011.

L'étude du projet tant du point de vue conceptuel que financier a été finalisée. Les conclusions de cette étude ont débouché sur une redéfinition de l'objectif avec la volonté d'étendre le projet à l'assemble des déchets. Durant cette année, une plate-forme principale de tri a été construite et la réorganisation de la collecte des déchets a débuté sur les autres sites.

SOCIAL

Social

Missions et prestations

Mission		Prestation	Description	
1	Action sociale individuelle et soutien aux associations	11	Octroi des prestations et des allocations sociales	Gérer les dossiers provenant des différents partenaires en matières de prestations et allocations sociales.
		12	Aides spécifiques	Gérer administrativement et financièrement les demandes d'aides spécifiques (restaurants scolaires, remise de cotisation AVS, Fonds en faveur des jeunes requérants d'asile en formation).
		13	Aides financières aux associations sociales	Gérer et assurer une aide financière aux associations sociales. Représentation de la Ville de Genève à la FAHPA et co-gestion de la Nouvelle Roseraie.
		14	Aide sociale individuelle	Gérer, conseiller et soutenir les demandes d'aides sociales et orienter vers les services les mieux adaptés. Encadrer les locataires des immeubles avec infirmerie.
		15	Représentation	Représenter la Ville de Genève dans divers organismes et comités.
2	Exclusion sociale	21	Aide aux personnes en situation de grande précarité	Accueillir, orienter les bénéficiaires et s'assurer du service de repas gratuit. Mettre à disposition des hébergements et examiner les demandes de logement d'urgence. Assurer l'organisation du Réveillon pour les personnes en grande précarité.
		22	Mise en réseau des partenaires impliqués dans la lutte contre l'exclusion	Assurer la gestion du secrétariat du Forum en co-gestion avec l'État de Genève. Gestion des projets spécifiques.
3	Isolement des aîné-e-s	31	Soutien aux aîné-e-s	Accueillir, écouter et orienter les aîné-e-s. Organiser des activités, des vacances, des manifestations culturelles pour les bénéficiaires.
		32	Nouvelles technologies pour les aînés	Organiser des formations destinés aux aîné-e-s.
4	Action sociale communautaire	41	Actions communautaires	Repérer et analyser les besoins, mise en œuvre de réponses collectives en collaboration avec le réseau social. Développer des supports d'information et d'actions visant à sensibiliser la population dans le domaine de la santé. Soutenir les aîné-e-s au niveau administratif.
5	CASS	51	Soutien logistique aux CASS	Gestion des locaux et du matériel.

Social

Introduction et faits marquants

Durant l'année 2010, le Lyon 99, Espace de quartier, mis sur pied puis géré par la Délégation à la jeunesse (DEJ), a rejoint le Service social (SOC). À ce transfert s'ajoutent la préparation de l'ouverture en 2011 d'un espace similaire à Sécheron ainsi que le développement d'autres structures du même type dans plusieurs quartiers de la Ville de Genève. Complémentaires à l'action communautaire, les espaces de quartier permettent aux habitant-e-s d'avoir des locaux pour se rencontrer, fêter certains événements et participer à l'animation de leur lieu de vie.

En 2010, pour faire suite à la volonté du département de disposer d'une sectorisation commune à l'ensemble de ses services et de prendre pour base le découpage de la ville en 16 quartiers, le SOC a modifié les périmètres d'action de son secteur communautaire et revu le nombre de ses équipes. Cette réorganisation, qui fait passer de 8 à 4 les Unités d'action communautaire (UAC) et qui permet la mise sur pied d'une nouvelle fonction de responsable d'unité, sera cependant effective au premier semestre 2011.

Au niveau du secteur de l'action communautaire, 2010 aura été l'occasion de renforcer la reconnaissance de son action, notamment grâce aux diagnostics réalisés à la demande de différents services et/ou en vue de faciliter le dialogue des autorités politiques avec la population (Paroles au quartier). Les UAC, en assurant la logistique et en offrant un appui méthodologique, ont par ailleurs facilité le travail des participant-e-s aux deux contrats de quartier (Grottes et Saint-Gervais).

S'agissant des actions en faveur des aîné-e-s, 2010 aura été marqué par la création, sous le pilotage du SOC et avec les partenaires concerné-e-s (Pro-Senectute, FSASD, Hospice général et Croix Rouge genevoise), d'une nouvelle association. Se basant sur une expérience pilote réalisée par l'UAC des Eaux-Vives, « Entourage » entend proposer une palette de prestations aux aîné-e-s isolé-e-s, du type soutien à la gestion administrative et financière, animations de proximité en collaboration avec les UAC. Durant l'année, le SOC a précisé le plan financier du projet et multiplié ses efforts pour trouver des financements.

Le 1^{er} octobre 2010, journée internationale des personnes âgées, a été l'occasion de faire connaître les actions menées par les UAC dans les quartiers, grâce à l'organisation de nombreux événements sur le thème de la mobilité.

Poursuivant son action en faveur du bénévolat, le SOC a constitué un groupe de travail réunissant de nombreuses institutions concernées, dans différents domaines (social, handicap, sport, petite enfance, etc.), avec pour objectif de formuler des propositions à même d'améliorer le recrutement, la gestion, la visibilité et la reconnaissance des bénévoles. Ce groupe a également imaginé une série d'événements qui marqueront l'année européenne du bénévolat qui a démarré le 5 décembre 2010.






En 2010, comme chaque année, le secteur exclusion aura dû faire face à l'augmentation de ses bénéficiaires et organiser ses ressources en conséquence.

Le dispositif d'hébergement d'urgence hivernal s'est ainsi trouvé devant la nécessité d'ouvrir un deuxième abri de protection civile sur toute la période de l'opération. Après avoir travaillé sur le thème de la santé mentale et formulé des propositions pour améliorer l'accès des structures d'urgence à la psychiatrie, le secteur exclusion a entamé durant l'année, et avec l'ensemble des partenaires, une vaste réflexion sur le problème des soins dentaires.

En ce qui concerne les aides financières, une révision du règlement a été effectuée et son application est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010. De nouvelles directives pour les aides ponctuelles ont été édictées et le nombre de partenaires pouvant accéder à ces aides a été élargi. L'Observatoire Universitaire de l'emploi a rendu son rapport sur l'impact financier des nouvelles aides financières régulières et ponctuelles à l'automne. Ses projections et ses commentaires seront utiles aux autorités pour définir une nouvelle politique d'aides financières.

Social

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Mettre en place une nouvelle politique de soutien financier pour les populations les plus modestes.	11 et 12	Élaboration de lignes directrices et d'un règlement pour le 31.12.2010.	Lignes directrices élaborées et règlement finalisé au 31.12.2010.	Lignes directrices en cours d'élaboration.	
Promouvoir l'intégration sociale, les solidarités de proximité et l'usage collectif des espaces publics.	41	Élaborer un tableau de bord présentant les actions et les projets favorisant l'intégration sociale, les solidarités de proximité et l'usage collectif des espaces publics. Nombre d'actions et de projets mis en œuvre.	Tableau de bord finalisé et plus de 3 actions et projets mis en œuvre ou renforcés.	Tableau de bord finalisé et plus de 3 actions et projets réalisés.	
Renforcer la cohésion sociale en vue de réduire les inégalités, combattre la pauvreté et les risques d'exclusion, soutenir les familles.	41	Élaborer un tableau de bord présentant les actions et les projets favorisant la cohésion sociale, la lutte contre les inégalités, la pauvreté et les risques d'exclusion, ainsi que le soutien aux familles. Nombre d'actions et de projets mis en œuvre.	Tableau de bord finalisé et plus de 3 actions et projets mis en œuvre ou renforcés.	Tableau de bord finalisé et plus de 3 actions et projets réalisés.	
Développer de nouvelles actions pour lutter contre l'isolement des aînés dans les quartiers, en collaboration avec d'autres services et institutions.	31	Nombre de projets et de partenaires.	3 nouvelles actions. 2 partenaires.	1 association créée, composée de 4 partenaires. Actions définies.	
Réorienter les prestations existantes et/ou développer de nouvelles actions pour améliorer la prise en compte des besoins des femmes et des familles dans la précarité.	21	Nombre de prestations réorientées et de nouvelles actions.	Au moins 2 prestations réorientées ou nouvelles actions créées.	Avec les partenaires concernés, des projets visant à développer les structures d'hébergement d'urgence et à proposer des appartements relais ont été formulés.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

En 2010, tous les secteurs du service, en étroite collaboration avec leurs partenaires associatifs et parfois à l'aide de compétences externes, ont consacré du temps à l'analyse de certaines problématiques émergentes et à la formulation de propositions. Dans ce sens, la réorientation des aides financières pour lutter davantage contre de nouvelles formes de pauvreté, la question de l'accès aux soins dentaires des populations précarisées, le manque de places dans les structures d'hébergement d'urgence, le bénévolat, les besoins des aîné-e-s, le problème de leur isolement, ont été, parmi d'autres sujets, au cœur des préoccupations du service durant l'année.

En parallèle, le développement de l'action communautaire et des outils d'action dans les quartiers, renforce la position d'un service qui se veut à disposition des autres acteurs (publics, privés, cantonaux ou communaux) et à l'écoute des besoins et préoccupations des habitant-e-s.

L'Observatoire universitaire de l'emploi a rendu son rapport sur l'impact financier de nouvelles aides financières, régulières et ponctuelles, destinées à lutter contre les effets de seuils et à prendre en compte les nouvelles formes de pauvreté. Par ailleurs, la mise en place de nouveaux soutiens financiers n'a pas pu être complètement réalisée compte tenu des décisions juridiques pendantes.

Le projet « Entourage » piloté par le SOC est prêt à débiter. Toutefois l'association pour mener à bien ses activités est en attente de soutien financier.

Par manque de locaux, ces projets sont toujours en attente de concrétisation.

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

Délégation à la jeunesse

Missions et prestations

Mission		Prestation		Description
1	Actions par, avec, pour les jeunes	11	Contact social	Travail de réseau effectué par les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales hors-murs (TSHM), qui par leur présence informelle favorisent la vie de quartier, assurent un accompagnement éducatif et un suivi auprès des jeunes, appréhendent mieux les problèmes d'insécurité et d'incivilités dans les quartiers et préviennent la violence urbaine par la mise sur pied de projets divers.
		12	Maisons de quartier	Soutien au travail de proximité des Maisons de quartier et centres de loisirs par la mise à disposition de locaux et de subventions.
		13	Soutien financier et en nature à des tiers	Mise à disposition de locaux (hors Maisons de quartier) pour des associations, favorisant l'intégration des jeunes. Attribution d'aides fixes ou ponctuelles à des associations et groupements dans le cadre de projets jeunesse.
		14	Promotion d'activités sportives spécifiques aux jeunes	Mise en place d'infrastructures et d'activités de sports urbains permettant d'entrer en contact avec les jeunes.
		15	Locaux jeunes	Mise à disposition de locaux de réunion ou de répétition de musique pour les jeunes. Soutien et attribution d'aides fixes ou ponctuelles à des fondations offrant un logement aux jeunes travailleurs et travailleuses ou étudiant-e-s.
2	Manifestations, animations et fêtes	21	Encouragement des jeunes à la vie citoyenne	Organisation de la manifestation liée aux soirées citoyennes.
		22	Fêtes ponctuelles et de quartier	Organisation et/ou participation à des événements ponctuels permettant d'entrer en contact avec les jeunes et de créer des réseaux de partenaires.
		23	Manifestations de sports urbains	Soutien à l'organisation de manifestations de sports de rue.
3	Relations publiques	31	Représentation groupes de travail	Participation à des groupes de travail sur les problématiques jeunesse.
		32	Animation forums	Mise sur pied de journées de réflexion (Journée jeunesse) en relation avec les questions liées à la jeunesse.
		33	Fondation animation socioculturelle (FASe)	Participation au financement de la FASe et à l'orientation de sa politique (selon convention entre la FASe et la Ville de Genève).

Délégation à la jeunesse

Introduction et faits marquants

Les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de la Délégation à la jeunesse (DEJ) sont quotidiennement en contact avec des jeunes filles et garçons dont certains n'ont aucun projet d'avenir. Trouver des solutions adaptées pour ces jeunes en difficulté n'est pas chose aisée. Le succès rencontré par l'antenne d'insertion VIA le montre : seul un travail de longue haleine et adapté à chaque situation, permet d'agir durablement. La collaboration entre les TSHM et les employé-e-s de VIA a prouvé la pertinence de ce nouvel instrument qui permet à la DEJ de remplir sa mission de soutien en faveur des jeunes les plus fragilisés.

Il est réjouissant de relever que 10 services municipaux ont accueilli des stagiaires de l'Antenne VIA cette année et déclarent vouloir continuer cette collaboration. Des efforts sont entrepris pour étendre cette pratique à d'autres services et contribuer ainsi à un changement de perception des jeunes par l'administration.

En termes d'insertion des jeunes, la DEJ participe également au dispositif EQIP qui a pour vocation d'améliorer le flux d'information et la collaboration entre les différentes institutions concernées par cette problématique.

La DEJ est impliquée dans le chantier de réforme de la FASE, notamment au sujet de la problématique de péréquation financière entre les communes et l'État. Notons par ailleurs que les 15 Maisons de quartier situées sur le territoire de la Ville de Genève font partie de la politique de proximité voulue par le Conseil administratif ; elles contribuent au bien vivre ensemble et à l'indispensable amélioration du lien social dans nos quartiers. Il est dès lors important de définir en commun, pour chacune d'entre elles, des activités adaptées aux spécificités de leur quartier respectif.

Si Lyon 99 et les autres futurs espaces de quartier sont dorénavant pilotés par le Service social, la DEJ reste impliquée par le biais du volet jeunesse. En effet, il est primordial que les jeunes trouvent leur place dans ces espaces et apprennent ainsi à s'intégrer et cohabiter avec toutes les générations les fréquentant.

Durant la belle saison, les salles de gymnastique qui invitent à la pratique du free-basket, du free-foot, du break-dance ou du jonglage sont fermées, les jeunes préférant avoir des activités extérieures. Dès lors, les TSHM concentrent leurs efforts autour des buvettes saisonnières (quai des Lavandières, Musée de la science et Baby plage) et des nouveaux lieux de rencontre, tel que la Pointe de la Jonction. Ces buvettes ont permis d'offrir des petits jobs à des jeunes et ont rencontré un vif succès auprès du public. Chaque soir d'ouverture, ce sont de 300 à 600 personnes qui les ont fréquentées. Elles ont également donné l'occasion à de jeunes musiciens et DJ issus des locaux en gestion accompagnée ou des Maisons de quartier, de se produire en public. Les TSMH profitent de ces occasions de rassemblement pour faire passer des messages de prévention.






Cette année encore, l'opération Ciné-Transat au parc de la Perle-du-Lac a rencontré un vif succès. Cette activité fait dorénavant partie du programme estival de Genève et a été fréquentée par plus de 20'000 personnes.

Comme les années précédentes, la DEJ a continué à promouvoir la pratique des sports urbains. De nombreuses séances de concertation avec les pratiquant-e-s de skate-board, de rollers et de bmx ont permis d'aboutir à un programme pour le nouveau skate-parc de la plaine de Plainpalais dont la construction est attendue pour 2011.

Citons pour conclure, l'aide et le soutien aux championnats d'Europe de Vélo-polo, qui ont été organisés dans des délais records et qui ont attiré plus de 600 spectateurs en deux jours.

Délégation à la jeunesse

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
Consolider l'antenne d'insertion.	11 et 13	Nombre de jeunes encadrés. Nombres de services municipaux. Nombre d'institutions et d'entreprises.	50 jeunes encadrés, 10 services municipaux et 10 institutions et entreprises offrant des places de stages.	49 jeunes encadrés, 10 services municipaux, 38 institutions et entreprises.	
Finaliser la redéfinition des rôles et missions des Maisons de quartier.	11, 12 et 33	Taux de conventions signées.	100% des conventions signées, au moins à titre transitoire.	-	
Concrétiser la réflexion entreprise en 2009 autour de la création de nouveaux espaces de quartier, à partir de l'expérience de Lyon 99: Villa Freundler, Sécheron, ferme Menut-Pellet.	11, 12 15 et 22	Nombre de groupes de travail constitués.	3 groupes de travail participatifs constitués (1 par espace).	3 groupes constitués.	
Renforcer les projets de buvettes saisonnières (Baby-plage, Musée des sciences, Bateau Lavoir).	11, 13 et 22	Nombre de jeunes impliqués. Nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs.	25 jeunes impliqués, plus de 8'000 utilisatrices et utilisateurs.	Plus de 30 jeunes sur trois projets, plus de 12'000 utilisatrices et utilisateurs.	
Fédérer les associations de sports urbains autour de la préparation du cahier des charges du nouveau « street-parc » de la plaine de Plainpalais.	11, 14 et 23	Nombre d'associations impliquées. Cahier des charges transmis.	7 associations impliquées, 1 cahier des charges.	5 associations impliquées (sur 5 au total), 1 cahier des charges accepté.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

L'antenne d'insertion VIA, qui a passé depuis le 1^{er} janvier 2010 sous l'égide de l'association Boîte à Boulots, a pris son rythme de croisière durant cette première année de fonctionnement. Plus de 80 jeunes ont ainsi pu être accueillis et 49 d'entre eux ont été suivis régulièrement dans leurs différents stages et emplois. Dix services municipaux ont, pour l'instant, accueillis des stagiaires (ECO, SPO, MEG, BMU, MHN, LOM, CMAI, FUN, SEVE, BAT). Il est également réjouissant de voir que 29 entreprises, pour la plupart des PME ont fait de même, ainsi que plusieurs associations, pour la plupart subventionnées par la Ville de Genève.

Notons que les valeurs énoncées dans ce rapport sont transmises par l'association gestionnaire de l'antenne.

La Ville de Genève a engagé en février 2010 un processus de concertation avec les Maisons de quartier présentes sur son territoire sur leurs missions de base, avec pour objectif le renouvellement et la signature de nouvelles conventions tripartites (FASe-Commune-Centre), en remplacement des conventions bilatérales. De son côté, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) s'est dotée d'une nouvelle gouvernance prévoyant, entre autres, un projet de régionalisation ainsi que des outils standardisés tels que le projet institutionnel et le programme d'action. Tributaire des négociations entre les différents partenaires de la FASe, le processus de concertation n'a pas pu aboutir fin 2010 et la signature des nouvelles conventions a été reportée en 2011.

Le travail avec toutes les associations (5 au total) concernées par la rénovation du skate-parc a permis d'obtenir un projet consensuel porté par l'ensemble des acteurs.

SPORTS

Sports

Missions et prestations

Mission	Prestation	Description
1 Exploitation d'installations sportives	11	Mise à disposition des installations au public et aux clubs Accueillir et surveiller le public et les clubs dans les piscines, patinoires, centres sportifs et stades de la Ville de Genève.
	12	Entretien des infrastructures et surfaces de sport Effectuer tous les travaux d'entretien et de maintenance liés à la bonne conservation, sécurité et hygiène des infrastructures et surfaces de sports.
	13	Planification des mises à disposition des installations Gérer les plannings d'occupation des infrastructures en fonction des demandes et des manifestations.
2 Organisation de prestations sportives offertes au public	21	Prestations pour les jeunes Organiser les écoles de sport d'été, d'hiver et de saison scolaire pour les jeunes.
	22	Prestations tout public Organiser les épreuves de l'insigne sportif et les cours tout public.
	23	Prestations pour les aîné-e-s Organiser les activités sportives et les séjours de randonnée et de ski de fond en faveur des aîné-e-s.
3 Organisation de manifestations (soutien aux clubs)	31	Mise à disposition des infrastructures et équipements Créer et mettre à disposition les infrastructures nécessaires à l'organisation de manifestations sportives.
	32	Mise à disposition de personnel Assurer un soutien logistique et technique pour l'organisation de manifestations.
4 Soutien et encouragement au sport	41	Encouragement à l'organisation de manifestations, camps, stages, etc. Apporter un appui logistique aux clubs et associations. Organiser la cérémonie de l'Homage aux championnes et aux champions suisses. Représenter le service dans des conférences et réunions externes.

Introduction et faits marquants

En 2010, le Service des sports (SPO) a entrepris une importante réflexion sur son organisation interne. Dès le printemps 2010, de nouveaux processus de travail ont été élaborés et un nouvel organigramme adopté.

Ces changements sont issus, entre autres, des nouvelles priorités en matière de politique sportive, à savoir le développement du sport de proximité dans les quartiers ainsi que l'amélioration de la planification, de la construction, de la rénovation ou de l'entretien du patrimoine sportif. Dans le cadre de sa mission de soutien au sport d'élite et de la formation des jeunes sportifs, le SPO a participé, en collaboration avec la Direction du département, au suivi de l'association Genève Futur Hockey (GFH), notamment en procédant à une évaluation des besoins en glace au niveau cantonal en vue de l'élaboration d'un programme pour une nouvelle patinoire.

Un important travail de formalisation des relations avec les partenaires sportifs a été effectué par le biais de conventions. À titre d'exemple, on peut citer : la convention pluri-annuelle d'utilisation de la patinoire des Vernets avec le Genève Servette Hockey Club (GSHC), la convention de subventionnement avec l'Association des Usagers des Bains des Pâquis (AUBP) ou les conventions de partenariat avec les écoles de sport.

Durant l'année 2010, le Service des sports, s'est fortement impliqué dans l'organisation d'importantes manifestations sportives, notamment :

- Les Championnats internationaux de natation de Genève ;
- Le Marathon et semi-marathon de Genève ;
- La manifestation liée à la Coupe du monde de football ;
- Le Swiss Open en fauteuil roulant ;
- Le Tour de France à la Voile ;
- Le Geneva Challenger (tennis) ;
- Le Triathlon ;
- Le Grand Prix VTT ;
- Nager pour aider ;
- Le Championnat du monde de boxe ;
- La 4^{ème} édition de Skiville.

Suite à l'avenir incertain de plusieurs manifestations sportives d'envergure, il a été proposé de mettre sur pied, en collaboration avec le canton et les communes, une fondation de droit privé capable

Sports

de soutenir les organisateurs de grandes manifestations. Le SPO, en collaboration avec la Direction du département, a participé avec l'État de Genève à définir les contours de cette fondation qui se nommera GEsport. Une convention réglant l'engagement conjoint de la Ville et de l'État de Genève dans cette entreprise a été élaborée et des statuts rédigés. La Fondation GEsport devra s'acquitter d'une triple tâche : sélectionner les manifestations qui bénéficieront d'un appui accru des pouvoirs publics ; les aider dans l'accomplissement des formalités administratives ; les accompagner dans leurs opérations de promotion.

Un effort particulier a été mis dans la réalisation de nouveaux supports de communication afin d'augmenter la visibilité du service, mais également de permettre aux associations sportives de présenter leurs activités. La création du journal «Oxygène» illustre bien cet engagement. Plate-forme entre les pouvoirs publics et les clubs, «Oxygène» assure notamment la promotion des manifestations sportives soutenues par la Ville de Genève. Ses nombreuses rubriques permettent de jeter un regard neuf sur les multiples aspects de la pratique sportive contemporaine, qu'il s'agisse de celles des champions ou des amateurs de tous âges. Le journal donne également de précieuses informations sur les infrastructures sportives existantes et les prestations offertes à la population.

Un autre projet phare a également marqué cette année : l'aboutissement du projet Proxisport (fitness en plein air et arènes multi-sports) ainsi que la réalisation d'un golf urbain qui sera inauguré en avril 2011.

Pour terminer, le SPO a continué à diversifier l'offre de cours sportifs pour l'ensemble des publics en proposant par exemple de cours de walking-jogging ou de softball tennis aux aînés ou les cours de snoworiginal qui permettent aux jeunes de découvrir le plaisir du ski sur divers terrains de jeux.

Sports

Évaluation des objectifs

Objectif	Prestation(s) concernée(s)	Indicateur	Valeur cible	Valeur atteinte	Degré de réalisation
À l'instar des autres services du département, créer un journal des sports genevois, permettant à la Ville de Genève de promouvoir ses prestations et aux clubs et associations de se présenter.	41	Éditer un journal des sports genevois.	4 parutions en 2010.	1 parution.	
Développer un concept du type «Genève ville du nautisme» pour la mise en valeur des différents sports aquatiques en relation avec le lac.	41	Élaboration d'un logo. Nombre d'événements organisés tout au long de l'année.	Logo élaboré au 1 ^{er} semestre 2010. 1 à 3 événements organisés.	2 manifestations soutenues.	
Lancer une étude, en collaboration avec le Service de l'urbanisme, le Service des espaces verts, l'État et l'ACG permettant de localiser l'ensemble des infrastructures sportives du canton et les mettre en relation avec les bassins de population actuels et futurs.	12	Élaborer un rapport avec des mesures concrètes de développement d'infrastructures.	Rapport finalisé au 31.12.2010.	-	
Proposer des activités sportives pendant la journée aux personnes sans activité professionnelle (chômage, réinsertion, etc.).	22	Nombre d'heures de mise à disposition des installations Nombre d'activités proposées.	100 heures par année. 1 à 2 activités par année.	4 cours proposés aux adultes soit plus de 200 heures par année.	
Élaborer un concept opérationnel pour une utilisation plus intensive des salles de gymnastique scolaires pour les activités sportives, à disposition du parascolaire d'une part et des clubs sportifs d'autres part.	31	Nombre de cas concrets nouveaux de mise à disposition de salles de gymnastique scolaires.	Concept opérationnel validé et au moins 5 exemples concrets de nouvelles mises à disposition.	5 ateliers Sport et animations.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Le numéro 1 du magazine des sports de la Ville de Genève «Oxygène» a été publié en novembre 2010, la validation du visuel ayant pris plus de temps que prévu. La fréquence de publication sera de 4 numéros par année, soit un par saison. Le prochain numéro sortira en mars 2011.

De nombreuses écoles d'été de voile, ski nautique et wakeboard pour les enfants ont été organisées. Soutien à l'équipe du CER pour le Tour de France à la voile et à l'événement de saut à ski nautique «Les gladiateurs de la Rade» qui ont eu lieu en 2010. Le logo a été abandonné, la priorité a été donnée au nouveau magazine «Oxygène».

L'État et l'Université ont réalisé sur Internet une carte des lieux de sport à Genève. La réalisation de cet objectif aurait conduit à un doublon. Par ailleurs, une «délégation à la politique sportive intercommunale» a été créée ce qui permettra de mieux coordonner la planification des infrastructures au niveau cantonal.

Plusieurs cours sont proposés aux adultes, aquagym, natation, tennis, yoga. Deux projets de pratique sportive pendant la journée ont été développés en 2010 et devraient voir le jour en 2011, des installations de fitness en libre-accès dans les parcs et le golf urbain.

Les ateliers Sport et animations organisés conjointement avec le Service des écoles proposent de nombreuses activités sportives (tennis de table, gymnastique, tchoukball, basket, boxe «light contact») aux élèves de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire scolarisés en REP.

**SUIVI DES COÛTS DES
GRANDES MANIFESTATIONS
2010**

Suivi des coûts des grandes manifestations

Grandes manifestations

Le 2 novembre 2004, le CM invitait le CA, via la Motion M-410, à annexer aux comptes une récapitulation de l'ensemble des manifestations hors institutions ayant coûté à la Ville de Genève plus de CHF 500'000 (prestations en nature comprises) faisant ainsi ressortir les priorités du CA, ainsi que leurs coûts.

Pour ce faire, le Contrôle de gestion (CDG) a mis au point — notamment en collaboration avec le Département de la culture — une organisation et une méthodologie permettant de calculer le coût complet de grandes manifestations.

Organisation

Comme évoqué lors du compte rendu de la Fête de la Musique 2004 (projet pilote en matière de calcul de coûts complets d'une manifestation), l'organisation dans le cadre d'analyses interdépartementales doit s'appuyer sur une structure de gestion de projet, avec à sa tête un directeur de département.

Les informations délivrées par les coordinateurs et coordinatrices des manifestations ont été cruciales et ont permis à l'équipe de projet de délimiter clairement le périmètre des services municipaux partenaires. Ainsi, l'équipe de projet a pu solliciter directement et précisément les prestataires internes, afin d'obtenir des informations détaillées.

Approche méthodologique et outils

Pour rééditer l'expérience de la Fête de la Musique 2004 dans les meilleures conditions possibles et l'étendre à de nouvelles manifestations, des améliorations qualitatives ont été apportées tant au niveau de l'approche méthodologique, qu'en termes d'analyse et de résultat.

Premièrement, des formulaires standard de collecte d'informations ont été mis à disposition de l'ensemble des services municipaux via le réseau Intranet. Ces canevas ont été structurés de sorte à obtenir plus rapidement les éléments escomptés. Ils permettent entre autres de distinguer les coûts provenant des ressources internes — telles que la main-d'œuvre prestée, les véhicules et engins utilisés, le matériel et les locaux ou salles appartenant à la

Ville de Genève mis à disposition — de ceux engendrés par des achats de biens ou de prestations externes.

À partir de l'exercice 2005, pour ce qui concerne le recensement des heures de main-d'œuvre interne prestées dans le cadre des grandes manifestations, l'approche a consisté à différencier les heures normales, de celles supplémentaires ou dites de nuisance. Afin de simplifier cette méthode de valorisation, le coût standard de CHF 50 par heure a été retenu. Celui-ci est majoré de 50% ou de 100% pour les heures supplémentaires. Les indemnités de nuisance ont également été prises en compte.

Enfin, l'ensemble des données est valorisé en collaboration étroite avec le CDG.

Il y a lieu de souligner que ce travail transversal à l'Administration municipale, nécessite la mise en place d'une véritable organisation de projet. En raison des tâches induites par cette comptabilité analytique, l'expérience confirme qu'il est judicieux d'étendre progressivement ce type d'analyse, en le limitant à un nombre maîtrisable de manifestations importantes.

Résultats

En l'état, le calcul des coûts complets a été réalisé pour les manifestations et selon les exercices budgétaires mentionnés ci-dessous :

Comptes 2004	Fête de la Musique
Comptes 2005	Fête de la Musique La Ville est à Vous La Fureur de lire (biennale) Fêtes de Genève
Comptes 2006	Fête de la Musique La Ville est à Vous La Nuit de la Science (biennale) Fêtes de Genève

Comptes 2007	Fête de la Musique Musiques en été festival La Ville est à Vous La Fureur de lire (biennale) Fêtes de Genève
Comptes 2008	Fête de la Musique Musiques en été festival La Ville est à Vous La Nuit de la Science (biennale) Fêtes de Genève EURO 2008
Comptes 2009	Fête de la Musique Musiques en été festival La Ville est à Vous La Fureur de lire (biennale) Fêtes de Genève
Comptes 2010	Fête de la Musique Musiques en été festival La Ville est à Vous La Nuit de la Science (biennale) Centenaire du MAH Fêtes de Genève Post Tenebras Lux (ou Illuminations de Noël) Fête des Écoles Festival Arbres et Lumières

En 2010, ce ne sont pas moins de 9 manifestations qui ont été analysées en coûts complets. En outre, une première analyse des coûts préparatoires du projet «2012 Rousseau pour tous» a été menée et sera publiée dans le Rapport de gestion du CA à l'appui des comptes 2012.

Fête de la Musique

du 18 au 20 juin 2010

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	2010	477'300	7'100	47'700	186'300	718'400	1'527'300	2'245'700
	2009	512'400	-	36'700	163'900	713'000	1'485'100	2'198'100
	2008	1'528'955	-	43'700	140'600	713'255	1'449'245	2'162'500
Total coûts indirects internes au DC	2010	388'200	3'800	75'700	135'500	603'200	39'300	642'500
	2009	450'900	4'400	48'100	208'500	711'900	13'400	725'300
	2008	461'800	5'200	58'900	209'900	735'800	300	736'100
Total coûts indirects externes au DC	2010	136'100	29'500	6'900	-	172'500	47'200	219'700
	2009	121'200	24'400	12'600	-	158'200	* 62'300	220'500
	2008	193'100	24'000	22'200	-	239'300	20'600	259'900
Total des coûts de la Fête de la Musique	2010	1'001'600	40'400	130'300	321'800	1'494'100	1'613'800	3'107'900
	2009	1'084'500	28'800	97'400	372'400	1'583'100	1'560'800	3'143'900
	2008	1'183'855	29'200	124'800	350'500	1'688'355	1'470'145	3'158'500

¹ Transfert des coûts de personnel sous la rubrique main-d'œuvre pour permettre la comparaison pluri-annuelle.

* Ajustement des coûts indirects externes, suite à la non prise en compte en 2009 de factures de prestataires (CHF 38'800).

Commentaires:

Pour cette 19^{ème} édition, le total des coûts complets est en légère diminution par rapport aux exercices précédents.

Les variations suivantes peuvent être mises en avant:

Main-d'œuvre

- Coûts directs: la diminution de CHF 35'100 a été induite par une meilleure allocation du personnel temporaire;
- Coûts indirects internes: la diminution de CHF 62'700 a été induite par une meilleure allocation du personnel de salle et par la diminution des besoins en personnel au Victoria Hall (diminution des jours d'utilisation).

Matériel

- Coûts indirects internes: l'augmentation de CHF 27'600 est liée à une utilisation accrue du matériel audio-visuel et multimédia.

Locaux, salles et domaine public

- Coûts indirects internes: la diminution de CHF 73'600 est liée à une utilisation moindre des salles de spectacles du Victoria Hall et du Grand Théâtre.

Achats biens et services

- Les achats de biens et services incluent les divers partenariats réalisés avec la Tribune de Genève, Tubulaires SA, Headfun et la société coopérative Migros. Cela impacte à la fois les charges et les revenus directs de la cellule coordinatrice.

COMPTE DE RÉSULTAT (cellule Fête de la Musique)		Budget	Réel	Écarts
Total des coûts directs	2010	2'133'300	2'245'700	-112'400
	2009	2'005'100	2'198'100	-193'000
	2008	1'955'000	2'162'500	-207'500
Total des revenus directs	2010	135'000	210'400	75'400
	2009	105'000	201'900	96'900
	2008	105'000	188'100	83'100

Musiques en été festival

du 28 juin au 26 août 2010

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	2010	25'200	2'400	323'800	1'100	352'500	895'200	1'247'700
	2009	26'800	-	309'300	-	336'100	841'800	1'177'900
	2008	23'900	-	275'100	-	299'000	836'900	1'135'900
Total coûts indirects internes au DC	2010	325'800	4'800	53'500	94'500	478'600	136'500	615'100
	2009	358'800	4'500	47'200	142'700	553'200	186'400	739'600
	2008	349'700	4'200	109'000	104'000	566'900	150'500	717'400
Total coûts indirects externes au DC	2010	3'000	-	-	-	3'000	-	3'000
	2009	3'200	-	-	-	3'200	-	3'200
	2008	3'700	-	-	-	3'700	-	3'700
Total des coûts de Musiques en été festival	2010	354'000	7'200	377'300	95'600	834'100	1'031'700	1'865'800
	2009	388'800	4'500	356'500	142'700	892'500	1'028'200	1'920'700
	2008	377'300	4'200	384'100	104'000	869'600	987'400	1'857'000

Commentaires :

Ce quatrième exercice des Musiques en été festival confirme une stabilité des coûts complets dans le temps. Les éléments suivants peuvent toutefois être mis en évidence :

Main-d'œuvre

- Coûts indirects internes: la baisse de CHF 33'500 a été induite par une meilleure allocation du personnel des Scènes culturelles.

Achats biens et services

- Coûts directs: la hausse de CHF 53'400 est principalement due à l'augmentation des charges liées aux cachets versés aux artistes ;
- Coûts indirects internes: la baisse de CHF 49'900 s'explique par une diminution des location de matériel audio-visuel et par les charges liées aux frais d'entretien informatique.

Type de subvention \ Bénéficiaires	Ass. Soutien Musique Vivante	GPR Productions Georges Robert	Opéra Chambre de Genève	Total
En francs	257'700	123'700	180'400	561'800
En nature	162'600	15'000	-	177'600
Total des subventions 2010 *	420'300	138'700	180'400	739'400

*Les subventions en francs ont été indexées entre 2009 et 2010.

La Ville est à Vous

de mai à septembre 2010

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	2010	155'300	10'200	65'400	700	231'600	188'700	420'300
	2009	222'600	-	73'000	-	295'600	183'000	478'600
	2008	34'800	-	53'700	700	89'200	273'500	362'700
Total coûts indirects internes au DC	2010	127'900	1'000	17'300	2'600	148'800	8'900	157'700
	2009	92'000	1'000	18'800	2'300	114'100	5'600	119'700
	2008	138'800	900	12'700	2'300	154'700	16'200	170'900
Total coûts indirects externes au DC	2010	36'100	-	-	-	36'100	31'100	67'200
	2009	33'600	-	3'800	-	37'400	34'200	71'600
	2008	90'200	-	9'300	-	99'500	44'700	144'200
Total des coûts de la Ville est à Vous	2010	319'300	11'200	82'700	3'300	416'500	228'700	645'200
	2009	348'200	1'000	95'600	2'300	447'100	222'800	669'900
	2008	263'800	900	75'700	3'000	343'400	334'400	677'800

Commentaires :

Le total des coûts complets de l'exercice 2010 est en légère baisse par rapport aux années précédentes. Les variations suivantes sont explicitées ci-après :

Main-d'œuvre

- Coûts directs : la baisse de CHF 67'300 est essentiellement due à la réorganisation de la cellule coordinatrice ;
- Coûts indirects internes : la hausse de CHF 35'900 s'explique par une utilisation accrue du personnel « nomades ».

Véhicules, engins et matériel

- Coûts directs : un retraitement des factures pro forma du LOM aboutissant à une séparation des coûts de matériel et de transport a été réalisée ;
- Le coût global de mise à disposition de matériel de fêtes reste par conséquent stable par rapport à 2009.

Répartition des subventions par bénéficiaire et quartier

Ass. ou Maison de quartier	Ass. pré en bulle	Association VAV Saint-Gervais	Maison de quartier de Plainpalais	Association pro Coulouvrenière	Ass. Maison Kultura	Ass. des amis de la terrasse du Troc	Event CH	Maison de quartier de Champel	Ass. La Rue est à vous	Autres associations	TOTAL
Lieux	Grottes	Saint-Gervais	Plainpalais	Coulouvrenière	Eaux-Vives	Saint-Jean	Jonction	Champel	Pâquis	Divers	
2010	16'000	23'500	11'000	16'500	19'000	23'500	21'500	9'000	15'000	-	155'000
2009	16'000	23'500	11'000	16'500	19'000	23'500	21'500	9'000	15'000	-	155'000
2008	10'000	-	9'000	-	25'000	20'000	-	11'000	15'000	55'000	145'000

La Nuit de la Science

du 10 au 11 juillet 2010

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	2010	101'600	1'800	17'900	142'600	263'900	373'800	637'700
	2008	86'100	-	15'100	141'700	242'900	359'500	602'400
	2006	78'700	-	15'100	141'700	235'500	404'600	640'100
Total coûts indirects internes au DC	2010	273'700	100	400	-	274'200	2'200	276'400
	2008	* 273'700	100	400	-	274'200	3'800	278'000
	2006	151'800	100	400	-	152'300	3'800	156'100
Total coûts indirects externes au DC	2010	4'700	-	-	-	4'700	13'700	18'400
	2008	* 41'600	-	5'900	-	47'500	25'000	72'500
	2006	39'200	-	5'900	-	45'100	25'000	70'100
Total des coûts de la Nuit de la Science	2010	380'000	1'900	18'300	142'600	542'800	389'700	932'500
	2008	401'400	100	21'400	141'700	564'600	388'300	952'900
	2006	269'700	100	21'400	141'700	432'900	433'400	866'300

* Les coûts indirects internes de main-d'œuvre 2008 ont été corrigés, suite à une mauvaise valorisation des heures du MHS. En outre, il a été pris en compte, dans les coûts indirects externes, une part de support logistique de la CGE et de la DRH.

Commentaires:

La Nuit de la Science est une manifestation biennale et présente des coûts stables d'un exercice à l'autre. Il a été procédé à quelques ajustements pour l'exercice 2008, afin de permettre une comparaison plus pertinente avec les coûts 2010. Ces ajustements ne concernent pas l'exercice 2006.

Main-d'œuvre

- Coûts directs: l'augmentation de CHF 15'500 est principalement due aux charges liées à l'utilisation de personnel temporaire pour la logistique et le tri sélectif;
- Coûts indirects externes: les coûts imputés en 2006 et 2008 (~CHF 35'000) concernent le tri sélectif des déchets assumé par VVP. Cette prestation est à charge du LOM en 2010, qui a fait appel à un prestataire externe.

Matériel

- Coûts indirects externes: la mise à disposition de conteneurs et de bennes pour le tri sélectif qui était réalisée par VVP jusqu'en 2009 a été prestée par le LOM en 2010. Le coût global a été facturé directement à la cellule organisatrice (cf. coûts directs matériel).

Achats biens et services

- Coûts directs: l'augmentation de CHF 14'300 est principalement due aux charges liées en location de matériel de fêtes (nombre de tentes installées sur le site);
- Coûts indirects externes: la diminution de CHF 11'300 provient essentiellement de la diminution des prestations externes fournies pour le tri sélectif, prises en charge par du personnel temporaire.

Centenaire du MAH

du 15 au 16 octobre 2010

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	2009	180'800	-	900	-	181'700	205'600	387'300
	2010	523'800	1'500	16'600	2'600	544'500	724'300	1'268'800
Total coûts indirects internes au DC	2009	-	-	-	-	-	-	-
	2010	8'100	-	8'500	-	16'600	4'900	21'500
Total coûts indirects externes au DC	2009	500	-	-	-	500	-	500
	2010	9'400	-	1'900	-	11'300	31'500	42'800
Total des coûts annuels	2009	181'300	-	900	-	182'200	205'600	387'800
	2010	541'300	1'500	27'000	2'600	572'400	760'700	1'333'100
Total cumulé du Centenaire du MAH		722'600	1'500	27'900	2'600	754'600	966'300	1'720'900

Commentaires :

En 2010, le Musée d'art et d'histoire (MAH) a célébré les cent ans de l'ouverture au public du bâtiment de la rue Charles-Galland. Pour que l'année soit belle, le musée a élaboré un vaste programme : expositions, rencontres, publications, fêtes, etc. Grâce à la participation d'artistes et d'institutions culturelles genevoises, il a été également riche en théâtre, danse ou musique.

Un programme de 100 rencontres tout au long de l'année a permis à chacun de découvrir, par exemple, le métier des restaurateurs ou le travail accompli par le laboratoire, de discuter le dimanche matin en compagnie d'écrivains ou d'assister à un concert dans les salles d'exposition, sans oublier les traditionnelles visites guidées ou les entretiens du mercredi.

Point culminant de cette célébration, la Grande Fête des 15 et 16 octobre a été celle de toutes les personnes qui souhaitent découvrir ou aiment le grand musée genevois.

L'année 2009 a été une année préparatoire durant laquelle l'équipe de projet a œuvré pour mettre sur pied la programmation de la manifestation. Dans l'ensemble, le coût complet du Centenaire du MAH a atteint plus de CHF 1'700'000.

Fêtes de Genève

du 15 juillet au 8 août 2010

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts des Fêtes de Genève	2010	260'200	159'500	165'600	977'900	1'563'200	346'800	1'910'000
	2009	314'900	144'000	222'000	791'000	1'471'900	337'200	1'809'100
	2008	605'000	190'600	212'900	884'000	1'892'500	366'200	2'258'700

Commentaires :

Les coûts des Fêtes de Genève 2010 se montent à près de 1.9 million de francs pour la Ville de Genève, dont plus de la moitié concerne la redevance d'utilisation du domaine public (0.97 million de francs).

Main-d'œuvre

- L'importante variation des coûts de main-d'œuvre interne entre 2010 et 2009 provient essentiellement de la diminution des heures d'intervention effectuées par les pompiers volontaires et professionnels.

Matériel

- La reprise par le LOM de la gestion des bennes et conteneurs pour la collecte des déchets a impliqué une revue à la baisse des tarifs de mise à disposition. L'incidence sur les coûts internes de mise à disposition de matériel se monte à environ CHF 32'000.

Locaux, salles et domaine public

- L'augmentation de la superficie d'utilisation du domaine public (+4'165 m²) a engendré une hausse de la redevance de près de CHF 187'000, par rapport à l'exercice 2009.

Post Tenebras Lux (Illuminations de Noël)

Novembre - décembre 2010

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS	Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	6'000	-	-	-	6'000	405'100	411'100
Total des coûts indirects	136'100	-	-	-	136'100	100'400	236'500
Total des coûts de Post Tenebras Lux	142'100	-	-	-	142'100	505'500	647'600

Partenaires	Montant
Fondation pour le Tourisme	45'000
Banque Syz	12'000
Rentes Genevoises	180'000
SIG	120'000
Total des revenus de Post Tenebras Lux	357'000

Commentaires :

Pour cette 3^{ème} année consécutive, le périmètre de la manifestation a été étendu avec l'habillage du pont des Bergues par des barrières lumineuses de style Dufour et celui de la place du Rhône par l'installation de deux arbres lumineux.

Les comptes présentés ci-dessus laissent apparaître un résultat net consolidé de CHF 290'600 à charge de la Ville de Genève. Si l'on fait abstraction des coûts internes de main d'œuvre, le résultat de cette opération 2010-2011 se monte à CHF 148'500 seulement.

Globalement les postes de dépenses s'expliquent de la façon suivante :

Main d'œuvre

- Coûts directs : heures associées à la coordination du projet dans son ensemble ;
- Coûts indirects : travail effectué par le personnel du LOM concernant la pose, la dépose et l'entretien des illuminations.

Achats biens et de services

- Coûts directs : il s'agit essentiellement des coûts d'acquisition des nouvelles illuminations associées à l'extension 2010 (CHF 105'000), des honoraires de conception (CHF 20'000) et des coûts de raccordements électriques, montage et démontage des illuminations effectués par SIG (CHF 276'000) ;
- Coût indirects : le montant de CHF 100'400 est principalement composé des prestations pour la pose des luminaires dans les arbres (CHF 35'000), de la location de camionnettes pour le transport du matériel (CHF 19'000) et de frais divers concernant du matériel de fixation, des ampoules et des frais administratifs (CHF 35'000).

Fête des Écoles

du 30 juin au 2 juillet 2010

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS	Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	66'300	-	200	-	66'500	747'500	814'000
Total des coûts indirects	58'400	16'400	56'700	-	131'500	34'100	165'600
Total des coûts de la Fête des Écoles	124'700	16'400	56'900	-	198'000	781'600	979'600

Commentaires :

Pour ce premier exercice, l'analyse des coûts de la Fête des écoles fait ressortir un coût complet de près de CHF 980'000.

Cette manifestation se décompose en 3 fêtes distinctes, à savoir :

- La fête des écoles enfantines (de 1E à 2P), organisée le mercredi après-midi, avec cortège et point de chute au Parc des Bastions;
- La fête des écoles primaires (de 3P à 6P), organisée le vendredi soir au Parc La Grange et à la Perle du Lac;
- Les fêtes décentralisées organisées le jeudi dans certaines écoles.

Main-d'œuvre

- La partie des coûts directs de main-d'œuvre concerne spécifiquement l'équipe de coordination, au sein du Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO);
- Les coûts indirects sont générés principalement par les services de la Ville de Genève en charge de la sécurité (SIS et SEEP), ainsi que de la mise à disposition de matériel de fêtes (LOM) et de nettoyage (VVP).

Véhicules et engins

- Ces coûts sont liés au transport du matériel de fêtes, ainsi qu'à l'utilisation des engins de nettoyage.

Matériel

- Il s'agit strictement du matériel de fêtes (tables, bancs, podiums, roulottes WC, etc.) mis à disposition par le LOM.

Achats biens et services

- Près de CHF 215'000 sont consacrés aux livres offerts aux enfants et la même somme est engagée dans la location d'animations et de carrousels. Ces coûts sont pris en charge par le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO);
- En outre, ECO assume une charge de CHF 200'000 pour l'infrastructure (tentes, podiums, etc.), l'éclairage, la sonorisation et les installations électriques, ainsi que la mise sur pied d'un tri sélectif des déchets. Les frais de graphisme et d'impression s'élèvent à environ CHF 27'000;
- Des subventions sont versées aux écoles pour les fêtes décentralisées (CHF 17'915) et au Service médico-pédagogique de l'État de Genève pour l'organisation de fêtes dans les institutions spécialisées (CHF 5'000);
- Un montant d'un peu plus de CHF 20'600 est facturé par les TPG pour le transport des enfants des écoles enfantines de leur école au départ du cortège;
- Le solde (~CHF 44'900) concerne la décoration, les goûters et collations offerts aux enfants et aux bénévoles, ainsi que les frais liés à la réception du CA destinée à l'ensemble du corps enseignant et du par-rascolaire.

Festival Arbres et Lumières

du 26 novembre 2010 au 2 janvier 2011

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS	Main-d'œuvre	Véhicules et engins	Matériel	Locaux, salles et domaine public	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs							
Organisation, montage et démontage	500	-	-	-	500	161'400	161'900
Subventions	112'700	9'700	5'400	-	127'800	257'700	385'500
Participation contractuelle aux frais de fonctionnement	-	-	-	-	-	300'000	300'000
Total des coûts du Festival Arbres et Lumières	113'200	9'700	5'400	-	128'300	719'100	847'400
Complément de coûts pour l'illumination des quais	-	-	-	-	-	140'000	140'000
Total des coûts du Festival Arbres et Lumières et Illumination des quais	113'200	9'700	5'400	-	128'300	859'100	987'400

Commentaires :

Pour la 10^{ème} édition du Festival Arbres et Lumières, il a été proposé à des artistes suisses et internationaux de décorer la rade et ses abords. Leurs œuvres originales ont plusieurs mérites, tournant autour de la mise en valeur de l'arbre et du patrimoine arboré de la Ville de Genève.

Le nombre d'œuvres présentées est passé d'une dizaine en 2009, à quatorze en 2010. Une rétrospective des plus belles réussites visuelles des années précédentes a été présentée sur le Pont de la Machine. Cette édition 2010 a vu apparaître tout autour de la rade des illuminations en forme de Pacman, célèbres figurines du jeu d'ordinateur du même nom.

ANNEXES

Délégation Genève Ville Solidaire

Institutions genevoises d'aide au développement	V-4
Coopérations décentralisées	V-6
Fonds municipal d'aide humanitaire pour collectivités publiques, victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés	V-9

Département de la culture

Liste des subventions ponctuelles en francs	V-10
---	------

Musées d'art et d'histoire

Fréquentation	V-24
Exposition permanente inaugurée en 2010	V-24
Liste des expositions temporaires	V-24

Délégation Genève Ville Solidaire

Institutions genevoises d'aide au développement

(1/2)

Budget 2010: CHF 1'585'000 (+ CHF 280'000 transférés de la rubrique « Coopérations décentralisées ») — Projets financés par l'intermédiaire de la Fédération genevoise de coopération (FGC)

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en francs
AFRIQUE	AFRIQUE DU SUD	Commission tiers-monde de l'Église protestante de Genève	Développement rural dans la région de Msinga (Farmer Support Group- FSG), District de Umzinyathi, Province de KwaZulu-Natal, Afrique du Sud	53'833
	BENIN	Genève Tiers-Monde	Renforcement des organisations socioprofessionnelles et promotion de l'emploi des jeunes (2010-2011), Cotonou, Bénin	17'821
			Renforcement des organisations socioprofessionnelles et promotion de l'emploi des jeunes, Cotonou, Bénin	23'441
			Recherches et applications de financements alternatifs au développement	41'916
	BURKINA FASO	Association pour le développement des aires protégées (ADAP)	Faune et développement de Boumoana, Phase 4 (2010-12), Province de Gourma, région de l'Est, Burkina Faso	40'000
		Graine de Baobab Genève-Burkina	Agro-écologie dans 6 villages, province du Boulgou, centre Est, Burkina Faso	53'329
	BURUNDI	IREN.ORG	Renforcement des organisations de la société civile en Afrique Centrale CEEAC et CEPGL (Cameroun, Tchad, RCA, Congo, RDC, Rwanda, Burundi)	99'927
	GUINEE CONAKRY	Syndicat Interprofes-sionnel des Travailleuses et Travailleurs	Renforcement des capacités des femmes dans le secteur informel (2010-2011), Guinée Conakry	45'000
	MALI	AccEd - Association pour l'accès à l'Éducation et à la Formation	Formation professionnelle en chaudronnerie et tuyauterie - Nègè Blon, Bamako, Mali	40'403
			Projet biennal d'accompagnement et de formation professionnelle des « jeunes dans la rue », District de Bamako, Mali	25'000
			Association Amis suisses - Villages dogons	Hydraulique villageoise et développement communautaires : villages de Pissa, Wessé et Kotikoi, pays Dogon, Mali
	NIGER	Swissaid Genève	Sécurité alimentaire et renforcement des capacités de la commune de Birni N'Gaouré, Préfecture de Boboye, Niger	52'075
	SENEGAL	Genève Tiers-Monde	Lutte contre le VIH-Sida dans la région du bassin du fleuve Sénégal 2010-2012, région frontière entre le Sénégal, la Mauritanie et le Mali	40'000
			AccEd - Association pour l'accès à l'Éducation et à la Formation	Appui aux orphelins - de conflit et du sida- et enfants vulnérables - dans la rue, Région de Ziguinchor, Casamance, Sénégal
	TANZANIE	Association pour le développement des aires protégées (ADAP)	Appui au Développement Intégré de l'Apiculture dans les Wildlife Management Areas du Corridor écologique Selous-Niassa, 2ième année, Districts de Tunduru et de Namtumbo, Tanzanie	50'000
PLUSIEURS PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST	Espace Femmes International	Programme d'enseignement en ligne (e-learning) en genre et développement, Afrique de l'Ouest et Europe francophones	15'000	
AMERIQUE CENTRALE	GUATEMALA	Helvetas, Section de Genève	Appui aux chaînes de production et de commercialisation - ACCION, 7 départements occidentaux de la Rpb. du Guatemala	67'500
		Enfants du Monde	Éducation bilingue interculturelle, Coban, Alta Verapaz, Guatemala	80'000
	MEXIQUE	Madre Tierra Suisse	Formation de Promoteurs et Promotrices en permaculture pour l'auto-développement durable communautaire au sein d'organisations de base indépendantes, régions de Sierra et Soconusco, État du Chiapas, Mexique	30'000
	NICARAGUA	Action de soutien à l'enfance démunie	Éducation primaire pour l'enfance démunie dans cinq communautés rurales (Pantasma), Municipalité de Santa Maria de Pantasma, Jinotega, Nicaragua	20'000
		Espace Femmes International	Formation et communication sociale pour la prévention de la violence de genre, Mulukuku, Nicaragua	38'771
SALVADOR	Centrale Sanitaire Suisse Romande	Réhabilitation intégrale des blessés de guerre et des enfants/jeunes handicapés à Chalatenango, El Salvador	35'000	

Institutions genevoises d'aide au développement
(2/2)

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en francs
AMERIQUE DU SUD	COLOMBIE	Genève Tiers-Monde	Vers une culture participative de gestion de l'environnement urbain et péri-urbain (2010-2011), San Antonio de Prado et San Cristobal- Quartiers populaires et hameaux horticoles proches de Medellin, Antioquia, Colombie	50'000
		AccEd - Association pour l'accès à l'Éducation et à la Formation	Participation et leadership comme une forme de résistance pour la transformation sociale et la dignité de la vie, Colombie	46'000
	PEROU		Des municipalités actives dans la promotion des droits et la protection des enfants et des adolescent(e)s qui travaillent, 2ème phase (2010-2012), Lima et 5 régions du Pérou	20'000
		Genève Tiers-Monde	Des municipalités actives dans la promotion des droits et la protection des enfants et des adolescent(e)s qui travaillent (2008-2010), Lima et 5 régions du Pérou	50'000
		Association Kallpa-Genève	Intégration scolaire des élèves handicapés, (2010-2011), Cusco, région sud andine, Pérou Pampachica : jeunes et adultes acteurs d'une communauté promotrice en santé à Iquitos (2009-2011), « El Porvenir », Région de Loreto, Pérou Communautés promotrices de la santé gérées par le gouvernement local, San Juan de Lurigancho, zone nord-est de Lima, Pérou	20'000 62'809 32'905
ANTILLES	HAITI	Commission tiers-monde de l'Église protestante de Genève	Renforcement de producteurs et productrices de café dans la Grand'Anse, Commune des Roseaux, Dpt. Grand'Anse, Haïti	38'000
		Association Kombit	Projet post séisme de réhabilitation agricole et de réinsertion socio-économique de certaines familles victimes déplacées (2010), Départements de Nippes et de la Grand'Anse, presqu'île du sud, Haïti	81'125
ASIE	BANGLADESH	Enfants du Monde	Travail avec les individus, familles et communautés pour améliorer la santé des jeunes mères et des nouveaux-nés (2010-2012), District de Netrokona, Bangladesh	70'000
		Frères de nos Frères	Développement rural parmi les populations tribales de l'Orissa, 18 nouveaux villages, District de Mayurbhanj, Inde	15'670
EUROPE	SUISSE	Déclaration de Berne, Comité genevois	Campagne Clean Clothes 2010 : Pour un salaire minimum de subsistance	32'852
		Centre Europe Tiers-Monde	Symposium « Le pétrole est-il un bien commun? Quelle souveraineté nationale sur les richesses naturelles? » Soutien 2010 aux pages « Solidarité » du Courrier	19'690 50'000
		Traditions pour Demain	112 ^{ème} Festival « Filmar en America latina », du 5 au 21 novembre 2010	25'000
		Commission tiers-monde de l'Église catholique	Symposium « Entreprises et droits humains : entre devoir de respect et difficultés d'application »	36'750
		Groupe de réalisations et d'animation pour le développement	Livre-CD sur le thème de la consommation : Les boissons	22'208
INTERNATIONAL		Terre des Hommes Suisse	Plan d'action quadriennal 2009-2012 de Terre des Hommes Suisse Genève	200'000
		Fédération genevoise de coopération	Contribution au Fonds d'information (1,5% sur 1'865'000)	27'975
TOTAL				1'865'000

Coopérations décentralisées

(1/3)

Budget 2010 : CHF 1'865'000

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en francs
AFRIQUE	GUINÉE-BISSAU	Fondation Suisse du Service Social International	Amélioration des conditions de vie des habitants de cinq villages reculés dans le pays, en pratiquant une agriculture vivrière, afin d'éviter des migrations	24'000
	BÉNIN, GUINÉE, BURKINA FASO, CAMEROUN, CÔTE D'IVOIRE, TCHAD, MADAGASCAR	Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicales	Prévention et traitement des fistules vésico-vaginales, formation et programme de recherche dans plusieurs pays d'Afrique (financement pour 2 années, versé en 2 tranches après réception des rapports annuels)	200'000
	CONGO	Centre pour la Promotion de la Santé de Kangu	Création de trois bibliothèques médicales dans des écoles d'infirmiers-ères et de sages-femmes dans tout le pays (Montant en EUR 5'160.00)	7'740
	CÔTE D'IVOIRE	Association EFFATA	Construction d'une maternité dans le village de brousse d'Odoguè	25'000
		Foundation Cartooning for Peace	Atelier de création éditoriale « Côte d'Ivoire, On Va Où là ? : tome 2 de l'accord de Ouagadougou . . . »	14'600
	GUINÉE	Apprentissages sans frontières	Centre de formation en couture et broderie pour des jeunes filles déshéritées de Matoto, à Conakry	30'000
	KENYA	Association SidEcole	Scolarisation et prise en charge d'orphelins et d'enfants des rues du district de Busia dans l'orphelinat Mama Orphans Home (MOH)	9'000
		Maasai Aid Association	Éradication de l'excision au Kenya : consolider les acquis, étendre la campagne dans de nouveaux districts et auprès de nouvelles ethnies	10'000
	MALI	Association Genilem du Monde	Soutien aux femmes entrepreneuses maliennes	30'000
		Association Le Pont du Mali	Poursuite de la construction d'une case de santé à Tombouctou	13'739
		Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains (FIFDH)	Lancement suisse de la Fondation « Des cinémas pour l'Afrique ». Financement d'un dîner privé pour récolter des fonds en faveur de la réfection d'une salle de cinéma à Bamako	15'000
		Forum Civique Européen (FCE) - Section suisse	Réalisation d'une cartographie initiale du niveau de rayonnement gamma à la surface du sol avant la mise en œuvre d'une exploitation d'uranium, à la demande de l'Association des ressortissants de la commune de Faléa (ARCF), et réhabilitation d'une radio communautaire à Faléa et le financement d'une structure de communication satellitaire	75'000
		MEDES SAPCOM (Médecins de l'espoir, santé pour la communauté)	Accession à la citoyenneté et formation destinées aux femmes des régions rurales maliennes	20'000
	MALI ET SÉNÉGAL	Fédération genevoise de coopération (FGC)	Pilotage du suivi des dossiers FISVP-VUP, Mairies Dakar, Bamako et St-Louis, en Afrique	40'000
	UGANDA	Association Keiser Initiative for Uganda (KGIU)	Rénovation et équipement du dispensaire du village de Kasenyi, avec l'installation d'une salle de soins, d'une pharmacie et d'une petite maternité	15'000
	RWANDA	Association Intore za Genève	« Opération 300 vaches pour Bisesero, au Rwanda : Don de 60 vaches en faveur des familles les plus démunies du District de Bisesero, suite au génocide de 1994 »	30'000
	SÉNÉGAL	Association Go Senegal	Construction de deux abris pour les banques céréalières de la communauté rurale de Patar Lia, dans la région villageoise de Fatik	15'355
		Fondation Digger	Achat d'une machine de déminage mécanisé DIGGER DTR en vue de préparer les sols avant le déminage manuel par le Projet d'Assistance à la Lutte Antimines en Casamance	200'000
		Nouvelle Planète	Construction et équipement de deux salles de classes dans l'école primaire publique de Mbaraglou avec un groupe de jeunes Genevois	6'000
		Urbanistes sans frontières	urbaDTK : programme d'appui à l'aménagement local à Pikine, Dakar	40'000

Coopérations décentralisées (2/3)

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en francs
	SOUDAN	Association suisse des Amis de Sœur Emmanuelle (ASASE)	Programme d'assistance médicale en faveur des populations déplacées et défavorisées habitant dans des camps	47'630
	TOGO	Animation jeunesse de l'Église protestante de Genève (AJEG)	Séjour d'échanges et de découvertes de jeunes Suisses (dont 8 Genevois), tout en participant sur le terrain à un chantier	3'000
		Association Ingénieurs & Architectes Solidaires	Alimentation électro-solaire autonome avec pompage d'eau potable pour le Centre de santé (hôpital) de Naki-Est, dans la Région des Savannes	20'000
		Échos Afrique	Promotion des droits des femmes en milieu rural dans deux préfectures de la Région Centrale de ce pays	20'000
	ZIMBABWE	Zimbabwe Network for Health - Europe (ZimHealth)	Réfection et aménagement des bâtiments, ainsi que fourniture de matériel médical pour l'hôpital rural de Thorngrove, à Bulawayo, et celui urbain de Harare	40'000
AFRIQUE ET EUROPE	SIERRA LEONE, SÉNÉGAL, ÎLE MAURICE, ROUMANIE	Fondation Médias et Société	Norme de gestion de la qualité des médias : poursuite des bilans de qualité de deux à trois entreprises des pays en développement ou en transition	50'000
AFRIQUE ET AMÉRIQUE	PARAGUAY, SÉNÉGAL	Conservatoire et jardin botaniques	Programme-cadre des CJB de la VG pour un développement durable au Sud	66'500
AMÉRIQUE	ARGENTINE	Association Mate Cocido	Construction d'un centre communautaire pour 150 familles, dont 600 enfants, à Moreno	48'700
	BOLIVIE	Association Voix Libres	Centre d'accueil d'urgence pour 250 femmes et enfants maltraités avec formation professionnelle, modules productifs et garderie, près du Lac Titicaca	60'000
		Croix-Rouge Suisse	Amélioration des systèmes de santé locaux : nutrition et soins aux enfants	50'000
	BRÉSIL	Helina Brésil	Soutien à la formation d'agriculteurs et encouragement pour une agriculture familiale, biologique et écologique dans la zone de la réforme agraire de la région nord du Minas Gerais. (budget pour 2 ans)	10'000
		NORDESTA	Plantation de couloirs forestiers autour des sources, lacs et marais des berges du fleuve São Francisco	32'832
	CUBA	medíCuba - Suisse	Soutien au programme national des stratégies cubaines en faveur de la lutte contre le cancer et la mise en application des nouvelles directives établies par l'OMS, par le biais de « l'observatoire des cancers ». (Budget total = 2 ans) »	30'000
	GUATEMALA	Fondation Vivamos mejor	« Meilleure alimentation à Nahualate » grâce à l'aide au développement agricole dans le Haut-Pays éloigné	20'000
		Médecins sans Frontières	Poursuite du projet visant à la prise en charge médicale et psychologique des victimes de violences sexuelles à Guatemala City	30'000
	HÂÏTI	Bouclier Bleu International	Préservation du patrimoine culturel haïtien	75'000
	NICARAGUA	Association Casa Alianza	Soutien financier pour le programme spécifique de soins et d'aide médicale aux enfants à Managua	15'000
	PÉROU	Association Dansehabile	Projet de danse intégrée avec des handicapés en collaboration avec l'association Kinesfera, à Lima	1'450
ASIE	THAÏLANDE	Association Le Sourire de Chiang Khong	Construction d'un abri en dur pour les vaches avec un enclos, à Chiang Rai, dans le Nord du pays	15'000

Coopérations décentralisées (3/3)

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en francs
EUROPE	BULGARIE	Département de l'environnement urbain et de la sécurité	Poursuite de la coopération établie en 2009 entre la VG et la Ville de Sofia avec la réorganisation de la gestion de l'environnement urbain	80'598
	SUISSE	« Gaza meets Geneva » (M. Mugny, Domaine art et culture)	Poursuite du projet d'enregistrement d'un album avec le groupe DARG Team, rappeurs palestiniens lauréats, création d'un film, réalisation d'une tournée et organisation de rencontres, le tout à Genève	25'000
	ROUMANIE	Association MESEMROM	Construction de bains et lavoirs publics à Aiud, dans la région d'Alba (Budget total EUR 149'230)	30'000
MOYEN-ORIENT	ISRAËL	Fondation de Jérusalem	Prise en charge des frais d'écologie du jardin d'enfants multiconfessionnel « Jardin de la Paix » durant l'année scolaire 2010-2011 pour les enfants provenant de familles démunies (montant demandé US\$ 50'000)	48'985
		Fondation SURGIR	Programme de prévention des violences menant aux crimes d'honneur dans les communautés arabes israéliennes habitant dans les villages du nord (Budget pour 3 ans)	25'000
	LIBAN	Association Rencontres et cultures du monde arabe (RCMA)	Création d'un Centre d'Enseignement Musical (CEM) de fanfares d'harmonie (poursuite du projet débuté en 2008)	70'000
		Association Solidarité Orphelins du Liban	Frais de fonctionnement pour Mission de vie, centre à Beyrouth pour personnes âgées, adolescents et orphelins délaissés et/ou vivant dans une très grande précarité, voire sous les ponts (poursuite du projet déjà soutenu en 2007)	30'000
		Association Think Lebanon	Création de quatre centres de fanfares d'harmonie dans différentes villes à travers le pays : poursuite du projet initié en 2008	35'000
	PALESTINE	Comité Journées de la Science	Organisation des Journées de la Science 2010 à Beyrouth (14-16.10.2010)	50'000
		Association Palestine Demain	Soirée de soutien en faveur de la Hope Flowers School, établissement scolaire situé à Bethléem, qui aura lieu à Genève le 10 mars 2011	20'000
		Département de la culture - Musée d'art et d'histoire	Reconduction de la prise en charge des frais d'assurance et d'entreposage à Genève des objets présentés lors de l'exposition « Gaza à la croisée des civilisations » (2007), ne pouvant retourner en Palestine en raison de la situation politique actuelle	9'500
PALESTINE ET ISRAËL	Fondation « Les Instruments de la Paix - Genève »	Dispenser une éducation musicale à des jeunes en situation difficile : prise en charge d'une partie des frais de fonctionnement pour l'année 2011	75'000	
DIVERS		Fédération genevoise de coopération (FGC)	Selon convention 2008-2011 portant sur CHF 1'865'000 complément de :	280'000
			Total intermédiaire	2'234'329
			Abandon de provisions	-371'720
			TOTAL	1'862'609

Fonds municipal d'aide humanitaire pour collectivités publiques, victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés

Budget 2010 : CHF 250'000

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en francs
AMERIQUE DU NORD	HAÏTI	Croix-Rouge Suisse	Aide d'urgence en faveur des victimes du séisme survenu en Haïti le 12 janvier 2009	100'000
ASIE	PAKISTAN	Croix-Rouge Suisse	Aide d'urgence en faveur des victimes des inondations survenues au Pakistan en août 2010	50'000
AFRIQUE	NIGER TCHAD SOUDAN	Médecins sans frontières Suisse	Aide d'urgence en faveur des victimes de la crise nutritionnelle au Sahel	50'000
			TOTAL	200'000

Département de la culture

Liste des subventions ponctuelles en francs

(1/14)

Les chiffres figurant entre parenthèses dans les zones grisées correspondent au budget voté et ceux sous la colonne montant aux comptes

Nom	Projet	Montant
3001000 Activités culturelles et scientifiques (CHF 256'000)		255'900
Aloan Serge Garcia		2'000
AMJ/ Association des Amis de la Musique Juive		6'000
Association culturelle égypto-suisse		15'000
Association façonneurs de mémoire		20'000
Association Art'O Dance		20'000
Association cinéma des trois mondes		3'000
Association de rencontres et cultures du monde arabe		1'000
Association fanfare du loup		10'000
Association Label-Vie		15'000
Association Musicodanse		4'000
Association NiceFuture		5'000
Association Sélééné		2'000
Association Solidarité Bosnie		400
Association Transsiberien		5'000
Béatrice Guelpa		15'000
Boris Mabillard		10'000
Compagnie de L'Estuaire		10'000
Compagnie Le Cabinet des Curiosités		1'000
Evaristo Perez		2'000
Helvetic Shakespeare Company		13'000
Institut National Genevois		5'000
Iulia Hasdeu		500
Jacques Probst		24'000
La Coulou Feuille de Trefle		5'000
Librairie Droz		5'000
Mama Rosin		2'000

Nom	Projet	Montant
		5'000
Odysée Théâtre		5'000
Plate-forme pour une agriculture socialement durable		4'000
Pro Natura		13'000
Théâtre de Saint-Gervais		10'000
Théâtre les Montreurs d'Images		20'000
Traces Danse		1'000
Université de Genève		2'000
3105000 Accès à la culture (CHF 838'000)		802'066
JEUNESSE		536'571
Activités culturelles de l'Université		2'550
Association Al-Andalus		1'756
Association Danse Contemporaine		9'206
Association de Soutien à la Musique Vivante		9'339
Association pour l'encouragement de la musique improvisée		4'595
Association Vortex		128
Ateliers d'ethnomusicologie		5'460
Caecilia		8'860
Cercle Jean Sébastien Bach		315
Cinématou		3'136
Compagnie Confiture		15'360
Compagnie Laura Tanner		600
Concours de Genève		452
Ensemble Cantatio		200
Ensemble Gli Angeli		860
Ensemble Variante		550
Fanfare du Loup		1'332

Liste des subventions ponctuelles en francs
(2/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Festival Archipel		966	Théâtre en Cavale		5'378
Festival Black Movie		8'346	Théâtre Marathon		3'000
Forum Meyrin		50'979	Théâtre Saint-Gervais		6'846
Grand Théâtre		161'406	JEUNESSE (20 ans / 20 francs)		118'325
La Bâtie Festival de Genève		21'859	Activités culturelles de l'Université		20
Les Amis de la guitare		385	Association Al-Andalus		244
Maison de quartier des Pâquis		952	Association cinéma des trois mondes		1'416
Métathéâtre		1'872	Association Danse Contemporaine		2'369
Nouvelle Société des Concerts		300	Association de Soutien à la Musique Vivante		600
Pestak		10'890	Association FIFOG		500
Service culturel Migros		5'450	Association pour l'Encouragement de la Musique Improvisée		1'203
Simply Theater		3'000	Ateliers d'ethnomusicologie		1'635
Spectacles Onésiens		5'852	Caecilia		1'560
Théâtre Alchimic		6'970	Cercle Jean-Sébastien Bach		140
Théâtre de Carouge		56'635	Cinéma tout écran		370
Théâtre de la Comédie		28'983	Cinématou		2'160
Théâtre de la Parfumerie		7'779	Compagnie Confiture		7'100
Théâtre de l'Orangerie		13'750	Concours de Genève		48
Théâtre de l'Usine		400	Ensemble Variante		270
Théâtre de Poche		11'634	Fanfare du Loup		755
Théâtre des Amis		5'628	Festival Archipel		585
Théâtre des Marionnettes		4'236	Festival Black Movie		1'386
Théâtre du Crève-Cœur		4'302	Forum Meyrin		10'359
Théâtre du Grütli		18'226	Grand Théâtre		10'318
Théâtre du Loup		19'812	La Bâtie Festival de Genève		5'364
Théâtre du Pont-Neuf		1'320	La Lanterne Magique		4'765
Théâtre du Saule Rieur		4'716	Les Amis de la guitare		510

Liste des subventions ponctuelles en francs
(3/14)

Nom	Projet	Montant
Maison de Quartier de la Jonction		360
Métathéâtre		1'204
Orchestre de la Suisse Romande		1'171
Pestak		2'060
Post Tenebras Rock		1'070
Service culturel Migros		1'128
Spectacles Onésiens		7'738
Tambour Battant		70
Théâtre Alchimic		4'298
Théâtre Am Stram Gram		5'853
Théâtre de Carouge		10'575
Théâtre de la Comédie		734
Théâtre de la Parfumerie		2'221
Théâtre de l'Orangerie		11'670
Théâtre de L'Usine		50
Théâtre de Poche		2'076
Théâtre des Amis		230
Théâtre des Marionnettes		2'834
Théâtre du Crève-Cœur		396
Théâtre du Grütli		2'928
Théâtre du Loup		4'522
Théâtre du Pont-Neuf		180
Théâtre en Cavale		350
Théâtre Saint-Gervais		704
Ville de Vernier		226
POPULAIRES		60'179
Association Danse Contemporaine		1'115

Nom	Projet	Montant
Association pour l'Encouragement de la Musique Improvisée		394
Ateliers d'ethnomusicologie		875
Centre d'Animation Cinématographique		2'728
Compagnie Confiture		4'375
Fanfare du Loup		450
Grand Théâtre		27'466
La Lanterne Magique		1'230
Orchestre de la Suisse Romande		80
Service culturel Migros		7'437
Théâtre Am Stram Gram		769
Théâtre de Carouge		3'850
Théâtre de la Comédie		1'560
Théâtre de l'Orangerie		1'340
Théâtre de Poche		1'783
Théâtre des Marionnettes		1'568
Théâtre du Grütli		208
Théâtre du Loup		1'152
Théâtre en Cavale		1'175
Théâtre Saint-Gervais		624
PERSONNES ÂGÉES		74'103
Centre d'Animation Cinématographique		13'009
Théâtre Am Stram Gram		798
Théâtre de Carouge		20'940
Théâtre de la Comédie		12'130
Théâtre de Poche		7'896
Théâtre des Marionnettes		872
Théâtre du Grütli		13'247

Liste des subventions ponctuelles en francs
(4/14)

Nom	Projet	Montant
Théâtre du Loup		2'196
Théâtre en Cavale		2'335
Théâtre Saint-Gervais		680
CHEQUIER CULTURE		12'888
Association Danse Contemporaine		310
Association de Soutien à la Musique Vivante		60
Association pour l'Encouragement de la Musique Improvisée		178
Ateliers d'ethnomusicologie		190
Blues Association de Genève		10
Caecilia		80
Centre d'Animation Cinématographique		1'680
Cinéma tout écran		130
Compagnie Confiture		150
Fanfare du Loup		40
Festival Archipel		20
Festival Black Movie		268
Festival International du Film sur les Droits Humains		120
Forum Meyrin		430
Geneva Palexpo		50
Grand Théâtre		810
La Bâtie Festival de Genève		1'120
Maison Quartier de la Jonction		150
Musée d'art moderne et contemporain		40
Musée International de la Croix Rouge		20
Musée International de la Réforme		50
Orchestre de la Suisse Romande		170
Pestak		330

Nom	Projet	Montant
Post Tenebras Rock		430
Service culturel Migros		20
Spectacles Onésiens		410
Théâtre Alchimic		232
Théâtre Am Stram Gram		580
Théâtre de Carouge		500
Théâtre de la Comédie		500
Théâtre de l'Orangerie		320
Théâtre de l'Usine		50
Théâtre de Poche		240
Théâtre des Amis		120
Théâtre des Marionnettes		990
Théâtre du Grütli		390
Théâtre du Loup		740
Théâtre en Cavale		700
Théâtre Saint-Gervais		260
3106000 Usine et centres alternatifs (CHF 13'300)		10'000
Autrement Aujourd'hui	25 ^{ème} anniversaire du Théâtre de l'Esquisse	10'000
3106000 Salles DAC (CHF 220'000)		220'000
Salle Ernest Ansermet	Activités annuelles	100'000
Maison de la littérature à Genève	Activités annuelles	30'000
Compagnie 94	Hamlet	40'000
Association Jubilé Calvin	Calvin un itinéraire en été	30'000
Les Dragons existent	Love letters	20'000
3106000 Art lyrique et vocal (CHF 33'500)		9'000
Association Concerts de la Madeleine	Concerts Bach	5'000

Liste des subventions ponctuelles en francs

(5/14)

Nom	Projet	Montant
AMJ/ Association des Amis de la Musique Juive	Festival In memoriam... la musique dégénérée...	4'000
3106000 Rock, jazz, ethno, electro (CHF 26'000)		26'000
Association Headfun	Présences Electroniques	26'000
3106000 Fonds général théâtre (CHF 1'810'200)		1'809'200
Compagnie Confiture	Activités annuelles	134'000
Teatro Malandro	Activités annuelles	250'000
Théâtre en Cavale	Activités annuelles	206'200
Compagnie L'Alakran	Activités annuelles	70'000
Théâtre du Sentier	Activités annuelles	65'000
Helvetic Shakespeare Company	Activités annuelles	55'000
Théâtre Spirale	Activités annuelles	50'000
Saint-Gervais, compagnies locales	Activités annuelles	200'000
La Compagnie Baraka	Merlin ou la Terre Dévasée	90'000
Atelier Sphinx	Falstaff Henry IV	60'000
Compagnie des Cris	L'atelier volant	60'000
Compagnie les Associés de l'Ombre	Virtual 21	50'000
Odyssée Théâtre	La maison de mes pères	50'000
Studio D'Action Théâtrale	Molière... Le second souffle	50'000
Théâtre Ad Hoc	Feydeau dans tous ses éclats	50'000
Compagnie Théâtrale Salomon	Songe d'une sœur	40'000
La Compagnie Où Sommes-Nous ?	Le Balkabazar	40'000
Théâtre Versus	Personne n'est autorisé à se comporter avec moi comme s'il me connaissait	40'000
Compagnie Bête Affreuse	Les vieilles malles poussiéreuses que nos parents nous ont défendu d'ouvrir...	35'000
Compagnie H+M	Holocauste	30'000

Nom	Projet	Montant
Association L'Odyssée	La femme d'avant	25'000
Compagnie En Déroute	Comock	25'000
Association E Collectif	Les Présidentes	21'000
Compagnie 03	Tu es là ?	20'000
Compagnie K	Dans la solitude des champs de coton	20'000
Les Débiteurs	Atteintes à sa vie	18'000
Association de soutien au Théâtre des Intrigants	La grève du sexe	15'000
Collectif Douche Froide	Stop the tempo	10'000
Folle de Parole	Faits divers	10'000
Les Faiseurs de Rêve	Purée de Karma	10'000
Théâtre du Coin	Les bonnes manières petit manuel du savoir-vivre	10'000
3106000 Manifestations cinématographiques (CHF 20'000)		20'000
Association Le Gai Savoir	Everybody's perfect	18'000
Ecran Mobile	Festival Ecran Mobile	2'000
3106000 Soutien au livre (CHF 747'000)		757'875
PRIX DE LA VILLE DE GENÈVE		40'000
Piquet et Peeters	Prix ville de Genève de la bande dessinée	20'000
Joël Dicker	Prix ville de Genève des écrivains genevois	10'000
Association PTR	Prix ville de Genève R. Töpffer	10'000
BOURSES D'AIDE À L'ÉDITION		375'000
Labor et Fides SA	Bourse d'aide à une maison d'édition	75'000
Édition la Joie de Lire	Bourse d'aide à une maison d'édition	75'000
Éditions Zoé	Bourse d'aide à une maison d'édition	75'000
Éditions Heros-Limite	Bourse d'aide à une maison d'édition	50'000
Éditions Metropolis	Bourse d'aide à une maison d'édition	50'000

Liste des subventions ponctuelles en francs
(6/14)

Nom	Projet	Montant
Éditions Quiquandquoi	Bourse d'aide à une maison d'édition	50'000
BOURSES (COMMISSION CONSULTATIVE DE MISE EN VALEUR DU LIVRE (CCMVL))		47'375
Éditions Heros-Limite	Bourse d'aide à l'édition	25'000
Bastien Gachet	Bourse d'aide à l'illustration	12'000
Fabienne Guillermin-Veyser	Bourse d'aide à l'illustration	6'000
Lauréat 2010	Bourse d'aide à l'illustration	4'000
Cercle de la Librairie et de l'édition	Bourse d'aide à l'édition	375
SOUTIEN AU LIVRE		295'500
Association APAGE	Catalogue monographique	25'000
Association Rencontres et Cultures du Monde Arabe	Activités culturelles	20'000
Boris Mabillard	Rôleurs et contrebandiers sur la ligne Durand	15'000
Édition In-Folio	L'Ethnographie en 100 images	15'000
Éditions Kouma	Drozophile n°8	15'000
Éditions Markus Haller	Traduction	15'000
Association Lissibédé	Lissignol, Vie(s) de rue	10'000
Association pour la promotion de l'illustration et de la BD (AGPI)	Monographie consacrée à Jean-Claude Götting	10'000
Steeve Luncker	Xavier	10'000
Éditions du Tricorne	Un juif très ordinaire	9'000
Fondation Johnny Aubert-Tournier	Maisons Mainou	8'000
Lars Müller Publishers GmbH	Tropical Gift	8'000
La Compagnie des Mots / D. Martin	Activités culturelles	6'000
Éditions de l'Encre fraîche	Passage d'ombre	6'000
MétisPresses	La maison Kiziku	5'500
Éditions Notari	Jardin de rue au Japon	5'500
Ali Ekber Gurgoz	La Nuit de Diyarbakir / Être Kurde en Turquie	5'000
Cabedita Caboussat Eric	Genève, la Suisse au temps des révolutions	5'000

Nom	Projet	Montant
Center For European Integration	Rhapsodies Balkaniques	5'000
Librairie Albatros / Rodrigo V. Diaz Pino	Traduction	5'000
Librairie Droz	L'hébreu dans le livre à Genève	5'000
Éditeur / Campiche Bernard	Il y a toujours un rêve qui veille	5'000
Édition In-Folio	Les châteaux des Croisades	5'000
Éditions Antipodes	Traduction	5'000
Éditions de l'Aire SA	La Partie d'échecs	5'000
Éditions Metropolis	Graine d'homme	5'000
Œuvre Suisse des lectures pour la Jeunesse (OSL)	L'enfant et le lac	5'000
Nouvelle Association du Courrier	Pages ouvertes aux auteurs suisses	4'200
Éditeur / Campiche Bernard	Poésie choisie	4'000
Éditions des Sauvages	Sur la route, dans la forêt	4'000
Éditions Empreintes	Son de l'or	3'500
Éditions des Sauvages	L'enfant du miracle	3'500
Association PVA	Histoires de VIH (vies)	3'500
Librairie Albatros / Rodrigo V. Diaz Pino	30 ans	3'300
Art et Fiction	Mode de vie, une bibliothèque	3'000
Théâtre du Sentier	Cycle lecture publique	3'000
Éditeur / Campiche Bernard	En habit de folie	3'000
Éditions de l'Encre fraîche	Crabe à l'étouffée	3'000
Éditions Notari	Montagne en gestation	3'000
Les cahiers dessinés	Le Livre libre	2'900
Éditions « Le Miel de l'Ours »	La fracture / La chambre de feu	2'700
Communauté lituanienne en Suisse	La voix poétique de l'indépendance	2'000
Éditions L'Age d'Homme	J'ai refermé doucement la porte derrière moi » de Vince Fasciani	1'600
Éditions Paulette	Chroniques de l'Occident Nomade	1'800
Éditions Samizdat Mutzenberg	Balbutier l'absence	1'500

Liste des subventions ponctuelles en francs

(7/14)

Nom	Projet	Montant
Académie Rhodanienne des Lettres	Le Rhône au service de l'homme	1'000
Art et Fiction	Cotextes	1'000
Éditeur / Campiche Bernard	Enjeux 8	1'000
Éditions Samizdat Mutzenberg	L'exil en chemises mouillées	1'000
3106000 La Ville est à Vous (CHF 190'700)		155'000
Association de Saint -Gervais		23'500
Saint-Jean en Fêtes		23'500
La Jonction est à Vous		21'500
Maison de Quartier des Eaux-Vives		19'000
Association « Pro-Coulouvrenière »		16'500
Pré-en-Bulle Association Grottes		16'000
Association La Rue est à Vous Pâquis		15'000
Maison de Quartier de Plainpalais		11'000
Maison de Quartier de Champel		9'000
3106000 Projets culturels de proximité (CHF 490'000)		484'700
Association Maison Kultura	Activités annuelles	60'000
Tierra Incognita	Activités annuelles	50'000
Association Bureau Culturel	Activités annuelles	30'000
Maison de Quartier de la Jonction	Activités annuelles	30'000
Maison de Quartier des Pâquis	Activités annuelles	30'000
Association des amis de la Terrasse du Troc	Activités annuelles	20'000
Association Rencontres et Cultures du Monde Arabe	Activités annuelles	10'000
Association Artos	Activités annuelles	5'000
La Lanterne Magique	Activités annuelles	5'000
Association Pré-en-Bulle	Village du monde - Le Jura descend aux Grottes	8'000
Association Pré-en-Bulle	Sono mobile	6'000

Nom	Projet	Montant
Association Pré-en-Bulle	The Cropette's Wild Side	2'500
Maison de Quartier des Acacias	Un conte pour les Acacias	10'000
Maison de Quartier de Champel	Champel en Fête	5'000
Maison de Quartier des Eaux-Vives	Fête maison quartier	7'000
Maison de Quartier des Pâquis	Animation Place Châteaubriant	17'300
Maison de Quartier des Pâquis	Collectif 12.0 Rap	4'400
Maison de Quartier des Pâquis	Fête du Bonhomme Hiver	1'250
Maison de Quartier des Pâquis	Journée mondiale du Sida	3'000
Maison de Quartier de Saint-Jean	Escalade	5'000
Maison de Quartier de Saint-Jean	Fête-à-la-pâte-ôh	2'500
Association Tohu Wa Bohu	Fées-roses	20'000
Les Bamboches	Les trois amis Salle d'éveil	20'000
Compagnie d'un Instant	4.48 Psychose	15'000
Fondation Clair Bois Foyer	Regards croisés	15'000
Le Collectif du Pif	Irina, toujours rayonnante	15'000
Baz'art de Saint-Gervais	Bazart	10'000
Compagnie de L'Entonnoir	Sabato stands up !	10'000
Agent Double et Espace Temporaire	Nyctémère	6'000
Le Bestiaire à Pampilles	Lux Interior	6'000
Association Art Sans Frontières	Don Quichotte en Quechua	5'000
Association Centre Akwaba	Intégration & Partage	5'000
Association Dimi	Dialogue de la vie Comino et Pimienta	5'000
Association Tako	ThisWeekWillChangeYourLife	5'000
Association Dialogai Lutte	Ensemble avec nos différences	4'750
Association culturelle de Mésopotamie	Semaine culturelle kurde	4'500
Université Populaire Africaine en Suisse	Semaine contre le racisme	4'500
Association Maman N'Deye Diallo	Festival rencontre des nationalités des Grottes	4'000

Liste des subventions ponctuelles en francs
(8/14)

Nom	Projet	Montant
Couleurs d'Afrique	Soutien soirée salle du Môle	4'000
Association Les Créateliars	Fête de fin d'année	3'600
Association Zeba Watan	Nawro	3'000
L'Afrique c'est chic	L'Afrique c'est chic	3'000
Association Résidences secondaires	Inauguration des Résidences secondaires	2'000
Espace de Rencontres et Activités pour Adolescents	Espace de Rencontres et Activités pour Adolescents	1'400
Fédération Suisse des Sourds	30 ans de révolution langage des signes	1'000
3106000 Soutien aux échanges et tournées (CHF 420'000)		415'000
TRANSFRONTALIER/AGGLOMÉRATION		124'000
Lettres Frontières	Convention CFRG	30'000
Corodis Commission Romande	Activités annuelles	30'000
La Bâtie Festival de Genève	Convention CRFG / Les Bâtitseurs	20'000
Saint-Gervais Genève	Projet transfrontalier / Interreg - Anney	20'000
Association Jazz Contreband	Convention CFRG	10'000
Fondation d'art dramatique de Genève	Convention CRFG / Les Colporteurs	6'250
Forum Meyrin	Convention CRFG / PassDanse	4'000
Association Festival Archipel	Convention CRFG	3'750
DANSE		133'000
Alias Compagnie	Convention de soutien conjoint	10'000
Compagnie 7273	Convention de soutien conjoint	10'000
Compagnie Greffe	Convention de soutien conjoint	10'000
Neopostist Ahrrrt Association	Convention de soutien conjoint	10'000
Parano Fondation / Gilles Jobin	Convention de soutien conjoint	10'000
Association La Ribot	Asie / Amérique du sud	25'000
Association Vertical Danse	Argentine	20'000
Melk Production	Suisse	11'000
Perceuse Productions / Y. Marussisch	Brésil	10'000

Nom	Projet	Montant
Association Dreams come true	Tessin / Italie	6'000
Association Compagnie Diadé	Tournée européenne	5'000
Compagnie József Trefeli	Albanie	4'000
Association MadMoiselle MCH	Barcelone	2'000
MUSIQUE		66'000
Hell's Kitchen	Europe	10'000
Andreas Fulgosi	Europe / USA	8'000
Association Mazurka	Italie / Angleterre	5'000
Association Polhymnia	France	5'000
Ensemble Contrechamps	Allemagne	5'000
Leo Tardin	Europe	5'000
Jacques Demierre	Amérique	4'500
Daïkokochu Productions	Suisse romande	4'000
Marc Perrenoud	Tournée Moyen Orient	4'000
Mio Chareteau	Amérique du Sud	4'000
Zoé Cappon	New York	3'500
Aloan	Taiwan	3'000
Andrienne Soutter	Syrie	2'000
Association pour la Musique Électroacoustique (AMEG)	Cuba	2'000
Fanfare Municipale du Petit-Saconnex	Genève	1'000
THÉÂTRE		70'500
Compagnie L'Alakran	Activités annuelles	10'000
Helvetic Shakespeare Company	Activités annuelles	10'000
Association Cyparis Circus	Suisse romande	10'000
Théâtre Spirale	Suisse romande / France	10'000
Association Pocket Prod	Suisse / France	8'000
Théâtre Spirale	Chili / Argentine	8'000

Liste des subventions ponctuelles en francs
(9/14)

Nom	Projet	Montant
Compagnie des Cris	France	5'000
Compagnie Volodia	Suisse	5'000
Compagnie Carre Rouge	Chili	4'500
ART CONTEMPORAIN		21'500
Eternal Tour	Jérusalem	20'000
Association Mapping Festival	Autriche	1'500
3106000 Fonds général musique (CHF 701'500)		726'000
Association Cave 12	Activités annuelles	90'000
Association Quatuor Terpsycordes	Activités annuelles	40'000
Association Vortex	Activités annuelles	40'000
Association Rencontres et Cultures du Monde Arabe	Activités annuelles	20'000
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (CMA)	Activités annuelles	20'000
Swiss Chamber Concerts	Activités annuelles	20'000
Association Tambour Battant	Complément	85'000
Association Headfun	Festival Electron	70'000
Fanfare des Canards des Croupettes	Rencontre international des fanfares de rue	30'000
Pierre Vincent	Concertus saisonnus	30'000
Association des Usagers des Bains des Pâquis	Les Aubes Musicales	20'000
AMJ/Association des Amis de la Musique Juive	Festival « Primavera Sefardi	20'000
Association Suisse Musique et Vie	Concerts d'été	20'000
Electronic Music Networkd	Ecoute au vert	12'000
Association Akouphene Jamasp	Festival Akouphene	10'000
Association Cordes Avides	Les jeudis du Château Carton	10'000
Association FACE Z	Festival Face F	10'000
Association Kimono Dore Moreno	Ci vorrebbe il mare	10'000
Association Le Cabinet	Saison de concerts	10'000

Nom	Projet	Montant
Hell's Kitchen	Mr Fresh	10'000
Association MOS ESPA	Festival Mos Espa	8'000
Blues Association de Genève	BAG Thursdays	8'000
Les Amis de la guitare	Série concerts guitare classique	8'000
Hadrien Jourdan	Muffat & Bach	6'000
Adriano Perlini	Nouvel album	5'000
Association DYFL	Nouvel album	5'000
Association Epibolie	Eric Gaudibert	5'000
Association La Teuf	La Teuf s'amuse	5'000
Christophe Balleys	Jerrycan	5'000
Christophe Berthet	Berthet - Bondi - Vonlanthen	5'000
Eric Chicherio	Danse du Silence	5'000
Frédéric Jacot	Nouvel album	5'000
Gabriel Zufferey	Hear(e) & Know	5'000
Jamasp Jhabvala	Nouvel album	5'000
Julie Campiche	Nouvel album	5'000
Laurent Peter	Karst	5'000
Mental Groove Records	The National Fanfare of Kadebostany	5'000
Neko Music	Alice in Wonderland	5'000
Nicolas Roggli	Nouvel album	5'000
Patrick Genton	Herbalizm	5'000
Raphaël Anker	Nouvel album	5'000
Roderic Mounir	Wonder de Knut	5'000
Urban Drum & Ba	Bertrand Blessing & Pitched Battle	5'000
Association de Soutien Quatuor Flor	Cycle Schumann	4'000
Thierry Nydegger	Nouvel album	4'000
Elina Duni	Lume, Lume	3'000

Liste des subventions ponctuelles en francs
(10/14)

Nom	Projet	Montant
Le Car de Thon	Saison de concerts	3'000
Ricardo Diges Valverde	Nouvel album	3'000
Soraya Berent	Individualism	3'000
Lucia Meyer-Albertoni	Tra ombra e luce	2'000
Noémie Cotton	HolUnderblüten	2'000
3106000 Fonds général cinéma (CHF 2'100'000)		2'051'650
Akka Films	Libertad	150'000
PS Productions	Cyanure	150'000
Alina Films	Ausencias	140'000
Paradigma Films	Dawn	100'000
Les Productions JMH	Tant qu'il pleut en Amérique	90'000
Tipi'Mages Productions	Sādhu	77'000
Akka Films	En direct de notre passé	75'000
Akka Films	Le Mirador	60'000
Association Regio	Activité annuelle	50'000
Les Films du Tigre	Mangrove	50'000
Tlaloc Films	Michel Viala, le bruit de mon silence	50'000
S To Five Team Production	Soap Opera in Wonderland	40'000
ADAVI Productions	Genevois Pluriel	40'000
Akka Films	L'Envol	40'000
Artemis Films Productions	Bon Dye Bon	40'000
Association Vie-Deo et Debats	L'autre, un miroir	40'000
Intermezzo Films	Bloody Daughter	40'000
MIR Films	L'usage du travail	30'000
Nadasdy Films	La Guerre des Fantômes	30'000
Nadasdy Films	L'Histoire de Martin	30'000
Point Prod	La double mort de Michel C	30'000

Nom	Projet	Montant
Association cinéma des trois mondes	Festival Filmar en America Latina	25'000
Cinématou	Festival du film d'animation	25'000
Association Metal	Serait-ce possible	25'000
Association Seven Fold Rays	Phases	25'000
C-Side productions	Walking the Edit	25'000
Nomades Productions	Svetlana	23'000
Akka Films	Les petites mains	20'000
Box Productions	Tonnerre	20'000
Elefant Films	Les Lessiveuses	20'000
Elefant Films	Nourathar...VJing	20'000
Horizon Films	Dirty Gold War	20'000
IDIP Films	Franky	20'000
Intermezzo Films	Kyrkogardsö	20'000
Intermezzo Films	La Vie d'artiste	20'000
Pipas Films	Notre école	20'000
Saskia Vischer Productions	Apothéose	20'000
Association Art for the World	L'Accordéon	15'000
HELIUM FILMS	Chambre 69	15'000
HELIUM FILMS	Monsieur L'Assassin X	15'000
IDIP Films	Dubbers	15'000
Pierre Morath	Tant pis pour le choc...	15'000
Pleine Pomme	Generation Y	15'000
Rec Production	Igor au Japon	15'000
Rita Productions	Les Vivants	15'000
Rita Productions	Tokyo Freeters	15'000
Troubadour Films	Derrière les murs	15'000
Andreas Fontana	Le retour du gaucho Sombra	12'000

Liste des subventions ponctuelles
(11/14)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Aurélie Mertenat	Toupie	12'000	Neopostist / Foofwa d'Immobilier	Convention de soutien conjoint	41'600
Bouslama Boutheyna	Saison de la migration vers le sud	12'000	Association Musicodanse	Festival Antigél	100'000
Christian Tarabini	Chronique d'un centre d'insertion	12'000	Compagnie 100% Acrylique / Évelyne Castelinno	Spectateurs	100'000
Géraldine Zosso	MAK	12'000	Compagnie Laura Tanner	La fureur de Lear	40'000
IDIP Films	Paradoxes (de bords)	12'000	Association Quivala	Ouvrages de Gueule	35'000
Marie-Elsa Sgualdo	BAM-Tchak	12'000	Association Ballet Junior	30ème anniversaire	30'000
Maya KOSA	Ils ignorent notre présence...	12'000	Le Laboratoire de Madame Z	Fantasmes & Phasmes	30'000
Twosa	Ir, Kiir, Ecrire	12'000	Traces Danse	Doûna	30'000
Carole Messmer	Braia	10'400	Vertical Danse / Noémie Lapzeson	Tangos ecclesiasticos	30'000
Alva film	Après tout	10'000	Association Danse Contemporaine (ADC)	Fête de la Musique	25'000
Association Façonneurs de Mémoire	Façonneurs de mémoire	10'000	Groupe du Vent	Folie qui..	25'000
Elisa Banfi Colonia Libera Italiana	Islam entre autres	10'000	Association Danse-Habile	Espaces fantômes	23'000
GDS Dessin Animé	Kali, le petit vampire	10'000	Association Yata Dans'	Sopro (Souffle)	22'000
Troubadour Films	Romans d'Ados	10'000	Association Art'O Dance	Juste debout 2010	20'000
Elisa Larvego	Les communautés de Huerfano Valley	8'000	Association Sam-Hester	Je ne vois...	20'000
Festival International du Film Oriental de Genève (FIFOG)	Festival international du film Oriental de Genève	7'000	Compagnie József Trefeli	Starstruck	20'000
Festival Black Movie	Prix de la Ville de Genève	5'000	Brocoliwald	Traum Project	17'000
Association Films Plans-Fixes	Film consacré à M.Cornelio Sommaruga	4'000	Association Amalthea	Aria da Corpo	15'000
Association Films Plans-Fixes	Film consacré à M.Georges Nivat	4'000	Archives suisses de la Danse	Activités annuelles	10'000
Nomades Productions	Hommage à Alain Tanner	4'000	RA de MA ré	Ra de Ma ré	10'000
Caméra Club de Genève	Le Jet d'Or	1'250	Réseau Danse Suisse	Festival de danse	10'000
3106000 Fonds général danse (CHF 1'050'000)		1'163'700	Association MadMoiselle MCH	Yaksut Exit Number 9	8'000
Alias Compagnie / Guilherme Bothello	Convention de soutien conjoint	185'900	Compagnie Projet 11	Zéro	8'000
Parano Fondation / Gilles Jobin	Convention de soutien conjoint	155'100	Juste Vraie	Festival de danse urbaine	8'000
Compagnie Greffe	Convention de soutien conjoint	70'200	Association Communes-Ikation	Festival hip-hop	6'000
Compagnie 7273	Convention de soutien conjoint	62'200	Aléas Association	Toute ressemblance avec des personnes existantes ...	5'000
			Dorothée Thebert	Corps de Ballet	1'700

Liste des subventions ponctuelles en francs
(12/14)

Nom	Projet	Montant
3106000 Bourses et Prix (CHF 150'000)		146'000
Denis Schuler	Bourse d'aide à la création	20'000
Eric Linder/Polar	Bourse d'aide à la création	20'000
Cyril Verrier	Bourse d'aide à la création	17'000
Filippo Filliger	Bourse d'aide à la création	10'000
Jacques Demierre	Bourse d'aide à la création	10'000
Douna Rajonhanes-Larvego	Bourse d'aide à la création	8'000
Alexandre Bianchini	Bourse d'aide à la création	7'000
Anne Pacchiani	Bourse d'aide à la création	7'000
Serge Fruehauf	Bourse d'aide à la création	7'000
Beat Lippert	Bourse Patiño	8'000
Filippo Filliger	Bourse Patiño	6'000
Karen Alphonso	Bourse Patiño	5'000
Christine Boillat	Bourse Patiño	4'000
Emilie Ding	Bourse Patiño	4'000
Shyaka Nkubito Kagame	Bourse Patiño	4'000
Yumiko Yokoi	Bourse Patiño	4'000
Jonathan Frigeri	Bourse Patiño	2'000
Andreas Kressig	Résidence-Atelier de l'Île Jacob au Caire	1'000
Clémence Tilquin	Prix de la Ville de Genève-Conservatoire	1'000
Yvonne Dornhofer	Prix d'orgue 2010 Pierre Segond	1'000
3106000 Fonds pour manifestations pluridisciplinaires (CHF 500'000)		499'375
Association Tambour Battant	Tambour Battant Festival	85'000
Association Mapping Festival	Mapping Festival	40'000
Échange Carrefour	La nuit de Rabelais	40'000
Association Olà	Big Bang Festival	25'000
Association Pousse-Caillou	Kalavrita des mille Antigone	25'000

Nom	Projet	Montant
C-Side productions	Walking the Edit	25'000
Association Art'O Dance	Juste debout Suisse	20'000
Association Feu Pâle	Lettres d'amour en brique ancienne	20'000
Association des amis de la Terrasse du Troc	Activités annuelles	20'000
Association La Ribot	MOVE	18'000
Association Le Cabinet des Curiosités	Camping demo	15'000
Association Lectures-performances	Lecture expérimentale du Collectif M. Read & E. Dantor's Conspiracy	15'000
Association Ya Vagalatschki	M... l'hypocondriaque	15'000
Le petit théâtre de Wismo	Wismo et les enfants perdus	15'000
Association Aftab	Une fenêtre pour voir	12'075
Association MWM-bfs	Distance minimale	12'000
Association CKOIA	CKOIA	10'000
Association Ersatz	Please advice as necessary	10'000
Autrement-Aujourd'hui	25ème anniversaire du Théâtre de l'Esquisse	10'000
Mozaik Production	Maroc Urbain	10'000
Association Animal de Corps	L'amour ou je te dis une poésie avec derrière...	8'000
Association Musicodanse	Festival Antigél	6'000
Galerie Ex-Machina	Ex-Corpus	6'000
Laurent Polak	Pink Palace	6'000
Poget Pierrine Ass Fatum	Laisse venir le monstre	6'000
Stéphanie Guibentif	Appartement témoin	5'800
Association Drizzle Droplets	L'Éveil	5'000
Les Baladins	Salto & Mortale	5'000
Emilie Pictet	Les Anges vivent dans la rue	4'000
Association Alma Sevillana	Elementos	3'000
Marina Salzmann Delicado	Poésie en mouvement	2'500

Liste des subventions ponctuelles en francs

(13/14)

Nom	Projet	Montant
3106600 Publications, résidences & ateliers SEC (CHF 100'000)		94'000
Association l'Apage	Publication sur les artistes à Genève de 1400 à nos jours	25'000
Association des amis de la Terrasse du Troc	Activités annuelles	20'000
Collectif A.Barseghian-U.Orlow-S.Kristensen	Résidence en Turquie pour le projet l'Intempestif	12'000
Raphaël Julliard	Publication Galerie J, 2005-2010	12'000
Alan Humeroze	Publication Suites	10'000
Association LABO	Soutien à la programmation	10'000
Alexandra Maurer	Publication Prix Manor	5'000
3106610 Projets d'expositions BAC (CHF 600'000)		411'478
Association Mapping Festival	Mapping Festival	70'000
Association Headfun	Salle des fêtes, exposition au commun dans le cadre du festival Electron	69'540
Centre D'Art Contemporain	Médiation par le collectif microsillons	62'113
Centre de la Photographie	Exposition de photographies dans le cadre des 50jpg	60'000
Fondation Auer Ory photographie	Exposition Weegee's New York	60'000
Théâtre du Grütli	Festival Trans2	40'000
Centre de la Photographie	Exposition Yto Barrada	25'000
Association 5 éléments	Avance pour l'exposition 5 éléments qui aura lieu au Commun en 2011	20'000
Haute École d'Art et Design	Exposition Plaine/OFF dans le cadre du projet ALPes	4'825
3106610 Bourses et Prix FMAC (CHF 50'000)		50'000
Alain Julliard	Réalisation d'une série de sculptures en bronze, plomb et acier	35'000
Association Le BAL	Installation d'une espace d'exposition et de médiation sur une butte au cœur du quartier des libellules	7'500
Sylvain Froidevaux	Ouverture d'un « service artistique » dans la cité des Frères Honegger à la Jonction	7'500

Nom	Projet	Montant
3106610 Acquisitions d'œuvres mobiles (FMAC)		311'886
Skopia Galerie	Acquisition de deux tableaux « Zornige Sackträger » et « Doppelrahmen » et d'un dessin « sans titre » de Thomas Huber	107'000
Air de Paris	Acquisition de 15 photographies de la série « sommet mondial sur la société de l'information, décembre 2003 » de Bruno Serralongue	51'786
Evergreene	Acquisition de l'installation « Sans titre (Ego) » Christian Robert-Tissot	30'000
Air de Paris	Acquisition de la peinture murale « PM053 » de Stéphane Dafflon	20'300
Marc Bauer	Acquisition de la série de quatre dessins « Salò »	15'000
Rudy Décelière	Acquisition de l'installation sonore « Décombres »	12'000
Cristina DA SILVA	Acquisition de la série 3 dessins « Pipeline/Forage »	10'800
Association la Galerie	Acquisition de trois photographies de la série « Dé-Paysage » de Gérard Pétremand	10'500
Paul Viaccoz	Acquisition de vidéos	9'300
Galerie Ex-Machina	Acquisition de la vidéo « The easy way out » de Gabriela Löffel	8'000
Jérémie GINDRE	Acquisition de l'installation « Les outils cardinaux »	8'000
Amis de la Pinacothèque	Acquisition d'un triptyque « Sans titre » de Siripoj Chamrøenvidhya	7'500
Véronique Goël	Acquisition de la vidéo « Poble no »	7'500
Hadrien Dussoix	Acquisition du tableau « You may find yourself in a beautiful house »	7'000
Evergreene	Acquisition du dessin « Ice cream man on edge » de Emilie Ding	6'000
Olivier Delhoume	Acquisition du portfolio de tirages photographiques « Regards de photographes 1986-2006 »	1'200

Liste des subventions ponctuelles en francs
(14/14)

Nom	Projet	Montant
3106610 Soutiens financiers divers (FMAC)		192'024
SOUTIEN À LA PRODUCTION D'ŒUVRES		151'486
Guillaume Briquet	Exposition « Tchernobyl: 25 ans après » sur le quai Wilson	27'700
Marco Poloni	Réalisation d'un court-métrage « la scomparsa delle luciole »	15'000
Valentina Pini	Réalisation d'une œuvre dans le cadre de l'exposition collective « Streamliner »	7'500
Didier Rittener	Production d'une œuvre dans le cadre de l'exposition « Voici un dessin suisse »	7'500
Rudy Décelière	Réalisation de l'œuvre « ondé (de jour) »	7'500
Alexandre Joly	Exposition « Paysage transvasé et cliraudience »	7'000
Institut Suisse de Rome	Exposition Fabrice Gygi à l'ISR Milano	7'000
Association Gala	Production d'œuvre dans le cadre de l'exposition « Hiroshima Art Document 2010 »	6'500
Elisa Larvego	Exposition personnelle à la galerie TM Project	6'400
Emilie Ding	Exposition personnelle « Erased »	6'232
Serge Fruehauf	Exposition « Commercial break » au Centre pour la photographie	6'200
Jacques Berthet	Projet de photographies « Oliviers »	5'000
Sladjan Nedeljkovic	Production de l'œuvre « Station 2010 » pour l'exposition personnelle « Discovery » au Kunsthau Zug	5'000
Patrick Weidmann	Roman « poupées mortes amusées »	4'920
Marco Poloni	Exposition personnelle « the majorana Experiment » à la Kunsthalle Bern	4'500
Pauline Julier	Réalisation de la vidéo « Le Cauchemar de Noé »	4'000
Thomas Keller	Exposition à la galerie Foëx	4'000
Christine Boillat	Exposition personnelle « ce qui est en haut est comme ce qui est en bas »	3'900
Klara Kuchta	Acompte réalisation du projet « pourquoi sommes nous, où, quand, comment ? »	3'500

Nom	Projet	Montant
Alain Julliard	Acompte exposition personnelle « Dehors à faire soi-même »	3'336
Tami Ichino	Exposition personnelle « Sense of Wonder »	2'495
Christophe Rey	Solde projet de photographies sur le thème du tourisme aux USA	2'103
Laurent De Pury	Acompte pour le projet d'exposition « Voces de papel, luces de hiel »	2'000
Fabiana De Barros	Acompte pour le projet « Fiteiro Cultural »	1'200
Pascale Favre	Réalisation d'une installation dans le cadre de l'exposition « Distant Memory »	1'000
COMMANDE ART PUBLIC		40'538
Concours NEONS phases III et IV	Projet NEONS à Plainpalais : finissage phase III et lancement du concours phase I	20'563
Concours pour un monument en mémoire du génocide arménien	Organisation du concours sur invitation pour une intervention artistique publique en mémoire du génocide arménien	19'975
3106610 Bourses artistiques (FMAC)		31'000
Henry Deletra Hanna	Bourse Lissignol-Chevalier et Galland	10'000
Maude Schneider	Bourse Lissignol-Chevalier et Galland	10'000
Collectif_fact	Bourse Berthoud	10'000
Andreas Kressig	Résidence au Caire	1'000
3204000 Promotion de la recherche scientifique (CHF 10'000)		2'650
Nicole Weyeneth	Travail de diplôme	2'000
Julien Oppliger	Travail de diplôme	650
3302000 Bibliothèque de Genève (CHF 20'600)		19'880
Société de physique et d'histoire naturelle	Activités annuelles	17'160
Société de géographie de Genève	Activités annuelles	2'720

Musées d'art et d'histoire

Fréquentation

Musées	Expositions 2010	Visiteurs 2009	Visiteurs 2010	Différence
Musée d'art et d'histoire	3	185'677	149'551	-36'126
Musée Rath	3	34'302	59'835	+25'533
Musée Ariana	2	40'412	37'622	-2'790
Maison Tavel	2	44'504	44'938	+434
Cabinet d'arts graphiques ¹	2	-	4'230	+4'230
BAA (visiteurs et usagers)	1	9'480	14'658*	+5'178
Total (dont 7 inaugurées en 2010)	13	314'375	310'834	-3'541

¹ Le CdAG, fermé au public pour rénovation depuis le 31 mars 2008, a réouvert ses portes au public le 21 avril 2010.

* ARIANA + BAA -> Voir page V-25

Exposition permanente inaugurée en 2010

- L'Exposition du siècle. Hier, aujourd'hui et demain au Musée d'art et d'histoire, exposition permanente évolutive, inaugurée le 17 février 2010;
- MAH, Rome, nouvelle salle permanente, inaugurée le 1^{er} décembre 2010.

Liste des expositions temporaires

Un astérisque «*» signale les expositions donnant lieu à la publication d'un catalogue d'exposition ou de collection édité ou co-édité par les MAH en 2010.

Bâtiment de la rue Charles-Galland 2 (MAH)

Le Musée d'art et d'histoire a proposé trois expositions temporaires, d'ampleurs différentes, dont deux inaugurées en 2010 :

- * *L'art et ses marchés. La peinture flamande et hollandaise (XVII^e et XVIII^e siècles) au Musée d'art et d'histoire de Genève, du 1^{er} octobre 2009 au 29 août 2010;*
- * *Décor, design et industrie. Les arts appliqués à Genève, du 15 octobre 2010 au 1^{er} mai 2011;*
- *Carlos Schwabe (1866-1926) un fonds de dessins à (re)découvrir : volet I (le dessin comme dessin), du 1^{er} décembre 2010 au 6 mars 2011 – Exposition-dossier.*

Musée Rath

Le Musée Rath a proposé trois expositions temporaires, dont deux inaugurées en 2010 :

- * *Alberto Giacometti, du 5 novembre 2009 au 21 février 2010;*
- *Voici un dessin suisse (1990-2010), une exposition du Musée Jenisch de Vevey en collaboration avec les Musées d'art et d'histoire et le Fonds municipal d'art contemporain, du 31 mars au 15 août 2010;*
- * *Corot en Suisse, du 24 septembre 2010 au 9 janvier 2011.*

Musée Ariana

Le Musée Ariana a présenté deux expositions temporaires, dont une inaugurée en 2010 :

- *Philippe Barde+ PT Projects, du 7 mai 2009 au 11 janvier 2010;*
- * *La donation Calre van Beusekom-Hamburger. Faïences et porcelaines des XVI^e et XVIII^e siècles, du 3 juin 2010 au 9 janvier 2011.*

Maison Tavel

Dans l'attente de l'entrée en fonction d'un nouveau conservateur, les deux expositions ouvertes en 2009 ont été maintenues :

- *Comment Genève a grandi*, à partir du 3 avril 2009.

Expositions-dossiers :

- *Papiers peints de Genève. Henri Grandchamp & Co.*, à partir du 30 juin 2009.

Cabinet d'arts graphiques

Le cabinet d'arts graphiques a présenté deux expositions temporaires présentées et inaugurées en 2010 :

- *Borderlines. Estampes, multiples et dessins contemporains*, du 22 avril au 1^{er} août 2010 ;
- * *Félix Vallotton, de la gravure à la peinture*, du 7 octobre 2010 au 9 janvier 2011.

Bibliothèque d'art et d'archéologie

La Bibliothèque d'art et d'archéologie et sa filiale, la bibliothèque du Musée Ariana, ont reçu 14'658 lecteurs/consultants. 15'802 ouvrages ont été prêtés et 25'096 consultés en salles de lecture, soit un total de 40'898 ouvrages vus par des usagers de la BAA, qui a également inauguré une exposition :

- *Cent ans de générosité. La Constitution du fonds précieux de la Bibliothèque d'art et d'archéologie par les donations genevoises et étrangères*, du 15 novembre 2010 au 30 avril 2011.

Expositions présentées à l'étranger

- *Gaza à la croisée des civilisations*, Naturhistorisches Museum d'Oldenburg, Allemagne, du 31 janvier au 1^{er} avril 2010. Reprise de l'exposition présentée au Musée d'art et d'histoire du 27 avril au 7 octobre 2007 ;
- *Swiss horological art from its origins to today*, du 9 au 15 septembre 2010, participation à l'exposition organisée par la Fondation de la Haute Horlogerie (FHH) dans le cadre du pavillon des villes de Genève, Bâle & Zurich à l'Exposition universelle de Shanghai. Catalogue édité par la FHH.

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

Autorités, départements et services municipaux

A21	Agenda 21	DSIC	Direction des systèmes d'information et de communication	TAX	Taxe professionnelle communale
ACE	Administration centrale	ECO	Service des écoles et institutions pour l'enfance	URB	Service d'urbanisme
ARC	Service d'architecture	ENE	Service de l'énergie	VVP	Voirie – Ville propre
ARI	Musée de l'Ariana	FUN	Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire		
BAT	Service des bâtiments	GCI	Service du génie civil		
BGE	Bibliothèque de Genève	GIM	Gérance immobilière municipale		
BMU	Bibliothèques et discothèques municipales	GTG	Grand Théâtre de Genève		
CA	Conseil administratif	LEX	Service juridique		
CDG	Contrôle de gestion	LOM	Service logistique et manifestations		
CFI	Contrôle financier	MAH	Musées d'art et d'histoire		
CGE	Comptabilité générale et budget	MEG	Musée d'ethnographie		
CIV	Office de l'état civil	MHN	Muséum d'histoire naturelle		
CJB	Conservatoire et jardin botaniques	SAM	Service d'aménagement urbain et de la mobilité		
CM	Conseil municipal	SAT	Service administratif et technique		
CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression	SCM	Secretariat du Conseil Municipal		
DC	Direction du département de la culture	SEC	Service culturel (anc. SAAC)		
DCA	Direction du département des constructions et de l'aménagement	SEEP	Service de la sécurité et de l'espace publics		
DEJ	Délégation à la jeunesse	SEVE	Service des espaces verts et de l'environnement		
DEUS	Direction du département de l'environnement urbain et de la sécurité	SIS	Service d'incendie et de secours		
DFL	Direction du département des finances et du logement	SJS	Direction du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports		
DG	Direction générale	SPC	Service de la promotion culturelle		
DPE	Délégation à la petite enfance	SPO	Service des sports		
DRH	Direction des ressources humaines	SRE	Service des relations extérieures		
		SOC	Service social		

Autres abréviations usuelles

ACAM	Association des cadres de l'Administration municipale	CETA	Centrale d'engagement et de traitement de l'alarme	EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne
ACG	Association des communes genevoises	CEVA	Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse	EQIP	Plate-forme cantonale de coordination pour l'insertion des jeunes
ADC	Association pour la danse contemporaine	CFF	Chemins de fer fédéraux	ESS	Économie sociale et solidaire
AFC	Administration fiscale cantonale	CFST	Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail	EVA	Espaces verts et ateliers (Projet)
AIMP	Accord intercantonal sur les marchés publics	CHF	Franc suisse	FAHPA	Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées
AM	Agent municipal	CIC	Centre pour l'image contemporaine	FAJ	Familles d'accueil de jour
APM	Agent de la police municipale	CICR	Comité internationale de la croix rouge	FAS'e	Fondation animation socioculturelle
ASM	Agent de sécurité municipal	CIG	Centre d'iconographie genevoise	FSASD	Fondation des services d'aide et de soins à domicile
ASMV	Association de soutien à la musique vivante	COATTRIM	Comité d'attribution immobilière	FDD	Festival du Développement Durable
ASPAN	Association suisse pour l'aménagement national	CODIR	Comité de direction	FGA	Fondation Gandur pour l'art
AUBP	Association des Usagers des Bains des Pâquis	COGEVE	Commission de gestion des véhicules	FGC	Fédération genevoise de coopération
BAC	Bâtiment d'art contemporain	CO-PA	Module d'analyse de profitabilité	FIDP	Fondations Immobilières de Droit Public
BFQ	Budget financier quadriennal	COPE	Collège des conservateurs	FM	Fête de la musique
BIT	Bureau international du travail	COPIL	Comité de pilotage	FMAC	Fonds municipal d'art contemporain
BLS-AED	Réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation	CP	Commission du personnel	FOP	Fondation en faveur du personnel des institutions subventionnées par la Ville de Genève
BMUS	Bibliothèque musicale	CPG	Centre de la photographie, Genève	FORE	Formations rapidement engageables
CAC	Centre d'art contemporain	CRFG	Comité Régional Franco-Genevois	GP	Grands projets
CAGI	Centre d'accueil – Genève internationale	CURML	Centre universitaire romand de médecine légale	GSHC	Genève Servette Hockey Club
CAP	Caisse d'assurance du personnel	CVSC	Conférence des Villes suisses en matière culturelle	HEG	Haute école de gestion
CASS	Centres d'action sociale et de santé	DCTI	Département des constructions et des technologies de l'information	HEG-ID	Haute école de gestion - Information documentaire
CBU	Commission des bibliothèques universitaires	DGNP	Direction générale de la nature et du paysage	HHS	Commission HarmoS et Horaire Scolaire
CCMVL	Commission consultative de mise en valeur du livre	DIP	Département de l'instruction publique	IMV	Institut et musée Voltaire
CECOFOR	Centre de compétences en matière de formation (Richelien)	DomEau	Domaine de l'eau	IPE	Institution de la petite enfance
CELAC	Commission cantonale chargée d'élaborer un avant-projet de loi sur les arts et la culture	Dpt	Département	JPI	Japan Tobacco International

LAA	Loi sur l'assurance accident	PAM	Plan d'achat mobilier	SCAI	Service des classes d'accueil et d'insertion
LCI	Loi sur les constructions et les installations diverses	PAV	Praille-Acacias-Vernets	SCI	Système de contrôle interne
LCP	Loi sur les contributions publiques	PDCOM	Plan directeur communal	SCM	Secrétariat du Conseil municipal
LEC	Loi sur l'encouragement de la culture	PFI	Plan financier d'investissement	SIG	Services industriels de Genève
LSAPE	Loi sur les structures d'accueil de la petite enfance	PGEE	Plan général d'évacuation des eaux	SIPV	Système d'Information du Patrimoine Vert
MAC	Manifestation d'art contemporain	PIQ	Plan informatique quadriennal	SOVAGEV	Société de valorisation du périmètre de la Gare des Eaux-Vives
MAMCO	Musée d'art moderne et contemporain	PL	Plan lumière	SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
MHS	Musée d'histoire des sciences	PLQ	Plan localisé de quartier	SSA	Service de sécurité de l'aéroport
Mios	Millions de francs suisses	POP	Passerelle d'observation des publics	SSJ	Service de santé de la jeunesse
MSST	Médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail	PR	Proposition de crédit d'investissement du Conseil administratif destinée au Conseil municipal	TA	Tribunal administratif
MZ	(Plan de) Modification de zone	PS	Plan de site	TCOB	Tram Cornavin-Onex-Bernex
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication	PSIC	Plan biennal des systèmes d'information et de communication	TF	Tribunal fédéral
OCM	Office cantonal de la mobilité	QV	Qualité de vie (dans les quartiers)	TIC	Technologies de l'information et de la communication
OCoAE	Office Communal de l'Approvisionnement Économique	RAAC	Rassemblement des artistes et acteurs culturels	TPG	Transports publics genevois
OFC	Office fédéral de la culture	RBS	Responsables de bâtiments scolaires	TSHM	Travailleurs et travailleuses sociaux hors murs
OFS	Office fédéral de la statistique	RDU	Revenu déterminant unique	UAC	Unité d'action communautaire
OMC	Organisation mondiale du commerce	REP	Réseau d'enseignement prioritaire	UGV	Unité de gestion des véhicules
OMS	Organisation mondiale de la santé	RH	Ressources humaines	UNIGE	Université de Genève
ONG	Organisation non gouvernementale	RIME	Réseau international des musées d'ethnographie européens	URF	Unité recrutement et formation
OPB	Ordonnance sur la protection contre le bruit	RPLP	Redevance poids lourds liée aux prestations	VoIP	Voix sur réseau IP (Internet Protocol)
ORCOC	Organe communal de coordination et de conduite	RPUS	Règlement municipal relatif aux plans d'utilisation du sol	ZIC	Zone industrielle de Châtelaine (anciennement SIP)
OSR	Orchestre de la suisse romande	SAMEG	Société des Amis du Musée d'ethnographie	ZILI	Zone industrielle du Lignon
OUE	Observatoire Universitaire de l'Emploi	SAPP	Service d'assistance et de protection de la population	ZP	Zone à priorité piétonne
PACA	Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération	SCA	Secrétariat du Conseil administratif		

